

Cartographie des végétations des sites Natura 2000 « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

Rapport de synthèse

SENSIBILISER



CONSERVER

ACCOMPAGNER

CONNAÎTRE



Cartographie des végétations des sites Natura 2000 « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

Rapport de synthèse

Ce document a été réalisé par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien, délégation Île-de-France, sous la responsabilité de :

Frédéric Hendoux, directeur du Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 35 54 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp@mnhn.fr

Jeanne Vallet, responsable de la délégation Île-de-France
Conservatoire botanique national du Bassin parisien
Muséum national d'Histoire naturelle
61 rue Buffon CP 53, 75005 Paris Cedex 05
Tel. : 01 40 79 56 47 – Fax : 01 40 79 35 53
E-mail : cbnbp-idf@mnhn.fr

Inventaire de terrain : Leslie Ferreira et Jérémy Détrée
Rédaction et mise en page : Leslie Ferreira et Jérémy Détrée
Cartographie : Leslie Ferreira, Jérémy Détrée et Marlène Toulet
Gestion des données, analyse : Leslie Ferreira et Jérémy Détrée
Relecture et avis : Thierry Fernez, Jeanne Vallet et Jérôme Wegnez

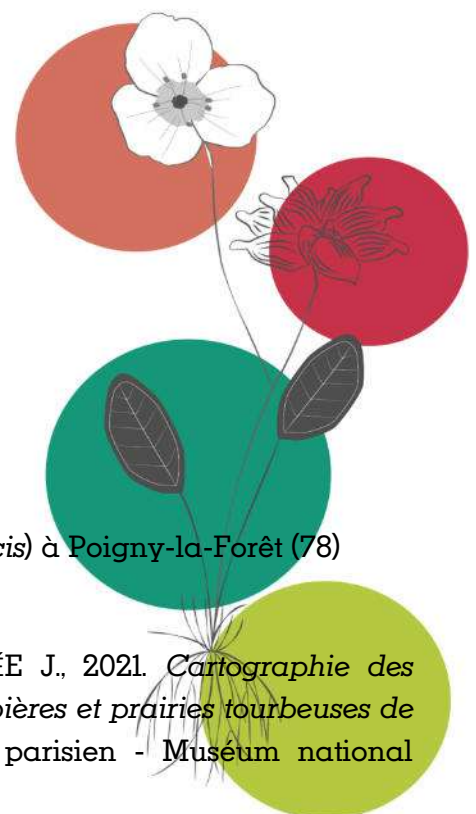
Le partenaire de cette étude est :

DRIEE ÎdF
12, cours Louis Lumière, CS 70027, 94307 Vincennes cedex
Tél. : 01 87 36 45 00

Crédit photo :

Photo de couverture : landes tourbeuses atlantiques (*Ericetum tetralicis*) à Poigny-la-Forêt (78)
- © J. Détrée - CBNBP/MNHN - juillet 2020

Référence bibliographique recommandée : FERREIRA L. et DÉTRÉE J., 2021. *Cartographie des végétations des sites Natura 2000 « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 105 p. + annexes.



Sommaire

Introduction	4
1. Contexte et présentation des sites d'étude	5
1.1. Contexte	5
1.2. Brève présentation des sites	5
2. Méthode	8
2.1. Phase de terrain et recueil des données	8
2.2. Identification et cartographie des végétations	8
2.2.1. Identification des végétations	8
2.2.2. Cartographie des végétations	10
2.3. Indicateurs de patrimonialité	11
2.3.1. Végétations patrimoniales	11
2.3.2. Taxons à enjeu	11
3. Résultats	12
3.1. Bilan des données mobilisées	12
3.2. Végétations observées sur les sites Natura 2000	13
3.3. Les habitats d'intérêt communautaire observés sur les sites	23
3.4. Fiches descriptives des habitats Natura 2000 des sites	31
3.4.1. Notice des fiches	31
3.4.2. Fiches descriptives	32
3.5. Végétations patrimoniales hors directive « Habitats-Faune-Flore »	87
3.6. Hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats du site	89
3.7. Taxons floristiques à enjeu	93
3.7.1. Taxons patrimoniaux	93
3.7.2. Taxons exotiques envahissants	99
Bibliographie	103
Annexes	106
Annexe 1 : synsystème des végétations des deux sites étudiés	106
Annexe 2 : cartes des végétations des sites Natura 2000 « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »	115
Annexe 3 : cartes des Habitats N2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »	154
Annexe 4 : taxons inventoriés sur le site (vasculaires, charophytes et bryophytes)	199

Résumé

Ce programme de cartographie qui s'est étendu sur deux années (2019 et 2020) avait pour objectif principal d'approfondir les connaissances sur les végétations des sites Natura 2000 « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline », et en particulier les habitats d'intérêt communautaire, de les localiser et d'en préciser les enjeux afin d'alimenter la future version du DOCOB qui traite de ces deux entités conjointement. Ces sites, localisés dans le département des Yvelines, totalisent une surface d'environ 2 807 ha (respectivement environ 1 988 ha et 818 ha). 156 relevés phytosociologiques et 203 relevés floristiques ont été réalisés pour couvrir l'ensemble des grands types de milieux des sites Natura 2000 cartographiés.

Ce sont ainsi 19 habitats d'intérêt communautaire qui ont été identifiés sur le site « Forêt de Rambouillet » et 15 sur le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines » dont un nouveau pour ce dernier (*Sources et suintements carbonatés : 7220*). Ce sont respectivement deux et quatre habitats de plus que le nombre d'habitats cités initialement dans le DOCOB. Cette cartographie fait également ressortir l'intérêt majeur des deux sites pour la conservation régionale des habitats tourbeux acidiphiles (Tourbières hautes actives (7110*), Tourbières de transition et tremblantes (7140), Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion* (7150) ...), très menacés dans la région.

Enfin, les sites hébergent également plusieurs végétations d'intérêt patrimonial, non inscrites à la directive « Habitats-Faune-Flore », comme les pelouses annuelles sur sables acides non mobiles du *Thero-Airion* ou les aulnaies marécageuses de l'*Alnion glutinosae* par exemple, qu'il est primordial de maintenir en bon état de conservation ou, *a minima*, dans leur état actuel.

Mots-clés

Cartographie des végétations, habitats d'intérêt communautaire, bioévaluation, Natura 2000, Massif forestier de Rambouillet, Yvelines.

Introduction

Les sites Natura 2000 FR1100796 « Forêt de Rambouillet » et FR1100803 « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline », classés en Zone Spéciale de Conservation (ZSC), totalisent une surface d'environ 2 807 ha (respectivement environ 1 988 ha et 818 ha) et s'étendent sur dix-sept communes du département des Yvelines. L'ensemble du territoire formé par ces deux sites, chacun composé de plusieurs entités, reste encore bien préservé des activités anthropiques et de nombreux habitats diversifiés s'y développent.

Au cours des différents programmes menés par le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP) depuis plus de dix ans, le territoire d'étude a déjà fait l'objet de nombreux relevés phytosociologiques et floristiques selon un échantillonnage orienté en fonction des objectifs de ces précédentes études.

Dans le cadre de la mise à jour conjointe du document d'objectifs (DOCOB) de ces deux sites, le CBNBP a été sollicité par la Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France (DRIEE IdF) pour mettre à jour la cartographie des végétations de ces secteurs.

Ce nouveau programme de cartographie a pour objectifs principaux d'approfondir et d'actualiser les connaissances sur les végétations des sites, de les localiser et d'en préciser les enjeux afin d'alimenter la future version du DOCOB.

Plus précisément cette étude vise à :

- réaliser la cartographie phytosociologique au 1 : 5 000^{ème} sur le terrain de l'ensemble des végétations des sites ;
- identifier les habitats d'intérêt communautaire et définir leur état de conservation ;
- identifier les végétations d'intérêt régional ;
- dresser un état des lieux de la flore patrimoniale.

Ce document présente la méthode utilisée et les résultats de cette expertise.

1. Contexte et présentation des sites d'étude

1.1. Contexte

La dernière version du DOCOB des sites date de 2007 (Royer et Arnaboldi) et a été réalisée par l'Office National des Forêts (ONF), structure opératrice des deux ZSC. Ce DOCOB permet de définir les orientations de gestion et les mesures de conservation à mettre en œuvre sur un site Natura 2000. Son élaboration nécessite notamment d'avoir une connaissance assez fine et récente du patrimoine naturel du territoire concerné. La cartographie des habitats dans ce document a été effectuée en 2005 à partir de relevés floristiques (près de 500 relevés effectués). Le présent travail a pour objectif de mettre à jour la cartographie des habitats, en particulier ceux d'intérêt communautaire, afin de réactualiser le DOCOB. Depuis 15 ans, nos connaissances sur les végétations se sont nettement améliorées avec la publication de différents référentiels phytosociologiques (Fernez et Causse, 2017, CBNBP, 2020a), du guide des végétations remarquables de la région Île-de-France (Fernez *et al.*, 2015) et de la cartographie des végétations de la région Île-de-France (Ferreira *et al.*, 2015).

1.2. Brève présentation des sites

Les deux ZSC sont localisées dans le sud des Yvelines : le site « Forêt de Rambouillet » sur la partie ouest du département et le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » sur sa partie est (figure 1), et s'étendent respectivement sur huit et sur neuf communes (figure 2).

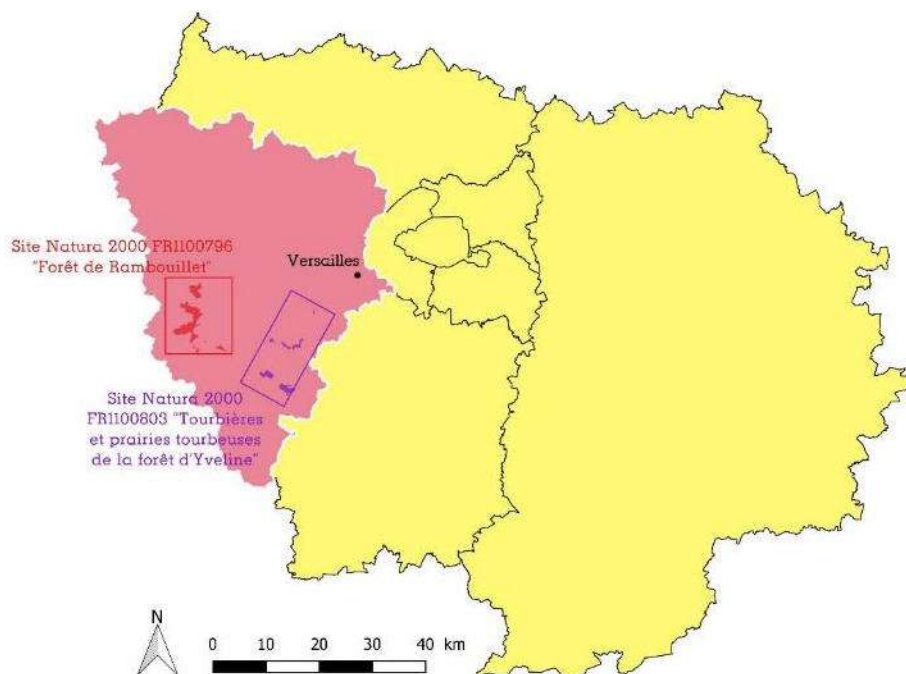


Figure 1 : localisation des sites Natura 2000 étudiés à l'échelle francilienne

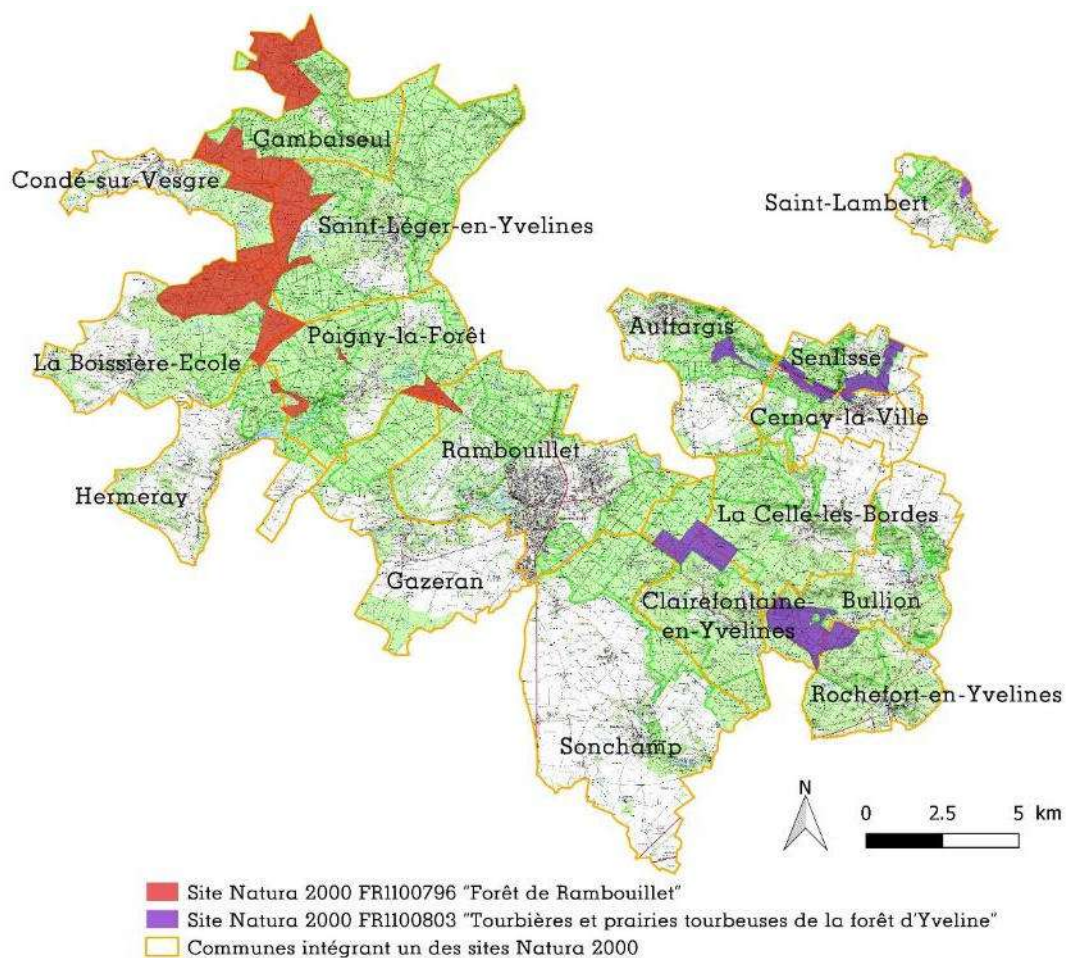


Figure 2 : les deux sites Natura 2000 étudiés et les communes intégrées à leurs périmètres

Les deux sites Natura 2000 intègrent le vaste Massif de Rambouillet de près de 20 000 ha - l'un des deux plus grands secteurs forestiers régionaux avec le Massif de Fontainebleau qui s'étend sur environ 25 000 ha - exception faite de la prairie de la Gravelle, à Saint-Lambert, propriété du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse (PNRHVC) et l'Espace Naturel Sensible qui lui est associé, appartenant au département des Yvelines. Étant incluse dans ce vaste périmètre forestier, la majeure partie des deux ZSC est gérée par l'ONF et relève du régime forestier. Ce territoire est caractérisé par un climat atlantique plus marqué que sur le reste de la région et présente une pluviométrie moyenne annuelle comprise entre 650 et 725 mm, et une température moyenne annuelle d'environ 11°C (Fernex *et al.*, 2015). Ce massif boisé aux sols acides s'étend principalement sur les sables et argiles à meulière du plateau de Rambouillet et sur une partie de la vallée de Chevreuse.

De façon plus spécifique, les deux sites Natura 2000 s'inscrivent dans un paysage de vallées rambolitaines : vallée de la Guesle pour la ZSC « Forêt de Rambouillet » et vallées de Chevreuse, de l'Aulne, de la Celle, de la Gloriette et de la Rabette pour la seconde ZSC. En effet, bien que l'altitude maximale sur ce territoire n'excède pas 150 m en moyenne pour le premier site et 135 m en moyenne pour le second (Royer et Arnaboldi, 2007), ces secteurs sont constitués de plateaux, de versants, de bas de versants et de cuvettes, taillées au fil du temps par le système hydrologique.

Une étroite relation existe ainsi entre la topographie, la géologie et les végétations observées, souvent imbriquées, des deux ZSC cartographiées.

Les plateaux reposent essentiellement sur un substrat limoneux et sablo-argileux, filtrant l'eau des précipitations ou la retenant de façon temporaire, permettant ainsi le développement de landes sèches et de chênaies acidiphiles aquitano-ligériennes, ainsi qu'un cortège de végétations associées à ces systèmes arbustifs et forestiers tels que des pelouses annuelles sur sables, des gazons annuels des sols temporairement inondables, des prairies humides maigres, des ourlets sur sol légèrement acide à acide... Les versants reposent le plus souvent sur un substrat argilo-sableux permettant l'installation de hêtraies-chênaies légèrement acides et d'ourlets liés à ces boisements. Enfin, les bas de versant et les secteurs présentant des cuvettes qui se sont développées à la faveur de l'érosion des sols par le passage ou la présence des eaux de nappe plus ou moins profondes, reposent sur des colluvions ou des alluvions et donc sur des sols généralement très hydromorphes. Ces secteurs forment des dépressions topographiques à engorgement naturel pouvant se prolonger dans le temps et sont propices au développement de végétations des milieux humides, parfois tourbeux à paratourbeux. Se développent ainsi des landes tourbeuses à Bruyères à quatre angles, ponctuellement en mosaïque avec des végétations des dépressions des plus bas niveaux topographiques des tourbières, des saulaies marécageuses et des boisements marécageux à tourbeux.

Enfin, ces deux sites Natura 2000 ont la particularité d'être traversés en de nombreuses zones par un réseau hydrographique important avec des cours d'eau comme la Maltorne, la Vesgre, la Guesle, le Rhodon, le ru des Vaux, le ruisseau de la Claye..., pouvant avoir comme exutoire étangs, mares ou marais, au sein desquels une flore et des végétations patrimoniales se développent. Certains d'entre eux, comme le Marais du Cerisaie, l'Étang Neuf, le Petit Étang neuf, l'Étang du Roi, les mares de Pecqueuse, l'Étang des vallées ou l'Étang de Cernay, sont connus de longue date pour leur forte valeur patrimoniale. Ces systèmes aquatiques hébergent des végétations spécialisées comme des communautés annuelles libres des eaux calmes, des herbiers enracinés, des gazons vivaces amphibies, ainsi qu'une diversité de végétations riveraines herbacées à l'image des communautés de grandes laïches, des roselières, des ourlets humides et plus ponctuellement de mégaphorbiaies.

Malgré la présence de nombreuses parcelles de plantations de conifères, les sites prospectés sont relativement préservés et présentent un large éventail de milieux et de végétations associées très diversifiées.

D'un point de vue statutaire, certains secteurs du site « Forêt de Rambouillet » sont inscrits en Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1 et la totalité du site est inscrite en ZNIEFF de type 2. Il est également classé pour partie en Réserve Biologique Dirigée (RBD) et présente une série d'intérêt écologique particulier hors RBD. Le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » intègre le périmètre du PNRHVC. Certains de ses secteurs sont inscrits en ZNIEFF de type 1 et sa totalité est inscrite en ZNIEFF de type 2. Ce site est également classé pour partie en RBD et en Réserve Biologique Intégrale (RBI).

Ces deux sites ont été désignés pour la présence d'habitats d'intérêt communautaire variés et le développement d'espèces faunistiques inscrites à l'annexe II de la directive « Habitats-Faune-Flore ».

2. Méthode

2.1. Phase de terrain et recueil des données

Ce travail a été effectué sur deux années, en 2019 et en 2020. La phase de terrain s'est déroulée entre les mois de mai et de septembre, afin de prendre en compte la phénologie des espèces et l'optimum de développement des végétations en place. D'autre part, des inventaires ont été réalisés dès 2011 par le CBNBP dans ces secteurs rambolitains, notamment dans le cadre de la cartographie des végétations de la région Île-de-France. Les résultats de ces inventaires ont été utilisés pour la préparation du terrain du présent travail afin d'orienter les prospections, notamment sur les végétations patrimoniales, mais aussi pour compléter les données de ce programme. Les stations sur lesquelles des relevés ont été réalisés par le passé ont bénéficié d'un nouveau passage afin de confirmer ou d'infirmer la présence des végétations notées, du fait de la relative ancienneté de certaines données. Chacun des secteurs qui constituent ces sites a été prospecté pendant 39 jours de terrain au total.

La détermination des végétations reposant sur la phytosociologie, l'outil de base de terrain utilisé dans ce cadre est le relevé phytosociologique. Ces relevés ponctuels de végétation sont réalisés sur des surfaces présentant une physionomie et un cortège floristique homogènes. Sur la surface délimitée par le relevé, on note de façon exhaustive tous les taxons présents sur un bordereau d'inventaire de végétation spécifique, auxquels est attribué un coefficient d'abondance/dominance. Ces taxons sont reportés sur le relevé en fonction de leur strate (arborescente, arbustive et herbacée). Sur le terrain, tous les relevés phytosociologiques sont localisés de manière précise sur une photographie aérienne ou à l'aide d'un GPS. Dans le cas où le nombre d'espèces est trop faible ou le cortège peu caractéristique pour un relevé phytosociologique, un relevé simple sans précision des coefficients d'abondance-dominance a été réalisé ; il est alors qualifié de « relevé floristique ».

2.2. Identification et cartographie des végétations

2.2.1. Identification des végétations

➤ La méthode phytosociologique sigmatiste

La méthode phytosociologique sigmatiste permet d'identifier les groupements végétaux sur la base de leur cortège floristique, et précise également leur état de conservation et leur dynamique. Elle propose aussi une typologie où les unités identifiées, appelées syntaxons, sont emboîtées

hiérarchiquement depuis l'association jusqu'à la classe *via* les niveaux intermédiaires de l'alliance et de l'ordre.

La typologie suit le référentiel phytosociologique des végétations du CBNBP en date du 29/05/2020 (CBNBP, 2020a) et les descriptions et recherches de végétations se sont appuyées sur les ouvrages et publications suivants :

- *Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France* (Ferrez et Causse, 2017) ;
- *Les landes d'Île-de-France. 1 : présentation, description et répartition géographique. Version 1.* (Wegnez, 2016) ;
- *Guide des végétations des zones humides de Picardie* (François et al., 2012) ;
- *Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté* (Ferrez et al., 2011) ;
- *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais* (Catteau et al., 2010) ;
- *Synopsis des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne* (Royer et al., 2006) ;
- *Flore et végétation du P.N.R. de la Haute Vallée de Chevreuse (Yvelines). Inventaire floristique et phytosociologique et évaluation patrimoniale botanique du territoire du Parc.* (Julve, 1997).

Les groupements végétaux observés sur le terrain sont rattachés à des syntaxons qui sont définis dans la bibliographie à travers des espèces caractéristiques, différentielles et compagnes. L'identification des communautés végétales est réalisée autant que possible au niveau de l'association végétale ou à défaut au niveau de l'alliance végétale. Le niveau du syntaxon indiqué (Classe > Ordre > Alliance > Association) dépend de l'intégrité floristique de la végétation observée et de l'état des connaissances actuelles sur les syntaxons.

➤ **Évaluation de l'état de conservation**

Chaque relevé phytosociologique permet d'évaluer l'état de conservation de la végétation observée grâce au croisement de deux paramètres : « typicité du cortège » et « intégrité de structure ».

Typicité du cortège

Ce critère apprécie la typicité de la végétation, « à dire d'expert », par rapport à son cortège floristique optimal. Son appréciation repose sur la prise en compte de l'abondance et de la nature des espèces que cette végétation renferme par rapport à sa composition connue, attendue ou optimale (en comparant avec les types décrits dans la bibliographie).

On distinguera quatre niveaux d'appréciation :

- **bonne** typicité si celle-ci est proche de l'optimale ;
- **moyenne** si celle-ci, bien qu'étant bonne, peut être améliorée ;

- **mauvaise** si la composition montre des signes importants de variation ou d'appauvrissement par rapport à la composition théorique ;
- **non déterminée** si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois cas précédents ou si les informations n'ont pu être renseignées sur le terrain (observation à distance par exemple).

Intégrité de structure

Ce critère est essentiellement basé sur l'analyse de l'architecture et de l'organisation spatiale de la végétation. On distingue quatre niveaux d'appréciation :

- **bonne** si la structure est optimale (toutes les strates sont présentes, équilibrées...);
- **moyenne** si cette structure, bien qu'étant bonne, peut être améliorée ;
- **mauvaise** si la structure montre des signes importants de variation ou de dégradation par rapport à l'architecture connue, attendue ou optimale ;
- **non déterminée** si aucune information ne permet de trancher en faveur de l'un des trois niveaux précédents.

Le croisement des deux paramètres précédents donne l'état de conservation global de la végétation : dans tous les cas, le plus mauvais des deux critères renseignés prévaut au moment de l'évaluation de l'état de conservation.

Cet état de conservation reste à l'appréciation de l'observateur, puisque la typicité du cortège et la structure de la végétation sont évaluées « à dire d'expert ». Il s'agit ainsi d'un état de conservation observé à un instant et à un endroit donné ne permettant pas de prendre en compte toutes les composantes d'analyses de l'état de conservation d'une végétation ou d'un habitat (connectivité, faune, fonctionnalité, naturalité...).

2.2.2. Cartographie des végétations

La cartographie des végétations est réalisée à l'aide de photographies aériennes (BD Ortho® IGN) et de cartes IGN qui servent de support à la délimitation des contours des groupements végétaux sur le terrain. Les limites spatiales des groupements sont ainsi tracées sur ces supports. Ce document est ensuite digitalisé sous logiciel SIG et les groupements végétaux reçoivent un attribut (nom ou code).

L'échelle de travail sur le terrain a été fixée au 1 : 5 000^{ème} pour un rendu cartographique au 1 : 10 000^{ème}. Cette échelle permet de travailler au rang phytosociologique de l'alliance ou de l'association et d'individualiser des milieux homogènes de faible surface.

Les végétations sont cartographiées selon trois types de géométries : polygones, lignes et points. Les lignes permettent de cartographier les habitats s'exprimant de manière linéaire, par exemple au niveau de lisières forestières, layons, bordure de cours d'eau ou de plans d'eau. À cette échelle d'étude, la taille du plus petit objet lisible et interprétable sur une carte est de 25 mm². Cette surface conditionne la taille du plus petit objet pris en compte sur le terrain qui correspond à une surface réelle de 625 m². En deçà de cette surface, les éléments sont traités en tant qu'éléments ponctuels et de ce fait représentés par un point.

Certains cas ne permettent toutefois pas d'individualiser des unités homogènes. Ces cas particuliers, appelés complexes de végétations ou mosaïques, nécessitent un traitement spécifique. Deux possibilités sont envisagées en fonction des liens qui unissent les végétations composant ces complexes. On parlera d'« unités complexes » si les liens sont dynamiques et d'« unités composites » dans les autres cas (lien topographique par exemple). Le seuil de recouvrement retenu pour passer d'une végétation homogène à un complexe de végétations est de 20% pour la végétation la moins représentée.

Une fois la digitalisation réalisée pour la cartographie des sites, un syntaxon est attribué à chaque objet géographique créé, pour lequel les correspondances CORINE biotopes, EUNIS, et Natura 2000, ainsi que le statut de ZNIEFF, sont renseignés dans la base *Habitats* du CBNBP, si la végétation est concernée. Un jeu de cartes des habitats d'intérêt communautaire et des végétations patrimoniales hors directive « Habitats-Faune-Flore » (déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France et menacées dans la région) a été réalisé.

2.3. Indicateurs de patrimonialité

2.3.1. Végétations patrimoniales

Dans le cadre de cette étude, et dans l'objectif d'intégrer les cartes dans le DOCOB, l'accent a été mis sur les habitats relevant de la directive « Habitats-Faune-Flore ». Toutefois, les végétations déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France sont associées aux habitats d'intérêt communautaire dans le cadre des végétations patrimoniales. L'ensemble de ces végétations figure sur le jeu de cartes des végétations patrimoniales.

Le tableau 1 synthétise l'ensemble des informations propres à chaque végétation identifiée sur le site, notamment les critères de patrimonialité. Précisons que dans ce tableau, la liste rouge régionale des végétations d'Île-de-France (Détrée et Ferreira, 2019) est utilisée à titre indicatif. Ce document correspond en effet à une première version de liste rouge qui doit être affinée et amendée. De ce fait, ce document n'est pas utilisé ailleurs que dans ce tableau dans le cadre de ce travail.

Sur le sujet des habitats d'intérêt communautaire, le CBNBP a élaboré un document hiérarchisant les enjeux en termes d'habitats et d'espèces végétales au sein du réseau francilien (Fernez, 2015). L'objectif principal de ce travail est de mettre en évidence les habitats et les espèces dont la conservation est prioritaire, afin d'orienter les actions des gestionnaires au sein du réseau des sites Natura 2000 d'Île-de-France. Les résultats de ce document ont été utilisés dans le cadre du présent travail pour mettre en évidence les priorités d'actions sur les habitats d'intérêt communautaire dégagés au cours de la cartographie des sites.

2.3.2. Taxons à enjeu

➤ Taxons patrimoniaux

La flore patrimoniale n'a pas fait l'objet d'une recherche spécifique. Néanmoins, plusieurs taxons patrimoniaux ont été observés au cours des différents relevés réalisés en 2019 et en 2020. Cette

liste a été complétée par les données récoltées sur les sites à partir de l'année 2000, intégrées à la base de données *Flora* du CBNBP.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, les taxons vasculaires patrimoniaux répondent à l'un des deux critères suivants :

- être menacés en Île-de-France (taxons inscrits à la liste rouge régionale de la flore vasculaire d'Île-de-France aux catégories « En danger critique d'extinction (CR) », « En danger d'extinction (EN) » ou « Vulnérable (VU) ») (CBNBP, 2020b) ;
- être protégés à l'échelle régionale.

Concernant les bryophytes, pour répondre aux critères de patrimonialité, l'espèce doit être déterminante pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. (Filoche *et al.*, 2016a). Enfin pour les characées (Fernex et Ferreira, 2019), un taxon sera considéré comme patrimonial dans cette étude, s'il est indigène et si son indice de rareté est « RRR » (Extrêmement rare).

➤ **Taxons exotiques envahissants**

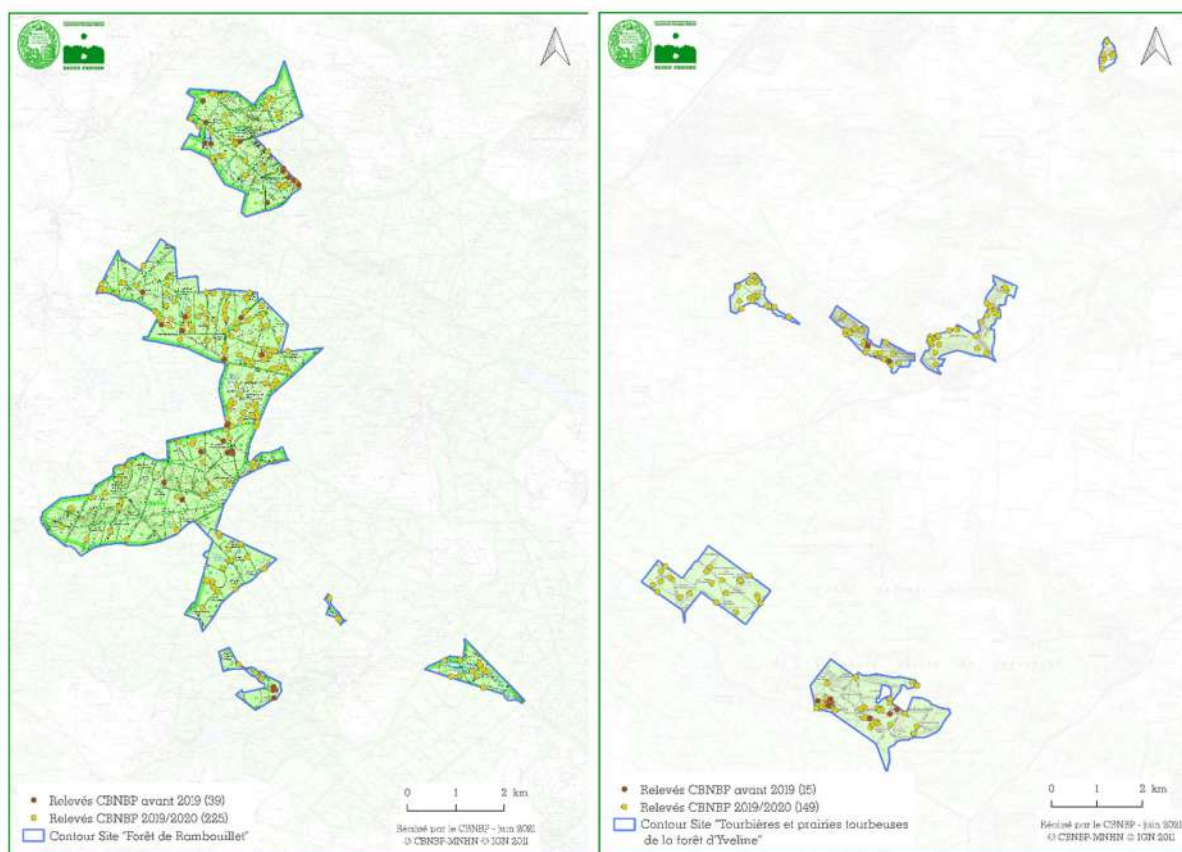
Au cours des prospections réalisées sur les sites, peu de taxons exotiques envahissants ont été inventoriés. Néanmoins, une extraction a été effectuée dans la base de données « Flora », à partir de la *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France* (Wegnez, 2018), dans le but de synthétiser les informations portant sur ces taxons sur les sites, à la lumière de l'avancée des connaissances sur le sujet. Un tri a été réalisé sur le territoire étudié et concerne des données récoltées entre les années 1989 et 2020.

3. Résultats

3.1. Bilan des données mobilisées

Lors des campagnes de terrain 2019 et 2020, 1620 stations ont été cartographiées, 178 relevés phytosociologiques et 196 relevés floristiques ont été réalisés pour couvrir l'ensemble des grands types de milieux des sites Natura 2000 cartographiés. Parmi ceux-ci, 225 ont été réalisés sur le site « Forêt de Rambouillet » dont 100 relevés phytosociologiques et 125 relevés floristiques, ainsi que 149 sur le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline », dont 78 relevés phytosociologiques et 71 relevés floristiques. Ce sont donc 374 relevés au total qui ont été mobilisés pour cette étude et qui sont stockés dans la base de données Habitats du CBNBP. La figure 3 présente la localisation de l'ensemble de ces relevés sur les sites, auxquels ont été ajoutés 54 relevés complémentaires à cette cartographie, effectués entre 2011 et 2018 par le CBNBP (en rouge sur la figure 3), lors de différents programmes (Cartographie de sites, typologie d'habitats, etc.).

Figure 3 : localisation des relevés réalisés sur les sites avant 2019, en 2019 et en 2020



3.2. Végétations observées sur les sites Natura 2000

Le tableau 1 synthétise l'ensemble des végétations identifiées sur le site avec la déclinaison des informations suivantes :

- **Syntaxon et nom français** : dénomination phytosociologique de la végétation relevée à des rangs différents (de la classe à l'association) et sa correspondance en français ;
- **CORINE biotopes** (Bissardon & Guibal, 1997), **EUNIS** (Louvel *et al.*, 2013) et **Natura 2000** (Bensettiti *et al.* (coord.), 2001 ; 2002 ; 2005) : correspondances européennes, en précisant pour la colonne « N2000 » si l'habitat est prioritaire (*) ou non concerné (NC) par la directive « Habitats-Faune-Flore » ;
- **Dét. ZNIEFF IdF**: végétation déterminante pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France (X/) (Filoche *et al.*, 2016a) ;
- **LR IdF** : menace pesant sur une végétation d'après la liste rouge des végétations menacées en Île-de-France (Détrée et Ferreira, 2019) ;
- **Enjeu N2000** : hiérarchisation des habitats relevant de la directive « Habitats-Faune-Flore » à l'échelle francilienne (Fernez, 2015) ;
- **Surface (ha)** : surface occupée par chacune des végétations présentées sur un des deux sites N2000 ou sur les deux ainsi que la surface totale.

Les végétations d'intérêt communautaire et celles déterminantes pour la constitution de ZNIEFF IdF ont distinguées dans le tableau de la manière suivante :

Végétation Natura 2000
Végétation déterminante pour la constitution de ZNIEFF IdF
Végétation Natura 2000 et déterminante pour la constitution de ZNIEFF IdF

Syntaxon	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code Natura 2000	Dét. ZNIEFF F IdF	LR IdF	Enjeu N2000	Superficie "Forêt de Rambouillet"	Superficie "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline"	Surface totale (ha)
SYSTÈME AQUATIQUE										
Herbiers aquatiques										
<i>Nitelletum flexilis</i>	Herbiers aquatiques à Nitelle flexible	22.44	C1.25	3140-2	X	DD	Moyen	.	0,09	0,09
<i>Nitelletum syncarpae</i>	Herbiers aquatiques à Nitelle à fruits groupés	22.442	C1.25	3140-2	X	DD	Moyen	0,12	.	0,12
<i>Charion fragilis</i>	Herbiers aquatiques à Charagne fragile	22.441	C1.25	3140-1	X	DD	Moyen	0,07	.	0,07
<i>Charion vulgaris</i>	Herbiers aquatiques à Charagne commune	22.441	C1.25	3140-1	X	DD	Moyen	0,09	0,02	0,11
<i>Tolypelletum glomeratae</i>	Herbiers aquatiques à Tolypelle agglomérée	22.441	C1.25	3140-1	X	DD	Moyen	0,09	.	0,09
<i>Lemnion minoris</i>	Herbiers libres flottants des eaux eutrophes	22.411	C1.221	3150	.	LC	Moyen	0,25	0,18	0,43
<i>Lemno trisulcae - Salvinion natantis</i>	Herbiers libres flottants des eaux oligo-mésotrophes à méso-eutrophes	22.411	C1.221	3150	X	EN	Moyen	0,52	0,34	0,86
<i>Ricciatum fluitantis</i>	Herbiers flottants à Riccie flottant	22.411	C1.221	3150-2	X	EN	Moyen	0,46	0,09	0,55
<i>Ricciocarpum natantis</i>	Herbiers flottants à Ricciocarpe nageant	22.411	C1.221	3150-2	X	CR	Moyen	0,01		0,01
<i>Utricularietum australis</i>	Herbiers flottants à Utriculaire commune	22.414	C1.224	3150-2	X	EN	Moyen	0,06	0,21	0,27
<i>Nymphaeion albae</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes des eaux calmes mésotrophes	22.431	C1.241	NC	X	LC	NC	3,09	3,12	6,21
<i>Nymphaeetum albo - luteae</i>	Herbiers aquatiques à Nymphéa blanc et Nénuphar jaune	22.4311	C1.2411	NC	X	LC	NC	2,17	2,60	4,77
<i>gr. à Potamogeton natans et Nymphaea alba</i>	Groupements à Potamot nageant et Nymphéa blanc	22.4311	C1.2411	NC	X	EN	NC	0,71	0,52	1,24
<i>Potametum trichoidis</i>	Herbiers aquatiques à Potamot à feuilles capillaires	22.422	C1.232	3150-1	X	CR	Moyen	<0,01	.	<0,01
<i>Potamion polygonifolii</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes des eaux calmes oligotrophes	22.433	C1.131	NC	X	CR	NC	0,48	.	0,48
<i>Luronio natantis - Potametum polygonifolii</i>	Herbiers à Flûteau nageant et Potamot à feuilles de renouée	22.433	C1.131	NC	X	CR	NC	0,01	.	0,01
<i>Ranunculion aquatilis</i>	Herbiers enracinés des eaux calmes à émerision estivale	22.432	C1.341	NC	X	EN	NC	0,65	0,43	1,07
<i>Ranunculetum peltati</i>	Herbier aquatiques à Renoncule peltée	22.432	C1.341	NC	X	CR	NC	0,19	0,06	0,25
<i>Hottonietum palustris</i>	Herbiers à Hottonie des marais	22.432	C1.341	NC	X	EN	NC		0,36	0,36
<i>gr. à Callitriche obtusangula et Callitriche platycarpa</i>	Groupements à Callitriche à angles obtus et Callitriche à fruits plats	22.432	C1.341	NC	X	CR	NC	0,12	.	0,12

Syntaxon	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code Natura 2000	Dét. ZNIEFF F IdF	LR IdF	Enjeu N2000	Superficie "Forêt de Rambouillet"	Superficie "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline"	Surface totale (ha)
SYSTÈME MÉSOHYGROPHILE À HYGROPHILE										
Végétations annuelles nitrophiles des rives exondées										
<i>Polygono hydropiperis - Bidentetum tripartitae</i>	Végétations annuelles à Renouée poivre d'eau et Bident à feuilles triparties	22.33	C3.52	NC	.	EN	NC	0,02	.	0,02
Végétations des sources et des suintements calcaires										
<i>Fegatelletum conicae</i>	Végétations des sources calcaires à Conocéphale conique	54.12	C2.1	NC	X	DD	NC	.	0,06	0,06
<i>Cratoneuretum filicini - commutati</i>	Végétations des sources calcaires à Cratoneuron fausse-fougère et Cratoneuron variable	54.12	C2.12	7220*-1	X	DD	Moyen	.	0,06	0,06
<i>Caricion remotae</i>	Végétations des berges de cours d'eau, suintements et layons forestiers	54.112	C2.11	NC	X	EN	NC	.	0,91	0,91
<i>Chrysosplenio oppositifolii - Cardaminetum amarae</i>	Végétations à Dorine à feuilles opposées et Cardamine amère	54.112	C2.11	NC	X	CR	NC	.	0,38	0,38
Bas-marais										
<i>Caricion fuscae</i>	Bas-marais sur sol acide	54.422	D2.222	NC	X	CR	NC	0,12	.	0,12
<i>Hydrocotylo vulgaris - Anagallidetum tenellae</i>	Bas-marais à Hydrocotyle commun et Mouron délicat	54.422	D2.222	NC	X	CR	NC	0,06	.	0,06
<i>Hydrocotylo vulgaris - Juncetum subnodulosi</i>	Bas-marais à Hydrocotyle commun et Jonc à fleurs obtuses	54.2	D4.1	7230-1	X	CR	Fort	0,49	.	0,49
Tourbières et landes tourbeuses										
<i>Oxycocco palustris - Ericion tetralicis</i>	Haut-marais	51.11	D1.111	7110*	X	CR	Fort	0,09	.	0,09
<i>Ericion tetralicis</i>	Landes tourbeuses	51.2	D1.12	7120	X	CR	Fort	1,28	.	1,28
<i>Ericetum tetralicis</i>	Landes tourbeuses à Bruyère à quatre angles	51.2	D1.12	7120-1	X	CR	Fort	0,48	.	0,48
<i>Rhynchosporion albae</i>	Marais de transition et gouilles des tourbières	54.6	D2.3H	7150	X	CR	Fort	0,76	.	0,76
<i>Lycopodiello inundatae - Rhynchosporion fuscae</i>	Gouilles à Lycopode des tourbières et Rhynchospore fauve	54.6	D2.3H	7150-1	X	CR	Fort	0,31	.	0,31
<i>Drosero intermediae - Rhynchosporion albae</i>	Gouilles à Rossolis intermédiaire et Rhynchospore blanc	54.6	D2.3H	7110*-1	X	CR	Fort	0,26	.	0,26
<i>Sphagno fallacis - Caricion lasiocarpae</i>	Communautés des marais de transition	54.5	D2.3	7140	X	CR	Moyen	0,19	0,04	0,23
<i>Sphagno recurvi - Caricetum rostratae</i>	Marais de transition à sphaignes et Laïche en ampoule	54.531	D1.1121	7140-1	X	CR	Moyen	0,06	.	0,06
<i>Caricion lasiocarpae</i>	Communautés des marais de transition	54.511	D2.311	7140	X	DD	Moyen	.	0,36	0,36

Syntaxon	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code Natura 2000	Dét. ZNIEFF F IdF	LR IdF	Enjeu N2000	Superficie "Forêt de Rambouillet"	Superficie "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline"	Surface totale (ha)
Gazons amphibies des sols acides temporairement inondables										
<i>Cicendion filiformis</i>	Gazons annuels des sols temporairement inondables	22.3233	C3.513 3	3130	X	CR	Moyen	0,64	.	0,83
<i>Cicendietum filiformis</i>	Gazons annuels à Cicendie filiforme	22.3233	C3.513 3	3130-5	X	CR	Moyen	0,19	0,19	0,38
<i>Stellario uliginosae - Scirpetum setacei</i>	Gazons amphibies à Scirpe sétacé et Stellaire des sources	22.323	C3.513	3130-5	X	CR	Moyen	0,84	0,39	1,23
<i>Elodo palustris - Sparganion</i>	Gazons amphibies de vivaces des sols acides temporairement inondables	22.313	C3.413	3110	X	EN	Fort	1,59	.	1,59
<i>Eleocharitetum multicaulis</i>	Gazons amphibies à Scirpe à nombreuses tiges	22.313	C3.413	3110-1	X	CR	Fort	0,33	.	0,33
<i>Hyperico elodis - Potametum oblongi</i>	Gazons amphibies à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée	22.313	C3.413	3110-1	X	CR	Fort	0,53	.	0,53
<i>Potamo polygonifolii - Scirpetum fluitantis</i>	Gazons amphibies à Potamot à feuilles de renouée et Scirpe flottant	22.313	C3.413	3110-1	X	CR	Fort	<0,01	.	<0,01
<i>Ranunculo flammulae - Juncetum bulbosi</i>	Gazons amphibies à Petite Douve et Jonc bulbeux	22.313	C3.413	3110-1	X	CR	Fort	0,06	.	0,06
Prairies humides maigres										
<i>Juncion acutiflori</i>	Prairies humides sur sol acide	37.312	E3.512	6410	X	EN	Moyen	18,58	3,30	21,89
<i>Caro verticillati - Juncenion acutiflori</i>	Prairies humides maigres sur sol acide des communautés atlantiques	37.312	E3.512	6410	X	EN	Moyen	18,52	3,30	21,82
<i>Caro verticillati - Juncetum acutiflori</i>	Prairies humides à Carum verticillé et Jonc à tépales aigus	37.312	E3.512	6410-6	X	CR	Moyen	0,59	.	0,59
<i>Lobelio urentis - Agrostietum caninae</i>	Prairies humides à Lobélie brûlante et Agrostide des chiens	37.312	E3.512	6410-7	X	CR	Moyen	4,89	0,89	5,78
<i>Peucedano gallici - Molinietum caeruleae</i>	Prairies humides à Peucédan de France et Molinie bleuâtre	37.312	E3.512	6410-9	X	EN	Moyen	0,26	1,12	1,39
Prairies humides et flottantes										
<i>Mentho longifoliae - Juncion inflexi</i>	Prairies humides pâturées	37.24	E3.44	NC	.	EN	NC	0,28	.	0,28
<i>Ranunculo repentis - Cynosurion cristati</i>	Prairies humides pâturées	37.21	E3.41B	NC	.	CR	NC	0,06	11,59	11,66
<i>Junco acutiflori - Cynosuretum cristati</i>	Prairies humides à Jonc à tépales aigus et Crételle	37.21	E3.41B	NC	.	VU	NC	.	5,97	5,97
<i>Prunello vulgaris - Ranunculetum repentis</i>	Prairies humides à Brunelle commune et Renoncule rampante	37.24	E3.44	NC	.	LC	NC	0,04	0,06	0,10

Syntaxon	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code Natura 2000	Dét. ZNIEFF F IdF	LR IdF	Enjeu N2000	Superficie "Forêt de Rambouillet"	Superficie "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline"	Surface totale (ha)
<i>Glycerio fluitantis - Sparganion neglecti</i>	Prairies flottantes à Glycéries	53.4	C3.11	NC	.	NT	NC	0,73	0,24	0,97
<i>Glycerio declinatae - Catabrosetum aquaticae</i>	Prairies flottantes à Glycérie dentée et Catabrose aquatique	53.4	C3.11	NC	.	VU	NC	.	0,06	0,06
<i>Apion nodiflori</i>	Cressonnières des bords de cours d'eau	53.4	C3.11	NC	.	LC	NC	0,01	0,13	0,14
<i>Veronico anagallidis-aquaticae - Sietum erecti</i>	Roselières basses à Véronique mouron-d'eau et Berle dressée	53.4	C3.11	NC	.	EN	NC	.	0,06	0,06
Roselières et cariçaies										
<i>Phragmition communis</i>	Roselières hautes	53.1	C3.2	NC	.	LC	NC	1,88	0,06	1,95
<i>Phragmitetum communis</i>	Phragmitaies	53.11	C3.211	NC	.	LC	NC	0,09	.	0,09
<i>Typhetum latifoliae</i>	Typhaies à Massette à larges feuilles	53.13	C3.23	NC	.	LC	NC	0,12	.	0,12
<i>Oenanthe aquatica - Rorippetum amphibiae</i>	Parvoroselière à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie	53.146	C3.246	NC	X	EN	NC	.	0,02	0,02
<i>Magnocaricion elatae</i>	Cariçaies des sols tourbeux	53.21	D5.21	NC	X	EN	NC	0,06	1,46	1,53
<i>Caricetum elatae</i>	Cariçaies à Laïche raide	53.2151	D5.2151	NC	X	CR	NC	.	0,50	0,50
<i>Caricetum acutiformi - paniculatae</i>	Cariçaies à Laïche aiguë et à Laïche paniculée	53.216	D5.216	NC	X	CR	NC	.	0,06	0,06
<i>Galio palustris - Caricetum rostratae</i>	Cariçaies à Gaillet des marais et Laïche en ampoules	53.2141	D5.2141	NC	X	CR	NC	0,06	.	0,06
<i>Thelypterido palustris - Phragmitetum australis</i>	Roselières à Fougère des marais et Phragmite commun	53.21	D5.21	NC	X	CR	NC	.	0,51	0,51
<i>Caricion gracilis</i>	Cariçaies des sols eutrophes	53.21	C3.29	NC	.	EN	NC	5,88	0,98	6,87
<i>Caricetum acutiformis</i>	Cariçaies à Laïche aiguë	53.2122	D5.2122	NC	.	EN	NC	0,01	.	0,01
<i>Lycopodo europaei - Juncetum effusi</i>	Cariçaies à Lycopode d'Europe et Jonc épars	53.5	D5.3	NC	.	NT	NC	0,28	0,03	0,32
Mégaphorbiaies mésotrophes à eutrophes										
<i>Convolvulion sepium</i>	Mégaphorbiaies eutrophes	37.71	E5.41	6430	.	LC	Moyen	0,43	.	0,43
<i>Achilleo ptarmicae - Cirision palustris</i>	Mégaphorbiaies acidoclines à acidiphiles	37.1	E5.412	6430	X	CR	Moyen	0,15	6,43	6,59
<i>Junco acutiflori - Angelicetum sylvestris</i>	Mégaphorbiaies à Jonc à tépales aigus et Angélique des bois	37.1	E5.412	6430-1	X	CR	Moyen	.	6,37	6,37
Ourllets forestiers frais à humides										
<i>Impatienti noli-tangere - Stachyion sylvaticae</i>	Ourllets humides et ombragés	37.72	E5.43	6430	X	NT	Moyen	1,08	1,06	2,14

Syntaxon	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code Natura 2000	Dét. ZNIEFF F IdF	LR IdF	Enjeu N2000	Superficie "Forêt de Rambouillet"	Superficie "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline"	Surface totale (ha)
Carici pendulae - Eupatorietum cannabini	Ourlets humides à Laïche à épis pendants et Eupatoire chanvrine	37.72	E5.43	6430-7	X	NT	Moyen	0,46	.	0,46
Fourrés frais à marécageux										
<i>Myrico gale - Salicetum atrocineriae</i>	Fourrés marécageux à Piment royal et Saule à feuilles d'olivier	44.93	D2.2A	NC	X	CR	NC	20,45	.	20,45
<i>Salicion cinereae</i>	Saulaies marécageuses	44.92	F9.2	NC	X	EN	NC	9,80	4,40	14,20
<i>Rubo caesii - Salicetum cinereae</i>	Saulaies marécageuses à Ronce bleue et Saule cendré	44.921	F9.21	NC	.	LC	NC	.	2,39	2,39
<i>Frangulo alni - Salicetum cinereae</i>	Saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule cendré	44.92	F9.2	NC	X	NT	NC	.	0,94	0,94
<i>Frangulo alni - Salicetum auritae</i>	Saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule à oreillettes	44.922	F9.22	NC	X	CR	NC	1,89	0,10	1,99
<i>Salici cinereae - Rhamnion catharticae</i>	Fourrés humides	31.811	F3.111	NC	.	LC	NC	0,22	2,04	2,26
Boisements frais à marécageux										
<i>Alnion glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses	44.911	G1.411	NC	X	EN	NC	22,19	49,21	71,40
<i>Carici acutiformis - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses à Laïche des marais	44.912	G1.412	NC	X	NE	NC	8,53	1,94	10,47
<i>Cirsio oleracei - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses à Cirse des marais	44.911	G1.411	NC	X	CR	NC	.	1,40	1,40
<i>gr. à Alnus glutinosa et Thelypteris palustris</i>	Aulnaies marécageuses à Fougère des marais	44.911	G1.411	NC	X	CR	NC	0,06	24,24	24,30
<i>Sphagno - Alnion glutinosae</i>	Aulnaies tourbeuses à sphaignes	44.912	G1.412	NC	X	CR	NC	10,44	.	10,44
<i>Carici laevigatae - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies tourbeuses à sphaignes et Laïche lisse	44.912	G1.412	NC	X	CR	NC	10,38	.	10,38
Molinio caeruleae - Quercion roboris	Chênaies pédonculées à Molinie bleue	41.51	G1.81	9190	X	CR	Moyen	45,19	.	45,19
Molinio caeruleae - Quercetum roboris	Chênaies pédonculées à Molinie bleue	41.51	G1.81	9190-1	X	CR	Moyen	34,85	.	34,85
Endymio non-scriptae - Carpinetum betuli	Chênaies-Frênaies à Jacinthe des bois	41.21	G1.A11	NC	X	LC	NC	3,20	9,67	12,87
Alnenion glutinoso - incanae	Aulnaies-frênaies riveraines	44.3	G1.21	91E0*	X	LC	Faible	23,81	17,84	41,65
Carici remotae - Fraxinetum excelsioris	Aulnaies-frênaies riveraines à Laïche espacée	44.31	G1.211	91E0*-8	X	EN	Faible	6,47	.	6,47
Filipendulo ulmariae - Alnetum glutinosae	Aulnaies-frênaies riveraines à Reine des prés	44.332	G1.213 2	91E0*-11	X	LC	Faible	.	2,91	2,91

Syntaxon	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code Natura 2000	Dét. ZNIEFF F IdF	LR IdF	Enjeu N2000	Superficie "Forêt de Rambouillet"	Superficie "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline"	Surface totale (ha)
<i>Sphagno palustris</i> - <i>Betuletum pubescentis</i>	Boulaies tourbeuses à sphaignes et Molinie bleue	44.A1	G1.51	91D0*-1.1	X	EN	Fort	5,27	.	5,27
SYSTÈME ACIDICLINE À NEUTROPHILE MÉSOPHILE										
Prairies mésophiles à fraîches										
<i>Arrhenatheretea elatioris</i>	Prairies mésophiles de fauche	38	E2	NC	.	LC	NC	27,50	15,55	43,05
<i>Colchico autumnalis</i> - <i>Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles	38.22	E2.22	6510	X	EN	Moyen	11,76	3,26	15,02
<i>Luzulo campestris</i> - <i>Brometum mollis</i>	Prairies mésophiles à Luzule des champs et Brome mou	38.21	E2.21	6510-3	X	EN	Moyen	.	0,92	0,92
<i>Cynosurion cristati</i>	Prairies mésophiles piétinées	38.1	E2.1	NC	.	LC	NC	1,07	.	1,07
<i>Lolio perennis</i> - <i>Plantaginion majoris</i>	Prairies mésophiles piétinées	87.2	E5.1	NC	.	LC	NC	7,40	5,68	13,08
<i>Lolio perennis</i> - <i>Plantaginetum majoris</i>	Prairies mésophiles piétinées à Ivraie vivace et Grand plantain	38.1	E2.1	NC	.	LC	NC	.	0,13	0,13
<i>Juncetum tenuis</i>	Prairies mésophiles piétinées à Jonc grêle	38.1	E2.1	NC	.	LC	NC	6,84	5,56	12,40
Ourlets forestiers										
<i>Anthriscetum sylvestris</i>	Ourlets nitrophiles à Cerfeuil des bois	37.72	E5.43	6430-6	.	LC	Moyen	.	0,16	0,16
<i>Geo urbani</i> - <i>Alliarion petiolatae</i>	Ourlets nitrophiles mésophiles et ombragés	37.72	E5.43	6430	.	LC	Moyen	0,26	.	0,26
<i>Hyacinthoido non-scriptae</i> - <i>Stellarietum holostae</i>	Ourlets printaniers à Jacinthe des bois et Stellaire holostée	37.72	E5.43	NC	.	DD	NC	.	0,11	0,11
<i>Teucrio scorodoniae</i> - <i>Trifolienion medii</i>	Ourlets acidiclclines mésophiles	34.42	55.22	NC	.	LC	NC	2,46	.	2,46
<i>Agrimonia repentis</i> - <i>Brachypodietum sylvatici</i>	Ourlets acidiclclines à Aigremoine et Brachypode des bois	34.42	55.22	NC	X	DD	NC	2,12	.	2,12
Fourrés mésophiles										
<i>Sambuco racemosae</i> - <i>Salicion capreae</i>	Fourrés mésophiles	31.872	G5.85	NC	.	LC	NC	1,27	.	1,27
Forêts mésophiles										
<i>Quercion robori</i> - <i>pyrenaicae</i>	Chênaies acidiphiles sous climat ligérien	41.54	G1.84	NC	.	LC	NC	709,39	293,36	1002,75
<i>Sorbo torminalis</i> - <i>Quercetum petraeae</i>	Chênaies sessiliflores à Alisier torminal	41.54	G1.84	NC	.	LC	NC	241,70	107,82	349,52
<i>Peucedano gallici</i> - <i>Quercetum roboris</i>	Chênaies pédonculées à Peucedan de France	41.54	G1.84	NC	.	LC	NC	116,57	106,20	222,77
<i>Ilici aquifolii</i> - <i>Quercenion petraeae</i>	Hêtraies-chênaies acidiphiles	41.52	G1.82	9120	.	LC	Faible	.	193,83	193,83

Syntaxon	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code Natura 2000	Dét. ZNIEFF F IdF	LR IdF	Enjeu N2000	Superficie "Forêt de Rambouillet"	Superficie "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline"	Surface totale (ha)
<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies mésophiles acidiclinales à neutroclines	41.13	G1.63	9130	.	LC	Faible	88,72	85,73	174,45
<i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	41.1322	G1.632 2	9130-3	.	LC	Faible	19,61	49,22	68,83
<i>Oxalido acetosellae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêt raies-chênaies à Oxalide petite oseille	41.1322	G1.632 2	9130-4	.	LC	Faible	62,53	11,40	73,92
<i>Dryopterido affinis - Fraxinetum excelsioris</i>	Frênaies-ébrales de ravins à Scolopendre	41.41	G1.A41	9180*-2	X	LC	Moyen	.	0,10	0,10
SYSTÈME ACIDIPHILE À ACIDICLINE XÉROPHILE À HYGROPHILE										
Pelouses acidiphiles										
<i>Thero - Airion</i>	Pelouses d'annuelles sur sables acides non mobiles	35.21	E1.91	NC	X	EN	NC	0,41	0,32	0,74
<i>Filagini minimae - Airetum praecocis</i>	Pelouses sableuses à Cotonnière naine et à Canche printanière	35.21	E1.91	NC	X	EN	NC	<0,01	.	<0,01
<i>Crassulo tillaeae - Aphanetum microcarpae</i>	Pelouses sableuses à Crassule mousse et Alchémille oubliée	35.21	E1.91	NC	X	CR	NC	.	0,13	0,13
<i>Galio saxatilis - Festucion filiformis</i>	Pelouses de vivaces sur sol acide et sec	35.1	E1.7	6230*	X	CR	Moyen	1,07	0,06	1,13
<i>Nardo strictae - Juncion squarrosi</i>	Pelouses de vivaces fraîches	37.32	E3.52	6230	X	CR	Moyen	0,13	.	0,13
<i>Caro verticillati - Juncetum squarrosi</i>	Pelouses vivaces à Jonc rude et Carum verticillé	37.32	E3.52	6230*-2	X	EN	Moyen	0,06	.	0,06
Végétations des trouées forestières et ourlets acidiphiles										
<i>Carici piluliferae - Epilobion angustifolii</i>	Végétations herbacées des trouées forestières sur sol acide	31.8711	G5.841	NC	.	LC	NC	7,38	4,72	12,09
<i>Epilobio angustifolii - Digitalietum purpureae</i>	Végétations herbacées des trouées forestières à Epilobe en épi et Digitale pourpre	31.8711	G5.841	NC	.	LC	NC	1,90	.	1,90
<i>Potentillo erectae - Holcion mollis</i>	Ourlets acidiphiles hygroclines	34.4	E5.22	NC	X	EN	NC	0,75	0,06	0,82
<i>Osmundo regalis - Blechnetum spicant</i>	Ourlets hygroscliphiles à Osmonde royale et Blechnum en épis	37.7	E5.4	NC	X	CR	NC	0,63	0,06	0,69
<i>Holco mollis - Pteridion aquilini</i>	Ourlets acidiphiles à Fougère aigle	31.861	E5.31	NC	.	LC	NC	602,06	91,00	693,06
<i>Molinio caeruleae - Pteridietum aquilini</i>	Ourlets acidiphiles à Molinie bleue et Fougère aigle	31.861	E5.31	NC	.	LC	NC	596,04	63,28	659,33
<i>Conopodio majoris - Teucrium scorodoniae</i>	Ourlets acidiphiles atlantiques	34.4	E5.22	NC	X	EN	NC	2,20	2,39	4,60

Syntaxon	Nom français	Code CORINE biotopes	Code EUNIS	Code Natura 2000	Dét. ZNIEFF F IdF	LR IdF	Enjeu N2000	Superficie "Forêt de Rambouillet"	Superficie "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline"	Surface totale (ha)
<i>Peucedano gallici - Pulmonarietum longifoliae</i>	Ourlets acidiphiles à Peucedan de France et Pulmonaire à feuilles longues	344	E5.22	NC	X	VU	NC	0,06	.	0,06
<i>Polypodietum interjecto - vulgaris</i>	Ourlets mésophiles à Polypode intermédiaire et Réglisse des bois	344	E5.22	NC	X	DD	NC	.	0,25	0,25
Végétations des landes et fourrés acidiphiles à acidiclives sèches à fraîches										
<i>Ulici minoris - Ericenion ciliaris</i>	Landes fraîches	31.1	F4.1	4010	X	EN	Fort	119,02	8,44	127,46
<i>Ulici minoris - Ericetum tetralicis</i>	Landes humides à Ajonc nain et Bruyère à quatre angles	31.11	F4.11	4010-1	X	CR	Fort	91,37	1,91	93,28
<i>Ulici minoris - Ericetum ciliaris</i>	Landes fraîches à Ajonc nain et Bruyère ciliée	31.2382	F4.23	4030-8	X	CR	Moyen	0,35	.	0,35
<i>Ulicenion minoris</i>	Landes sèches	31.2	F4.2	4030	X	EN	Moyen	102,37	6,68	109,04
<i>Ulici minoris - Ericetum cinereae</i>	Landes mésophiles à Ajonc nain et Bruyère cendrée	31.238	F4.238	4030-7	X	NE	Moyen	40,73	0,71	41,43
<i>Calluno vulgaris - Ericetum cinereae</i>	Landes sèches à Callune et Bruyère cendrée	31.224	F4.224	4030-9	X	EN	Moyen	48,64	5,45	54,10
<i>Ulici europaei - Cytision striati</i>	Fourrés acidiphiles à Genévrier commun	31.8411	F3.15	NC	.	LC	NC	2,47	0,06	2,53
<i>Ulici europaei - Sarothamnetum scoparii</i>	Fourrés acidiphiles à Ajonc d'Europe et Genêt à balais	31.8411	F3.15	NC	.	LC	NC	1,68	0,06	1,74
<i>Frangulo alni - Pyrion cordatae</i>	Fourrés acidiphiles frais	31.83	F3.13	NC	.	DD	NC	.	0,06	0,06
<i>Ulici europaei - Franguletum alni</i>	Fourrés acidiphiles à Ajonc d'Europe et Bourdaine	31.85	F3.15	NC	.	DD	NC	0,50	.	0,50
SYSTÈME RUDÉRAL										
Végétations des friches										
<i>Arction lappae</i>	Friches de vivaces sur sol frais	87.1	E5.1	NC	.	LC	NC	0,06	0,06	0,06
<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	Friches de vivaces sur sol assez sec	87.1	E5.1	NC	.	LC	NC	0,25	.	0,25

Tableau 1 : synthèse des syntaxons identifiés sur les sites par grand type de système

Le synsystème des sites, ordonnant les végétations observées selon la classification phytosociologique, est exposé en annexe 1.

3.3. Les habitats d'intérêt communautaire observés sur les sites

Parmi les 138 végétations individualisées sur les sites, on dénombre 85 associations et groupements végétaux, réparties au sein de 70 alliances et 29 classes phytosociologiques. Parmi elles, 37 associations végétales et 26 alliances relèvent pour tout ou partie d'un habitat d'intérêt communautaire. Au total, 22 habitats génériques, dont six prioritaires (Tableau 3) ont été recensés sur les sites étudiés.

Certains des habitats sont diversifiés sur les sites et l'on dénombre ainsi 39 habitats élémentaires, tels que définis dans les cahiers d'habitats Natura2000 (Bensettiti *et al* 2001 ; 2002 ; 2005).

Parmi les 22 habitats génériques identifiés sur les sites, on recense :

- 4 habitats d'eaux douces,
- 2 habitats de landes et fourrés tempérés,
- 4 habitats de formations herbeuses naturelles et semi-naturelles,
- 6 habitats de tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais,
- 6 habitats forestiers.

Ces habitats d'intérêt communautaire occupent 754 hectares soit seulement 27 % de la surface totale des sites. Parmi les habitats ne relevant pas de la directive « Habitats-Faune-Flore », les chênaies acidiphiles sous climat ligérien appartenant à l'alliance du *Quercion roboris-pyrenicae*, constituent la végétation naturelle dominante sur les sites avec plus de 1 000 ha soit 36 % de la surface totale. Ces végétations forestières pourraient à l'avenir être intégrées au sein de l'habitat d'intérêt communautaire 9190 dont l'intitulé est « les vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur* ». Viennent ensuite les végétations d'ourlets et de clairières acidiphiles à Fougère aigle (*Holco mollis - Pteridion aquilini*) avec 659 ha soit 23 % de la surface totale.

La représentativité des habitats d'intérêt communautaire est très hétérogène (Figure 4 et Figure 5). Ainsi, deux habitats forestiers 9120 et 9130 (les hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus* et les hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*) représentent à eux seuls plus de la moitié de la surface totale des habitats communautaire. Les landes sèches (4030) et humides (4010) sont relativement bien représentées sur les sites avec respectivement 15 et 17 % de la surface des habitats d'intérêt communautaire. Puis viennent ensuite les aulnaies-frênaies riveraines (91E0*) et les chênaies pédonculées à Molinie bleue (9190) qui sont peu représentées avec respectivement 6 % de la surface des habitats d'intérêt communautaire. Par conséquent, la moitié des habitats d'intérêt communautaire des sites (soit 11 habitats sur 22) n'occupe qu'une surface restreinte (un hectare ou moins) ce qui les rend très vulnérables (même si certains de ces habitats sont naturellement ponctuels ou de faible étendue : 7220*, 3130, 7150...). Parmi les habitats peu représentés sur les sites, quatre sont d'intérêt communautaire prioritaire (7110*, 7220*, 9180*, 6230*).

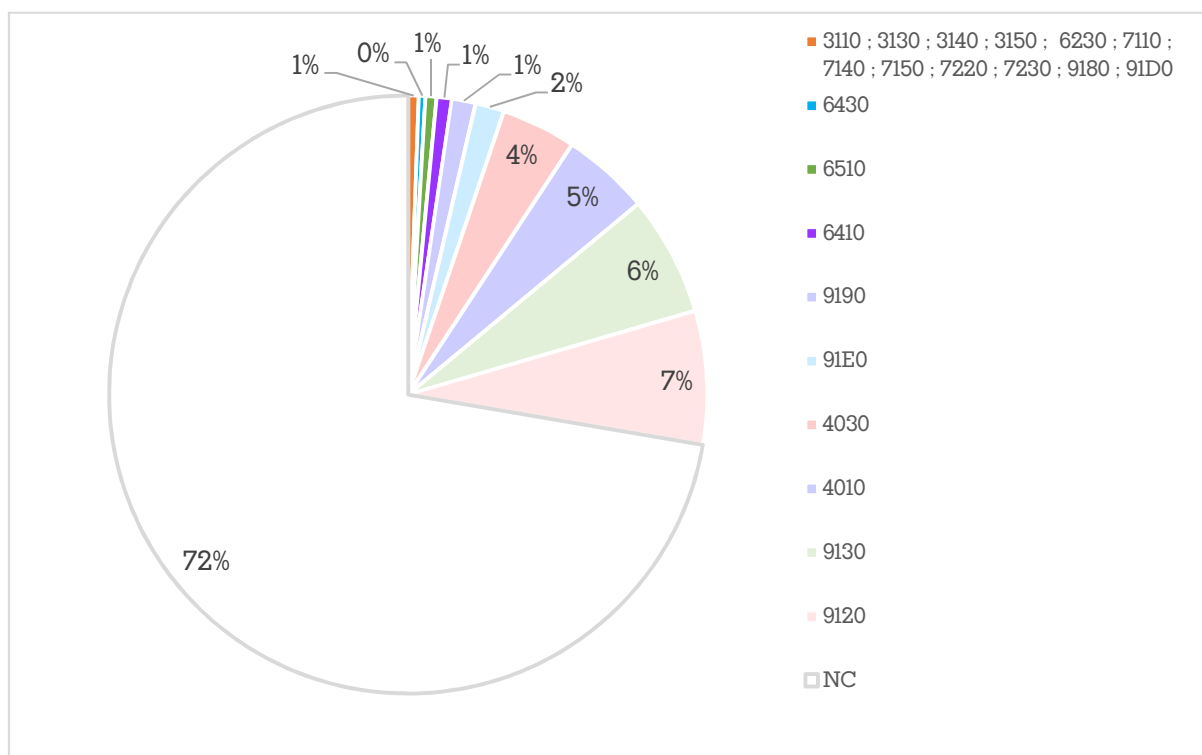


Figure 4 : Représentativité (en termes de superficie) des habitats au sein du site

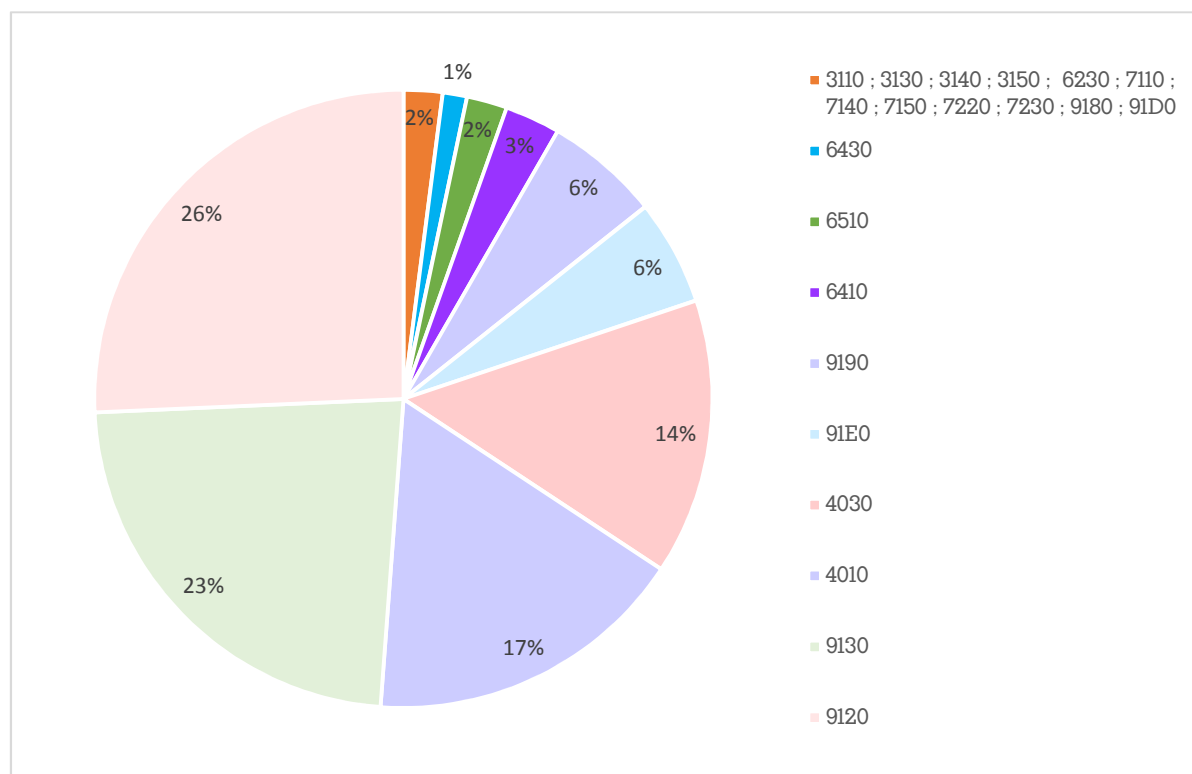


Figure 5 : Représentativité (en termes de superficie) des habitats d'intérêt communautaire au sein des sites

En ce qui concerne le site "Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline", les mêmes tendances sont observées avec la prédominance des hêtraies acidiclinales et acidiphiles (9130 et 9120) soit 85 % de la surface totale des habitats communautaire (Figure 6 et Figure 7).

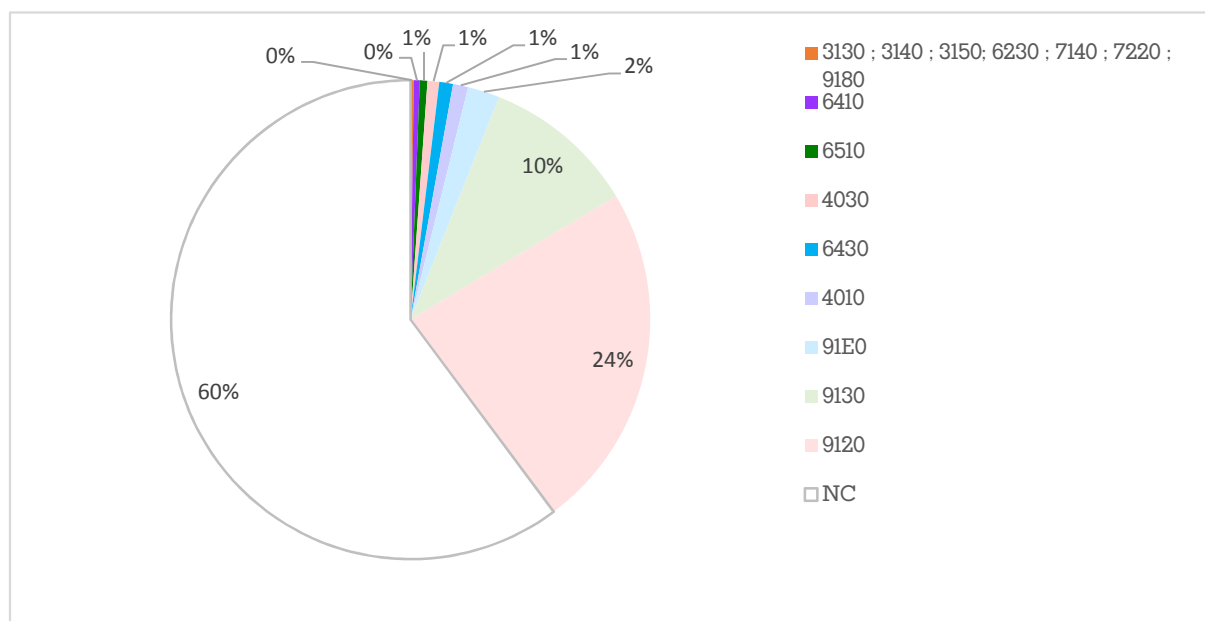


Figure 6 : Représentativité (en termes de superficie) des habitats au sein du site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

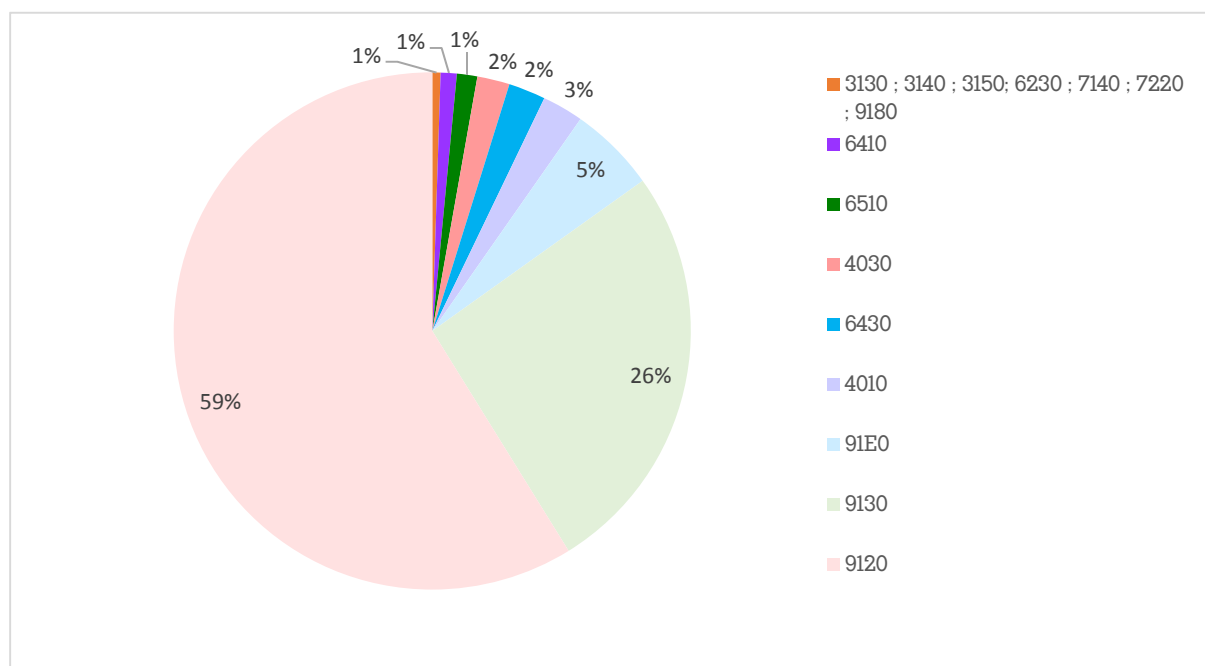


Figure 7 : Représentativité (en termes de superficie) des habitats d'intérêt communautaire au sein du site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

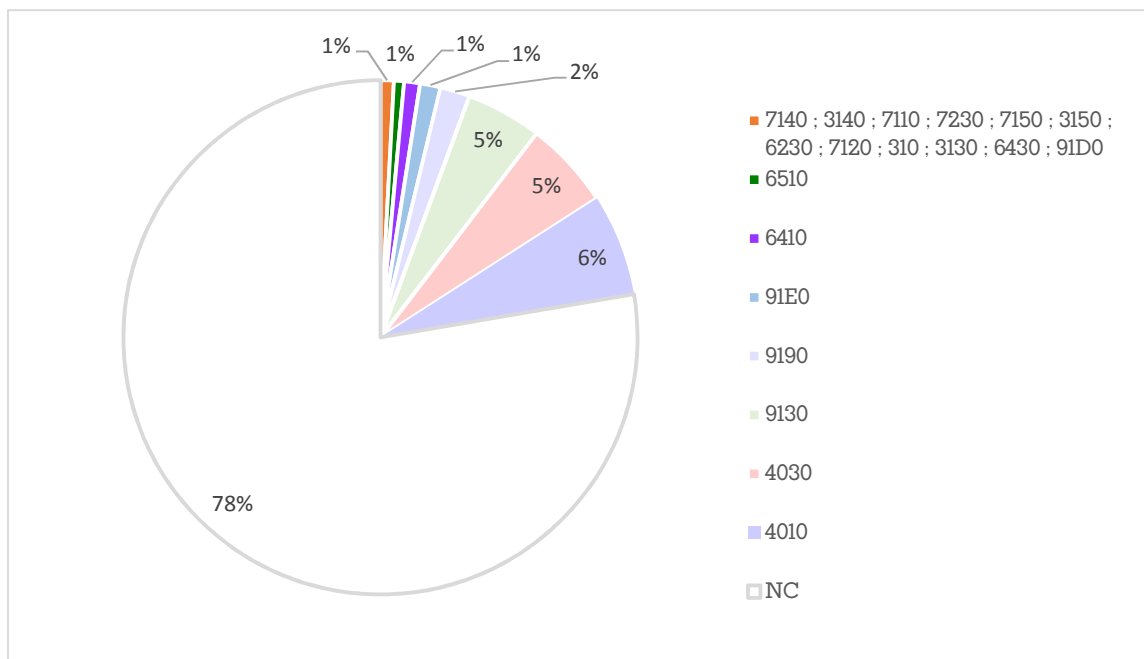


Figure 8 : Représentativité (en termes de superficie) des habitats au sein du site « Forêt de Rambouillet »

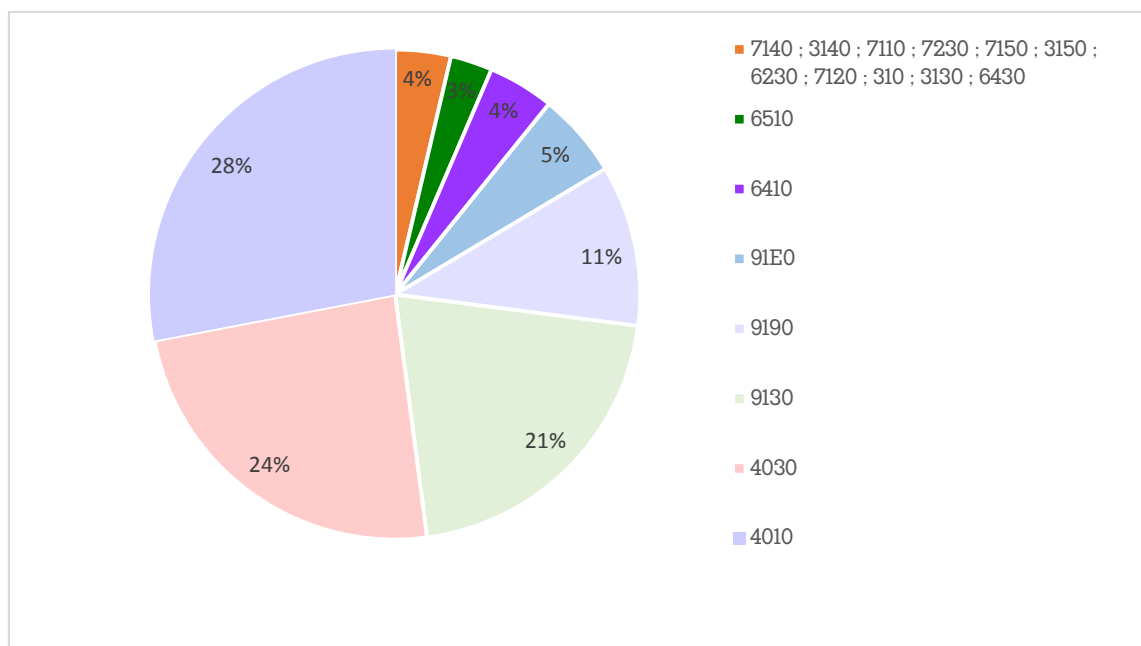


Figure 9 : Représentativité (en termes de superficie) des habitats d'intérêt communautaire au sein du site « Forêt de Rambouillet »

A contrario, les landes sèches et humides constituent les habitats d'intérêt communautaire dominants sur le site « Forêt de Rambouillet » avec respectivement 24 et 28 % de la surface totale des habitats d'intérêt communautaire. Les habitats forestiers sont également relativement bien représentés avec les hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum* (9130) et les chênaies pédonculées à Molinie (9190) avec 21 et 11 % de la surface totale des habitats d'intérêt communautaire.

Sur les sites « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » et « Forêt de Rambouillet », **deux habitats** d'intérêt communautaire reconnus jusqu'alors dans le DOCOB n'ont été retrouvés durant cette campagne (Tableau 2) :

- les lacs et mares dystrophes naturels (3160) : les stations signalées dans le DOCOB ont été prospectées et ces stations ont été rattachées à un autre habitat d'intérêt communautaire (3110). L'habitat d'intérêt communautaire 3160 correspond à des végétations aquatiques des gouilles de tourbières acides dominées par des sphaignes dont *Sphagnum cuspidatum*. Celui-ci est présent en Île-de-France, sous forme appauvrie dans le massif de Fontainebleau. Non contacté lors de cette étude, cet habitat serait cependant potentiel sur les stations de cette sphaigne (Condé-sur-Vesgre, Saint-Léger-Yvelines).
- les landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* (4020) : ces landes observées lors de cette étude ont été rattachées aux landes sèches (4030) et à l'habitat décliné (4030-8). Ces landes thermo-atlantiques ne sont pas reconnues en Île-de-France car elles se rencontrent essentiellement sur la façade ouest de la France (Bretagne, Gascogne, Pays Basque...)

Dans le détail, sur le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline », les habitats « tourbières hautes actives » (7110*) et les tourbières boisées (91D0*) n'ont pas été retenus sur la tourbière du Mandat, remplacé par l'habitat « marais de transition et tremblants de tourbières » (7140) et des saulaies marécageuses ne relevant pas de la directive « Habitats-Faune-Flore ». L'habitat « Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* » (9120) non signalé dans le DOCOB est finalement assez fréquent sur le site. L'habitat suivant « Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur* » (9190) identifié dans le DOCOB à Clairefontaine-en-Yvelines (22ème division : parcelles 14, 15, 16) n'ont pas été vus en 2019, dû sans doute à une confusion avec les chênaies acidiphiles aquitano-ligériennes relevant de l'alliance du *Quercion roboris-pyrenaicae*.

A contrario, **six habitats** n'étaient pas mentionnés dans le DOCOB et ont été reconnus sur les sites :

- les gazons annuels temporairement inondables (3130) : ces végétations constituées d'espèces annuelles peuvent passer facilement inaperçues et se développent de manière très variables suivant les années (parfois absentes), ce qui pourraient expliquer que cet habitat ne soit pas mentionné dans le DOCOB. Par ailleurs, les gazons vivaces amphibies relevant de l'habitat communautaire 3110 sont signalés dans ce document. Un risque de confusion entre les deux habitats est probable d'autant plus que les deux habitats se développent dans des conditions écologiques similaires (ornières forestières, grèves de plan d'eau...).
- les pelouses vivaces acidiphiles (6230) et les prairies humides oligotrophiles (6410) : ces végétations ne sont pas citées dans le DOCOB, mais une partie des espèces indicatrices de celles-ci est mentionnée soit dans les landes sèches (4030) et dans les landes humides (4010). Il est probable que ces habitats n'aient pas été clairement identifiés dans le DOCOB surtout qu'ils s'expriment très souvent de manière ponctuelle ou sous forme de linéaire sur les sites.

- les prairies de fauche (6510) : les prairies telles que Poulampont ou la Gravelle sont citées à plusieurs reprises dans le DOCOB comme habitat d'espèces mais ne sont pas rattachées à un habitat d'intérêt communautaire.
- les marais de transition et tremblants de tourbières (7140) : cet habitat a été noté sur la plupart des stations où le DOCOB avait signalé des bas-marais alcalins (7230). L'absence ou la rareté du cortège floristique des bas marais alcalins (*Schoenus nigricans*, *Epipactis palustris*, *Dactylorhiza praetermissa*, *Parnassia palustris*...) n'a pas permis de rattacher ces stations à cet habitat.
- les sources pétrifiantes avec formations de travertins (7220*) : ces végétations liées aux zones de sources et suintements sont constituées quasi exclusivement de bryophytes. Le rattachement à cet habitat requiert des compétences spécifiques sur ce groupe taxonomique. De plus, cet habitat se développe souvent de manière ponctuelle et peut aisément passer inaperçu.

N2000	Intitulé français de l'habitat Natura 2000	Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines		Forêt de Rambouillet	
		DOCOB	CBNBP	DOCOB	CBNBP
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)			14 mares	1,59
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou des <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>		0,58		148
3140	Eaux oligomésotrophes calcaires avec végétation benthique à <i>Chara spp.</i>	1 mare à La Gravelle	0,11	4 mares	0,28
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	2 mares	0,73	4 mares ou étangs	0,84
3160	Lacs et mares dystrophes naturels			2 mares	
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>		8,44	29,22	119,02
4020	Landes humides atlantiques tempérées à <i>Erica ciliaris</i> et <i>Erica tetralix</i>			0,39	
4030	Landes sèches européennes	7,56	6,68	48,49	102,37
6230*	Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe)		0,06		1,13
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion caeruleae</i>)		3,30		18,58
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin	<10 ha	7,65	<1 ha	1,92
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)		4,18		11,76
7110*	Tourbières hautes actives	<100 m ²		<100m ²	0,35
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle	Présence		Présence	1,28
7140	Tourbières de transition et tremblantes		0,04		0,25
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>			< 0,5 ha	0,76
7220*	Sources pétrifiantes avec formation de travertins (<i>Cratoneurion</i>)		0,13		
7230	Tourbières basses alcalines	2,92		0,16	0,49
9120	Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois à <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboretraeae</i> ou <i>Ilici-Fagenion</i>)		193,83	15,28	
9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i>		85,73	88,9	88,72
9180*	Forêts de pentes, éboulis ou ravins du <i>Tilio-Acerion</i>	2,12	0,10		
9190	Vieilles chênaies acidophiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	2,11		4,16	45,19
91D0*	Tourbières boisées	0,03		16,99	5,27
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno-Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)	20,28	17,84	12,58	23,81
	Nombre d'HIC par site	11	15	17	19
	Surface totale	±35,02	329,40	±216,17	425,09

Tableau 2 : Synthèse sur les superficies (en hectares) des habitats d'intérêt communautaire signalés dans le DOCOB et dans cette étude

En termes de surface, il est difficile de faire une comparaison entre les valeurs données par le DOCOB qui sont parfois imprécises et celle de l'étude. Néanmoins, la surface des habitats d'intérêt communautaire a triplé entre le DOCOB et cette étude passant d'environ 251 ha à 755 ha. Cette augmentation est encore plus notable pour le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines » où cette surface a été multipliée par 10 entre les deux études (de 35 à 330 ha). Excepté les habitats forestiers (Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à *Ilex* et parfois à *Taxus* et Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*) et les landes humides qui ont vu leurs surfaces augmenté, les autres valeurs semblent similaires entre les deux études. Sur le site « Forêt de Rambouillet », l'augmentation est notable pour les landes sèches et humides dont leurs surfaces ont été multipliées respectivement par 2 et 4. Par contre, pour les autres habitats, les valeurs restent semblables voire sont en diminution pour certains habitats (les tourbières boisées, les hêtraies acidiphiles).

Au total, ce sont donc 19 habitats d'intérêt communautaire qui ont été reconnus sur le site « Forêt de Rambouillet » et 15 sur le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline ».

3.4. Fiches descriptives des habitats Natura 2000 des sites

3.4.1. Notice des fiches

Titre : dénomination de l'habitat cité dans les cahiers d'habitats (Bensettiti *et al.* (coord.), 2001 ; 2002 ; 2005), codes Natura 2000 (N2000) en précisant s'il est prioritaire quand l'habitat est concerné (*), CORINE biotopes (CB) et EUNIS. Déclinaison de l'habitat avec son code Natura 2000 associé. Sa surface totale à l'échelle d'un/des site(s) est également précisée. Le code couleur du bandeau de l'habitat reprend celui utilisé pour la confection des cartes de végétations d'intérêt communautaire et patrimoniales.

Correspondance(s) phytosociologique(s) : un ou plusieurs syntaxons peuvent être concernés par l'habitat Natura 2000. Y sont développés le nom français du ou des syntaxon(s) concerné(s) par la fiche sur la base du référentiel phytosociologique des végétations d'Île-de-France (CBNBP, 2020a), la correspondance latine et le code Natura 2000 quand il diffère de celui de l'habitat générique.

Description générale : précisions générales sur l'écologie de l'habitat ou la/les végétation(s) concerné(e/s).

Cortège végétal indicateur : espèces floristiques caractéristiques et compagnes du/des groupement(s) considéré(s) et observées sur le/les site(s).

Valeur écologique et patrimoniale : intérêt fonctionnel, paysager et écologique de la/des végétation(s) (Azuelos *et al.*, 2013 ; Fernez *et al.*, 2015 ; Filoche *et al.*, 2016a).

État de conservation de l'habitat : évaluation de la typicité de la/des végétation(s) et de son/leur intégrité de structure permettant de déterminer son/leur état de conservation. Lorsque l'habitat est présent sur plusieurs secteurs des sites Natura 2000, une estimation globale est réalisée à dire d'expert.

Tendances évolutives : évolution naturelle ou non de la/des végétation(s) présentée(s).

Atteintes recensées : menaces observées spécifiquement sur la/les végétation(s) considérée(s).

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : Cette évaluation est estimée au regard des connaissances de l'habitat à l'échelle régionale. (Fernez, 2015). La responsabilité du site sera jugée forte si celui-ci centralise une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et/ou si les stations observées constituent les plus beaux éléments franciliens de l'habitat. Cette responsabilité sera jugée faible si l'habitat est anecdotique sur le site comparativement à d'autres sites, ou si l'habitat se trouve en grande majorité en mauvais état de conservation.

Synthèse : évaluation de la typicité de l'habitat et de son état de conservation. À cela s'ajoute la patrimonialité (Fernez, 2015 ; Filoche *et al.*, 2016a). Ces informations sont synthétisées sous la forme d'un tableau :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Signalons que la ligne correspondant à l'intérêt patrimonial de l'habitat synthétise les informations suivantes : la présence de la/des végétation(s) concernée(s) sur la liste des syntaxons déterminants pour la constitution de ZNIEFF dans la région et la responsabilité francilienne pour l'habitat considéré.

Territoire concerné : habitat observé sur le site « Forêt de Rambouillet » ou site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » ou les deux.

Sur la carte, présence de l'habitat en rouge et absence en jaune

3.4.2. Fiches descriptives

Sont développées dans les fiches qui suivent les informations clés liées aux habitats d'intérêt communautaire synthétisés dans le tableau 2 :

Grand type de milieu	Code	N° de fiche	Intitulé français de l'habitat Natura 2000
Habitats d'eaux douces	3110	1	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)
	3130	2	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
	3140	3	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétations benthiques à <i>Chara spp.</i>
	3150	4	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
Landes et fourrés tempérés	4010	5	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
	4030	6	Landes sèches européennes
Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles	6230*	7	*Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
	6410	8	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion-caeruleae</i>)
	6430	9	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Mégaphorbiaies
		10	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Ourlets frais nitrophiles
		11	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Ourlets frais nitroclines
6510	12	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	
Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais	7110*	13	*Tourbières hautes actives
	7120	14	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
	7140	15	Tourbières de transition et tremblantes
	7150	16	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
	7220*	17	*Sources pétifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)
	7230	18	Tourbières basses alcalines
Forêts	9120	19	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici - Fagenion</i>)
	9130	20	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> /Systèmes acidiclinales à neutrophiles mésophiles
	9180*	21	Forêts de pentes, éboulis, ravin du <i>Tilio-Acerion</i> *
	9190	22	Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>
	91D0*	23	Tourbières boisées*
	91E0*	24	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno - Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*

Tableau 3 : habitats d'intérêt communautaire identifiés sur les sites Natura 2000

Les cartes des habitats d'intérêt communautaire et des autres végétations patrimoniales du territoire prospecté (déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France et menacées dans la région) sont présentées en annexes 2 et 3.

Habitats d'eaux douces

Fiche 1 - 3110. Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*)

Fiche 2 - 3130. Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littorelletea uniflorae* et/ou *Isoeto-Nanojuncetea*

Fiche 3 - 3140. Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara spp.*

Fiche 4 - 3150. Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

1-Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (*Littorelletalia uniflorae*) (3110)

CB : 22.313
EUNIS : C3.413

Surface totale de l'habitat : 1,6 ha

Correspondances phytosociologiques :

- gazons amphibies à Scirpe à nombreuses tiges (*Eleocharitetum multicaulis* Allorge ex Tüxen 1937), 3110-1
- gazons amphibies à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée (*Hyperico elodis - Potametum oblongi* (Allorge 1926) Braun-Blanq. et Tüxen 1952), 3110-1
- gazons amphibies à Potamot à feuilles de renouée et Scirpe flottant (*Potamo polygonifolii - Scirpetum fluitantis* Allorge 1922), 3110-1
- Gazons amphibies à Petite Douve et Jonc bulbeux (*Ranunculo flammulae - Juncetum bulbosi* Oberd. 1957) 3110-1

Description générale : gazons pionniers, de plein soleil ou de demi-ombre, amphibies, croissant sur les grèves de plans d'eau, mais aussi dans les ornières et dépressions inondables au sein des systèmes landicoles, forestiers et tourbeux. Ils se développent sur un sol minéral ou organique toujours humide et le substrat sur lequel reposent ces végétations est assez pauvre en nutriments, très acide à légèrement basique.

Cortège végétal indicateur : *Juncus bulbosus*, *Ranunculus flammula*, *Eleocharis multicaulis*, *Isolepis fluitans*, *Hypericum elodes*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Alisma plantago-aquatica*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations spécialisées peuvent héberger de nombreuses espèces patrimoniales. Elles sont le témoin du caractère naturel et non eutrophisé des plans et cours d'eau et participent à leur mosaïque et à leur dynamique.



© CBNBP-MNHIN / J. DÉTRÉE

Elles sont également déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique et l'intégrité de structure des stations de cet habitat sont bonnes. Son état de conservation est donc bon sur le site.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent évoluer par assèchement progressif ou atterrissement vers des prairies humides oligotrophes (*Molinio caeruleae - Juncetea acutiflori*) essentiellement.

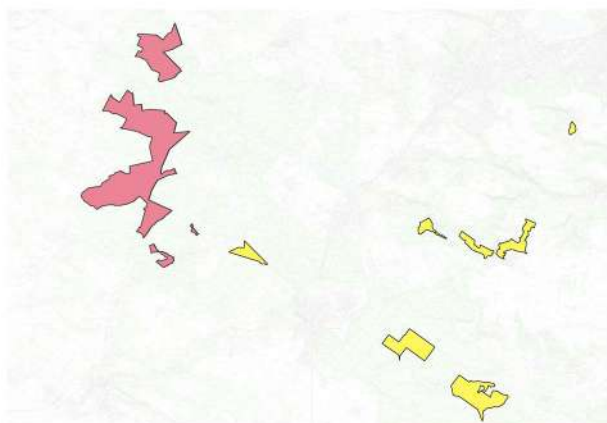
Atteintes recensées : ces gazons sont très sensibles à la concurrence et à la fermeture du milieu, menace observée à l'échelle de plusieurs stations. Une dégradation de la qualité de l'eau pourrait également porter préjudice à cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : Le site « Forêt De Rambouillet » présente un enjeu fort pour la préservation régionale de l'habitat car les stations présentent un bon état de conservation. Cet habitat s'exprime naturellement sur des surfaces limitées.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : le site « Forêt de Rambouillet »



2-Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des *Littoretetea uniflorae* et/ou *Isoeto-Nanojuncetea* (3130)

CB : 22.3233/22.323
EUNIS : C3.5133/C3.513

Surface totale de l'habitat : 2,1 ha

Correspondances phytosociologiques :

- gazons annuels des sols temporairement inondables (*Cicendion filiformis* (Rivas Goday in Rivas Goday et Borja 1961) Braun-Blanq. 1967)
- gazons annuels à Cicendie filiforme (*Cicendietum filiformis* Allorge 1922), 3150-5
- gazons amphibies à Scirpe sétacé et Stellaire des sources (*Stellario uliginosae - Scirpetum setacei* W. Koch ex Libbert 1932), 3130-5

Description générale : gazons pionniers de plein soleil ou de demi-ombre, de niveau topographique moyen à bas, qui occupent notamment les grèves de mares, les ornières forestières et les dépressions inondables des prairies. Ces gazons affectionnent un sol minéral ou organique, avec un degré d'humidité et de texture variable. Le substrat est généralement pauvre à moyennement riche en nutriments, acide à basique.

Cortège végétal indicateur : *Radiola linoides*, *Lysimachia minima*, *Isolepis setacea*, *Stellaria alsine*, *Cicendia filiformis*, *Exaculum pusillum*, *Lythrum portula*, *Hypericum humifusum*, *Gnaphalium uliginosum*, *Juncus bufonius*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations spécialisées sont riches en espèces patrimoniales. Elles participent à la mosaïque et à la dynamique des systèmes aquatiques d'eau douce mais aussi forestiers et landicoles. Ces gazons sont également déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.



© CBNBP-MNHEN / J. DÉTRÉE

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique et l'intégrité de structure des stations de cet habitat sont bonnes. Son état de conservation est donc bon sur les sites.

Tendances évolutives : ces végétations souvent fugaces peuvent évoluer par assèchement progressif ou atterrissement vers des prairies humides des *Molinio caeruleae - Juncetea acutiflori* et des *Agrostietea stoloniferae*, disparaître ou dériver vers des végétations annuelles des *Bidentetea tripartitae* par eutrophisation et enrichissement en azote du milieu.

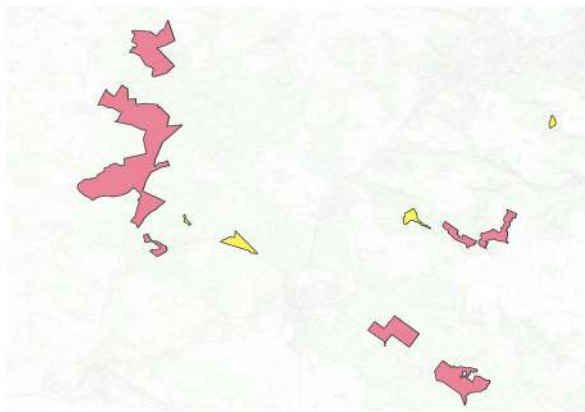
Atteintes recensées : ces végétations sont très sensibles à la concurrence, à la fermeture et au surpiétinement du milieu, menace observée à l'échelle de plusieurs stations.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : Les deux sites présentent un enjeu fort pour la préservation régionale de l'habitat car les stations présentent un bon état de conservation. De plus, cet habitat occupe la plupart du temps des surfaces limitées de quelques m² ou de dizaines de m².

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



3-Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétation benthique à *Chara* spp. (3140)

CB : 22.44/22.441/22.442
EUNIS : C1.25

Surface totale de l'habitat : < à 1 ha

Correspondances phytosociologiques :

- herbiers aquatiques à Charagne fragile (*Charion fragilis* F. Sauer ex Dambaska 1961), 3140-1
- herbiers aquatiques à Charagne commune (*Charetum vulgaris* Corill. 1949), 3140-1
- herbiers aquatiques à Tolypelle agglomérée (*Tolypelletum glomeratae* Corill. 1957), 3140-1
- herbiers aquatiques à Nitelle flexible (*Nitelletum flexilis* Corill. 1957), 3140-2
- herbiers aquatiques à Nitelle à fruits groupés (*Nitelletum syncarpae* Corill. 1957), 3140-2

Description générale : herbiers aquatiques pauci- à monospécifiques, dominés ou exclusivement constitués par des algues vertes de la famille des Characées. Ils forment des peuplements pionniers ou pérennes, épars ou en tapis continu, colonisant notamment mares et ornières, dans des eaux de profondeur variable, peu acides à basiques, peu phosphatées, pauvres à moyennement riches en nutriments, sur substrat généralement meuble, minéral, voire tourbeux.

Cortège végétal indicateur : *Chara globularis*, *Chara hispida*, *Chara vulgaris*, *Nitella syncarpa*, *Nitella flexilis*, *Tolypella glomerata*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont généralement indicatrices de la bonne qualité physico-chimique des eaux, et participent à la mosaïque et à la dynamique de colonisation des plans d'eau. Déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France, elles restent encore mal connues dans la région.



© CBNBP-MNHN / L. FERREIRA

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique et l'intégrité de structure des stations de cet habitat sont bonnes. Son état de conservation est donc bon sur les sites.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent évoluer vers des herbiers aquatiques de la classe des *Potametea pectinati* par installation ou augmentation du nombre d'espèces associées à cette classe.

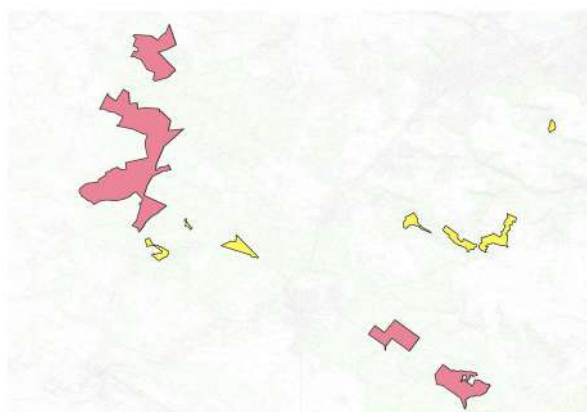
Atteintes recensées : la fermeture du milieu reste la menace majeure observée au sein des stations de l'habitat. Une dégradation de la qualité de l'eau pourrait cependant porter préjudice à cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : Les deux sites présentent un enjeu moyen pour la préservation régionale de l'habitat même si les stations observées présentent un bon état de conservation. L'habitat occupe une faible surface sur le site par rapport à d'autres sites au niveau régional.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



4-Lacs eutrophes naturels avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition* (3150)

Surface totale de l'habitat : 1,6 ha

CB :
22.411/22.414/22.422
EUNIS :
C1.221/C1.224/C1.232

Correspondances phytosociologiques :

- herbiers libres flottants des eaux eutrophes (*Lemnion minoris* Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955)
- herbiers libres flottants des eaux oligo-mésotrophes à méso-eutrophes (*Lemno trisulcae* - *Salvinion natantis* Slavnić 1956)
- herbiers flottants à Riccie flottant (*Ricciolum fluitans* Slavnić 1956), 3150-2
- herbiers flottants à Ricciocarpe nageant (*Ricciocarpetum natantis* Tüxen 1974), 3150-2
- herbiers flottants à Utriculaire commune (*Utricularietum australis* T. Müll. et Görs 1960 nom. mut.), 3150-2
- herbiers aquatiques à Potamot à feuilles capillaires (*Potametum trichoidis* Freitag, Markus et Schwippl ex Tüxen 1974), 3150-1

Description générale : herbiers aquatiques annuels ou vivaces non enracinés flottants librement en surface ou enracinés, de plein soleil ou de demi-ombre colonisant tous les types de plans d'eau. Ils peuvent former des peuplements denses et le cortège végétal est mono à paucispécifique, dominé par des Lemnacées et des Ricciacées pour une partie de ces végétations. Ces herbiers se développent dans des eaux douces, stagnantes, légèrement acides à acides et moyennement riches en nutriments.

Cortège végétal indicateur : *Lemna minor*, *Lemna trisulca*, *Lemna minuta*, *Riccia fluitans*, *Ricciocarpos natans*, *Utricularia australis*, *Potamogeton trichoides*

Valeur écologique et patrimoniale : ces herbiers spécialisés sont des indicateurs de la qualité physico-chimique des eaux et participent à la mosaïque des végétations des plans d'eau.



© CBNBP-MNHIN / L. FERREIRA

État de conservation de l'habitat : la typicité floristique est globalement jugée moyenne du fait du cortège appauvri régulièrement observé. L'intégrité de structure est quant à elle plutôt bonne. L'état de conservation de cet habitat est donc globalement moyen sur les sites.

Tendances évolutives : la dynamique naturelle d'atterrissement des plans d'eau conduit au développement de roselières ou de cariçaies des *Phragmiti australis* - *Magnocaricion elatae* puis à l'installation des saulaies marécageuses du *Salicion cinereae*, comme c'est parfois le cas sur les sites.

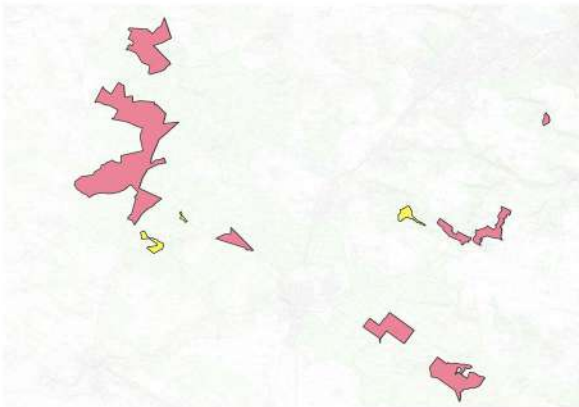
Atteintes recensées : la fermeture du milieu est la menace principale observée sur les stations de cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site présente un enjeu moyen pour la préservation régionale de l'habitat car le site ne centralise pas une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et les stations observées présentent régulièrement un état de conservation dégradé.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



Landes et fourrés tempérés

Fiche 5 - 4010. Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix*

Fiche 6 - 4030. Landes sèches européennes

5-Landes humides atlantiques septentrionales à *Erica tetralix* (4010)

CB : 31.1/31.11
EUNIS : F4.1/F4.11

Surface totale de l'habitat : 127,5 ha

Correspondances phytosociologiques :

- landes fraîches (*Ulici minoris* - *Ericenion ciliaris*) (Géhu 1975) Géhu et Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpéch, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004)
- landes humides à Ajonc nain et Bruyère à quatre angles (*Ulici minoris* - *Ericetum tetralicis*) (Allorge 1922) Lemée 1937), 4010-1

Description générale : landes assez basses avec un recouvrement des abrisseaux variable et parfois discontinu. Ces végétations prennent alors l'aspect d'une prairie dominée par la Molinie qui peut former des touradons importants. La strate muscinale est peu représentée et peut abriter quelques sphaignes sans toutefois former des bombements. Ces landes se développent sur un sol à dominante argileuse ou sur des sables argileux soumis à un engorgement fréquent en surface ou à faible profondeur lié à la présence d'une nappe perchée ou d'écoulements latéraux. La couche superficielle du sol est souvent très organique, parfois légèrement tourbeuse. Le substrat est très acide et frais à humide. Ces végétations occupent des situations topographiques assez diverses.

Cortège végétal indicateur : *Calluna vulgaris*, *Erica tetralix*, *Ulex minor*, *Molinia caerulea*, *Erica cinerea*

Valeur écologique et patrimoniale : ce sont des végétations spécialisées relictuelles, témoins des pratiques agro-pastorales traditionnelles. Cet habitat présente un fort impact paysager et un intérêt écologique majeur au sein des systèmes landicoles et tourbeux. Ces landes sont également déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.



© CBNBP-MNHN / L. FERREIRA

État de conservation de l'habitat : le cortège floristique observé est régulièrement appauvri et la strate arborée s'installe pour coloniser plusieurs de ces stations, pouvant conduire à terme et sans gestion, à la fermeture de ces landes. L'état de conservation de cet habitat est donc globalement moyen sur les sites.

Tendances évolutives : ces végétations sont des landes secondaires issues du défrichement des forêts et maintenues par les activités agro-pastorales. L'évolution classique de ces landes après abandon conduit à terme à des chênaies acidiphiles humides du *Molinio caeruleae* - *Quercion roboris* ou du *Quercion robori* - *pyrenaicae*.

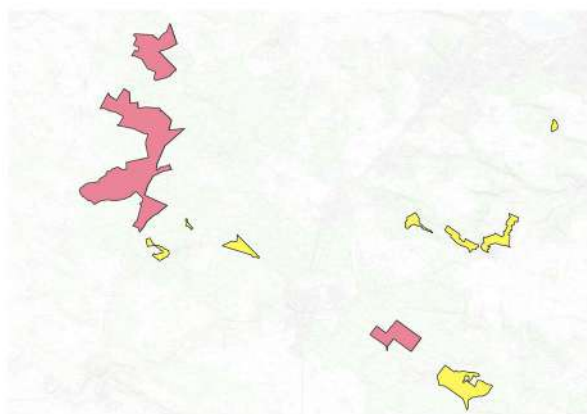
Atteintes recensées : la fermeture du milieu reste la menace majeure observée au sein des stations de l'habitat. Le drainage des milieux et la plantation de pins sont à proscrire pour conserver cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site « Forêt de Rambouillet » présente un enjeu fort pour la préservation régionale de l'habitat car le site centralise une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale.

Le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » présente un enjeu de conservation plus modéré car celui-ci héberge beaucoup moins de stations avec un état de conservation plus dégradé (notamment lié aux menaces de fermeture du milieu et d'enrésinement)

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte



6-Landes sèches européennes (4030)

CB : 31.2/31.224/31.238/31.2382
EUNIS : F4.2/F4.224/F4.238/F4.23

Surface totale de l'habitat : 109,1 ha

Correspondances phytosociologiques :

- landes sèches (*Ulicenion minoris* Géhu et Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boullet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004)
- landes mésophiles à Ajonc nain et Bruyère cendrée (*Ulici minoris - Ericetum cinereae* Delelis & Géhu 1975), 4030-7
- landes fraîches à Ajonc nain et Bruyère ciliée (*Ulici minoris - Ericetum ciliaris* (Lemée 1937) le Normand 1966), 4030-8
- landes sèches à Callune et Bruyère cendrée (*Calluno vulgaris - Ericetum cinereae* (Allorge 1922) Lemée 1937), 4030-9

Description générale : landes basses et denses au sein des systèmes forestiers, dominées par des arbrisseaux de la famille des Éricacées et des Fabacées, se développant dans des situations topographiques variables, généralement en conditions chaudes. Le sol sur lequel croissent ces végétations est sableux ou alluvionnaire et très filtrant. Le substrat est pauvre en nutriments et en matière organique, très acide, moyennement sec à très sec.

Cortège végétal indicateur : *Erica cinerea*, *Calluna vulgaris*, *Ulex minor*, *Pteridium aquilinum*, *Potentilla erecta*, *Danthonia decumbens*, *Erica ciliaris*

Valeur écologique et patrimoniale : de la même façon que les landes humides, ce sont des végétations spécialisées relictuelles. Cet habitat présente un fort impact paysager et un intérêt écologique majeur au sein des systèmes landicoles et tourbeux. En Île-de-France, ces landes sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF.



© CBNBP-MNFHN / J. DÉTRÉE

État de conservation de l'habitat : le cortège floristique observé est régulièrement typique des végétations de cet habitat. En revanche, ces landes sont souvent en cours de fermeture par divers ligneux, certaines se développant sous des pinèdes, et parfois envahies par la Fougère aigle, conduisant à une intégrité de structure moyenne. De ce fait, ces landes présentent globalement un état de conservation moyen.

Tendances évolutives : l'évolution classique de ces landes après abandon conduit à terme à des chênaies acidiphiles des *Quercetalia roboris*.

Atteintes recensées : la fermeture du milieu reste la menace principale observée au sein des stations de l'habitat.

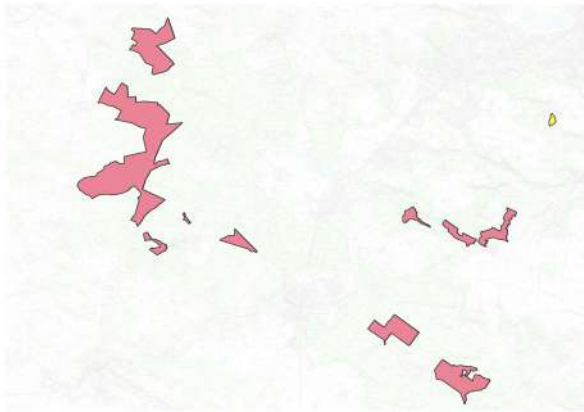
Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site « Forêt de Rambouillet » présente un enjeu fort pour la préservation régionale de l'habitat car le site centralise une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et couvre des surfaces importantes.

Le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » présente un enjeu de conservation plus modéré car celui-ci héberge beaucoup moins de stations sur des surfaces plus limitées et avec un état de conservation plus dégradé (menacé par la fermeture du milieu)

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Fort

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



Formations herbeuses naturelles et semi-naturelles

Fiche 7 - 6230*. *Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)

Fiche 8 - 6410. Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion-caeruleae*)

Fiche 9 - 6430. Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Mégaphorbiaies

Fiche 10 - 6430. Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Ourlets frais nitrophiles

Fiche 11 - 6430. Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Ourlets frais nitroclines

Fiche 12 - 6510. Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*)/Systèmes mésohygrophiles

7-*Formations herbeuses à *Nardus*, riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale) (6230*)

CB : 35.1/37.32
EUNIS :
E1.7/E3.52

Surface totale de l'habitat : 1,2 ha

Correspondances phytosociologiques :

- pelouses vivaces sur sol acide et sec (*Galio saxatilis* - *Festucion filiformis* B. Foucault 1994)
- Pelouses de vivaces fraîches (*Nardo strictae* - *Juncion squarrosi* (Oberd. 1957) H. Passarge 1964)
- pelouses vivaces à Jonc rude et Carum verticillé (*Caro verticillati* - *Juncetum squarrosi* B. Foucault ex B. Foucault et Philippe in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006), 6230*-2

Description générale : formation herbacée plus ou moins rase, dense et continue. Le cortège floristique est souvent diversifié et composé d'espèces acidiphiles où dominant des graminées vivaces à feuilles fines. Le sol est sec et le substrat est acide, pauvre en nutriments mais riche en matière organique.

Cortège végétal indicateur : *Danthonia decumbens*, *Nardus stricta*, *Agrostis capillaris*, *Luzula campestris*, *Luzula multiflora*, *Avenella flexuosa*, *Potentilla erecta*, *Veronica officinalis*

Valeur écologique et patrimoniale : il s'agit de végétations spécialisées relictuelles, témoins de pratiques agro-pastorales traditionnelles extensives. Ce sont des micromilieus participant à la mosaïque des systèmes prairiaux et forestiers des sites. Ces pelouses sont également déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.



© CBNBP-MNHN / L. FERREIRA

État de conservation de l'habitat : peu de stations de cet habitat ont clairement été identifiées dans le cadre de cette étude. La typicité est globalement moyenne pour ces stations et de la même façon l'intégrité de structure est moyenne du fait de la fermeture des milieux. L'état de conservation de cet habitat est de ce fait globalement moyen.

Tendances évolutives : ces pelouses secondaires, maintenues par fauche ou pâturage, s'inscrivent dans la dynamique des forêts acidiphiles des *Quercetalia roboris*. Par abandon, elles évoluent vers des ourlets des *Melampyro pratensis* - *Holcetea mollis*, des landes de l'*Ulicion minoris* puis des fourrés acidiphiles de l'*Ulici europaei* - *Cytision striati*.

Atteintes recensées : la fermeture du milieu par les landes sèches et les fourrés acidiphiles reste la menace principale observée au sein des stations de l'habitat.

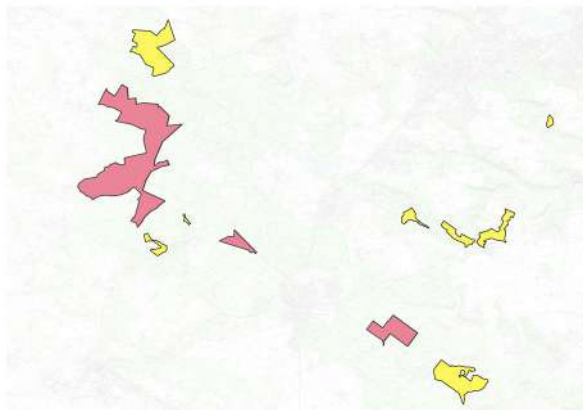
Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat :

le site « Forêt de Rambouillet » présente un enjeu **moyen** pour la préservation régionale de l'habitat car le site ne centralise pas une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et les stations observées présentent régulièrement un état de conservation dégradé. Quant au site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » présente un enjeu de conservation **faible** car celui-ci héberge qu'une seule station sur une surface limitée avec un état de conservation moyen.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



8-Prairies à *Molinia* sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (*Molinion caeruleae*) (6410)

CB : 37.312
EUNIS : E3.512

Surface totale de l'habitat : 21,9 ha

Correspondances phytosociologiques :

- prairies humides maigres sur sol acide des communautés atlantiques (*Caro verticillati* - *Juncenion acutiflori* B. Foucault et Géhu 1980)
- prairies humides à Carum verticillé et Jonc à tépales aigus (*Caro verticillati* - *Juncetum acutiflori* (Lemée 1937) Korneck 1962), 6410-6
- prairies humides à Lobélie brûlante et Agrostide des chiens (*Lobelio urentis* - *Agrostietum caninae* B. Foucault 2008), 6410-7
- prairies humides à Peucedan de France et Molinie bleuâtre (*Peucedano gallici* - *Molinietum caeruleae* Delelis et Géhu 1975), 6410-9

Description générale : formations herbacées de hauteur variable et plus ou moins ouvertes de plein soleil ou de demi-ombre. Le cortège floristique y est diversifié et dominé par des espèces graminoides vivaces qui forment généralement une strate unique. Ces végétations se développent en contexte de prairies, de lisières et chemins forestiers ou en ceinture d'étangs sur sol minéral ou organique, peu à très hydromorphe. Elles affectionnent un substrat assez pauvre en nutriments, acide, moyennement à très humide.

Cortège végétal indicateur : *Juncus acutiflorus*, *Juncus conglomeratus*, *Molinia caerulea*, *Agrostis canina*, *Lobelia urens*, *Carex demissa*, *Ranunculus flammula*, *Lotus pedunculatus*, *Peucedanum gallicum*, *Scutellaria minor*, *Potentilla erecta*



© CBNBP-MNHIN / J. DÉTRÉE

Valeur écologique et patrimoniale : ce sont des végétations spécialisées relictuelles, témoins des pratiques agro-pastorales traditionnelles extensives. Elles jouent un rôle fonctionnel et paysager important au sein des zones humides oligotrophes acides. Ces prairies sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : la typicité et l'intégrité de structure de cet habitat ont été considérées comme bonnes dans l'ensemble des stations inventoriées, conduisant à un bon état de conservation général de ces prairies.

Tendances évolutives : ces prairies secondaires s'inscrivent dans la dynamique régressive des forêts humides sur sol acide (*Sphagno - Alnion glutinosae* et *Quercetalia roboris* par exemple), dont elles peuvent également constituer l'ourlet. Leur abandon entraîne la fermeture du milieu par une mégaphorbiaie de l'*Achilleo ptarmicae - Cirsion palustris* puis par une lande humide de l'*Ulici minoris - Ericenion ciliaris* suivie par des fourrés acidiphiles du *Salicion cinereae* avant le retour aux boisements.

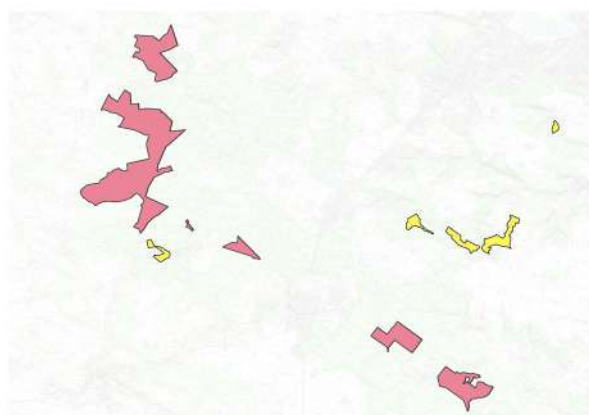
Atteintes recensées : la fermeture du milieu et son drainage sont les principales menaces qui pèsent potentiellement sur cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site « Forêt de Rambouillet » présente un enjeu fort pour la préservation régionale de l'habitat car le site centralise une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et couvre des surfaces relativement importantes même si l'habitat s'exprime principalement de manière linéaire. Le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » présente un enjeu de conservation plus modéré car celui-ci héberge beaucoup moins de stations sur des surfaces plus limitées.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



9-Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Mégaphorbiaies (6430)

CB : 37.1/37.71
EUNIS : E5.41/E5.412

Surface totale de l'habitat : 7,0 ha

Correspondances phytosociologiques :

- mégaphorbiaies eutrophiles (***Convolvulion sepium*** Tüxen ex Oberd. 1949)
- mégaphorbiaies acidiclinales à acidiphiles (***Achilleo ptarmicae - Cirsion palustris*** Julve et Gillet ex B. Foucault 2011)
- mégaphorbiaies à Jonc à tépales aigus et Angélique des bois (***Juncus acutiflori - Angelicetum sylvestris*** Botineau, Ghestem et Vilks 1985), 6430-1

Description générale : végétations herbacées luxuriantes, hautes et denses. Le cortège floristique est dominé par de grandes espèces à larges feuilles et ces végétations se développent en plein soleil ou en demi-ombre au sein des systèmes alluviaux ou marécageux. Concernant les mégaphorbiaies eutrophiles, le sol sur lequel elles se développent est inondé périodiquement, avec une bonne réserve en eau, légèrement acide à basique. Le substrat est assez profond, souvent remanié et très riche en nutriments, notamment en azote, souvent enrichi par des eaux riches et polluées. Pour les deux autres végétations concernées, le sol est généralement organique, assez profond, acide à basique, et leur substrat de prédilection est moyennement à assez riche en nutriments mais peu azoté.

Cortège végétal indicateur : *Urtica dioica*, *Convolvulus sepium*, *Eupatorium cannabinum*, *Rubus caesius*, *Epilobium hirsutum* pour les mégaphorbiaies eutrophiles ;



© CBNBP-MNHIN / L. FERREIRA

Cortège végétal indicateur (suite) : *Filipendula ulmaria*, *Angelica sylvestris*, *Lotus pedunculatus*, *Juncus acutiflorus*, *Cirsium palustre* pour les mégaphorbiaies acidiclinales à acidiphiles.

Valeur écologique et patrimoniale : ces mégaphorbiaies jouent un rôle paysager et écologique important au sein des zones humides. Elles représentent un écotone entre les milieux ouverts et boisés et agissent comme des zones tampon en favorisant l'infiltration des eaux de ruissellement et leur épuration. Les mégaphorbiaies non eutrophiles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : la typicité de ces végétations et leur intégrité de structure sont globalement bonnes sur les stations observées, l'état de conservation de cet habitat peut de ce fait être considéré comme bon.

Tendances évolutives : mégaphorbiaies secondaires (rarement primaires) issues de la dynamique régressive des forêts alluviales de l'*Alnion incanae*. En absence de gestion, elles évoluent vers des fourrés humides du *Salici cinereae - Rhamnion catharticae*, voire des saulaies marécageuses du *Salicion cinereae*, avant un retour à la forêt.

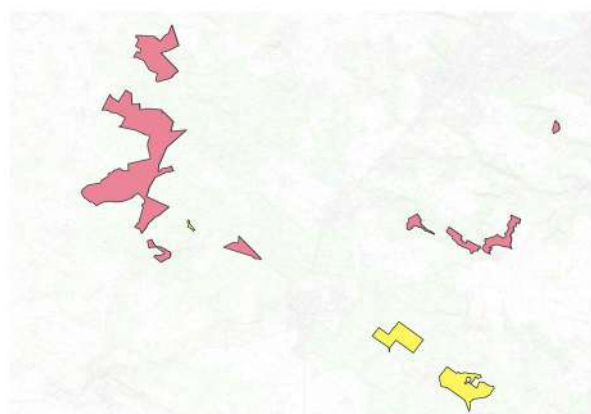
Atteintes recensées : la fermeture du milieu et son drainage sont les principales menaces qui pèsent potentiellement sur cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : les deux sites présentent un enjeu **moyen** pour la préservation régionale de l'habitat car ils abritent peu de stations même si celles-ci présentent un bon état de conservation.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



10-Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Ourlets frais nitrophiles (6430)

CB : 37.72
EUNIS : E5.43

Surface totale de l'habitat : 0,41 ha

Correspondances phytosociologiques :

- Ourlets nitrophiles à Cerfeuil des bois (*Anthriscetum sylvestris* Hadač 1978), 6430-6
- Ourlets nitrophiles mésophiles et ombragés (*Geo urbani* - *Alliarion petiolatae* W. Lohmeyer et Oberd. ex Görs et T. Müll. 1969)

Description générale : ces végétations de hauteur variable, plus ou moins denses, présentent un cortège floristique assez peu diversifié. Ces ourlets sont souvent dominés par des espèces annuelles ou bisannuelles. Leur développement est optimal du printemps jusqu'au début de l'été. Ils affectionnent les conditions semi-ombragées à ombragées au niveau des lisières forestières, des bords de route et des chemins forestiers ainsi que le haut des berges des cours d'eau. Le sol sur lequel ils se développent est bien drainé voire frais à humide. Le substrat est de différentes natures (argiles, alluvions), légèrement acide et très riche en nutriments, notamment en azote.

Cortège végétal indicateur : *Alliaria petiolata*, *Glechoma hederacea*, *Galium aparine*, *Anthriscus sylvestris*, *Urtica dioica*, *Lapsana communis*, *Geum urbanum*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations participent à la mosaïque d'habitats en contextes forestier peuvent jouer le rôle de corridors écologiques. Elles peuvent également servir d'indicateur de la rudéralisation et de l'eutrophisation excessive des milieux.



© CBNBP-MNHN / L. FERREIRA

État de conservation de l'habitat : la typicité de ces végétations et leur intégrité de structure sont globalement moyennes sur les stations observées, le cortège floristique étant régulièrement appauvri et les ligneux amorcent souvent la colonisation du milieu. De ce fait, l'état de conservation de cet habitat est considéré comme moyen.

Tendances évolutives : la colonisation des ligneux peut conduire, en absence de gestion, au développement des milieux arbustifs mésophiles à mésohygrophiles du *Sambuco racemosae* - *Salicion capreae* ou du *Salici cinereae* - *Rhamnion catharticae* par exemple.

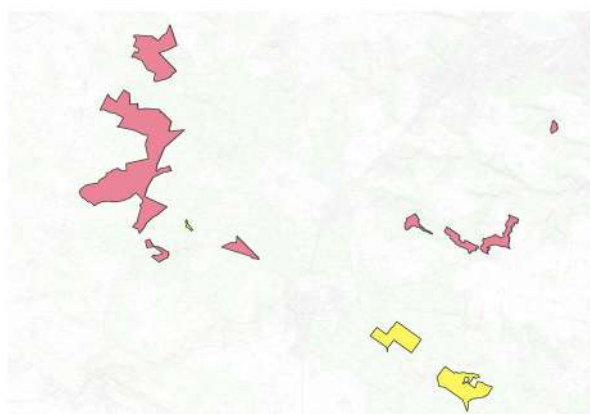
Atteintes recensées : la fermeture du milieu est la menace principale qui pèse sur cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : Les deux sites présentent une responsabilité **faible** car l'habitat est anecdotique sur les sites comparativement à d'autres sites au niveau régional.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



11-Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Ourlets frais nitroclines (6430)

CB : 37.72
EUNIS : E5.43

Surface totale de l'habitat : 2,14 ha

Correspondances phytosociologiques :

- Ourlets humides et ombragés (*Impatiens noli-tangere* - *Stachyon sylvaticae* Görs ex Mucina in Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993)
- Ourlets humides à Laïche à épis pendants et Eupatoire chanvrine (*Carici pendulae* - *Eupatorietum cannabini* Hadač, Terray, Klescht et Andresová 1997), 6430-7

Description générale : ourlets denses de demi-ombre ou d'ombre des lisières forestières, des talus et clairières au sein des systèmes forestiers. Ils s'observent en fond de vallée et sur plateaux. Le sol sur lequel ils se développent est d'épaisseur et de nature variables (alluvions, argiles...), souvent tassé à très bonne réserve en eau et plus ou moins hydromorphe. Ils affectionnent un substrat riche en nutriments et notamment en azote, assez acide à légèrement calcaire, frais à humide.

Cortège végétal indicateur : *Circaea lutetiana*, *Stachys sylvatica*, *Rumex sanguineus*, *Brachypodium sylvaticum*, *Eupatorium cannabinum*, *Geranium robertianum*, *Geum urbanum*, *Carex remota*, *Carex pendula*, *Schedonorus giganteus*, *Veronica montana*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations participent à la mosaïque et à la dynamique des systèmes forestiers et alluviaux, pouvant servir d'indicateur de la rudéralisation et de l'eutrophisation des forêts. Elles jouent un rôle majeur dans les corridors écologiques. Les ourlets identifiés sur les sites sont déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.



© CBNBP-MNEIN / L. FERREIRA

État de conservation de l'habitat : la typicité de ces végétations et leur intégrité de structure sont globalement moyennes sur les stations observées, le cortège floristique étant régulièrement appauvri et les ligneux commencent à fermer le milieu dans certaines stations. De ce fait, l'état de conservation de cet habitat est considéré comme moyen.

Tendances évolutives : la fermeture des milieux par colonisation des ligneux est une menace avérée ou potentielle qui pèse sur ces végétations. Les perturbations du sol lors de travaux d'exploitation sylvicole (abattage des arbres et entreposage des grumes par exemple) sont également sources potentielles de dégradation de ces ourlets.

Atteintes recensées : la fermeture du milieu est la menace principale qui pèse sur cet habitat de manière avérée ou potentielle. Celles-ci présentent un bon état de conservation.

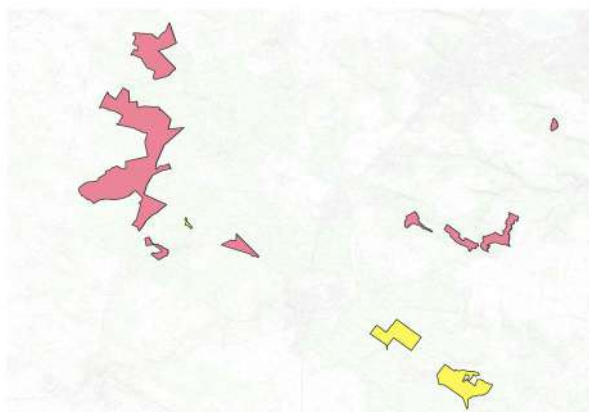
Responsabilité du site dans la conservation

régionale de l'habitat : Les deux sites présentent une responsabilité **faible** car l'habitat est anecdotique sur les sites comparativement à d'autres sites au niveau régional.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



12- Prairies maigres de fauche de basse altitude (*Alopecurus pratensis*, *Sanguisorba officinalis*) (6510)

CB : 38.21/38.22
EUNIS : E2.21/E2.22

Surface totale de l'habitat : 15,94 ha

Correspondances phytosociologiques :

- Prairies de fauche mésohygrophiles (*Colchico autumnalis* - *Arrhenatherenion elatioris* B. Foucault 1989)
- Prairies mésophiles à Luzule des champs et Brome mou (*Luzulo campestris* - *Brometum mollis* B. Foucault (1981) 2008), 6510-3

Description générale : communautés herbacées des plateaux et des bas de versants, ces végétations sont dominées par des espèces de vivaces et généralement composées de deux strates herbacées, une haute dominée par des graminées vivaces et une basse dominée par des dicotylédones. Le sol est souvent profond, plus ou moins filtrant, moyennement sec à moyennement humide, légèrement acide à légèrement neutre sur le territoire d'étude.

Cortège végétal indicateur : *Arrhenatherum elatius*, *Bromus hordeaceus*, *Ranunculus repens*, *Poa pratensis*, *Trifolium pratense*, *Centaurea gr. jacea*, *Rumex acetosa*, *Alopecurus pratensis*, *Lathyrus pratensis*, *Luzula campestris*, *Malva moschata*, *Heracleum sphondylium*, *Juncus effusus*, *Agrostis stolonifera*, *Silaum silaus*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont typiques des systèmes prairiaux bocagers à fort intérêt paysager. Elles constituent un corridor écologique jouant un rôle majeur dans la dispersion de nombreuses espèces. En Île-de-France, ces végétations sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF.



© CBNBP-MINHIN / L. FERREIRA

État de conservation de l'habitat : la typicité de ces végétations et leur intégrité de structure sont globalement bonnes sur les stations observées, le cortège floristique est régulièrement typique et les milieux sont bien structurés. De ce fait, l'état de conservation de cet habitat est considéré comme bon.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent évoluer par dynamique naturelle vers des ourlets acidoclines mésophiles du *Teucrio scorodoniae* - *Trifolienion medii* ou nitrophiles du *Geo urbani* - *Alliarion petiolatae* et de l'*Aegopodion podagrariae*, voire vers des ourlets de l'*Impatienti noli-tangere* - *Stachyion sylvaticae* pour les prairies les plus fraîches.

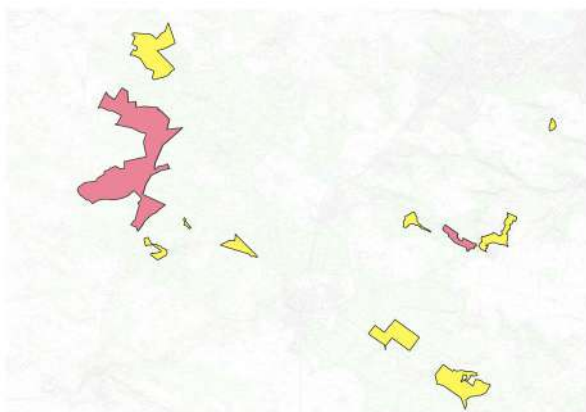
Atteintes recensées : en l'absence de gestion, ces milieux sont susceptibles de se fermer suite à l'installation de ligneux.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : les deux sites présentent un enjeu **moyen** pour la préservation régionale de l'habitat car ils abritent peu de stations même si celles-ci présentent un bon état de conservation comme la prairie à Poulampont ou aux vaux de Cernay.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



Tourbières hautes, tourbières basses et bas-marais

Fiche 13 - 7110*. *Tourbières hautes actives

Fiche 14 - 7120. Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle

Fiche 15 - 7140. Tourbières de transition et tremblantes

Fiche 16 - 7150. Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion*

Fiche 17 - 7220*. *Sources pétrifiantes avec formations de travertins (*Cratoneurion*)

Fiche 18 - 7230. Tourbières basses alcalines

13-*Tourbières hautes actives (7110*)

CB : 54.6
EUNIS : D2.3H

Surface totale de l'habitat : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique :

- Haut-marais (*Oxycocco palustris* - *Ericion tetralicis* Nordh. ex Tüxen 1937)
- gouilles à Rossolis intermédiaire et Rhynchospore blanc (*Drosera intermediae* - *Rhynchosporetum albae* (Allorge et Denis 1923) Allorge 1926), 7110*-1

Description générale : formations herbacées basses à rases et plus ou moins ouvertes, à l'aspect de pelouses rases ou de landes basses. Le cortège floristique est généralement peu à moyennement diversifié, dominé par des Ericacées accompagné de quelques espèces herbacées (*Drosera rotundifolia*, *Rhynchospora alba*...). La strate bryophytique peut être recouvrante et épaisse, formant des tapis de sphaignes. Ces végétations de plein soleil colonisent les niveaux topographiques inférieurs des tourbières et des landes, sur un sol tourbeux, engorgé toute l'année, à inondation hivernale. Le substrat est pauvre à moyennement pauvre en nutriments, acide à légèrement basique, humide en permanence.

Cortège végétal indicateur : *Drosera rotundifolia*, *Drosera intermedia*, *Rhynchospora alba*, *Erica tetralix*, *Calluna vulgaris*, *Sphagnum* sp. pl.

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations très spécialisées et relictuelles sont des témoins de milieux naturels encore préservés de l'activité humaine. Elles présentent un intérêt fonctionnel et écologique majeur au sein des systèmes tourbeux. En Île-de-France, ces végétations sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

État de conservation de l'habitat : la typicité de ces végétations et leur intégrité de structure sont globalement bonnes sur les stations observées, le cortège floristique est régulièrement typique et les milieux sont bien structurés. De ce fait, l'état de conservation de cet habitat est considéré comme bon.

Tendances évolutives : ces végétations peuvent évoluer par dynamique naturelle vers des landes humides (*Ulici minoris* - *Ericenion ciliaris*) ou directement vers des saulaies marécageuses du *Salicion cinereae* puis des aulnaies à sphaignes du *Sphagno - Alnion glutinosae*.

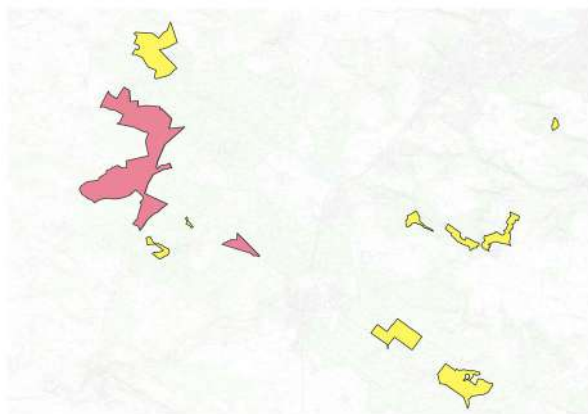
Atteintes recensées : en l'absence de gestion, ces milieux sont susceptibles de se fermer notamment avec l'avancée d'*Erica tetralix* et/ou de *Myrica gale* qui se développent au sein des landes tourbeuses de l'*Ericetum tetralicis* et des fourrés marécageux à Piment royal du *Myrico gale - Salicetum atrocineriae* adjacents à cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : la responsabilité du site « Forêt de Rambouillet » dans la conservation régionale de l'habitat est très forte car l'habitat est quasi exclusif au site rambolitain.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : site « Forêt de Rambouillet »



14-Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle (7120)

CB : 51.2
EUNIS : D1.12

Surface totale de l'habitat : 1,28 ha

Correspondances phytosociologiques :

- landes tourbeuses (*Ericion tetralicis* Schwick. 1933)
- landes tourbeuses à Bruyère à quatre angles (*Ericetum tetralicis* (Allorge 1922) Jonas ex Thébaud 2011), 7120-1

Description générale : landes basses à strates chaméphytique et herbacée assez ouvertes. Le cortège floristique est relativement pauvre, dominé par des *Ericacées*, accompagnées par quelques autres espèces herbacées et avec une strate bryophytique continue et épaisse. Ces landes affectionnent un sol engorgé en permanence et tourbeux. Le substrat est pauvre en nutriments, très acide, frais à très humide.

Cortège végétal indicateur : *Erica tetralix*, *Myrica gale*, *Calluna vulgaris*, *Molinia caerulea*, *Sphagnum sp. pl.*,

Valeur écologique et patrimoniale : de la même façon que l'habitat précédent, ces végétations relictuelles sont très spécialisées et sont témoins de milieux naturels encore préservés de l'activité humaine. Elles présentent un intérêt fonctionnel et écologique majeur au sein des systèmes tourbeux. Ces landes sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.



© CBNBP-MNHIN / J. DÉTRÉE

État de conservation de l'habitat : la typicité de ces landes et leur intégrité de structure sont globalement bonnes sur les stations observées, le cortège floristique est régulièrement typique et les milieux sont bien structurés. De ce fait, l'état de conservation de cet habitat est considéré comme bon.

Tendances évolutives : ces végétations primaires sont assez stables mais peuvent évoluer par assèchement naturel vers des landes humides de l'*Ulici minoris* - *Ericenion ciliaris* voire directement se boiser en saulaies marécageuses du *Salicion cinereae* avant de se boiser en aulnaies tourbeuses du *Sphagno - Alnion glutinosae*.

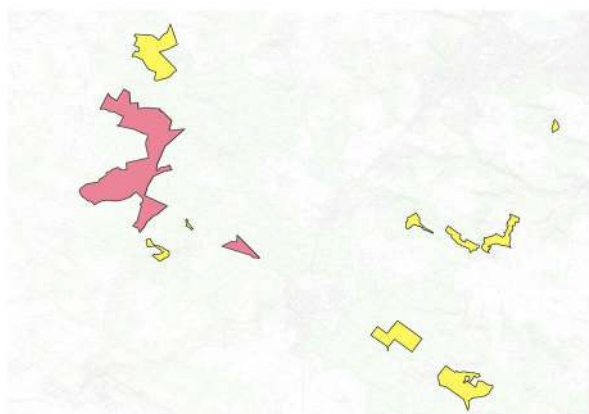
Atteintes recensées : en l'absence de gestion, ces milieux sont susceptibles de se fermer notamment avec l'avancée des saulaies marécageuses dans certains secteurs.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : la responsabilité du site « Forêt de Rambouillet » dans la conservation régionale de l'habitat est très forte car l'habitat est quasi exclusif au site rambolitaïn.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : le site « Forêt de Rambouillet »



15-Tourbières de transition et tremblantes (7140)

CB : 54.5/54.511/54.531
EUNIS : D2.3/D2.311/D1.1121

Surface totale de l'habitat : < à 1 ha

Correspondances phytosociologiques :

- communautés des marais de transition (***Caricenion lasiocarpae*** H. Passarge 1999)
- communautés des marais de transition (***Sphagno fallacis - Caricenion lasiocarpae*** H. Passarge 1999)
- marais de transition à sphaignes et Laïche en ampoule (***Sphagno fallacis - Caricetum rostratae*** Osvald 1923), 7140-1

Description générale : formations herbacées plutôt basses, dominées par des espèces de la famille des Cypéracées. Le sol est un radeau flottant instable en partie composé d'un enchevêtrement de racines de laïches. Le cortège floristique s'accompagne d'une strate muscinale, dominée par des sphaignes, souvent très recouvrante et épaisse. Elles colonisent les niveaux topographiques les plus bas des tourbières ou des landes. Les conditions favorables à leur installation ne se trouvent que localement et résultent d'un processus évolutif lent. Les sols sont minéraux ou tourbeux, acides à légèrement acides, toujours gorgés d'eau et inondés en hiver. Le substrat sur lequel cet habitat se développe est pauvre en éléments nutritifs.

Cortège végétal indicateur : *Eriophorum angustifolium*, *Menyanthes trifoliata*, *Hydrocotyle vulgaris*, *Carex panicea*, *Sphagnum* sp. pl., *Mentha aquatica*

Valeur écologique et patrimoniale : ce sont des végétations très spécialisées qui présentent un intérêt fonctionnel et écologique majeur dans les systèmes tourbeux.



© PNRHVC / O. MARCHAL

Elles sont également imbriquées dans une mosaïque de végétations très rares, inféodées aux sols tourbeux. Ces marais abritent régulièrement des espèces extrêmement exigeantes, rares et menacées, souvent exclusives à cet habitat. Ces végétations sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : la typicité de ces marais et leur intégrité de structure sont globalement moyennes sur les stations observées, le cortège floristique est plutôt appauvri par rapport à ce que l'on avait il y a encore années, lié à une fermeture qui est assez avancée sur certaines stations. De ce fait, l'état de conservation de cet habitat est considéré comme moyen.

Tendances évolutives : ces végétations évoluent naturellement vers des cariçaies sur sol tourbeux du *Magnocaricion elatae* puis vers des saulaies marécageuses du *Salicion cinereae*.

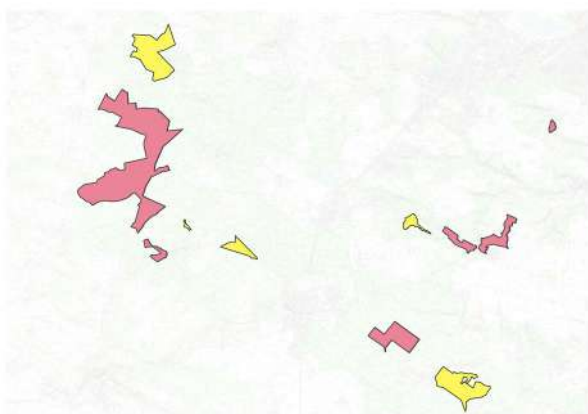
Atteintes recensées : ces milieux sont susceptibles de se fermer notamment avec l'avancée des saulaies.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : la responsabilité des deux sites dans la conservation régionale de l'habitat est très forte car l'habitat est rare en Île-de-France et le massif de Rambouillet possède encore des stations bien préservées.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



16-Dépressions sur substrats tourbeux du *Rhynchosporion* (7150)

CB : 54.6
EUNIS : D2.3H

Surface totale de l'habitat : < à 1 ha

Correspondances phytosociologiques :

- marais de transition et gouilles des tourbières (*Rhynchosporion albae* W. Koch 1926)
- gouilles à Lycopode des tourbières et Rhynchospore fauve (*Lycopodiello inundatae* - *Rhynchosporetum fuscae* Schaminée, Weeda et V. Westh. ex Timmermann in Dengler, Koska, Timmermann, Berg, Clausnitzer, Isermann, Linke, Pätzolt, Polte et Spangenberg 2004), 7150-1

Description générale : végétations herbacées, basses à rases et plus ou moins ouvertes. Le cortège floristique est généralement peu à moyennement diversifié et la strate bryophytique est généralement recouvrante et épaisse. Ces végétations de plein soleil se développent de façon ponctuelle ou faiblement spatiale au sein des systèmes tourbeux ou landicoles. Le sol est engorgé toute l'année, à inondation hivernale. Le substrat est pauvre à moyennement pauvre en nutriments, acide à légèrement basique, humide en permanence.

Cortège végétal indicateur : *Drosera rotundifolia*, *Lycopodiella inundata*, *Rhynchospora fusca*, *Sphagnum* sp. pl.



© CBNBP-MNHIN / L. FERREIRA

Valeur écologique et patrimoniale : ce sont des végétations très spécialisées et relictuelles, témoins de milieux naturels encore bien préservés. Cet habitat présente un intérêt fonctionnel et écologique majeur au sein des systèmes tourbeux. Ces végétations sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : la typicité de ces communautés et leur intégrité de structure sont globalement bonnes, le cortège floristique est régulièrement typique et les milieux sont bien structurés. De ce fait, l'état de conservation de cet habitat est considéré comme bon.

Tendances évolutives : ces végétations pionnières des substrats dénudés peuvent évoluer soit vers des hauts marais des *Oxycocco palustris* - *Sphagnetea magellanici* par bombement du tapis de sphaignes et accumulation de tourbe, soit directement vers des saulaies marécageuses du *Salicion cinereae* avant le stade forestier du *Sphagno* - *Alnion glutinosae*.

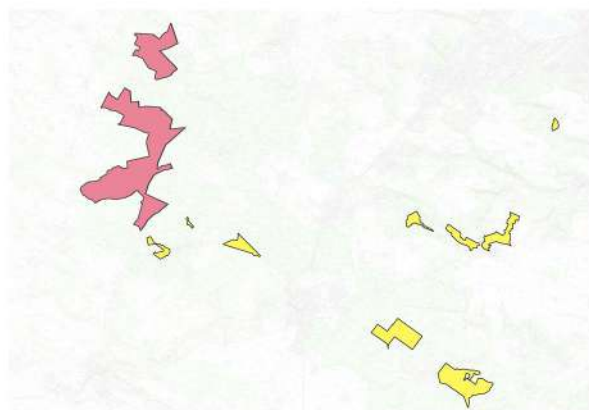
Atteintes recensées : ces végétations sont très sensibles à la concurrence, à la fermeture du milieu avec l'avancée des saulaies marécageuses et au surpiétinement du milieu, menaces observées à l'échelle de plusieurs stations.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : la responsabilité du site « Forêt de Rambouillet » dans la conservation régionale de l'habitat est très **forte** car l'habitat est exclusif au site rambolitain.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : le site « Forêt de Rambouillet »



17-*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (*Cratoneurion*) (7220*)

CB : 54.12
EUNIS : C2.12

Surface totale de l'habitat : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique : végétations des sources calcaires à *Cratoneuron* fausse-fougère et *Cratoneuron* variable (*Cratoneuretum filicino - commutati* (Kühn 1937) G. Phil. et Oberd. 1977), 7220*-1

Description générale : ces végétations sont principalement constituées d'hépatiques à thalle et de mousses formant régulièrement des coussinets. Le cortège bryophytique y est généralement pauvre avec parfois quelques espèces de plantes supérieures. Ces végétations sont présentes sur des surfaces naturellement réduites, en conditions ensoleillées à très ombragées. Elles se développent au sein de sources, de ruisseaux mais aussi au niveau de suintements sur des parois rocheuses ou au niveau du sol dans divers milieux et substrats toujours basiques. Ces communautés affectionnent les eaux courantes superficielles, agitées, claires, bien oxygénées, fraîches, pauvres en nutriments mais saturées en carbonate de calcium.

Cortège végétal indicateur : *Palustriella commutata*, *Cratoneuron filicinum*, *Apopellia endiviifolia*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont très spécialisées et particulièrement favorables aux bryophytes. La précipitation du carbonate de calcium des eaux provoque parfois l'apparition de concrétions tufeuses autour des sources. Ce processus géochimique tout à fait original confère à cet habitat un intérêt écologique et géologique particulier.



© CBNBP-MNHN / L. FERREIRA

Valeur écologique et patrimoniale (suite) : ces communautés relictuelles sont également des indicateurs de la bonne qualité des eaux et de la faible influence anthropique sur le milieu. Cet habitat est déterminant pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : la typicité de ces végétations est bonne et leur intégrité de structure est globalement moyenne car les milieux sont en cours de fermeture. De ce fait, l'état de conservation global de cet habitat est considéré comme moyen.

Tendances évolutives : ces communautés pionnières, assez stables, ne s'inscrivent pas dans des séries de végétations et sont maintenues par l'érosion du substrat par l'eau courante.

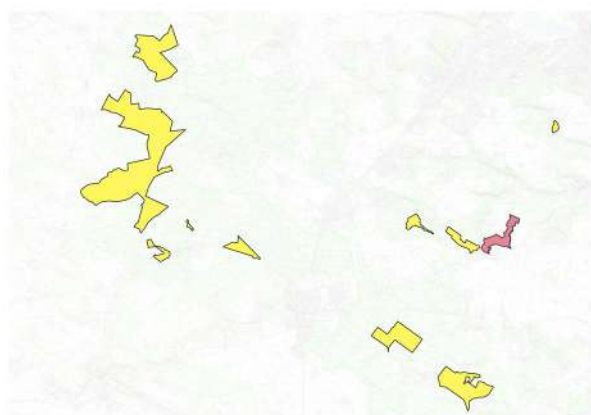
Atteintes recensées : ces milieux sont susceptibles de se fermer notamment avec l'avancée des milieux pré-forestiers à forestiers dans certains secteurs.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline présente un enjeu **moyen** pour la préservation régionale de l'habitat car il abrite peu de stations même si celles-ci présentent un bon état de conservation.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



18-Tourbières basses alcalines (7230)

CB : 54.2
EUNIS : D4.1

Surface totale de l'habitat : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique : bas-marais à Hydrocotyle commun et Jonc à fleurs obtuses (*Hydrocotylo vulgaris* - *Juncetum subnodulosi* (Wattez 1968) B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006), 7230-1

Description générale : ce sont des formations herbacées assez basses et ouvertes, en contexte ensoleillé, colonisant les dépressions inondables, généralement bien diversifiées au niveau floristique et organisées en plusieurs strates. Le sol est humide en permanence, engorgé une grande partie de l'année. Le substrat est basique et assez pauvre en éléments nutritifs.

Cortège végétal indicateur : *Hydrocotyle vulgaris*, *Juncus subnodulosus*, *Oenanthe lachenalii*, *Molinia caerulea*

Valeur écologique et patrimoniale : ce sont des végétations très spécialisées et relictuelles, présentant un intérêt fonctionnel et écologique majeur, notamment pour la flore remarquable des systèmes tourbeux et paratourbeux. En Île-de-France, elles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF.

État de conservation de l'habitat : ces bas-marais présentent un état de conservation moyen, avec un cortège assez peu typique et une intégrité de structure non optimale.

Tendances évolutives : ces communautés pionnières, assez stables, ne s'inscrivent pas dans des séries de végétations et sont maintenues par l'érosion du substrat par l'eau courante.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

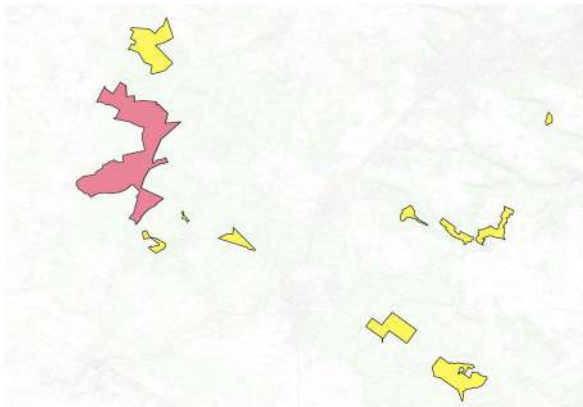
Atteintes recensées : la fermeture du milieu par l'avancée des fourrés marécageux du *Salicion cinereae* est clairement observée au sein des quelques stations identifiées.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site «forêt de Rambouillet» présente un enjeu **moyen** pour la préservation régionale de l'habitat car il abrite peu de stations avec un état de conservation moyen. On peut citer l'originalité de cet habitat alcalin au sein d'un massif forestier acide.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : le site « Forêt de Rambouillet »



Forêts

Fiche 19 - 9120. Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus* (*Quercion roboris* ou *Ilici - Fagenion*)

Fiche 20 - 9130. Hêtraies de l'*Asperulo-Fagetum*/Systèmes acidiclins à neutrophiles mésophiles

Fiche 21 – 9180*. Forêts de pentes, éboulis, ravin du *Tilio-Acerion**

Fiche 22 - 9190. Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur*

Fiche 23 – 91D0*. Tourbières boisées*

Fiche 24 – 91E0*. Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno - Padion, Alnion incanae, Salicion albae*)*

19-Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à *Ilex* et parfois *Taxus* (*Quercion roboris* ou *Ilici - Fagenion*) (9120)

CB : 41.52
EUNIS : G1.82

Surface totale de l'habitat : 193,83 ha

Correspondance phytosociologique : hêtraies-chênaies acidiphiles (*Ilici aquifolii* - *Quercenion petraeae* Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom. inval. (art. 3b))

Description générale : boisements généralement clairs traités en futaie ou taillis sous-futaie. La strate arbustive est disséminée et peu diversifiée. La strate herbacée est pauvre mais peut être recouvrante dans les faciès dominés par la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*) par exemple. La strate bryophytique peut quant à elle être recouvrante. Il s'agit de communautés forestières des plateaux et versants en climat atlantique notamment, se développant sur un sol profond de nature variée et bien drainé. Le substrat est très acide, pauvre à très pauvre en nutriments, sec à humus peu évolué.

Cortège végétal indicateur : *Fagus sylvatica*, *Quercus petraea*, *Ilex aquifolium*, *Carex pilulifera*, *Avenella flexuosa*, *Lonicera periclymenum*, *Pteridium aquilinum*, *Hypericum pulchrum*

Valeur écologique et patrimoniale : ces boisements participent au complexe des végétations acidiphiles des massifs boisés mais restent fréquents au niveau régional.

État de conservation de l'habitat : ces forêts présentent une typicité floristique moyenne et une intégrité de structure mauvaise, notamment par la présence de plantations de pins, conduisant à un état de conservation globalement mauvais.



© CBNBP-MNHEN / L. FERREIRA

Tendances évolutives : ces forêts correspondent au climax climacique des terrains acides.

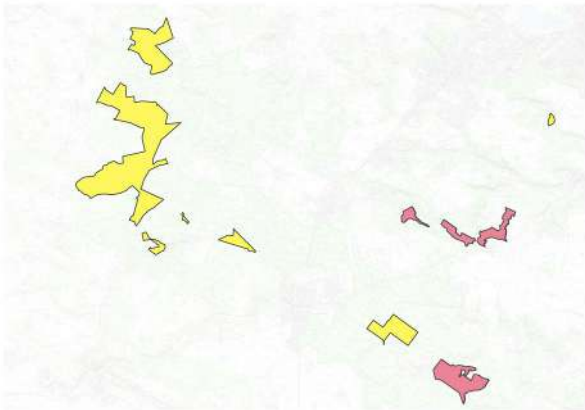
Atteintes recensées : les plantations de pins et une gestion forestière trop intensive sont des menaces avérées ou potentielles observées.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » présente une responsabilité **faible** au niveau régional. L'habitat couvre une superficie faible sur le site comparativement à d'autres sites à l'échelle régionale.



20-Hêtraies de l'Asperulo- Fagetum/Systèmes acidiclins à neutrophiles mésophiles (9130)

CB : 41.13/41.1322
EUNIS : G1.63/G1.6322

Surface totale de l'habitat : 174,45 ha

Correspondances phytosociologiques :

- hêtraies-chênaies acidiclins à neutroclins (*Carpino betuli* - *Fagion sylvaticae* Bœuf, Renaux et J.M. Royer in Bœuf 2011)
- hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois (*Endymio non-scriptae* - *Fagetum sylvaticae* Durin, Géhu, Noirfalise et Sougnez 1967), 9130-3
- hêtraies-chênaies à Oxalide petite oseille (*Oxalido acetosellae* - *Fagetum sylvaticae* Bardat 1993 nom. inval. et illeg. (art. 3o, 5, 31), 9130-4

Description générale : forêts hautes, souvent en futaies régulières, avec une strate herbacée bien développée, généralement présentes sur les plateaux et versants plus ou moins marqués. Elles s'installent sur des sols profonds, de différentes natures, bien drainés et sans déficit hydrique marqué. Le substrat est moyennement sec à frais, légèrement acide à légèrement neutre.

Cortège végétal indicateur : *Fagus sylvatica*, *Carpinus betulus*, *Quercus petraea*, *Ruscus aculeatus*, *Rosa arvensis*, *Lonicera periclymenum*, *Melica uniflora*, *Hyacinthoides non-scripta*, *Euphorbia amygdaloides*

Valeur écologique et patrimoniale : ces boisements floristiquement riches, participent au complexe des végétations des massifs boisés mais restent fréquents au niveau régional.



© CBNBP-MNHN / J. DÉTRÉE

État de conservation de l'habitat : de façon générale, ces forêts présentent une bonne typicité floristique et une intégrité de structure moyenne, conduisant à un état de conservation de cet habitat globalement moyen.

Tendances évolutives : ces forêts correspondent au climax des substrats non ou faiblement acides.

Atteintes recensées : aucune menace particulière n'a été identifiée. Cependant, une gestion forestière trop intensive pourrait porter préjudice à ces boisements.

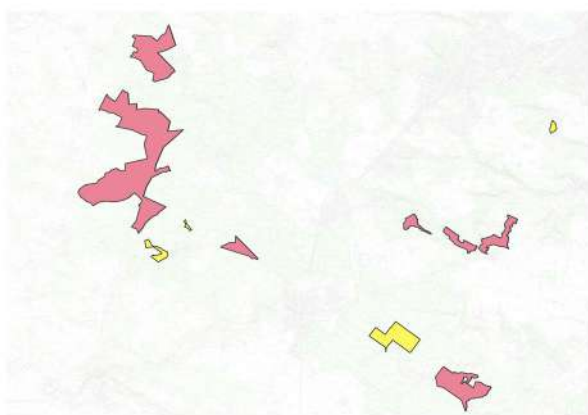
Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat :

les deux sites présentent une responsabilité **faible** au niveau régional. L'habitat est assez fréquent en Île-de-France et couvre une superficie faible sur le site comparativement à d'autres sites à l'échelle régionale.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



21-Forêts de pentes, éboulis, ravin du *Tilio-Acerion** (9180*)

CB : 41.41
EUNIS : G1.A41

Surface totale de l'habitat : < à 1 ha

Correspondance phytosociologique : frênaies-érablaies de ravins à Scolopendre (*Dryopterido affinis* - *Fraxinetum excelsioris* (Bardat 1993) Bardat, Bœuf, Gauberville, Lalanne, Renaux, J.M. Royer, Thébaud, Timbal et Seytre in Bœuf 2011), 9180*-2

Description générale : communautés forestières se développant dans les ravins encaissés et sur les versants abrupts (30° et plus) d'exposition froide. Ces stations sont caractérisées par un confinement important créant un microclimat avec de faibles amplitudes thermiques et une forte humidité atmosphérique. Le sol est neutre à basique, frais et riche en éléments nutritifs, avec une forte activité biologique.

Cortège végétal indicateur : *Fraxinus excelsior*, *Acer pseudoplatanus*, *Polystichum aculeatum*, *Polystichum setiferum*, *Asplenium scolopendrium*, *Dryopteris filix-mas*, *Dryopteris dilatata*, *Polypodium interjectum*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations spécialisées jouent un rôle fonctionnel et paysager important au sein des forêts de pentes. Elles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. Bien représentées dans les vallées encaissées de la région ces végétations ne sont pas menacées.



© CBNBP-MNHIN / L. FERREIRA

État de conservation de l'habitat : cet habitat présente un cortège floristique typique et une bonne intégrité de structure, son état de conservation est donc bon.

Tendances évolutives : ces boisements correspondent au climax édaphique en situation confinée sur forte pente.

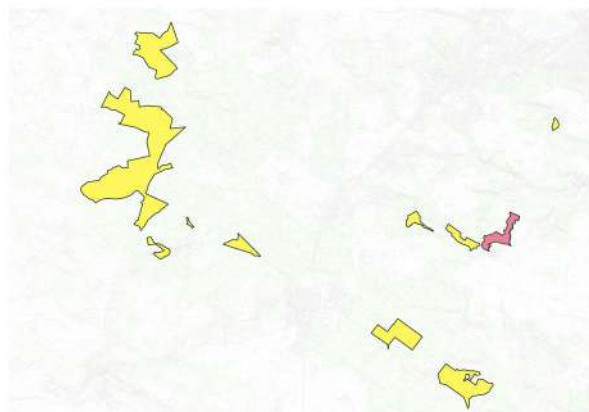
Atteintes recensées : aucune menace particulière n'a été observée. Néanmoins, une gestion forestière trop intensive pourrait porter préjudice à cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline présente un enjeu **moyen** pour la préservation régionale de l'habitat car il abrite peu de stations même si celles-ci présentent un bon état de conservation.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



22-Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à *Quercus robur* (9190)

CB : 41.51
EUNIS : G1.81

Surface totale de l'habitat : 45,19 ha

Correspondances phytosociologiques :

- chênaies pédonculées à Molinie bleue (*Molinio caeruleae* - *Quercion roboris* Scamoni et H. Passarge 1959)
- chênaies pédonculées à Molinie bleue (*Molinio caeruleae* - *Quercetum roboris* (Tüxen 1937) Scamoni et H. Passarge 1959), 9190-1

Description générale : ces boisements sont généralement traités en une futaie basse et claire, les strates arbustive et herbacée sont peu diversifiées et mal structurées. Cette dernière est largement dominée par la Molinie bleue (*Molinia caerulea*) qui se présente le plus souvent sous forme de touradons. La strate bryophytique est constituée de quelques touffes de sphaignes disséminées. Ces végétations se développent au niveau des dépressions topographiques à engorgement naturel prolongé proche de la surface. Le sol est nettement hydromorphe, sableux à limono-sableux en surface, argileux et imperméable en profondeur. Le substrat est acide, pauvre en nutriments et le plus souvent paratourbeux.

Cortège végétal indicateur : *Quercus robur*, *Betula pubescens*, *Frangula alnus*, *Molinia caerulea*, *Dryopteris carthusiana*, *Agrostis canina*, *Sphagnum sp. pl.*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations spécialisées jouent un rôle fonctionnel et paysager important au sein du complexe des forêts acidiphiles de plaine. Elles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.



© CBNBP-MNHV / L. FERREIRA

État de conservation de l'habitat : cet habitat présente globalement un cortège floristique typique et une bonne intégrité de structure, son état de conservation est donc bon.

Tendances évolutives : ces boisements correspondent au climax édaphique des dépressions engorgées acides.

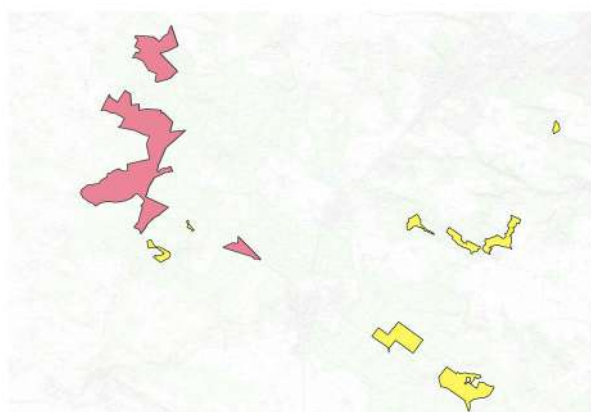
Atteintes recensées : la plantation de pins est la menace majeure observée au sein des stations de cet habitat. De plus, une gestion forestière trop intensive et l'utilisation d'engins lourds conduisant au tassement du sol pourraient porter préjudice à cet habitat

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : la responsabilité du site « Forêt de Rambouillet » dans la conservation régionale de l'habitat est très **forte** car l'habitat est quasiment exclusif au site rambolitein.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : le site « Forêt de Rambouillet »



23-Tourbières boisées* (91D0*)

CB : 44.A1
EUNIS : G1.51

Surface totale de l'habitat : 5,27 ha

Correspondance phytosociologique : boulaies tourbeuses à sphaignes et Molinie bleue (*Sphagno palustris* - *Betuletum pubescentis* (H. Passarge et Hofmann 1968) Mériaux, Schumacker, Tombal et Zuttere 1980 nom. inval.), 91D0*-1.1

Description générale : ces boisements sont généralement observés en taillis assez clairs, avec des strates arbustive et herbacée peu diversifiées et mal structurées et une strate bryophytique riche en sphaignes, formant un tapis continu ou des bombements. Ce sont des forêts d'îlots centraux et ceintures de mare, dépressions longuement engorgées mais non inondées qui se développent sur sol sableux ou argileux à nappe affleurante. Le substrat est pauvre en nutriments, très acide et tourbeux.

Cortège végétal indicateur : *Betula pubescens*, *Frangula alnus*, *Carex echinata*, *Molinia caerulea*, *Scutellaria minor*, *Sphagnum sp. pl.*

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations sont très spécialisées et jouent un rôle fonctionnel et paysager important dans la dynamique des systèmes tourbeux. Elles sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.



© CBNBP-MNHEN / J. DÉTRÉE

État de conservation de l'habitat : cet habitat présente un cortège floristique typique et une bonne intégrité de structure, son état de conservation est donc bon.

Tendances évolutives : ces boisements correspondent au climax édaphique des dépressions tourbeuses acides. Toutefois, ces végétations semblent capables d'évoluer lentement vers la chênaie à Molinie du *Molinio caeruleae* - *Quercion roboris* par atterrissement.

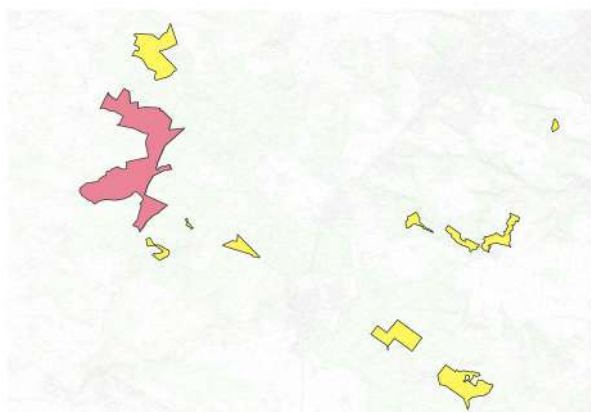
Atteintes recensées : la plantation de pins est la menace majeure observée au sein de cet habitat. De plus, une gestion forestière trop intensive et l'utilisation d'engins lourds conduisant au tassement du sol pourraient porter préjudice à cet habitat.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : la responsabilité du site « Forêt de Rambouillet » dans la conservation régionale de l'habitat est très **forte** car les stations observées constituent les plus beaux éléments franciliens de l'habitat.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : le site « Forêt de Rambouillet »



24-Forêts alluviales à *Alnus glutinosa* et *Fraxinus excelsior* (*Alno - Padion, Alnion incanae, Salicion albae*)* (91E0*)

Surface totale de l'habitat : 41,65 ha

CB :
44.3/44.31/44.332
EUNIS :
G1.21/G1.211/G1.213

Correspondances phytosociologiques :

- aulnaies-frênaies riveraines (*Alnenion glutinoso - incanae* Oberd. 1953)
- aulnaies-frênaies riveraines à Laîche espacée (*Carici remotae - Fraxinetum excelsioris* W. Koch ex Faber 1936), 91E0*-8
- aulnaies-frênaies riveraines à Reine des prés (*Filipendulo ulmariae - Alnetum glutinosae* (Lemée 1937) H. Passarge et Hofmann 1968), 91E0*-11

Description générale : ces boisements sont le plus souvent traités en futaie ou perchis avec une strate herbacée luxuriante et pluristratifiée. Il s'agit de forêts alluviales des suintements, bords de ruisseaux et de rivières de taille moyenne. Elles se développent sur un sol alluvial ou colluvial de nature variée, souvent riche en nutriments. Le substrat est légèrement acide, à hydromorphie souvent proche de la surface et inondation parfois très longue, sans engorgement profond.

Cortège végétal indicateur : *Alnus glutinosa*, *Fraxinus excelsior*, *Ribes rubrum*, *Carex remota*, *Carex pendula*, *Filipendula ulmaria*, *Rubus caesius*,

Valeur écologique et patrimoniale : ces végétations présentent un grand intérêt fonctionnel et paysager au sein des écosystèmes des petites et moyennes vallées en participant notamment à la régulation de l'hydrosystème (épuration des eaux, prévention du risque des inondations, rétention des sédiments, protection des rives...).



© CBNBP-MNHIN / L. FERREIRA

Ces aulnaies-frênaies sont déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France.

État de conservation de l'habitat : de façon générale, les stations observées de cet habitat ne présentent ni un cortège floristique typique ni une intégrité de structure optimale, l'état de conservation a de ce fait été jugé globalement moyen pour cet habitat.

Tendances évolutives : ces boisements correspondent au climax édaphique des petites vallées alluviales, pouvant évoluer vers des chênaies pédonculées – frênaies fraîches du *Fraxino excelsioris - Quercion roboris* par abaissement naturel ou artificiel de la nappe.

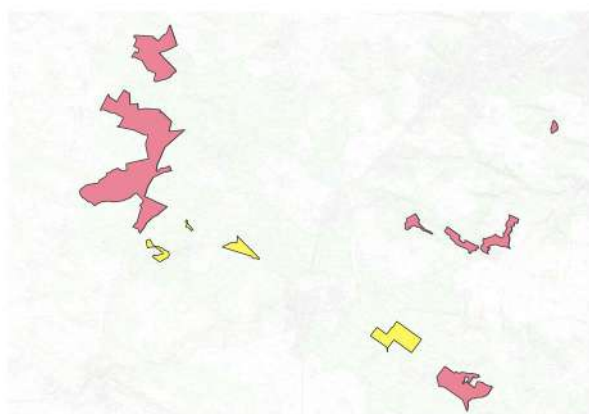
Atteintes recensées : aucune menace particulière n'a été notée pour cet habitat. Toutefois, la pollution de la nappe, le drainage du milieu et l'intensification des pratiques forestières sont des menaces potentielles pour ces forêts.

Responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat : les deux sites présentent une responsabilité **faible** au niveau régional. L'habitat est assez fréquent en Île-de-France et couvre une superficie faible sur le site comparativement à d'autres sites à l'échelle régionale.

Synthèse :

Typicité	Mauvaise	Moyenne	Bonne
État de conservation	Mauvais	Moyen	Bon
Intérêt patrimonial	Faible	Moyen	Fort
Surface occupée sur le site	Faible	Moyenne	Forte

Territoire concerné : les deux sites Natura 2000



3.5. Végétations patrimoniales hors directive « Habitats-Faune-Flore »

Bien qu'elles ne soient pas d'intérêt communautaire, certaines végétations observées sur les sites présentent un intérêt patrimonial notable (tableau 3) : il s'agit de syntaxons déterminants pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France. Ces végétations mettent tout particulièrement en valeur la trame bleue à travers les végétations aquatiques et riveraines, ainsi que les fourrés et boisements frais à marécageux. Quelques végétations de pelouses et d'ourlets viennent compléter ce cortège de végétations à enjeux.

Cette analyse ressort qu'un grand nombre de végétation en dehors de la directive « Habitats-Faune-Flore », sont remarquables à l'échelle de la région. Au vu de leur grand nombre, ces végétations ne seront pas détaillées sous forme de fiches de description. Néanmoins, le lecteur pourra se référer aux fiches végétations du volume 2 du guide des végétations remarquables de la région Île-de-France (Fernex *et al.*, 2015) pour une description plus précise (colonne Fiche guide VRIF). Si cette colonne n'est pas remplie, c'est qu'il s'agit d'une végétation patrimoniale qui était potentielle lors de la parution du guide des végétations remarquables. (Ex : Bas-marais à Hydrocotyle commun et Mouron délicat) et qui n'a fait l'objet d'une fiche descriptive.

Syntaxon	Nom français	Code Corine biotopes	Code EUNIS	Fiche guide VRIF
Végétations aquatiques				
<i>Nymphaeion albae</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes des eaux calmes mésotrophes	22.431	C1.241	3
<i>Nymphaeetum albo - luteae</i>	Herbiers aquatiques à Nymphéa blanc et Nénuphar jaune	22.431	C1.2411	3
<i>gr. à Potamogeton natans et Nymphaea alba</i>	Groupements à Potamot nageant et Nymphéa blanc	22.4311	C1.2411	3
<i>Potamion polygonifolii</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes des eaux calmes oligotrophes	22.433	C1.131	4
<i>Luronio natantis - Potametum polygonifolii</i>	Herbiers à Flûteau nageant et Potamot à feuilles de renouée	22.433	C1.131	4
<i>Ranunculion aquatilis</i>	Herbiers enracinés des eaux calmes à émergence estivale	22.432	C1.341	5
<i>gr. à Callitriche obtusangula et Callitriche platycarpa</i>	Groupements à Callitriche à angles obtus et Callitriche à fruits plats	22.432	C1.341	5
<i>Hottonietum palustris</i>	Herbiers à Hottonie des marais	22.432	C1.341	5
<i>Ranunculetum peltati</i>	Herbier aquatiques à Renoncule peltée	22.432	C1.341	5
Végétations humides riveraines				
<i>Caricion remotae</i>	Végétations des berges de cours d'eau, suintements et layons forestiers	54.112	C2.11	14
<i>Chrysosplenio oppositifolii - Cardaminetum amarae</i>	Végétations à Dorine à feuilles opposées et Cardamine amère	54.112	C2.11	14
<i>Fegatelletum conicae</i>	Végétations des sources calcaires à Conocéphale conique	54.12	C2.1	14
<i>Hydrocotylo vulgaris - Anagallidetum tenellae</i>	Bas-marais à Hydrocotyle commun et Mouron délicat	54.422	D2.222	-

Syntaxon	Nom français	Code Corine biotopes	Code EUNIS	Fiche guide VRIF
<i>Magnocaricion elatae</i>	Cariçaies des sols tourbeux	53.21	D5.21	15
<i>Caricetum acutiformi - paniculatae</i>	Cariçaies à Laïche aiguë et à Laïche paniculée	53.216	D5.216	15
<i>Caricetum elatae</i>	Cariçaies à Laïche raide	53.2151	D5.2151	15
<i>Galio palustris - Caricetum rostratae</i>	Cariçaies à Gaillet des marais et Laïche en ampoules	53.2141	D5.2141	15
<i>Thelypterido palustris - Phragmitetum australis</i>	Roselières à Fougère des marais et Phragmite commun	53.21	D5.21	15
<i>Oenanthe aquatica - Rorippetum amphibiae</i>	Parvoroselière à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie	53.146	C3.246	16
Ourlets mésophiles à hygroclines				
<i>Conopodio majoris - Teucrium scorodoniae</i>	Ourlets acidiphiles atlantiques	34.4	E5.22	33
<i>Peucedano gallici - Pulmonarietum longifoliae</i>	Ourlets acidiphiles à Peucedan de France et Pulmonaire à feuilles longues	34.4	E5.22	33
<i>Potentillo erectae - Holcion mollis</i>	Ourlets acidiphiles hygroclines	34.4	E5.22	33
<i>Osmundo regalis - Blechnetum spicant</i>	Ourlets hygrosciaphiles à Osmonde royale et Blechnum en épis	37.7	E5.4	33
<i>Polypodietum interjecto - vulgaris</i>	Ourlets mésophiles à Polypode intermédiaire et Réglisse des bois	34.4	E5.22	33
<i>Agrimonio repentis - Brachypodietum sylvatici</i>	Ourlets acidiphiles à Aigremoine et Brachypode des bois	34.42	E5.22	35
Pelouses acidiphiles				
<i>Thero - Airion</i>	Pelouses d'annuelles sur sables acides non mobiles	35.21	E1.91	28
<i>Crassulo tillaeae - Aphanetum microcarpae</i>	Pelouses sableuses à Crassule mousse et Alchémille oubliée	35.21	E1.91	28
<i>Filagini minimae - Airetum praecocis</i>	Pelouses sableuses à Cotonnière naine et à Canche printanière	35.21	E1.91	28
Fourrés marécageux				
<i>Myrico gale - Salicetum atrocinnereae</i>	Fourrés marécageux à Piment royal et Saule à feuilles d'olivier	44.93	D2.2A	36
<i>Salicion cinereae</i>	Saulaies marécageuses	44.92	F9.2	36
<i>Frangulo alni - Salicetum auritae</i>	Saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule à oreillettes	44.922	F9.22	36
<i>Frangulo alni - Salicetum cinereae</i>	Saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule cendré	44.92	F9.2	36
Forêts marécageuses				
<i>Alnion glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses	44.911	G1.411	40
<i>Carici acutiformis - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses à Laïche des marais	44.912	G1.412	40
<i>Cirsio oleracei - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses à Cirse des marais	44.911	G1.411	40
<i>gr. à Alnus glutinosa et Thelypteris palustris</i>	Aulnaies marécageuses à Fougère des marais	44.911	G1.411	40
<i>Sphagno - Alnion glutinosae</i>	Aulnaies tourbeuses à sphaignes	44.912	G1.412	41
<i>Carici laevigatae - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies tourbeuses à sphaignes et Laïche lisse	44.912	G1.412	41
Forêts fraîches				
<i>Endymio non-scriptae - Carpinetum betuli</i>	Chênaies-Frênaies à Jacinthe des bois	41.21	G1.A11	44

Tableau 4 : végétations patrimoniales hors directive « Habitats-Faune-Flore »

3.6. Hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats du site

Une hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire est ici proposée. Cette analyse a pour objectif principal de cibler au mieux les efforts de conservation qui doivent être menés sur les sites étudiés. Ce travail s'appuie sur trois indicateurs :

- **l'enjeu régional de conservation** issu du travail mené par le CBNBP (Fernex, 2015) ;
- **la responsabilité du site dans la conservation régionale de l'habitat.** Cette évaluation est estimée au regard des connaissances de l'habitat à l'échelle régionale. La responsabilité du site sera jugée forte si celui-ci centralise une proportion importante de l'habitat à l'échelle régionale et/ou si les stations observées constituent les plus beaux éléments franciliens de l'habitat. Cette responsabilité sera jugée faible si l'habitat est anecdotique sur le site comparativement à d'autres sites, ou si l'habitat se trouve en grande majorité en mauvais état de conservation. Cette responsabilité sera jugée modérée dans les cas intermédiaires ;
- **la vulnérabilité de l'habitat sur le site** : elle est estimée au regard des menaces et atteintes observées sur site. Elles peuvent être naturelles (fermeture du milieu) ou liées à des activités anthropiques (pratiques agricoles, pollution, enrichissement du sol...).

Pour chaque critère, une échelle d'évaluation unique allant de 1 à 3 a été fixée, correspondant respectivement à une modalité forte (3), moyen/modérée (2), faible (1).

Sur la base de ces trois critères, une hiérarchisation à cinq niveaux a été définie. Les résultats de cette analyse sont présentés dans le tableau 4.

De cette analyse ressort que les habitats tourbeux, sur sols acides et basiques, ainsi que les gazons amphibies, annuels et vivaces sont ceux sur lesquels les enjeux de conservation se concentrent. En effet, parmi les neuf habitats dont l'enjeu de conservation a été défini comme majeur ou très fort, sept sont liés au système tourbeux (4010, 7110*, 7120, 7140, 7150, 7230, et 91D*0) et deux correspondent à des gazons amphibies (3110 et 3130).

Les landes sèches (4030), pour lesquelles le massif forestier de Rambouillet constitue l'un des secteurs franciliens à enjeux, sont des habitats à fort enjeux sur les sites. Les plantations forestières résineuses et la fermeture des milieux représentent les menaces les plus importantes sur les sites, sur lesquelles une attention particulière doit être portée.

Parmi les végétations forestières d'intérêt communautaire, seules les chênaies pédonculées à Molinie bleue (9190) présentent un fort enjeu de conservation avec des stations encore bien préservées.

Les pelouses vivaces acidiphiles (6230*) et les prairies humides oligotrophiles (6410), constituent également des habitats à enjeu fort sur les sites. Ces milieux sont aussi en cours de fermeture et leur abandon présente un risque de disparition de ces végétations localement.

Les prairies de fauche (6510), les végétations de sources et suintements (7220*) et les forêts de pentes (9180*) présentent un enjeu modéré au sein des sites, à l'échelle desquels elles sont marginales. Ces trois habitats sont mieux représentés dans d'autres secteurs franciliens. Toutefois, les deux derniers méritent une attention particulière du fait de leur caractère prioritaire au titre de la directive « Habitats » mais aussi du fait de leur originalité d'habitats plutôt alcalins en contexte globalement acide.

Les ourlets humides (6430) constituent également des habitats à enjeux modérés sur les sites. Liés aux systèmes forestiers, ces milieux sont tributaires de la gestion des boisements desquels ils forment la lisière. L'entrepôt de grumes à la suite de coupes forestières est une menace pour ces habitats au même titre que la fermeture des milieux. Ces milieux présentent notamment un intérêt écologique pour leur rôle d'écotone au sein des systèmes forestiers, favorables à la faune et à la flore.

Les herbiers des eaux calmes (3140 et 3150) ressortent également de façon modérée de cette évaluation. Malgré le fait que ces sites rambolitains présentent une richesse en masses d'eau (mares, étangs, cours d'eau...) bien préservées, encore composées de nombreux herbiers, les stations observées présentent assez fréquemment un état de conservation dégradé. Des actions visant à améliorer l'expression de ces végétations en favorisant les mosaïques de milieux permettraient d'accroître et de viabiliser cet enjeu.

Les forêts du 9120, 9130 et 91E*0 présentent des enjeux majoritairement jugés faibles. Ces boisements sont en effet bien représentés à l'échelle régionale et les sites ne constituent pas de secteurs à enjeux pour ces végétations. Toutefois, une gestion forestière la moins intensive possible est préconisée pour éviter d'appauvrir les cortèges floristiques en place et nuire à une expression optimale de ces végétations.

Fiche	Habitat	Intitulé	Enjeu régional	Responsabilité	Vulnérabilité	Hiérarchisation des enjeux
1	3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalia uniflorae</i>)	Fort	Fort	Elevée	Majeur
13	7110*	*Tourbières hautes actives	Fort	Fort	Elevée	
2	3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>	Moyen	Fort	Elevée	Très fort

Fiche	Habitat	Intitulé	Enjeu régional	Responsabilité	Vulnérabilité	Hierarchisation des enjeux
5	4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>	Fort	Fort	Modérée	
14	7120	Tourbières dégradées susceptibles de régénération naturelle hautes encore de	Fort	Fort	Modérée	
15	7140	Tourbières de transition et tremblantes	Moyen	Fort	Elevée	
16	7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>	Fort	Fort	Modérée	
18	7230	Tourbières basses alcalines	Fort	Modérée	Forte	
23	91D0*	Tourbières boisées*	Fort	Fort	Modérée	
8	6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion-caeruleae</i>)	Moyen	Fort	Modérée	Fort
6	4030	Landes sèche européennes	Fort	Fort	Modérée	
7	6230*	*Formations herbeuses à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)	Moyen	Moyen	Forte	

Fiche	Habitat	Intitulé	Enjeu régional	Responsabilité	Vulnérabilité	Hierarchisation des enjeux
22	9190	Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>	Moyen	Fort	Faible	
3	3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétations benthiques à <i>Chara spp.</i>	Moyen	Moyen	Modérée	Modéré
4	3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>	Moyen	Moyen	Modérée	
9	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Mégaphorbiaies	Moyen	Moyen	Modérée	
21	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Ourlets frais nitroclines	Moyen	Moyen	Modérée	
12	6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin/Ourlets frais nitrophiles	Moyen	Faible	Modérée	
11	6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)	Moyen	Moyen	Faible	
17	7220*	*Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)	Moyen	Moyen	Modérée	
10	9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravin du <i>Tilio-Acerion</i> *	Moyen	Moyen	Faible	

Fiche	Habitat	Intitulé	Enjeu régional	Responsabilité	Vulnérabilité	Hierarchisation des enjeux
19	9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Ilici - Fagenion</i>)	Faible	Faible	Faible	Faible
20	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> /Systèmes acidiclinales à neutrophiles mésophiles	Faible	Faible	Faible	
24	91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (<i>Alno - Padion</i> , <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*	Faible	Faible	Faible	

Tableau 5 : hiérarchisation des enjeux de conservation des habitats d'intérêt communautaire des sites

3.7. Taxons floristiques à enjeu

3.7.1. Taxons patrimoniaux

Au cours des différentes prospections effectuées, 466 taxons ont été inventoriés en prenant compte les relevés de l'étude (2019 et 2020) ainsi que des relevés ajoutés pour cette cartographie (date de relevé entre 2011 à 2018). Ces derniers sont présentés en annexe 4. Les informations qui leur sont associées sont issues du catalogue régional pour les vasculaires et celui pour les bryophytes (CBNBP, 2020b ; Filoche et al., 2016b.) et de la synthèse des connaissances des characées d'Île-de-France (Fernex et Ferreira, 2019).

✓ Flore vasculaire

Concernant la flore vasculaire, 45 taxons répondant aux critères de patrimonialité énoncés dans le paragraphe 2.3.2 (taxon menacé et/ou protégé en Île-de-France) ont été observés lors de cette étude. De manière complémentaire, une extraction des taxons patrimoniaux répondant également aux critères de patrimonialité, observés à partir de l'année 2000 a été effectuée, élevant ce nombre à 97.

Nom scientifique	LRR UICN	Protection Régionale	Rareté régionale	Dernière année d'observation
<i>Bidens radiata</i> Thuill., 1799	VU	PR	RRR	2003
<i>Calamagrostis canescens</i> (Weber) Roth, 1789	EN	PR	RRR	2015
<i>Campanula persicifolia</i> L., 1753	EN	.	RR	2010
<i>Carex canescens</i> L., 1753	EN	PR	RRR	2020
<i>Carex echinata</i> Murray, 1770	VU	.	RR	2020
<i>Carex elongata</i> L., 1753	VU	PR	RR	2012

Nom scientifique	LRR UICN	Protection Régionale	Rareté régionale	Dernière année d'observation
<i>Carex hartmanii</i> Cajander, 1935	CR	.	RRR	2010
<i>Carex hostiana</i> DC., 1813	CR	.	RRR	2012
<i>Carex laevigata</i> Sm., 1800	EN	PR	RRR	2020
<i>Carex mairei</i> Coss. & Germ., 1840	CR	PR	RRR	2006
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	EN	.	RRR	2019
<i>Carex pulicaris</i> L., 1753	EN	.	RRR	2015
<i>Carex rostrata</i> Stokes, 1787	EN	.	RRR	2015
<i>Catabrosa aquatica</i> (L.) P.Beauv., 1812	CR	.	RRR	2016
<i>Chamaemelum nobile</i> (L.) All., 1785	EN	.	RRR	2010
<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L., 1753	EN	PR	RRR	2019
<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre, 1800	CR	.	RRR	2020
<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill, 1768	VU	.	RR	2015
<i>Comarum palustre</i> L., 1753	CR	PR	RRR	2020
<i>Dactylorhiza incarnata</i> (L.) Soó, 1962	EN	.	RRR	2015
<i>Dactylorhiza majalis</i> (Rchb.) P.F.Hunt & Summerh., 1965	CR	.	RR	2016
<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	NT	PR	R	2020
<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798	CR	.	RRR	2020
<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	VU	.	RRR	2020
<i>Dryopteris cristata</i> (L.) A.Gray, 1848	EN	.	RRR	2014
<i>Elatine hexandra</i> (Lapierre) DC., 1808	CR	PR	RRR	2010
<i>Eleocharis acicularis</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	EN	.	RR	2017
<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv., 1818	EN	.	RRR	2020
<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	CR	.	RR	2014
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	VU	.	RR	2019
<i>Erica ciliaris</i> Loefl. ex L., 1753	VU	PR	RRR	2020
<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck., 1782	VU	PR	RR	2019
<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	EN	.	RRR	2019
<i>Galium saxatile</i> L., 1753	CR	.	RRR	2017
<i>Genista anglica</i> L., 1753	EN	.	RRR	2015
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	EN	.	RR	2020
<i>Gymnadenia conopsea</i> (L.) R.Br., 1813	VU	.	R	2012
<i>Gymnocarpium dryopteris</i> (L.) Newman, 1851	CR	PR	RRR	2012

Nom scientifique	LRR UICN	Protection Régionale	Rareté régionale	Dernière année d'observation
<i>Helleborus viridis</i> L., 1753	EN	PR	RRR	2012
<i>Helosciadium inundatum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	CR	PR	RRR	2020
<i>Hottonia palustris</i> L., 1753	VU	.	RR	2019
<i>Hypericum androsaemum</i> L., 1753	CR	.	RRR	2019
<i>Hypericum elodes</i> L., 1759	EN	PR	RRR	2020
<i>Illecebrum verticillatum</i> L., 1753	EN	PR	RR	2019
<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	VU	PR	RRR	2020
<i>Juncus squarrosus</i> L., 1753	EN	.	RRR	2015
<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f., 1782	VU	.	RR	2017
<i>Laphangium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev, 1994	EN	.	RR	2020
<i>Legousia speculum-veneris</i> (L.) Chaix, 1785	VU	.	R	2010
<i>Littorella uniflora</i> (L.) Asch., 1864	VU	.	RRR	2003
<i>Lobelia urens</i> L., 1753	LC	PR	RR	2020
<i>Luronium natans</i> (L.) Raf., 1840	EN	.	RRR	2015
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub, 1964	EN	.	RRR	2019
<i>Lysimachia minima</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	VU	.	RR	2020
<i>Lysimachia nemorum</i> L., 1753	VU	.	RR	2006
<i>Lysimachia tenella</i> L., 1753	EN	.	RR	2020
<i>Maianthemum bifolium</i> (L.) F.W.Schmidt, 1794	EN	.	RRR	2015
<i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753	VU	.	RR	2019
<i>Monotropa hypopitys</i> L., 1753	VU	.	R	2013
<i>Myrica gale</i> L., 1753	NT	PR	RRR	2020
<i>Nardus stricta</i> L., 1753	EN	.	RRR	2020
<i>Oenanthe fistulosa</i> L., 1753	EN	.	RR	2003
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	VU	.	RR	2020
<i>Ophioglossum azoricum</i> C.Presl, 1845	CR	.	RRR	2012
<i>Ophioglossum vulgatum</i> L., 1753	VU	.	RR	2012
<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub, 1969	CR	PR	RRR	2017
<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	VU	PR	RR	2020
<i>Parnassia palustris</i> L., 1753	CR	PR	RRR	2016
<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	EN	PR	RRR	2019
<i>Persicaria minor</i> (Huds.) Opiz, 1852	VU	.	RR	2012
<i>Pilularia globulifera</i> L., 1753	EN	.	RR	2014
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797	VU	.	RR	2020
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	LC	PR	AR	2019

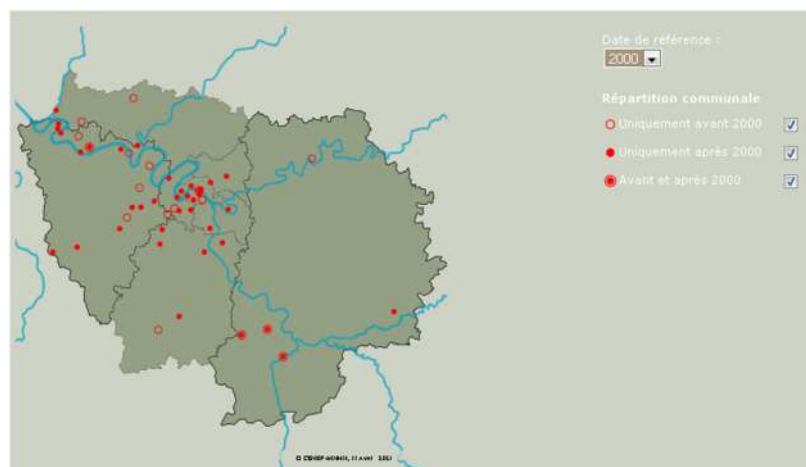
Nom scientifique	LRR UICN	Protection Régionale	Rareté régionale	Dernière année d'observation
<i>Potamogeton gramineus</i> L., 1753	EN	.	RRR	2002
<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788	NT	PR	RR	2020
<i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schltldl., 1827	EN	.	RR	2020
<i>Pyrola minor</i> L., 1753	EN	.	RRR	2015
<i>Radiola linoides</i> Roth, 1788	VU	.	RR	2020
<i>Ranunculus circinatus</i> Sibth., 1794	VU	.	RR	2014
<i>Ranunculus lingua</i> L., 1753	VU	.	RR	2011
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl, 1805	EN	PR	RRR	2020
<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) W.T.Aiton, 1810	CR	PR	RRR	2020
<i>Salix repens</i> L., 1753	EN	PR	RRR	2015
<i>Schoenus nigricans</i> L., 1753	VU	.	RRR	2012
<i>Scorzonera humilis</i> L., 1753	VU	.	RR	2012
<i>Selinum carvifolia</i> (L.) L., 1762	EN	.	RR	2015
<i>Sparganium natans</i> L., 1753	EN	PR	RRR	2020
<i>Spergula morisonii</i> Boreau, 1847	VU	.	RR	2011
<i>Spiranthes spiralis</i> (L.) Chevall., 1827	EN	PR	RRR	2000
<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	LC	PR	R	2019
<i>Trichophorum cespitosum</i> (L.) Hartm., 1849	CR	.	RRR	2015
<i>Trocodaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840	EN	PR	RRR	2020
<i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	LC	PR	AR	2020
<i>Vaccinium oxycoccos</i> L., 1753	CR	PR	RRR	2015
<i>Valeriana dioica</i> L., 1753	EN	.	RR	2012
<i>Wahlenbergia hederacea</i> (L.) Rchb., 1827	EN	PR	RRR	2020
<i>Zannichellia palustris</i> L., 1753	LC	PR	AR	2015

Tableau 6 : Taxons vasculaires patrimoniaux présents sur les sites (données extraites de « Flora » et issues des prospections 2019 et 2020)

Les prospections de 2019 et 2020 ont permis la découverte (ou la redécouverte) de deux nouveaux taxons dans le périmètre des deux sites :

- le Gnaphale jaunâtre (*Laphangium luteoalbum*)

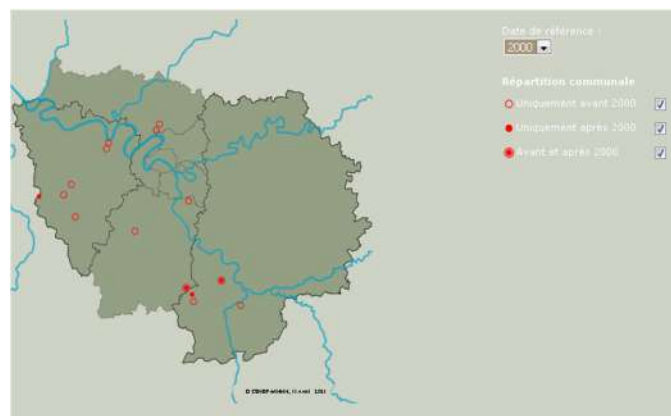
Liste Rouge IdF Protection régionale IdF ZNIEFF IdF Rareté IdF
 EN Non Oui RR



Il s'agit d'une espèce annelle des sols humides de préférence sableux des dépressions et des grèves de mares et d'étangs à exondation prolongée (Classe des *Juncetea bufonii*). Disséminée au niveau régional, elle semble aujourd'hui se réfugier en milieu urbain en se développant sur des substrats artificiels. Dans le massif de Rambouillet, elle reste rare et disséminée avec peu de localités contemporaines. L'espèce a été observée en 2020, sur les marges exondées d'une mare forestière dans la commune de Gambaiseuil.

- l'Ache inondée (*Helosciadum inundatum*)

Liste Rouge IdF Protection régionale IdF ZNIEFF IdF Rareté IdF
 CR Oui Oui RRR



L'Ache inondée est une espèce amphibie acidiphile des mares temporaires de platières ou de mares forestières et fossés sur argiles. Elle était autrefois largement répartie dans la région dans de nombreux massifs forestiers : en forêt de Marly, au bois de la Grange, en forêt de Montmorency en forêt de Sénart... Actuellement, elle ne subsiste que dans les massifs de Fontainebleau et de Rambouillet. Au sein de ce massif, la seule mention récente est située sur la commune de Condé-sur-Vesgre en dehors des sites. C'est dans un contexte de marges exondées de mare qu'elle a observé en 2020 soit plus de 100 ans après sa dernière mention dans la commune de Saint-Léger-en-Yvelines.

✓ Bryophytes

Les données récoltées de bryophytes lors de cette étude ont été réalisées de manière opportuniste et seuls deux taxons répondent aux critères de patrimonialité (déterminant de ZNIEFF en Île-de-France). De plus, ces deux taxons sont des nouveautés pour les sites :

- *Palustriella commutata* : cette bryophyte est typique des végétations de sources et suintement associées aux petits cours d'eau plutôt alcalins. Dans le secteur, la dernière mention située à Dampierre-en-Yvelines datait du 19^{ème} siècle. Lors des prospections de 2019, quelques tapis ont été identifiés à Senlisse au lieu-dit « Bois Boisseau » (dans un secteur proche de la dernière donnée historique).
- *Scapania undulata* : il s'agit d'une hépatique à feuille qui se développe sur des rochers et cailloux des cours d'eaux acides temporairement exondés. Elle est mentionnée historiquement sur le secteur à Bullion (en 1950) et à la Celle-les-Bordes (en 1996) mais sans précision géographique. C'est sur cette dernière commune que l'espèce a été revue en 2019 dans le ruisseau du Fossé Brou.

De manière complémentaire, une extraction des taxons patrimoniaux observés à partir de l'année 2000 a été effectuée, élevant ce nombre à 14. Parmi ces taxons, les sphaignes sont largement représentées avec 11 taxons patrimoniaux. Ce résultat est à corréliser à la présence de nombreuses mares et milieux tourbeux sur les deux sites.

Nom scientifique	Rareté régionale	Dernière année d'observation
<i>Palustriella commutata</i> (Hedw.) Ochyra, 1989	RR	2019
<i>Physcomitrella patens</i> (Hedw.) Bruch & Schimp., 1849	RR	2019
<i>Scapania undulata</i> (L.) Dumort.	RR	2019
<i>Sphagnum auriculatum</i> Schimp., 1857	AR	2018
<i>Sphagnum capillifolium</i> (Ehrh.) Hedw., 1782	AR	2015
<i>Sphagnum cuspidatum</i> Ehrh. ex Hoffm., 1796	AR	2015
<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr., 1880	R	2015
<i>Sphagnum fimbriatum</i> Wilson, 1847	AR	2013
<i>Sphagnum inundatum</i> Russow, 1894	AR	2012
<i>Sphagnum palustre</i> L., 1753	AR	2018
<i>Sphagnum papillosum</i> Lindb., 1872	AR	2015
<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson, 1855	R	2015
<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst., 1888	AR	2015
<i>Sphagnum subsecundum</i> Nees, 1819	AR	2018

Tableau 7 : Bryophytes patrimoniales présentes sur les sites (données extraites de « Flora » et issues des prospections 2019 et 2020)

✓ Characées

Entre 2019 et 2020, cinq espèces de characées répondant aux critères de patrimonialité énoncés dans le paragraphe 2.3.2, ont été contactées. Par contre, aucune espèce n'a fait l'objet d'une découverte. La présence d'herbiers à Characées est souvent indicatrice d'une bonne qualité physico-chimique des eaux et sa diversité reflète le fait que le massif de Rambouillet présente une richesse de pièces d'eau (mares, étangs...) encore bien préservées.

Nom scientifique	Rareté régionale	Dernière année d'observation
<i>Chara virgata</i> Kütz., 1834	RRR	2019
<i>Nitella flexilis</i> (L.) C.Agardh, 1824	RRR	2020
<i>Nitella syncarpa</i> (J.L.Thuillier) Kütz., 1845	RRR	2020
<i>Nitella translucens</i> (Persoon) C.Agardh, 1824	RRR	2019
<i>Tolypella glomerata</i> (Desv.) Leonh., 1863	RRR	2020

Tableau 8 : Characées patrimoniales présentes sur le site (données extraites de « Flora » et issues des prospections 2019 et 2020)

3.7.2. Taxons exotiques envahissants

Parmi les données disponibles sur les sites, 11 espèces sont inscrites à la liste des plantes exotiques envahissantes de la région Île-de-France (Wegnez, 2018) :

- 6 espèces envahissantes avérées et largement implantées dans la région ;
- 5 espèces dont le caractère envahissant n'est pas encore avéré en Île-de-France, mais dont une veille serait nécessaire afin de détecter un éventuel changement de leur comportement. En cas de colonisation dense et pérenne, dans un milieu naturel, il est préconisé de prévenir le CBNBP.

En comparaison avec les ZCS de la région, les sites Natura 2000 « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » semblent peu impactés par les taxons exotiques envahissants. Ce résultat est à corréliser avec la vaste étendue des sites et à la quasi-absence de milieux anthropiques ou de vecteurs de dispersion d'espèces tels que les cours d'eaux. Néanmoins, certains taxons exotiques comme le Rhododendron pontique sont problématiques car il forme à certains endroits du massif rambolitain des peuplements denses et étendus.

	Nom scientifique	Dernière année d'observation
Espèces exotiques envahissantes avérées émergentes	<i>Rhododendron ponticum</i> L., 1762	2012
Espèces exotiques envahissantes avérées implantées	<i>Acer negundo</i> L., 1753	1993
	<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	2020
	<i>Reynoutria japonica</i> Houtt., 1777	2008
	<i>Robinia pseudoacacia</i> L., 1753	2019
	<i>Solidago canadensis</i> L., 1753	1993
	<i>Solidago gigantea</i> Aiton, 1789	1994
Espèces exotiques envahissantes potentiels implantées	<i>Berberis aquifolium</i> Pursh, 1814	2014
	<i>Epilobium ciliatum</i> Raf., 1808	2006
	<i>Erigeron canadensis</i> L., 1753	2010
	<i>Phytolacca americana</i> L., 1753	2016
	<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	2019

Tableau 9 : Taxons exotiques envahissants cités sur les sites

Conclusion

Les sites « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » et « Forêt de Rambouillet » sont connus pour héberger un cortège d'espèces floristiques et faunistiques diversifié et remarquable. Les systèmes forestiers constituent les milieux prépondérants de ces sites cependant la diversité géomorphologique et du réseau hydrographique ont permis le développement d'une grande richesse d'habitats milieux humides à aquatiques (herbiers aquatiques, gazons amphibies, roselières, mégaphorbiaies, tourbières, landes humides, fourrés et boisements marécageux...)

L'expertise phytosociologique réalisée par le CBNBP en 2019 et 2020 apporte une actualisation des connaissances et un éclairage sur l'organisation écologique et spatiale des communautés végétales de ces sites et notamment celles inscrites à la directive « Habitats-Faune-Flore ». Parmi les 84 associations et groupements végétaux, et les 70 alliances phytosociologiques, 37 associations végétales et 26 alliances relèvent pour tout ou partie d'un habitat d'intérêt communautaire. Au total, 22 habitats génériques, dont six prioritaires ont été recensés sur les sites étudiés.

Sur les sites « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » et « Forêt de Rambouillet », deux habitats d'intérêt communautaire reconnus jusqu'alors dans le DOCOB n'ont été retrouvés durant cette campagne : les lacs et mares dystrophes naturels (3160) et les landes humides atlantiques tempérées à *Erica ciliaris* et *Erica tetralix* (4020). A contrario, six habitats n'étaient pas mentionnés dans le DOCOB et ont été reconnus sur les sites : les gazons annuels temporairement inondables (3130), les pelouses vivaces acidiphiles (6230) et les prairies humides oligotrophiles (6410), les prairies de fauche (6510), les marais de transition et tremblants de tourbières (7140) et les sources pétrifiantes avec formations de travertins (7220*). Au total, ce sont donc 19 habitats d'intérêt communautaire qui ont été reconnus sur le site « Forêt de Rambouillet » et 15 sur le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline ».

En termes de superficie d'habitats d'intérêt communautaire, celle-ci a triplé entre le DOCOB et cette étude passant d'environ 251 ha à 755 ha. Cette augmentation est encore plus notable pour le site « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yvelines » où la surface a été multipliée par 10 entre les deux études (de 35 à 330 ha).

De cette analyse ressort que les habitats tourbeux, sur sols acides et basiques, ainsi que les gazons amphibies, annuels et vivaces sont ceux sur lesquels les enjeux de conservation se concentrent. En effet, parmi les onze habitats dont l'enjeu de conservation a été défini comme majeur ou très fort, sept sont liés au système tourbeux (7110*, 7120, 7150, 7140, 7150, 7230 et 91D*0) et deux correspondent à des gazons amphibies (3110 et 3130). Ces habitats sont très peu représentés sur les sites étudiés, cependant leur état de conservation est jugé globalement bon malgré des menaces avérées (notamment la fermeture du milieu).

Les sites présentent également une responsabilité indéniable de conservation majeure pour les landes sèches (4030) et humides (4010), pour lesquelles le massif forestier de Rambouillet constitue

l'un des secteurs franciliens à enjeux. Les plantations forestières résineuses et la fermeture des milieux représentent les menaces les plus importantes sur les sites, sur lesquelles une attention particulière doit être portée.

Les milieux ouverts sur sols acides constituent aussi des habitats à forts enjeux sur les sites : les prairies humides maigres (6410) et les pelouses vivaces acidiphiles (6230*), Ces milieux sont aussi en cours de fermeture et leur abandon présente un risque de disparition de ces végétations localement.

D'autres habitats identifiés comme les prairies de fauches (6510), les végétations de sources et suintements (7220*) et les forêts de pentes (9180*) présentent un enjeu modéré au sein des sites, à l'échelle desquels elles sont marginales. Ces trois habitats sont mieux représentés dans d'autres secteurs franciliens. Toutefois, les deux derniers méritent une attention particulière du fait de leur caractère prioritaire au titre de la directive « Habitats » mais aussi du fait de leur originalité.

Les herbiers des eaux calmes (3140 et 3150) ressortent également de façon modérée de cette évaluation. Malgré le fait que ces sites rambolitains présentent une richesse en masses d'eau (mares, étangs, cours d'eau...) bien préservées, encore composées de nombreux herbiers, les stations observées présentent assez fréquemment un état de conservation dégradé. Des actions visant à améliorer l'expression de ces végétations en favorisant les mosaïques de milieux permettraient d'accroître et de viabiliser cet enjeu.

Les forêts du 9120, 9130 et 91E*0 et leurs ourlets associés (6430) présentent des enjeux majoritairement jugés faibles. Ces végétations sont en effet bien représentées à l'échelle régionale et les sites ne constituent pas de secteurs à enjeux pour ces végétations. Toutefois, une gestion forestière la moins intensive possible est préconisée pour éviter d'appauvrir les cortèges floristiques en place et nuire à une expression optimale de ces végétations.

Bibliographie

AZUELOS L., RENAULT O. (coord.), VERGNOL M., FERREIRA L., LAFON P., FILOCHE S., HENDOUX H., FERNEZ T., BRESSAUD H., RAMBAUD M. et MOBAIED S., 2013. *Les milieux naturels et les continuités écologiques de Seine-et-Marne*. CBNBP/MNHN, Conseil Général de Seine-et-Marne. Édition Librairie des Musées. Nogent-le-Rotrou. 375 p. + annexes.

BISSARDON M. et GUIBAL L., 1997. *CORINE biotopes. Version originale. Types d'habitats français*. Ed. École Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts. Nancy. 217 p.

BENSETTITI F., RAMEAU J.-C. et CHEVALLIER H. (coord.), 2001. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 1 - *Habitats forestiers*. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 2 volumes : 339 p. et 423 p. + cédérom.

BENSETTITI F., GAUDILLAT V. et HAURY J. (coord.), 2002. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 3 - *Habitats humides*. MATE/MAP/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 457 p. + cédérom.

BENSETTITI F., BOULLET V., CHAVALDRET-LABORIE C. et DENIAUD J. (coord.), 2005. « *Cahiers d'habitats* » *Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire*. Tome 4 - *Habitats agropastoraux*. MEDD/MAAPAR/MNHN. Éd. La Documentation française. Paris. 2 volumes : 445 p. et 487 p. + cédérom.

CATTEAU E., DUHAMEL F., CORNIER T., FARVAQUES C., MORA F., DELPLANQUE S., HENRY E., NICOLAZO C. et VALET J.-M., 2010. *Guide des végétations forestières et préforestières de la région Nord-Pas de Calais*. Centre régional de Phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. Bailleul. 526 p.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2020a. Référentiel phytosociologique des végétations du CBNBP. Version du 29/05/2020. Base de données interne non publiée.

CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL DU BASSIN PARISIEN (CBNBP), 2020b. *Catalogue de la flore d'Île-de-France 2020*. TaxRef 12. Fichier Excel disponible sur <http://cbnbp.mnhn.fr/cbnbp/ressources/catalogues.jsp>.

DÉTRÉE J. et FERREIRA L., 2019. *Liste rouge des végétations menacées d'Île-de-France. Méthode et résultats*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 41 p. + annexes.

FERNEZ T., 2015. *Hiérarchisation des enjeux de la directive Habitats-Faune-Flore en région Île-de-France - Habitats et espèces végétales au sein du réseau Natura 2000*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France. 24 p. + annexe.

FERNEZ T., LAFON P. et HENDOUX F. (coord.), 2015. *Guide des végétations remarquables de la région Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie d'Île-de-France. Paris. 2 volumes : Méthodologie 68 p., Manuel pratique 224 p.

FERNEZ T. et CAUSSE G., 2017. Synopsis phytosociologique des groupements végétaux d'Île-de-France. *Doc. phytosoc.*, série 3, **5** (2016) : 1-144.

FERNEZ T. et FERREIRA L., 2019. *Les Characées d'Île-de-France : bilan des connaissances et premier essai d'atlas. Version 1.0*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France, Conseil régional d'Île-de-France, Agence de l'eau Seine-Normandie, 49 p.

FERREIRA L., AZUELOS L., BERTRAN A., CULAT A., DÉTRÉE J., FERNEZ T., LAFON P. & MENARD O., 2015. *Inventaire et cartographie des végétations naturelles et semi-naturelles en Île-de-France. Rapport final de synthèse (2008-2014)*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France / Région Île-de-France / Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie Île-de-France / Département de Seine-Saint-Denis/ Département de Seine-et-Marne. 62p. + annexes.

FERREZ Y., BAILLY G., BEAUFILS T., COLLAUD R., CAILLET M., FERNEZ T., GILLET F., GUYONNEAU J., HENNEQUIN C., ROYER J.-M., SCHMITT A., VERGON-TRIVAUDEY M.-J., VADAM J.-C. et VUILLEMENOT M., 2011. Synopsis des groupements végétaux de Franche-Comté. *Les Nouvelles Archives de la Flore Jurassienne*, n° spécial **1** : 1- 281.

FILOCHE S., FERNEZ T., CAUSSE G., ARNAL G. et FERREIRA L., 2016a. *Actualisation de la liste des végétations déterminantes de ZNIEFF en Île-de-France*. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 32 p.

FILOCHE S., ARLUISON M., BARDET O., BOUDIER P., FÉSOLOWICZ P., GIRAUD J., LEBLOND S., 2016b. *Catalogue des bryophytes d'Île-de-France*, version 1.0 septembre 2016. Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 56 p.

FRANÇOIS R., PREY T., HAUGUEL J.-C., CATTEAU E., FARVACQUES C., DUHAMEL F., NICOLAZO C., MORA F., CORNIER T. et VALET J.-M., 2012. *Guide des végétations des zones humides de*

Picardie. Centre régional de Phytosociologie agréé Conservatoire botanique national de Bailleul. Bailleul. 656 p.

JULVE P., 1997. *Flore et végétation du P.N.R. de la Haute Vallée de Chevreuse (Yvelines). Inventaire floristique et phytosociologique et évaluation patrimoniale botanique du territoire du Parc.* Nouvelle version mise à jour (1ère version : 1994). PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, Hermine. 119 p. + annexes.

LOUVEL J., GAUDILLAT V. et PONCET L., 2013. *EUNIS, European Nature Information System, Système d'information européen sur la nature. Classification des habitats. Traduction française. Habitats terrestres et d'eau douce.* MNHN-DIREV-SPN, MEDDE. Paris. 289 p.

ROYER E. et ARNABOLDI F., 2007. *DOCument d'OBjectifs Natura 2000. Sites FR 1100796 & FR 1100803 Forêt de Rambouillet & Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline.* Novembre 2007. 164 p. + annexes.

ROYER J.-M., FELZINES J.-C., MISSET C. et THEVENIN S., 2006. Synopsis commenté des groupements végétaux de la Bourgogne et de la Champagne-Ardenne. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest, N. S.*, **25** : 1-394.

WEGNEZ J., 2016. *Les landes d'Île-de-France. 1: Présentation, description et répartition géographique. Version 1 : Septembre 2016.* Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France 40 p. + annexes

WEGNEZ J., 2018. *Liste hiérarchisée des plantes exotiques envahissantes (PEE) d'Île-de-France. Version 2.0, mai 2018.* Conservatoire botanique national du Bassin parisien - Muséum national d'Histoire naturelle, délégation Île-de-France. 39 p.

Annexes

Annexe 1 : synsystème des végétations des deux sites étudiés

SYNTAXON/Syntaxon (en gras) : niveau de végétation identifiée sur sites

AGROSTIETEA STOLONIFERAE Oberd. 1983

Potentillo anserinae - *Polygonetalia avicularis* Tüxen 1947

Loto pedunculati - *Cardaminentalia pratensis* Julve ex B. Foucault, Catteau et Julve in B. Foucault et Catteau 2012

Mentho longifoliae - ***Juncion inflexi*** T. Müll. et Görs ex B. Foucault 2008

Ranunculo repentis - ***Cynosurion cristati*** H. Passarge 1969 (incl. *Cardamino pratensis* - *Cynosurenion cristati* H. Passarge 1969)

Junco acutiflori - ***Cynosuretum cristati*** Sougnez 1957

Potentillion anserinae Tüxen 1947

Prunello vulgaris - ***Ranunculetum repentis*** Winterhoff 1962

ALNETEA GLUTINOSAE Braun-Blanq. et Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946

Alnetalia glutinosae Tüxen 1937

Alnion glutinosae Malcuit 1929

Groupement à ***Alnus glutinosa*** et ***Thelypteris palustris*** Duhamel et Catteau in Catteau, Duhamel, Baliga, Basso, Bedouet, Cornier, Mullie, Mora, Toussaint et Valentin 2009 nom. inval. (art. 3b)

Cirsio oleracei - ***Alnetum glutinosae*** Lemée ex Noirfalise et Sougnez 1961

Carici acutiformis - ***Alnetum glutinosae*** Scamoni 1931

Sphagno - ***Alnion glutinosae*** (Doing in F.M. Maas 1959) H. Passarge et Hofmann 1968

Carici laevigatae - ***Alnetum glutinosae*** (Allorge 1922) Schwick. 1937

ARRHENATHERETEA ELATIORIS Braun-Blanq. ex Braun-Blanq., Roussine et Nègre 1952

Arrhenatheretalia elatioris Tüxen 1931

Arrhenatherion elatioris W. Koch 1926

Colchico autumnalis - ***Arrhenatherenion elatioris*** B. Foucault 1989

Brachypodio rupestris - *Centaureion nemoralis* Braun-Blanq. 1967

Luzulo campestris - ***Brometum mollis*** B. Foucault (1981) 2008

Trifolio repentis - *Phleetalia pratensis* H. Passarge 1969

Cynosurion cristati Tüxen 1947

Plantaginetalia majoris Tüxen ex von Rochow 1951

Lolio perennis - ***Plantaginion majoris*** G. Sissingh 1969

Lolio perennis - ***Plantaginetum majoris*** Linkola ex Beger 1932

Juncetum tenuis Libbert ex Brun-Hool 1962 nom. mut. propos. B. Foucault 2016

ARTEMISIETEA VULGARIS W. Lohmeyer, Preising et Tüxen ex von Rochow 1951

Artemisietalia vulgaris Tüxen 1947 nom. nud. (art. 2b, 8)

Arction lappae Tüxen 1937

Onopordetalia acanthii Braun-Blanq. et Tüxen ex Klika in Klika et Hadač 1944

Dauco carotae - Melilotion albi Görs 1966

BIDENTETEA TRIPARTITAE Tüxen, W. Lohmeyer et Preising ex von Rochow 1951

Bidentetalia tripartitae Braun-Blanq. et Tüxen ex Klika in Klika et Hadač 1944

Bidention tripartitae Nordh. 1940

Polygono hydropiperis - Bidentetum tripartitae W. Lohmeyer in Tüxen
ex H. Passarge 1955

CHARETEA FRAGILIS F. Fukarek 1961

Nitelletalia flexilis W. Krause 1969

Nitellion flexilis W. Krause 1969

Nitelletum flexilis Corill. 1957

Nitellion syncarpo - tenuissimae W. Krause 1969

Nitelletum syncarpae Corill. 1957

Charetalia hispidae Krausch ex W. Krause 1997

Charion fragilis F. Sauer ex Damska 1961

Charion vulgaris W. Krause 1981

Tolypelletum glomeratae Corill. 1957

CALLUNO VULGARIS - ULICETEA MINORIS Braun-Blanq. et Tüxen ex Klika in Klika et Hadač
1944

Ulicetalia minoris Quantin 1935

Ulicion minoris Malcuit 1929

Ulici minoris - Ericenion ciliaris (Géhu 1975) Géhu et Botineau in Bardat,
Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M.
Royer, Roux et Touffet 2004

Ulici minoris - Ericetum tetralicis (Allorge 1922) Lemée 1937

Ulici minoris - Ericetum ciliaris (Lemée 1937) le Normand 1966

Ulicenion minoris Géhu et Botineau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet,
Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004

Calluno vulgaris - Ericetum cinereae (Allorge 1922) Lemée 1937

Ulici minoris - Ericetum cinereae Delelis & Géhu 1975

CARICI ELATAE - SALICETEA CINEREA H. Passarge & Hofmann 1968

Salicetalia auritae Doing ex Krausch 1968

Osmundo regalis - Myricion gale Julve ex B. Foucault & J. M. Royer 2014

Myrico gale - Salicetum atrocinnereae Vanden Berghen 1969

Salicion cinereae T. Müll. et Görs ex H. Passarge 1961

Salicinion cinereae Boeuf 2014

Rubo caesii - Salicetum cinereae Somsak 1963 apud H. Passarge 1985

Salicinion aurito-cinereae Boeuf 2014

Frangulo alni - Salicetum cinereae Graebner et Hueck 1931

Frangulo alni - Salicetum auritae Tüxen 1937

CYTISETEA SCOPARIO - STRIATI Rivas Mart. 1975

Cytisetalia scopario - striati Rivas Mart. 1975

Ulici europaei - Cytision striati Rivas Mart., Báscones, T.E. Díaz, Fern. Gonz. et Loidi 1991

Ulici europaei - Sarothamnetum scoparii Oberd. ex T. Müll. et Oberd. in Oberd. 1992 nom. inval. (art. 3o, 5)

EPILOBIETEA ANGUSTIFOLII Tüxen et Preising ex von Rochow 1951

Epilobietalia angustifolii Vlieger ex Tüxen 1950

Carici piluliferae - Epilobion angustifolii Tüxen 1950

Epilobio angustifolii - Digitalietum purpureae Schwick. 1944

FILIPENDULO ULMARIAE - CONVULVULETEA SEPIUM Géhu et Géhu-Franck 1987

Convolvuletalia sepium Tüxen ex Mucina in Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993

Convolvulion sepium Tüxen ex Oberd. 1949

Loto pedunculati - Filipenduletalia ulmariae H. Passarge (1975) 1978

Achilleo ptarmicae - Cirsion palustris Julve et Gillet ex B. Foucault 2011

Junco acutiflori - Angelicinion sylvestris H. Passarge 1988

Junco acutiflori - Angelicetum sylvestris Botineau, Ghestem et Vilks 1985

GALIO APARINES - URTICETEA DIOICAE H. Passarge ex Kopecký 1969

Galio aparines - Alliarietalia petiolatae Oberd. ex Görs et T. Müll. 1969

Aegopodion podagrariae Tüxen 1967 nom. cons. propos. [Propos. (art. 52) : Bardat et al. 2004 : 52]

Anthriscetum sylvestris Hadač 1978

Geo urbani - Alliarion petiolatae W. Lohmeyer et Oberd. ex Görs et T. Müll. 1969

Impatienti noli-tangere - Stachyetalia sylvaticae Boulet, Géhu et Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004

Impatienti noli-tangere - Stachyion sylvaticae Görs ex Mucina in Mucina, G. Grabherr et Ellmauer 1993

Carici pendulae - Eupatorietum cannabini Hadač, Terray, Klescht et Andresová 1997

Violo riviniana - *Stellarion holostae* H. Passarge 1997

Hyacinthoideo non-scriptae - Stellarietum holostae Géhu 2000

GLYCERIO FLUITANTIS - NASTURTIETEA OFFICINALIS Géhu et Géhu-Franck 1987

Nasturtio officinalis - Glycerietalia fluitantis Pignatti 1953

Glycerio fluitantis - Sparganion neglecti Braun-Blanq. et G. Sissingh in Boer 1942

Glycerio declinatae - Catabrosetum aquaticae T.E. Díaz et Penas 1984

Apion nodiflori Segal in V. Westh. et den Held 1969

Veronico anagallidis-aquaticae - Sietum erecti (G. Phil. 1973) H. Passarge 1982

HELIANTHEMETEA GUTTATI (Braun-Blanq. ex Rivas Goday 1958) Rivas Goday et Rivas Mart. 1963

Helianthemetalia guttati Braun-Blanq. in Braun-Blanq., Molin. et He. Wagner 1940

Thero - Airion Tüxen ex Oberd. 1957

Vulpinion bromoidis Felzines et Loiseau 2005

Crassulo tillaeae - Aphanetum microcarpae Depasse, J. Duvign. et Zuttere 1970

Filagini minimae - Airetum praecocis Wattez, Géhu et B. Foucault 1978

JUNCETEA BUFONII B. Foucault 1988

Nanocyperetalia flavescens Klika 1935

Cicendion filiformis (Rivas Goday in Rivas Goday et Borja 1961) Braun-Blanq. 1967

Cicendietum filiformis Allorge 1922

Nanocyperion flavescens (W. Koch 1926) Libbert 1932

Stellario uliginosae - Scirpetum setacei W. Koch ex Libbert 1932

LEMNETEA MINORIS Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955

Lemnetalia minoris Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955

Lemnion minoris Tüxen ex O. Bolòs et Masclans 1955

Lemno trisulcae - Salvinion natantis Slavnić 1956

Riccietum fluitantis Slavnić 1956

Ricciocarpetum natantis Tüxen 1974

Hydrocharitetalia morsus-ranae Rübel ex Klika in Klika et Hadač 1944

Hydrocharition morsus-ranae Rübel ex Klika in Klika et Hadač 1944

Utricularienion vulgaris (H. Passarge 1964) Felzines 2012

Utricularietum australis T. Müll. et Görs 1960 nom. mut.

LITTORELLETEA UNIFLORAE Braun-Blanq. et Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946

Eleocharitetalia multicaulis B. Foucault 2010

Elodo palustris - Sparganion Braun-Blanq. et Tüxen ex Oberd. 1957

Potamo polygonifolii - Scirpetum fluitantis Allorge 1922

Hyperico elodis - Potametum oblongi (Allorge 1926) Braun-Blanq. et Tüxen 1952

Eleocharitetum multicaulis Allorge ex Tüxen 1937

Ranunculo flammulae - Juncetum bulbosi Oberd. 1957

MELAMPYRO PRATENSIS - HOLCETEA MOLLIS H. Passarge 1994

Melampyro pratensis - Holcetalia mollis H. Passarge 1979

Conopodio majoris - Teucrion scorodoniae Julve ex Boulet et Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004

Peucedano gallici - Pulmonarietum longifoliae B. Foucault, Frileux et Delpech 1983

Holco mollis - Pteridion aquilini H. Passarge (1994) 2002

Molinio caeruleae - Pteridietum aquilini Lecoq et Provost 1975

Potentillo erectae - Holcion mollis H. Passarge 1979

Holco mollis - Athyrenion filicis-feminae J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Osmundo regalis - Blechnetum spicant Clément et Touffet ex H. Passarge 1994

Polypodietum interjecto - vulgaris Julve 1994 nom. ined. (art. 1)

MOLINIO CAERULEAE - JUNCETEA ACUTIFLORI Braun-Blanq. 1950

Molinietalia caeruleae W. Koch 1926

Juncion acutiflori Braun-Blanq. in Braun-Blanq. et Tüxen 1952

Caro verticillati - Juncenion acutiflori B. Foucault et Géhu 1980

Peucedano gallici - Molinietum caeruleae Delelis et Géhu 1975

Caro verticillati - Molinietum caeruleae (Lemée 1937) J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Lobelio urentis - Agrostietum caninae B. Foucault 2008

MONTIO FONTANAE - CARDAMINETEA AMARAE Braun-Blanq. et Tüxen ex Klika et Hadač 1944

Cardamino amarae - Chrysosplenietalia alternifolii Hinterlang 1992

Pellion endiviifoliae Bardat in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom. inval. (art. 3b)

Fegatelletum conicae Schade 1934

Cratoneuretum filicino - commutati (Kühn 1937) G. Phil. et Oberd. 1977

Caricion remotae M. Kästner 1941

Caricenion remotae Zechmeister et Mucina 1994

Chrysosplenio oppositifolii - Cardaminetum amarae Jouanne in Chouard 1929

NARDETEA STRICTAE Rivas Goday in Rivas Goday et Rivas Mart. 1963

Nardetalia strictae Oberd. ex Preising 1950

Nardo strictae - Juncion squarrosi (Oberd. 1957) H. Passarge 1964

Caro verticillati - Juncetum squarrosi B. Foucault ex B. Foucault et Philippe in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Galio saxatilis - Festucion filiformis B. Foucault 1994

OXYCOCCO PALUSTRIS - SPHAGNETEA MAGELLANICI Braun-Blanq. et Tüxen ex V. Westh., J. Dijk, Passchier et G. Sissingh 1946

Erico tetralicis - Sphagnetalia papilloso Schwick. 1940

Ericion tetralicis Schwick. 1933

Ericetum tetralicis (Allorge 1922) Jonas ex Thébaud 2011

Oxycocco palustris - Ericion tetralicis Nordh. ex Tüxen 1937

PHRAGMITO AUSTRALIS - MAGNOCARICETEA ELATAE Klika in Klika et V. Novák 1941

Phragmitetalia australis W. Koch 1926

Phragmition communis W. Koch 1926

Phragmitetum communis Savič 1926

Typhetum latifoliae Nowinski 1930

Eleocharito palustris - Sagittarion sagittifoliae H. Passarge 1964

Oenantho aquaticae - Roripetum amphibiae Soó ex W. Lohmeyer 1950

Magnocaricetalia elatae Pignatti 1954

Caricion gracilis Neuhäusl 1959

Caricetum acutiformis Egger 1933

Lycopodo europaei - Juncetum effusi Julve (1997) 2004 nom. ined. (art. 1)

Magnocaricion elatae W. Koch 1926

Caricetum elatae W. Koch 1926

Caricetum acutiformi - paniculatae Vlieger & Zind.-Bakker in Boer 1942

Galio palustris - Caricetum rostratae H. Passarge 1999

Thelypterido palustris - Phragmitetum australis Kuiper ex Van Donselaar, Kop et Van der Voo 1961

POTAMETEA PECTINATI Klika in Klika et V. Novák 1941

Potametalia pectinati W. Koch 1926

Nymphaeion albae Oberd. 1957

Nymphaeetum albo - luteae Nowinski 1928

Groupement à Potamogeton natans et Nymphaea alba prov.

Potamion pectinati (W. Koch 1926) Libbert 1931

Potametum trichoidis Freitag, Markus et Schwippl ex Tüxen 1974

Potamion polygonifolii Hartog et Segal 1964

Luronio natantis - Potametum polygonifolii W. Pietsch ex H. Passarge 1994

Ranunculion aquatilis H. Passarge 1964

Hottonietum palustris Tüxen ex Roll 1940

Ranunculetum peltati (Segal 1965) Weber-Oldecop 1969

Groupement à Callitriche obtusangula et Callitriche platycarpa
Duhamel et Catteau in Catteau, Duhamel, Baliga, Basso, Bedouey, Cornier,
Mullié, Mora, Toussaint et Valentin 2009 nom. inval. (art. 3c)

QUERCO ROBORIS - FAGETEA SYLVATICAE Braun-Blanq. et Vlieger in Vlieger 1937

Quercetalia roboris Tüxen 1931

Quercion robori - pyrenaicae (Braun-Blanq., P. Silva, Rozeira et Fontes 1956) Rivas
Mart. 1975 nom. nud. (art. 2b, 8)

Quercenion robori - pyrenaicae Rivas Mart. 1975

Sorbo torminalis - Quercetum petraeae (Rameau et J.M. Royer
1975) Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Peucedano gallici - Quercetum roboris (Allorge et Gaume 1931)
Braun-Blanq. 1967

Quercion roboris Malcuit 1929

Ilici aquifolii - Quercenion petraeae Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet,
Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom.
inval. (art. 3b)

Molinio caeruleae - Quercion roboris Scamoni et H. Passarge 1959

Molinio caeruleae - Quercetum roboris (Tüxen 1937) Scamoni et H.
Passarge 1959

Fagetalia sylvaticae Pawł. in Pawł., Sokolowski et Wallisch 1928

Carpino betuli - Fagenalia sylvaticae Rameau in J.M. Royer, Felzines, Misset et
Thévenin 2006

Fraxino excelsioris - Quercion roboris H. Passarge 1968

Endymio non-scriptae - Carpinetum betuli Noirfalise 1968

Carpino betuli - Fagion sylvaticae Boeuf, Renaux et J.M. Royer in Boeuf 2011

Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae Durin, Géhu, Noirfalise &
Sougnéz 1967

Oxalido acetosellae - Fagetum sylvaticae Bardat 1993 nom. inval. et illeg.
(art. 3o, 5, 31)

Dryopterido affinis - Fraxinion excelsioris (Vanden Berghen) Boeuf, Bardat,
Gauberville, Lalanne, Renaux, J.M. Royer, Thébaud, Timbal et Seytre in Boeuf 2011

Dryopterido affinis - Fraxinetum excelsioris (Bardat 1993) Bardat, Boeuf,
Gauberville, Lalanne, Renaux, J.M. Royer, Thébaud, Timbal et Seytre in
Boeuf 2011

Populetales albae Braun-Blanq. ex Tchou 1948

Alno glutinosae - Ulmenalia minoris Rameau 1981

Alnion incanae Pawł. in Pawł., Sokolowski et Wallisch 1928

Alnion glutinoso - incanae Oberd. 1953

Carici remotae - Fraxinetum excelsioris W. Koch ex Faber 1936

Filipendulo ulmariae - Alnetum glutinosae (Lemée 1937) H. Passarge et
Hofmann 1968

RHAMNO CATHARTICAE – PRUNETEA SPINOSAE Rivas Goday & Borja ex Tüxen 1952

Pyro spinosae - Rubetalia ulmifolii Biondi, Blasi & Casavecchia in Biondi, Allegrezza,
Casavecchia, Galdenzi, Gasparri, Pesaresi, Vagge & Blasi 2014

Frangulo alni - Pyrion cordatae M. Herrera, Fern. Prieto et Loidi 1991

Ulici europaei - Franguletum alni Gloaguen et Touffet ex B. Foucault 1988

Sambucetalia racemosae Oberd. ex H. Passarge in Scamoni 1963

Salici cinereae - Rhamnion catharticae Géhu, B. Foucault et Delelis ex Rameau in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom. inval. (art. 3b)

Sambuco racemosae - Salicion capreae Tüxen et A. Neumann ex Oberd. 1957

SCHEUCHZERIO PALUSTRIS - CARICETEA FUSCAE Tüxen 1937

Caricetalia davallianae Braun-Blanq. 1949

Hydrocotylo vulgaris - *Schoenion nigricantis* B. Foucault 2008

Hydrocotylo vulgaris - *Schoenenion nigricantis* J.M. Royer in Bardat, Bioret, Botineau, Boulet, Delpech, Géhu, Haury, Lacoste, Rameau, J.M. Royer, Roux et Touffet 2004 nom. inval. (art. 3b)

Hydrocotylo vulgaris - Juncetum subnodulosi (Wattez 1968) B. Foucault in J.M. Royer, Felzines, Misset et Thévenin 2006

Caricetalia fuscae W. Koch 1926

Caricion fuscae W. Koch 1926

Hydrocotylo vulgaris - Anagallidetum tenellae B. Foucault, Wattez et Santune ex B. Foucault 2008

Scheuchzerietalia palustris Nordh. 1936

Rhynchosporion albae W. Koch 1926

Lycopodiello inundatae - Rhynchosporium fuscae Schaminée, Weeda et V. Westh. ex Timmermann in Dengler, Koska, Timmermann, Berg, Clausnitzer, Isermann, Linke, Pätzolt, Polte et Spangenberg 2004

Drosero intermediae - Rhynchosporium albae (Allorge et Denis 1923) Allorge 1926

Caricion lasiocarpae Vanden Berghen in Lebrun, Noirfalise, Heinem. et Vanden Berghen 1949

Caricenion lasiocarpae H. Passarge 1999

Sphagno fallacis - Caricenion lasiocarpae H. Passarge 1999

Sphagno fallacis - Caricetum rostratae Osvald 1923

TRIFOLIO MEDII - GERANIETEA SANGUINEI T. Müll. 1962

Origanetalia vulgaris T. Müll. 1962

Trifolion medii T. Müll. 1962

Trifolio medii - Teucrienion scorodoniae R. Knapp 1976

Agrimonio repentis - Brachypodietum sylvatici J.M. Royer et Rameau 1983

VACCINIO MYRTILLI - PICEETEA ABIETIS Braun-Blanq. in Braun Blanq., G. Sissingh & Vlieger 1939

Sphagno - Betuletalia pubescentis W. Lohmeyer & Tüxen ex Scamoni & H. Passarge 1959

Betulion pubescentis Boeuf & Renaux in Boeuf 2014

Sphagno palustris - Betuletum pubescentis Mériaux, Schumacker,
Tombal & Zuttere ex Boeuf 2014

Annexe 2 : cartes des végétations des sites Natura 2000 « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

Les couleurs utilisées sur les cartes de végétations sont fondées sur les caractéristiques écologiques de la végétation et de son stade dynamique (Figure 10).

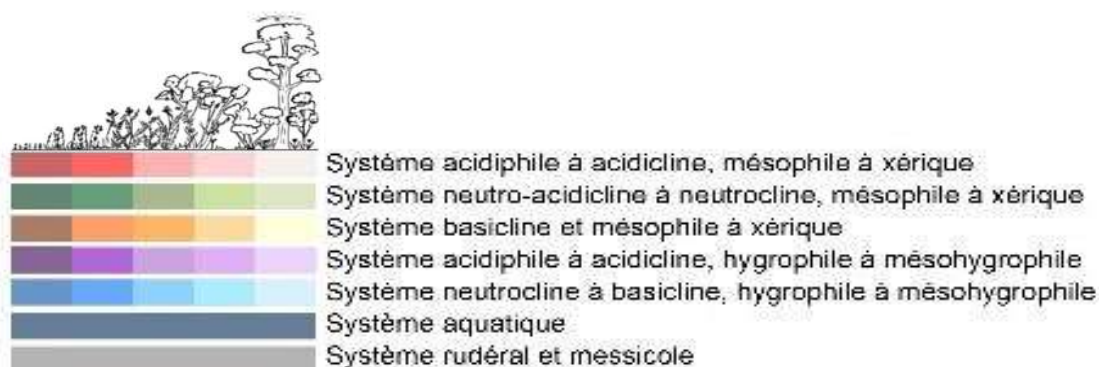


Figure 10: Charte colorimétrique des cartes de végétations éditées par le CBNBP

Toutes les végétations présentes au niveau régional ont été classées dans cinq systèmes différents selon l'humidité et le pH du sol. Le rouge correspond aux végétations acidiphiles, mésophiles à xériques, le vert aux végétations neutrophiles, mésophiles à xérique, l'orange aux végétations basiphiles, mésophiles à xériques, le violet aux végétations acidiphiles, hygrophiles à mésohygrophiles et le bleu aux végétations basiclines, hygrophiles à mésohygrophiles. Les végétations aquatiques et rudérales figurent dans la légende par une couleur unique (respectivement par un bleu-gris et un gris). Sur la base de ce premier classement, un gradient d'intensité de couleur est employé pour distinguer le stade dynamique de la végétation cartographiée. Les milieux les plus pionniers sont indiqués avec les couleurs les plus foncées alors que les plus évoluées (végétations forestières) avec des couleurs claires. Cette méthode présente l'avantage de mettre en évidence les végétations herbacées qui correspondent généralement aux végétations ponctuelles et patrimoniales. Si l'on prend l'exemple de la Bassée Amont, il peut s'agir d'une prairie humide au sein d'un massif forestier.

Le panel de couleurs permet la représentation de l'ensemble des végétations de la zone d'étude. L'identification du syntaxon cartographié s'effectue donc par l'ajout d'étiquettes composées des deux premières lettres du syntaxon de chaque genre des deux taxons nommant le niveau syntaxonomique ou s'il n'y a qu'une espèce, des deux premières lettres du genre et de l'espèce concernée. Par exemple :

- Les aulnaies marécageuses : *Alnion glutinosae* → Algl
- Les mégaphorbiaies mésotrophiles, neutroclines à basiphiles : *Thalictro flavi* - *Filipendulion ulmariae* → Thfi



Figure 11: Représentation des motifs et contours sur la carte

La représentation des complexes de végétation est faite sous forme de hachures de couleurs (Figure 11). Et pour des questions de lisibilité, le nombre de végétation mentionné par mosaïque au sein des stations surfaciques est limité à trois végétations maximum. Les stations linéaires abritent jusqu'à plus de dix syntaxons imbriqués, la représentation choisie est alors une étiquette indiquant l'ensemble des végétations présentes, tandis que la couleur de l'entité correspond à celle du cortège ayant le plus fort recouvrement.

Enfin, pour gagner en compréhension globale, des motifs ont été intégrés pour représenter les habitats artificiels tels que les plantations de peupliers ou d'autres arbres feuillus, les plans d'eau sans végétations (« eau libre ») ou les cultures et prairies améliorées.

Le tableau suivant liste l'ensemble des végétations identifiées sur les sites avec les étiquettes, les noms français, et les critères de patrimonialité (N2000 et ZNIEFF IdF). Précisons qu'un renvoi vers les fiches descriptives de ce document est signalé dans la colonne Fiche.

Légende des étiquettes :

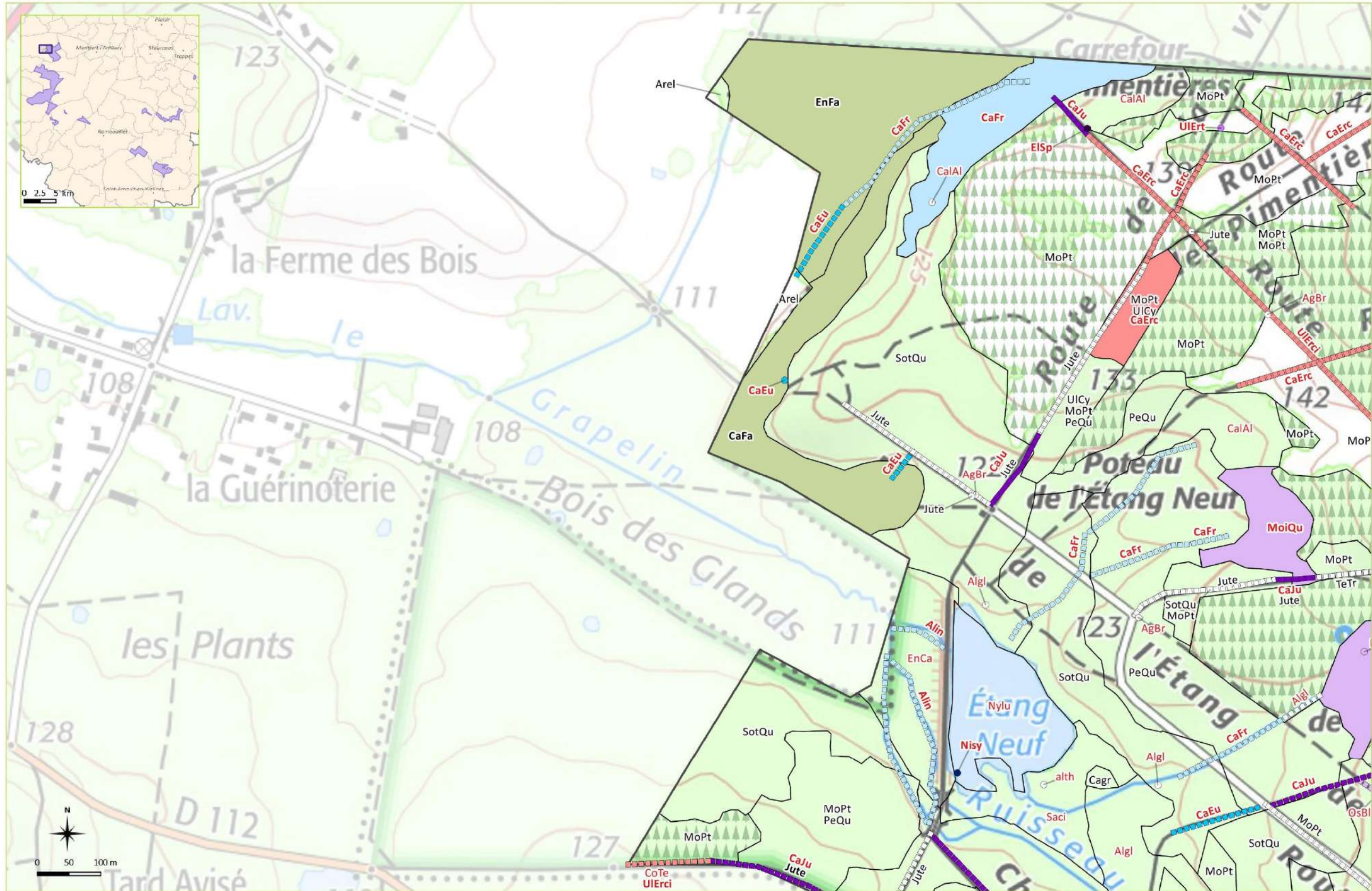
Végétation Natura 2000
Végétation déterminante pour la constitution de ZNIEFF IdF
Végétation Natura 2000 et déterminante pour la constitution de ZNIEFF IdF

Etiquette	Fiche	Syntaxon	Intitulé	N2000	ZNIEFF
AcCi	9	<i>Achilleo ptarmicae - Cirsion palustris</i>	Mégaphorbiaies acidiclinales à acidiphiles	6430	Oui
AgBr		<i>Agrimonio repentis - Brachypodium sylvatici</i>	Ourlets acidiclinales à Aigremoine et Brachypode des bois	NC	Oui
Alin	24	<i>Alnenion glutinoso - incanae</i>	Aulnaies-frênaies riveraines	91E0*	Oui
Algl		<i>Alnion glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses	NC	Oui
Ansy	10	<i>Anthriscetum sylvestris</i>	Ourlets nitrophiles à Cerfeuil des bois	6430-6	Non
Apno		<i>Apion nodiflori</i>	Cressonnières des bords de cours d'eau	NC	Non
Arla		<i>Arction lappae</i>	Friches de vivaces sur sol frais	NC	Non
Arel		<i>Arrhenatheretea elatioris</i>	Prairies mésophiles de fauche	NC	Non
CaErc	6	<i>Calluno vulgaris - Ericetum cinereae</i>	Landes sèches à Callune et Bruyère cendrée	4030-9	Oui
Cala	15	<i>Caricenion lasiocarpae</i>	Communautés des marais de transition	7140	Oui
Capa		<i>Caricetum acutiformi - paniculatae</i>	Cariçaies à Laïche aiguë et à Laïche paniculée	NC	Oui
Caac		<i>Caricetum acutiformis</i>	Cariçaies à Laïche aiguë	NC	Non
Cael		<i>Caricetum elatae</i>	Cariçaies à Laïche raide	NC	Oui
CaaAl		<i>Carici acutiformis - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses à Laïche des marais	NC	Oui
CalAl		<i>Carici laevigatae - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies tourbeuses à sphaignes et Laïche lisse	NC	Oui
CaEu	11	<i>Carici pendulae - Eupatorietum cannabini</i>	Ourlets humides à Laïche à épis pendants et Eupatoire chanvrine	6430-7	Oui
CaEp		<i>Carici piluliferae - Epilobion angustifolii</i>	Végétations herbacées des trouées forestières sur sol acide	NC	Non
CaFr	24	<i>Carici remotae - Fraxinetum excelsioris</i>	Aulnaies-frênaies riveraines à Laïche espacée	91E0*-8	Oui
Cagr		<i>Caricion gracilis</i>	Cariçaies des sols eutrophes	NC	Non
Care		<i>Caricion remotae</i>	Végétations des berges de cours d'eau, suintements et layons forestiers	NC	Oui
CaJu	8	<i>Caro verticillati - Juncenion acutiflori</i>	Prairies humides maigres sur sol acide des communautés atlantiques	6410	Oui
CaJua	8	<i>Caro verticillati - Juncetum acutiflori</i>	Prairies humides à Carum verticillé et Jonc à tépales aigus	6410-6	Oui
CaJus	7	<i>Caro verticillati - Juncetum squarrosi</i>	Pelouses vivaces à Jonc rude et Carum verticillé	6230*-2	Oui
CaFa	20	<i>Carpino betuli - Fagion sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies mésophiles acidiclinales à neutroclines	9130	Non
Chfr	3	<i>Charion fragilis</i>	Herbiers aquatiques à Charagne fragile	3140-1	Oui
Chvu	3	<i>Charion vulgaris</i>	Herbiers aquatiques à Charagne commune	3140-1	Oui
ChCa		<i>Chrysosplenio oppositifolii - Cardaminetum amarae</i>	Végétations à Dorine à feuilles opposées et Cardamine amère	NC	Oui
Ciefi	2	<i>Cicendietum filiformis</i>	Gazons annuels à Cicendie filiforme	3130-5	Oui
Ciifi	2	<i>Cicendion filiformis</i>	Gazons annuels des sols temporairement inondables	3130	Oui
CiAln		<i>Cirsio oleracei - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies marécageuses à Cirse des marais	NC	Oui
Etiquette	Fiche	Syntaxon	Intitulé	N2000	ZNIEFF
CoAr	12	<i>Colchico autumnalis - Arrhenatherenion elatioris</i>	Prairies de fauche mésohygrophiles	6510	Oui
CoTe		<i>Conopodio majoris - Teucrium scorodoniae</i>	Ourlets acidiphiles atlantiques	NC	Oui
Cose	9	<i>Convolvulion sepium</i>	Mégaphorbiaies eutrophiles	6430	Non
CrAp		<i>Crassulo tillaeae - Aphanetum microcarpae</i>	Pelouses sableuses à Crassule mousse et Alchémille oubliée	NC	Oui
Crfi	17	<i>Cratoneuretum filicini - commutati</i>	Végétations des sources calcaires à Cratoneuron fausse-fougère et Cratoneuron variable	7220*-1	Oui
Cycr		<i>Cynosurion cristati</i>	Prairies mésophiles piétinées	NC	Non
DaMe		<i>Dauco carotae - Melilotion albi</i>	Friches de vivaces sur sol assez sec	NC	Non
DrRh	13	<i>Drosero intermediae - Rhynchosporium albae</i>	Gouilles à Rossolis intermédiaire et Rhynchospore blanc	7110*-1	Oui
DrFr	21	<i>Dryopterido affinis - Fraxinetum excelsioris</i>	Frênaies-éablaies de ravins à Scolopendre	9180*-2	Oui
Elmu	1	<i>Eleocharitetum multicaulis</i>	Gazons amphibies à Scirpe à nombreuses tiges	3110-1	Oui
ElSp	1	<i>Elodo palustris - Sparganion</i>	Gazons amphibies de vivaces des sols acides temporairement inondables	3110	Oui
EnCa		<i>Endymio non-scriptae - Carpinetum betuli</i>	Chênaies-Frênaies à Jacinthe des bois	NC	Oui
EnFa	20	<i>Endymio non-scriptae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Jacinthe des bois	9130-3	Non
EpDi		<i>Epilobio angustifolii - Digitalietum purpureae</i>	Végétations herbacées des trouées forestières à Epilobe en épi et Digitale pourpre	NC	Non
Erete	14	<i>Ericetum tetralicis</i>	Landes tourbeuses à Bruyère à quatre angles	7120-1	Oui

Etiquette	Fiche	Syntaxon	Intitulé	N2000	ZNIEFF
Erite	14	<i>Ericion tetralicis</i>	Landes tourbeuses	7120	Oui
Feco		<i>Fegatelletum conicae</i>	Végétations des sources calcaires à Conocéphale conique	NC	Oui
FiAi		<i>Filagini minimaie - Airetum praecocis</i>	Pelouses sableuses à Cotonnière naine et à Canche printanière	NC	Oui
FiAl	24	<i>Filipendulo ulmariae - Alnetum glutinosae</i>	Aulnaies-frênaies riveraines à Reine des prés	91E0*-11	Oui
FrPy		<i>Frangulo alni - Pyrion cordatae</i>	Fourrés acidiphiles frais	NC	Non
FrSaa		<i>Frangulo alni - Salicetum auritae</i>	Saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule à oreillettes	NC	Oui
FrSac		<i>Frangulo alni - Salicetum cinereae</i>	Saulaies marécageuses à Bourdaine et Saule cendré	NC	Oui
GaCa		<i>Galio palustris - Caricetum rostratae</i>	Cariçaies à Gaillet des marais et Laïche en ampoules	NC	Oui
GaFe	7	<i>Galio saxatilis - Festucion filiformis</i>	Pelouses de vivaces sur sol acide et sec	6230*	Oui
GeAl	10	<i>Geo urbani - Alliarion petiolatae</i>	Ourlets nitrophiles mésophiles et ombragés	6430	Non
GlSp		<i>Glycerietum fluitantis</i>	Prairies flottantes à Glycérie flottante	NC	Non
GlCa		<i>Glycerio declinatae - Catabrosetum aquaticae</i>	Prairies flottantes à Glycérie dentée et Catabrose aquatique	NC	Non
GlSp		<i>Glycerio fluitantis - Sparganion neglecti</i>	Prairies flottantes à Glycéries	NC	Non
alth		<i>gr. à Alnus glutinosa et Thelypteris palustris</i>	Aulnaies marécageuses à Fougère des marais	NC	Oui
caca		<i>gr. à Callitriche obtusangula et Callitriche platycarpa</i>	Groupements à Callitriche à angles obtus et Callitriche à fruits plats	NC	Oui
pony		<i>gr. à Potamogeton natans et Nymphaea alba</i>	Groupements à Potamot nageant et Nymphéa blanc	NC	Oui
HoPt		<i>Holco mollis - Pteridion aquilini</i>	Ourlets acidiphiles à Fougère aigle	NC	Non
Hopa		<i>Hottonietum palustris</i>	Herbiers à Hottonie des marais	NC	Oui
HySt		<i>Hyacinthoido non-scriptae - Stellarietum holostae</i>	Ourlets printaniers à Jacinthe des bois et Stellaire holostée	NC	Non
HyAn		<i>Hydrocotylo vulgaris - Anagallidetum tenellae</i>	Bas-marais à Hydrocotyle commun et Mouron délicat	NC	Oui
HyJu	18	<i>Hydrocotylo vulgaris - Juncetum subnodulosi</i>	Bas-marais à Hydrocotyle commun et Jonc à fleurs obtuses	7230-1	Oui
HyPo	1	<i>Hyperico elodis - Potametum oblongi</i>	Gazons amphibies à Millepertuis des marais et Potamot à feuilles de renouée	3110-1	Oui
IiQu	19	<i>Ilici aquifolii - Quercenion petraeae</i>	Hêtraies-chênaies acidiphiles	9120	Non
ImSt	11	<i>Impatienti noli-tangere - Stachyion sylvaticae</i>	Ourlets humides et ombragés	6430	Oui
Jute		<i>Juncetum tenuis</i>	Prairies mésophiles piétinées à Jonc grêle	NC	Non
Juac	8	<i>Juncion acutiflori</i>	Prairies humides maigres sur sol acide	6410	Oui
JuAn	8	<i>Junco acutiflori - Angelicetum sylvestris</i>	Mégaphorbiaies à Jonc à tépales aigus et Angélique des bois	6430-1	Oui
JuCyn		<i>Junco acutiflori - Cynosuretum cristati</i>	Prairies humides à Jonc à tépales aigus et Crételle	NC	Non
Lemi	4	<i>Lemnion minoris</i>	Herbiers libres flottants des eaux eutrophes	3150	Non
LeSa	4	<i>Lemno trisulcae - Salvinion natantis</i>	Herbiers libres flottants des eaux oligo-mésotrophes à méso-eutrophes	3150	Oui
LoAg	8	<i>Lobelio urentis - Agrostietum caninae</i>	Prairies humides à Lobélie brûlante et Agrostide des chiens	6410-7	Oui
LoPlm		<i>Lolio perennis - Plantaginetum majoris</i>	Prairies mésophiles piétinées à Ivraie vivace et Grand plantain	NC	Non
LoPl		<i>Lolio perennis - Plantaginon majoris</i>	Prairies mésophiles piétinées	NC	Non
LuPo		<i>Luronio natantis - Potametum polygonifolii</i>	Herbiers à Flûteau nageant et Potamot à feuilles de renouée	NC	Oui
LuBr	12	<i>Luzulo campestris - Brometum mollis</i>	Prairies mésophiles à Luzule des champs et Brome mou	6510-3	Oui
LyRh	16	<i>Lycopodiello inundatae - Rhynchosporietum fuscae</i>	Gouilles à Lycopode des tourbières et Rhynchospore fauve	7150-1	Oui
LyJu		<i>Lycopodo europaei - Juncetum effusi</i>	Cariçaies à Lycopde d'Europe et Jonc épars	NC	Non
Mael		<i>Magnocaricion elatae</i>	Cariçaies des sols tourbeux	NC	Oui
MeJu		<i>Mentho longifoliae - Juncion inflexi</i>	Prairies humides pâturées	NC	Non
MoPt		<i>Molinio caeruleae - Pteridietum aquilini</i>	Ourlets acidiphiles à Molinie bleue et Fougère aigle	NC	Non
MoeQu	22	<i>Molinio caeruleae - Quercetum roboris</i>	Chênaies pédonculées à Molinie bleue	9190-1	Oui
MoiQu	22	<i>Molinio caeruleae - Quercion roboris</i>	Chênaies pédonculées à Molinie bleue	9190	Oui
MySa		<i>Myrico gale - Salicetum atrocineriae</i>	Fourrés marécageux à Piment royal et Saule à feuilles d'olivier	NC	Oui
NaJu	7	<i>Nardo strictae - Juncion squarrosi</i>	Pelouses vivaces humides sur sol acide	6230	Oui
Nifl	3	<i>Nitelletum flexilis</i>	Herbiers aquatiques à Nitelle flexible	3140-2	Oui
Nisy	3	<i>Nitelletum syncarpae</i>	Herbiers aquatiques à Nitelle à fruits groupés	3140-2	Oui
Nylu		<i>Nymphaeetum albo - luteae</i>	Herbiers aquatiques à Nymphéa blanc et Nénuphar jaune	NC	Oui
Nyal		<i>Nymphaeion albae</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes des eaux calmes mésotrophes	NC	Oui
OeRo		<i>Oenanthe aquaticae - Rorippetum amphibiae</i>	Parvoroselières à Oenanthe aquatique et Rorippe amphibie	NC	Oui
OsBl		<i>Osmundo regalis - Blechnetum spicant</i>	Ourlets hygrosclaphiles à Osmonde royale et Blechnum en épis	NC	Oui
OxFa	20	<i>Oxalido acetosellae - Fagetum sylvaticae</i>	Hêtraies-chênaies à Oxalide petite oseille	9130-4	Non
OxEr	13	<i>Oxycocco palustris - Ericion tetralicis</i>	Hauts-marais	7110*	Oui
PeMo	8	<i>Peucedano gallici - Molinietum caeruleae</i>	Prairies humides à Peucedan de France et Molinie bleuâtre	6410-9	Oui
PePu		<i>Peucedano gallici - Pulmonarietum longifoliae</i>	Ourlets acidiphiles à Peucedan de France et Pulmonaire à feuilles longues	NC	Oui
PeQu		<i>Peucedano gallici - Quercetum roboris</i>	Chênaies pédonculées à Peucedan de France	NC	Non
Pheco		<i>Phragmitetum communis</i>	Phragmitaies	NC	Non
Phico		<i>Phragmition communis</i>	Roselières hautes	NC	Non
PoBi		<i>Polygono hydropiperis - Bidentetum tripartitae</i>	Végétations annuelles à Renouée poivre d'eau et Bident à feuilles triparties	NC	Non
Povu		<i>Polypodietum interjecto - vulgaris</i>	Ourlets mésophiles à Polypode intermédiaire et Réglisse des bois	NC	Oui

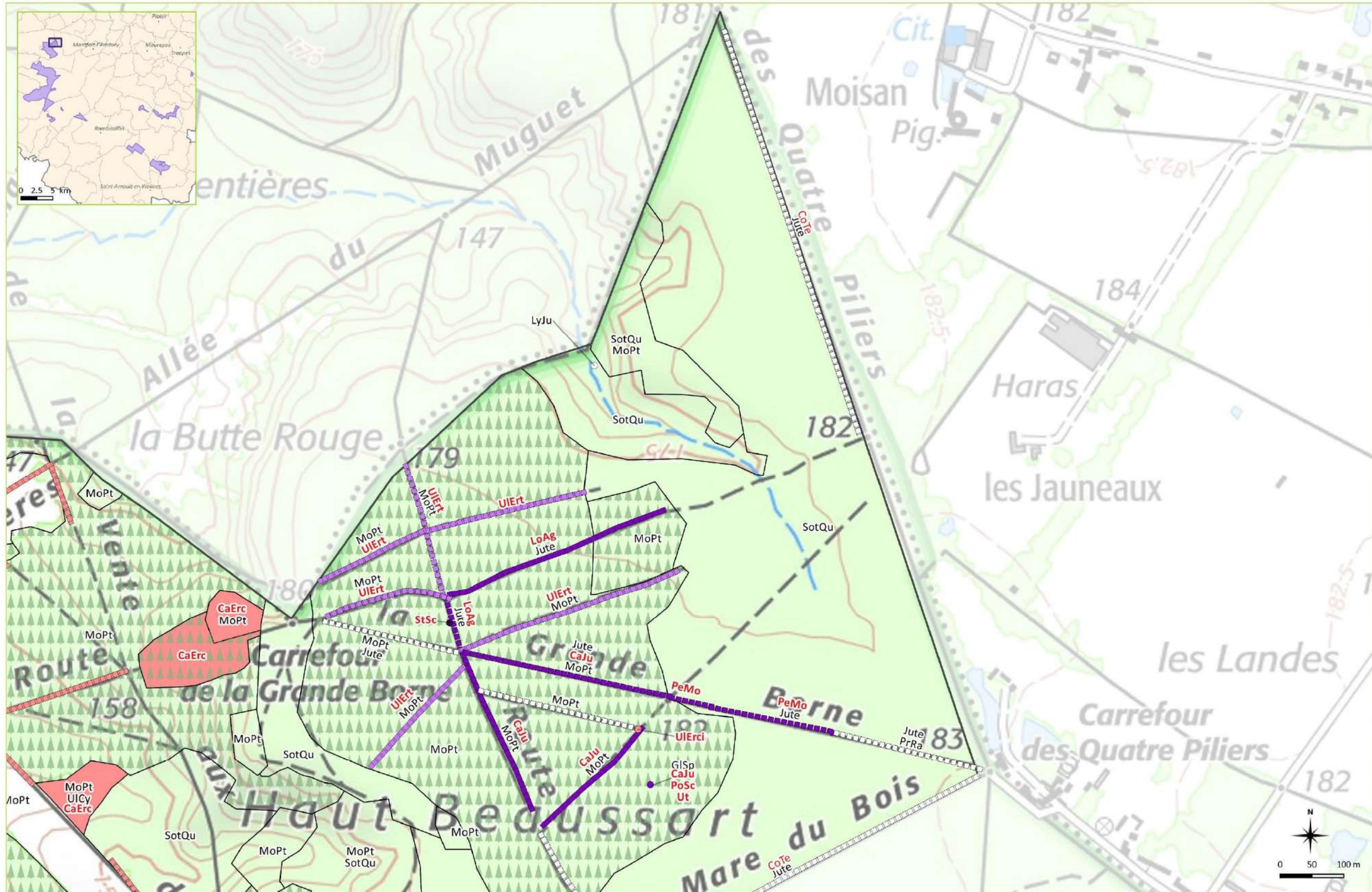
Etiquette	Fiche	Syntaxon	Intitulé	N2000	ZNIEF F
Potr	4	<i>Potametum trichoidis</i>	Herbiers aquatiques à Potamot à feuilles capillaires	3150-1	Oui
Popo		<i>Potamion polygonifolii</i>	Herbiers enracinés à feuilles flottantes des eaux calmes oligotrophes	NC	Oui
PoSc	1	<i>Potamo polygonifolii - Scirpetum fluitantis</i>	Gazons amphibies à Potamot à feuilles de renouée et Scirpe flottant	3110-1	Oui
PoHo		<i>Potentillo erectae - Holcion mollis</i>	Ourlets acidiphiles hygrocines	NC	Oui
PrRa		<i>Prunello vulgaris - Ranunculetum repentis</i>	Prairies humides à Brunelle commune et Renoncule rampante	NC	Non
Qupy		<i>Quercenion robori - pyrenaicae</i>	Chênaies acidiphiles sous climat ligérien	NC	Non
Quipy		<i>Quercion robori - pyrenaicae</i>	Chênaies acidiphiles sous climat ligérien	NC	Non
Rape		<i>Ranunculetum peltati</i>	Herbier aquatiques à Renoncule peltée	NC	Oui
Raaq		<i>Ranunculion aquatilis</i>	Herbiers enracinés des eaux calmes à émergence estivale	NC	Oui
RaJu	1	<i>Ranunculo flammulae - Juncetum bulbosi</i>	Gazons amphibies à Petite douve et Jonc bulbeux	3110-1	Oui
RaCy		<i>Ranunculo repentis - Cynosurion cristati</i>	Prairies humides pâturées	NC	Non
Rhal	16	<i>Rhynchosporion albae</i>	Marais de transition et gouilles des tourbières	7150	Oui
Rifl	4	<i>Riccietum fluitantis</i>	Herbiers flottants à Riccie flottant	3150-2	Oui
Rina	4	<i>Riccio carpetum natantis</i>	Herbiers flottants à Ricciocarpe nageant	3150-2	Oui
RuSa		<i>Rubo caesii - Salicetum cinereae</i>	Saulaies marécageuses à Ronce bleue et Saule cendré	NC	Non
SaRh		<i>Salici cinereae - Rhamnion catharticae</i>	Fourrés humides	NC	Non
Saci		<i>Salicion cinereae</i>	Saulaies marécageuses	NC	Oui
SaSa		<i>Sambuco racemosae - Salicion capreae</i>	Fourrés mésophiles	NC	Non
SotQu		<i>Sorbo torminalis - Quercetum petraeae</i>	Chênaies sessiliflores à Alisier torminal	NC	Non
SpAl		<i>Sphagno - Alnion glutinosae</i>	Aulnaies tourbeuses à sphaignes	NC	Oui
SpCa	15	<i>Sphagno fallacis - Caricenion lasiocarpae</i>	Communautés des marais de transition	7140	Oui
SpBe	23	<i>Sphagno palustris - Betuletum pubescentis</i>	Boulaies tourbeuses à sphaignes et Molinie bleue	91D0*-1.1	Oui
SpCa	15	<i>Sphagno recurvi - Caricetum rostratae</i>	Marais de transition à sphaignes et Laîche en ampoule	7140-1	Oui
StSc	2	<i>Stellario uliginosae - Scirpetum setacei</i>	Gazons amphibies à Scirpe sétacé et Stellaire des sources	3130-5	Oui
TeTr		<i>Teucro scorodoniae - Trifolienion medii</i>	Ourlets acidiphiles mésophiles	NC	Non
ThPh		<i>Thelypterido palustris - Phragmitetum australis</i>	Roselières à Fougère des marais et Phragmite commun	NC	Oui
ThAi		<i>Thero - Airion</i>	Pelouses d'annuelles sur sables acides non mobiles	NC	Oui
Togl	3	<i>Tolypelletum glomeratae</i>	Herbiers aquatiques à Tolypelle agglomérée	3140-1	Oui
Tyla		<i>Typhetum latifoliae</i>	Typhaies à Massette à larges feuilles	NC	Non
Ulimi	6	<i>Ulicenion minoris</i>	Landes sèches	4030	Oui
UICy		<i>Ulici europaei - Cytision striati</i>	Fourrés acidiphiles à Genévrier commun	NC	Non
UliFr		<i>Ulici europaei - Franguletum alni</i>	Fourrés acidiphiles à Ajonc d'Europe et Bourdaine	NC	Non
UISa		<i>Ulici europaei - Sarothamnetum scoparii</i>	Fourrés acidiphiles à Ajonc d'Europe et Genêt à balais	NC	Non
UIEr	5	<i>Ulici minoris - Ericenion ciliaris</i>	Landes fraîches	4010	Oui
UIErc	6	<i>Ulici minoris - Ericetum ciliaris</i>	Landes fraîches à Ajonc nain et Bruyère ciliée	4030-8	Oui
UIErci	6	<i>Ulici minoris - Ericetum cinereae</i>	Landes mésophiles à Ajonc nain et Bruyère cendrée	4030-7	Oui
UIErt	5	<i>Ulici minoris - Ericetum tetralicis</i>	Landes humides à Ajonc nain et Bruyère à quatre angles	4010-1	Oui
Ut	4	<i>Utricularietum australis</i>	Herbiers flottants à Utriculaire commune	3150-2	Oui
VeSi		<i>Veronico anagallidis-aquaticae - Sietum erecti</i>	Roselières basses à Véronique mouron-d'eau et Berle dressée	NC	Non

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



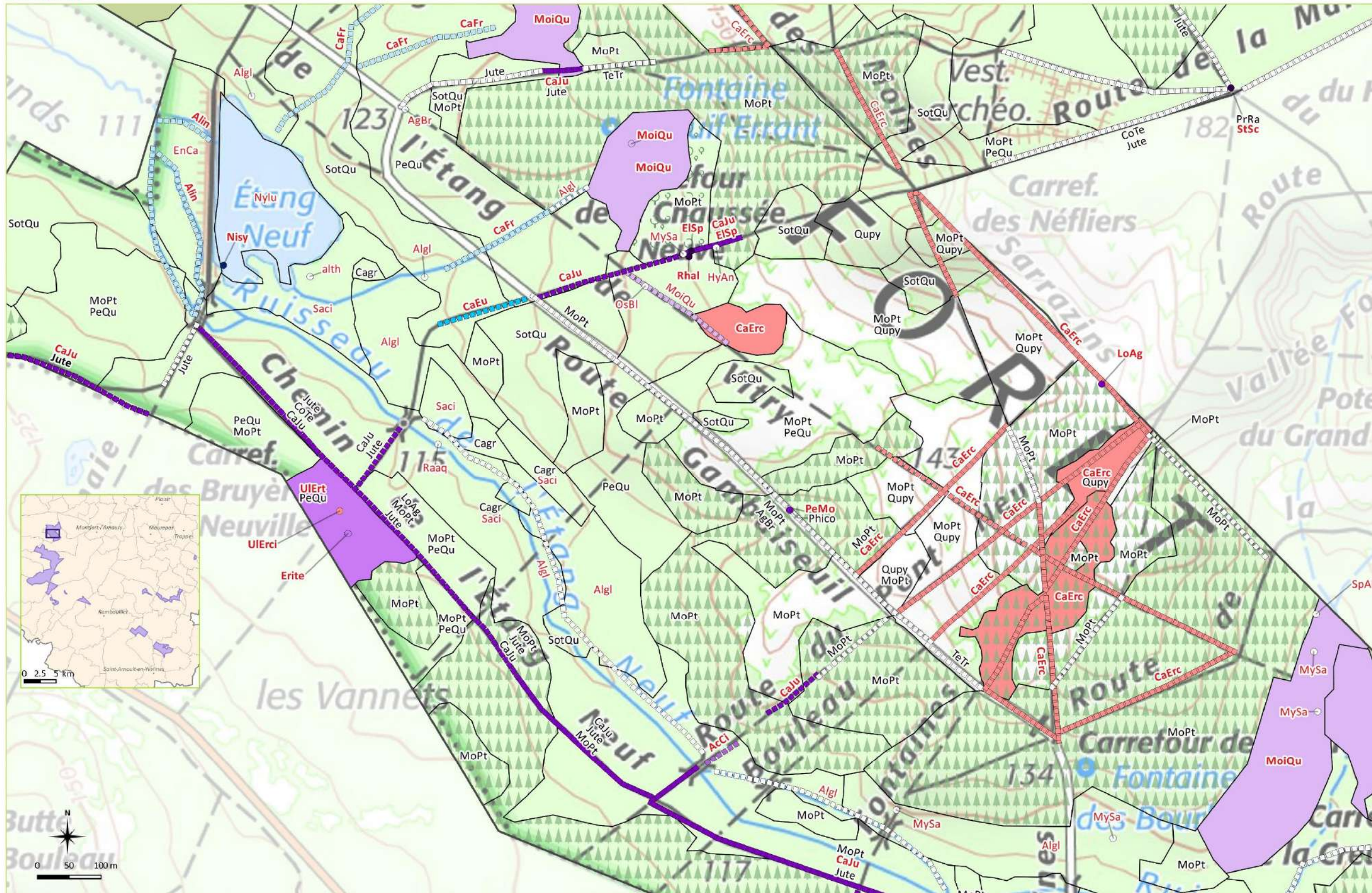
© MNHN-CBNBP - BD Habitats, Mai 2021
 ©IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



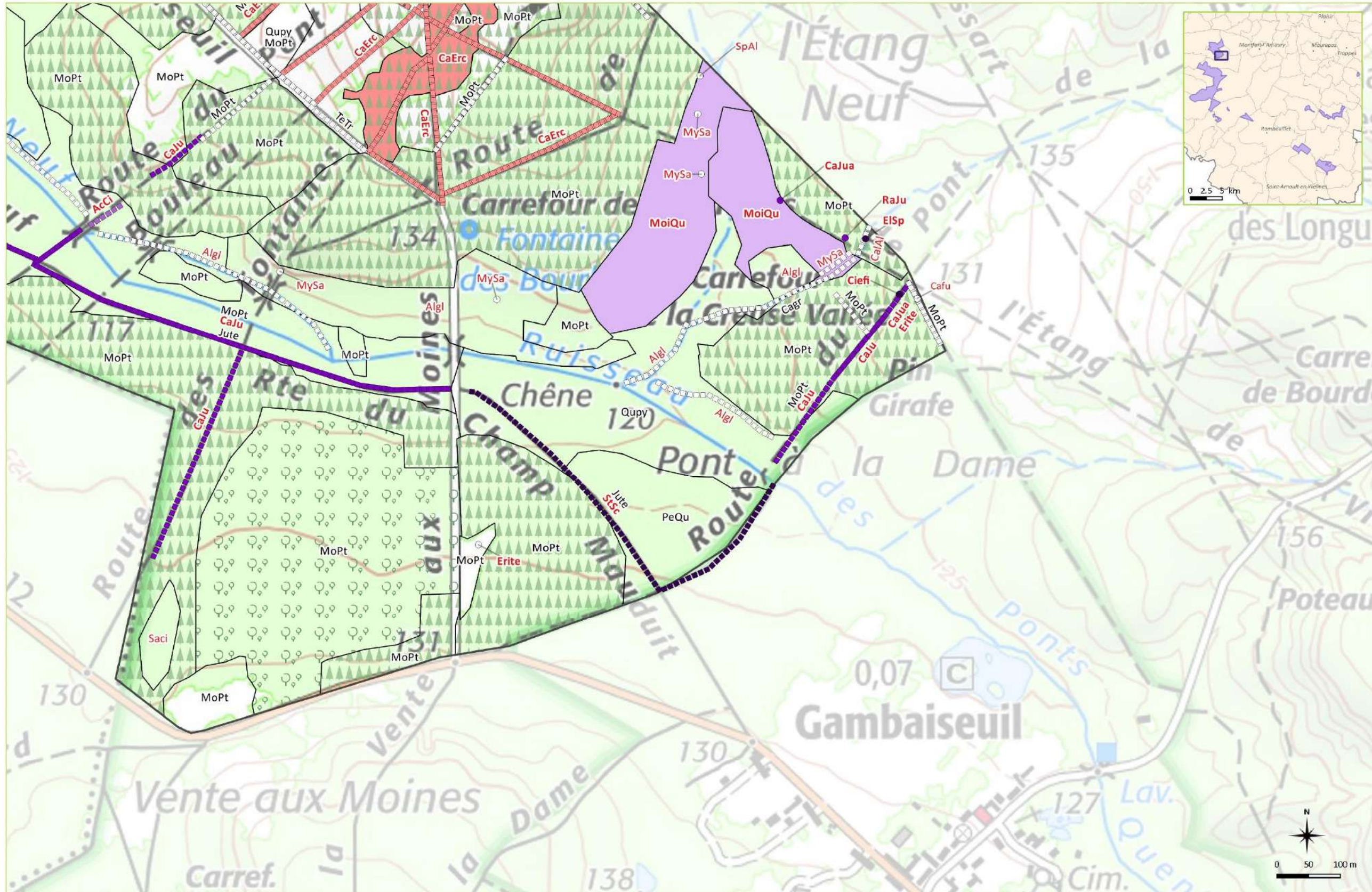
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



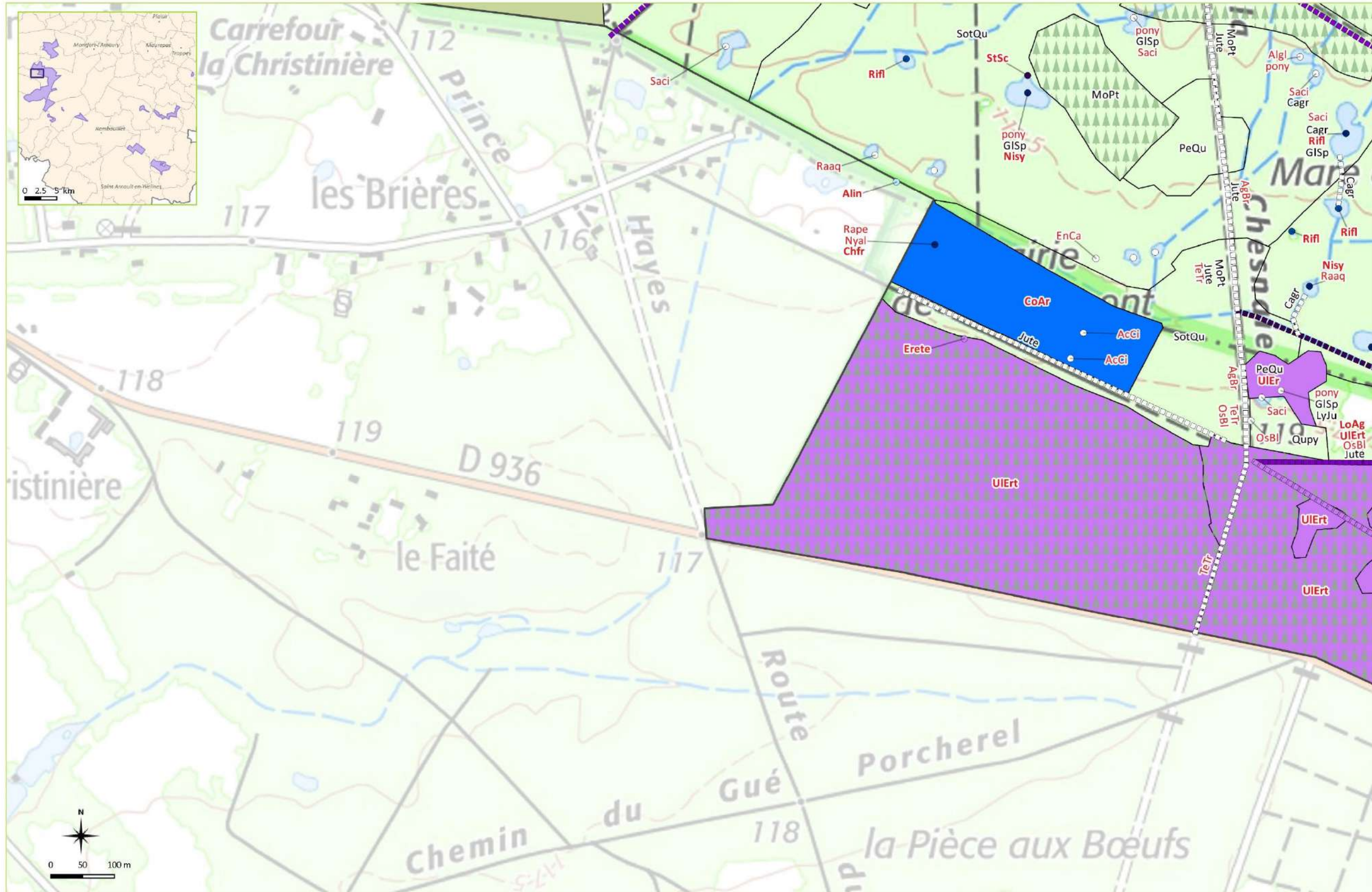
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
©IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



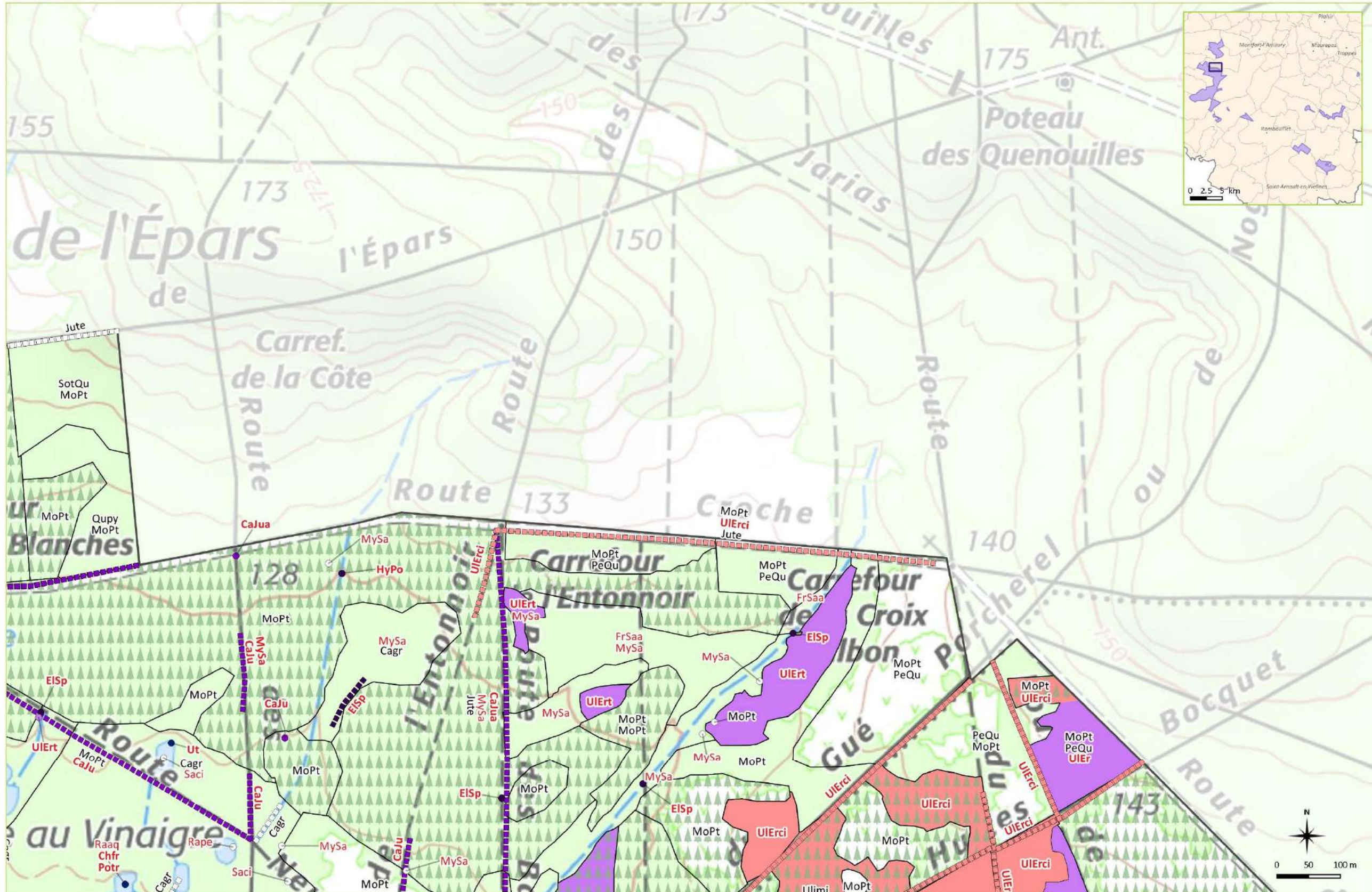
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



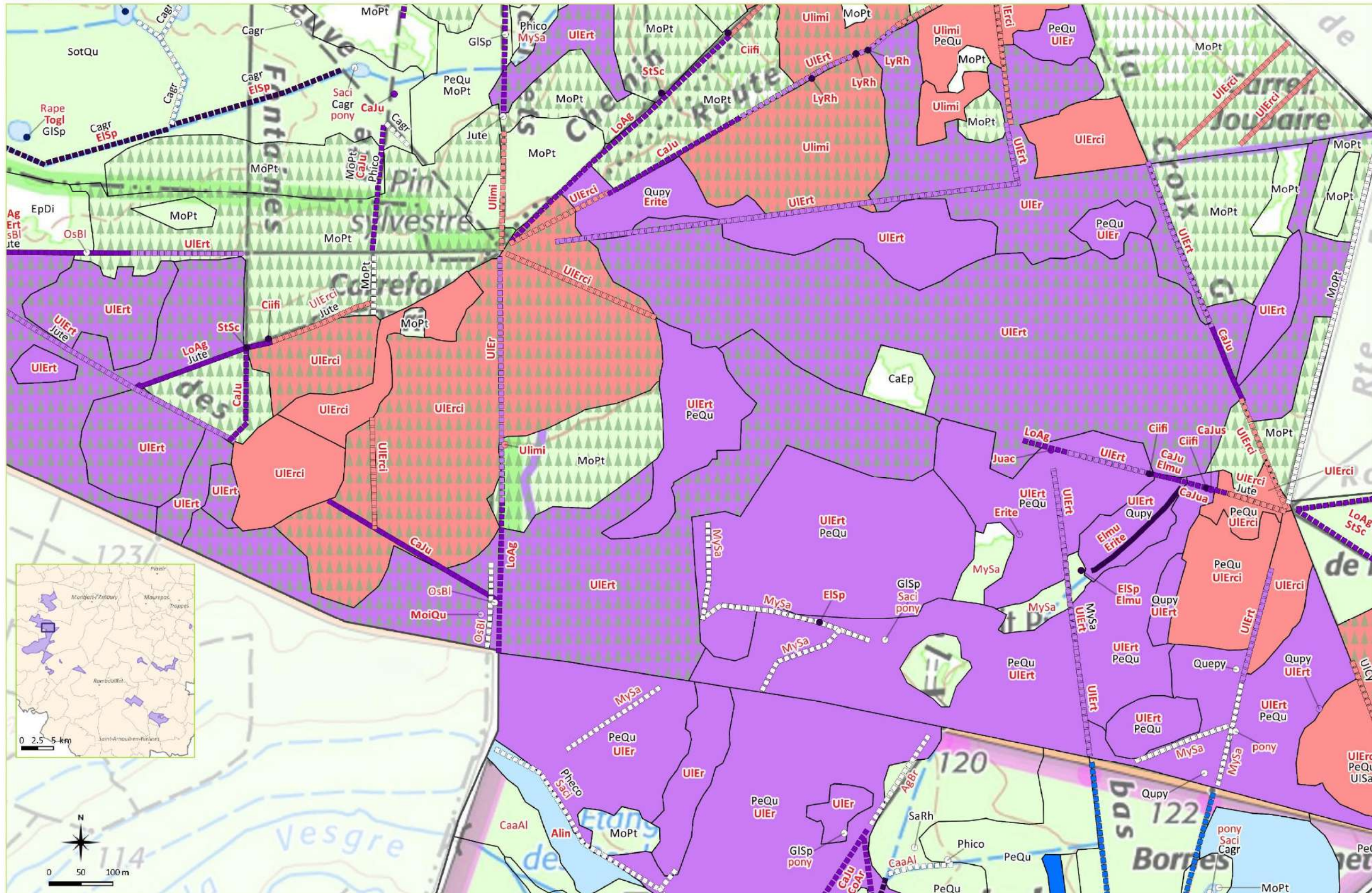
© MNHN-CBNBP - BD Habitats, Mai 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



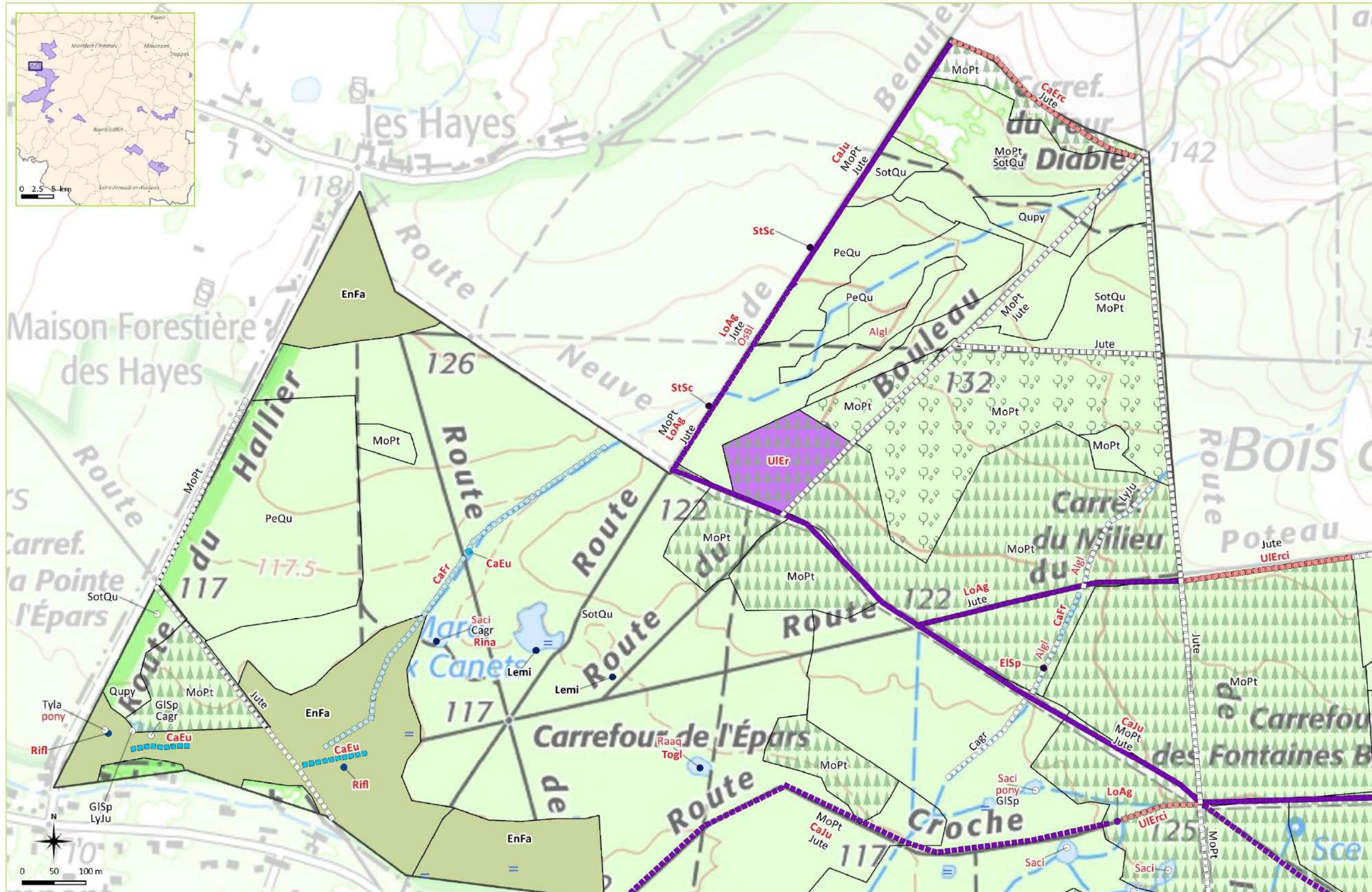
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai, 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



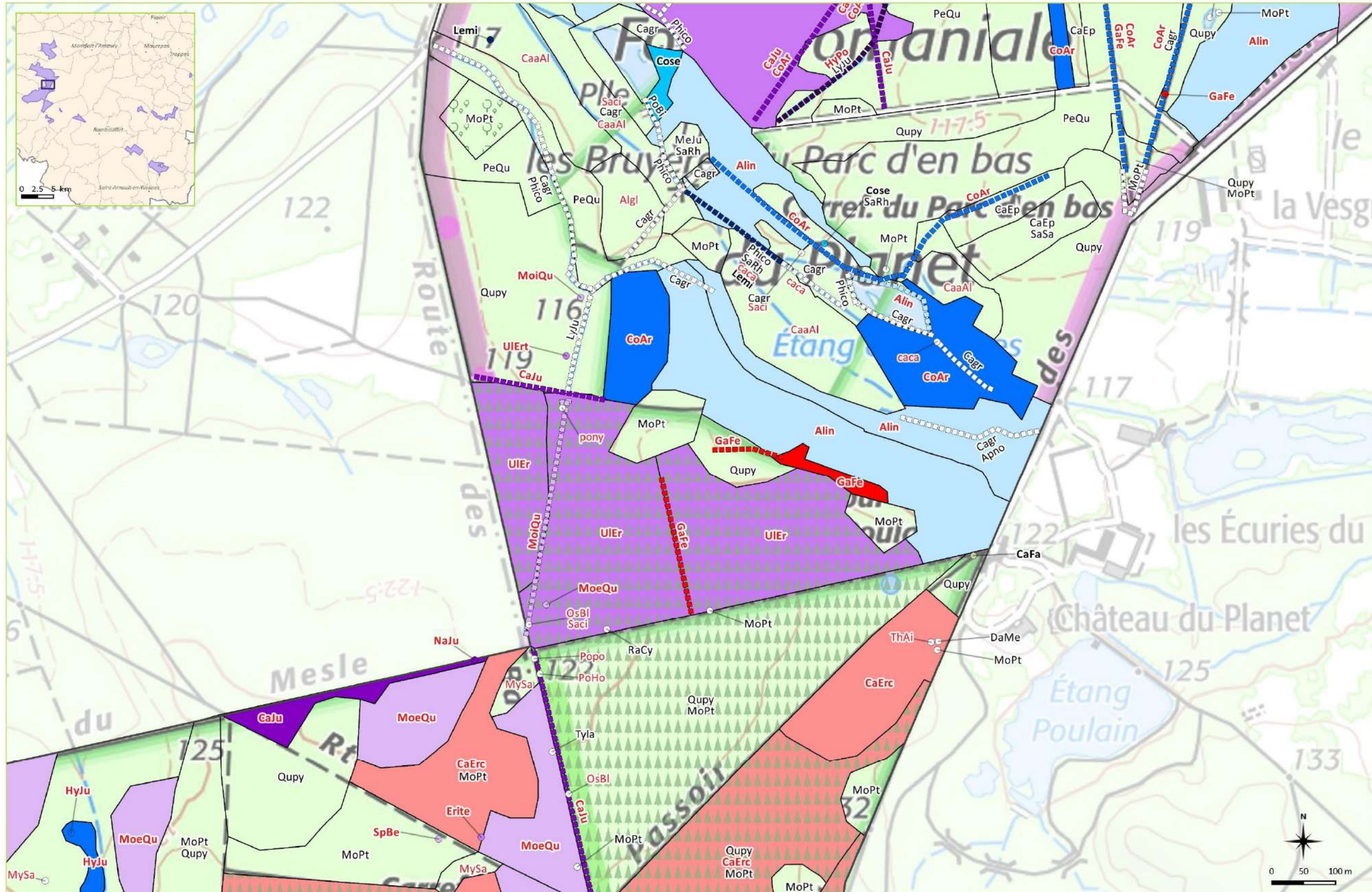
© MNHN-CBNBP - BD Habitats, Mai, 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



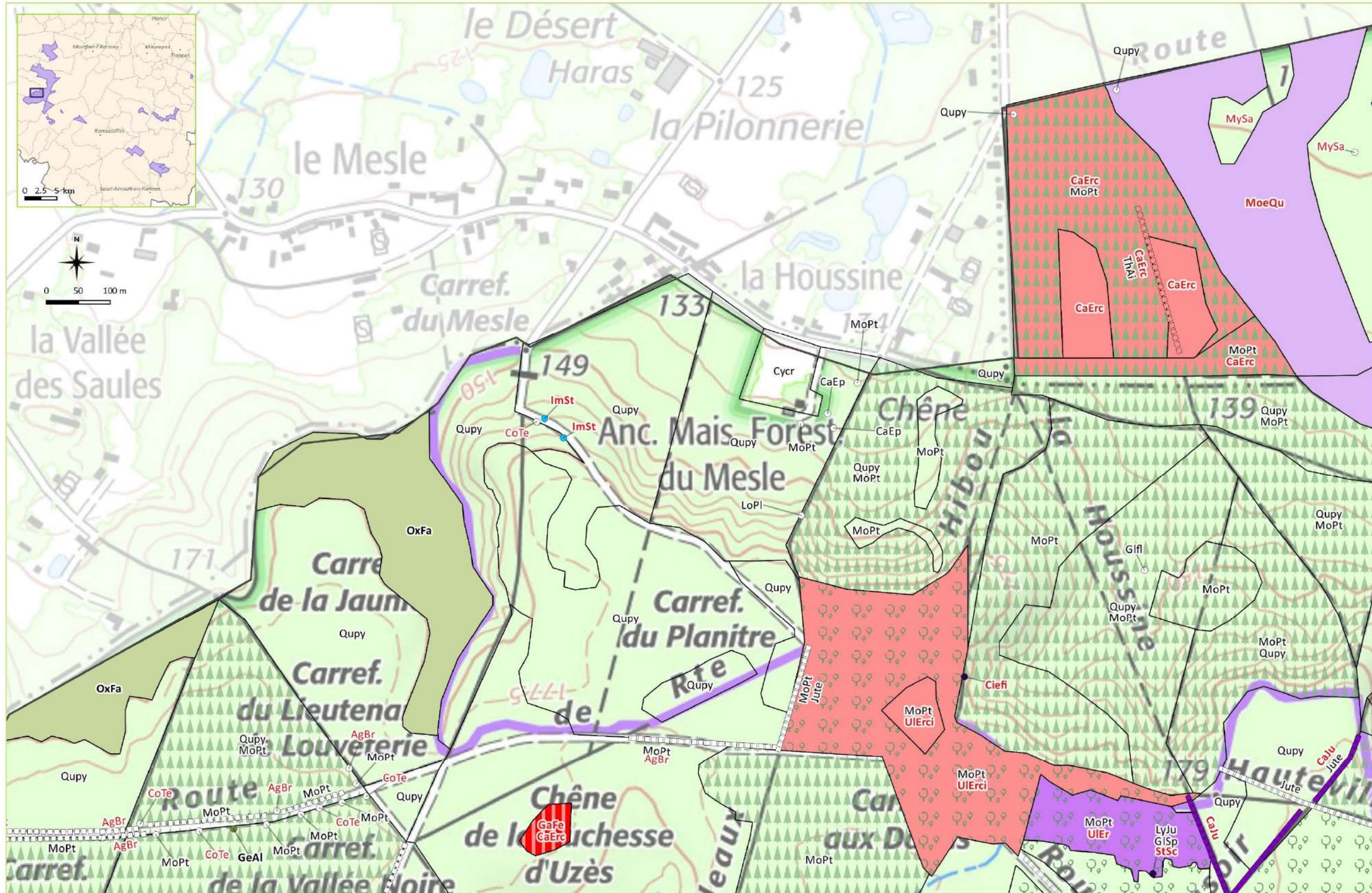
Cartographie des végétations des sites Natura 2000 « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline » - 2021 - CBNBP

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



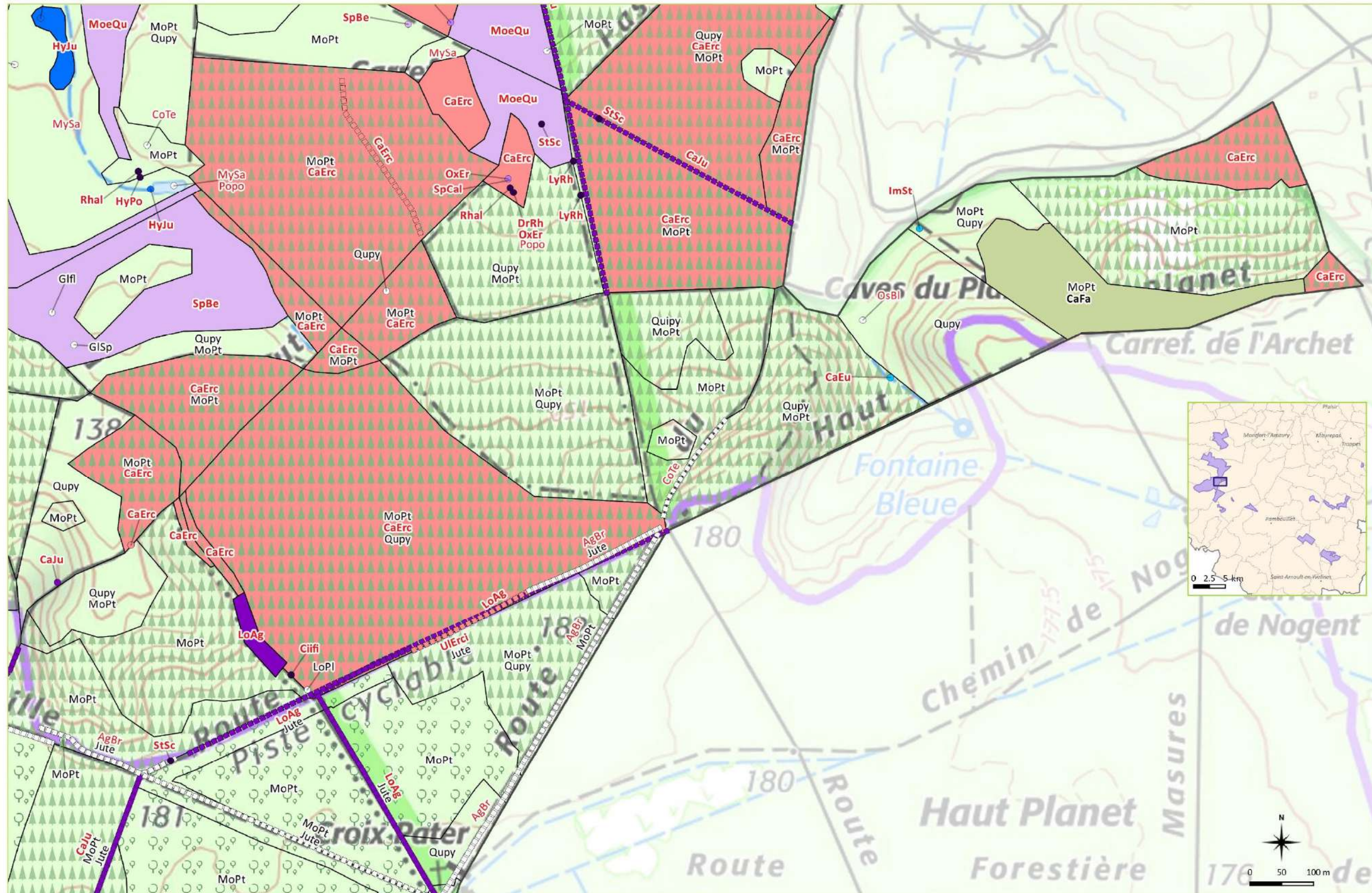
© MNHN-CBNBP - BD Habitats, Mai, 2021
©IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



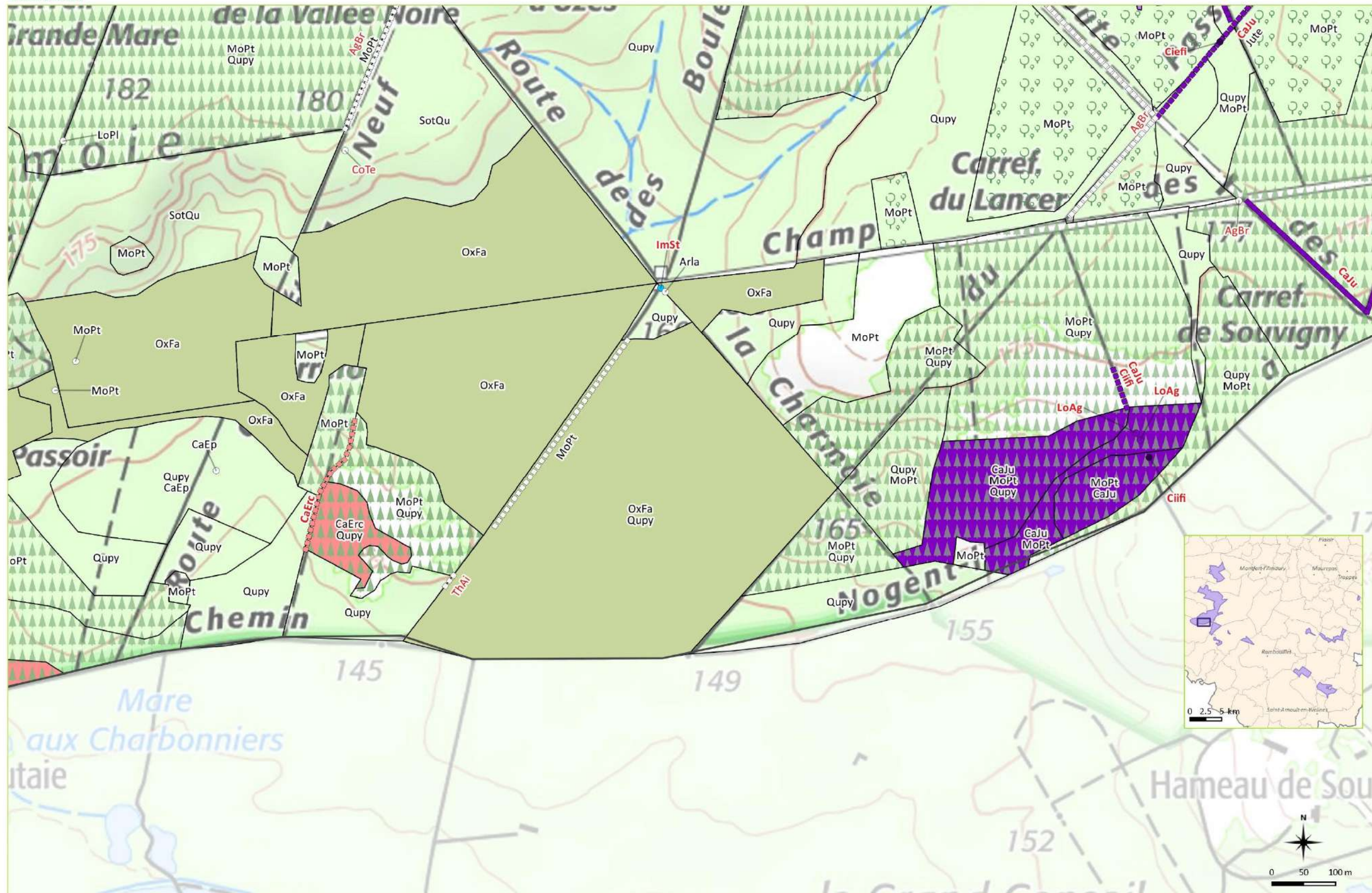
© MNHN-CBNBP - BD Habitats, Mai, 2021
©IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

**Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »**



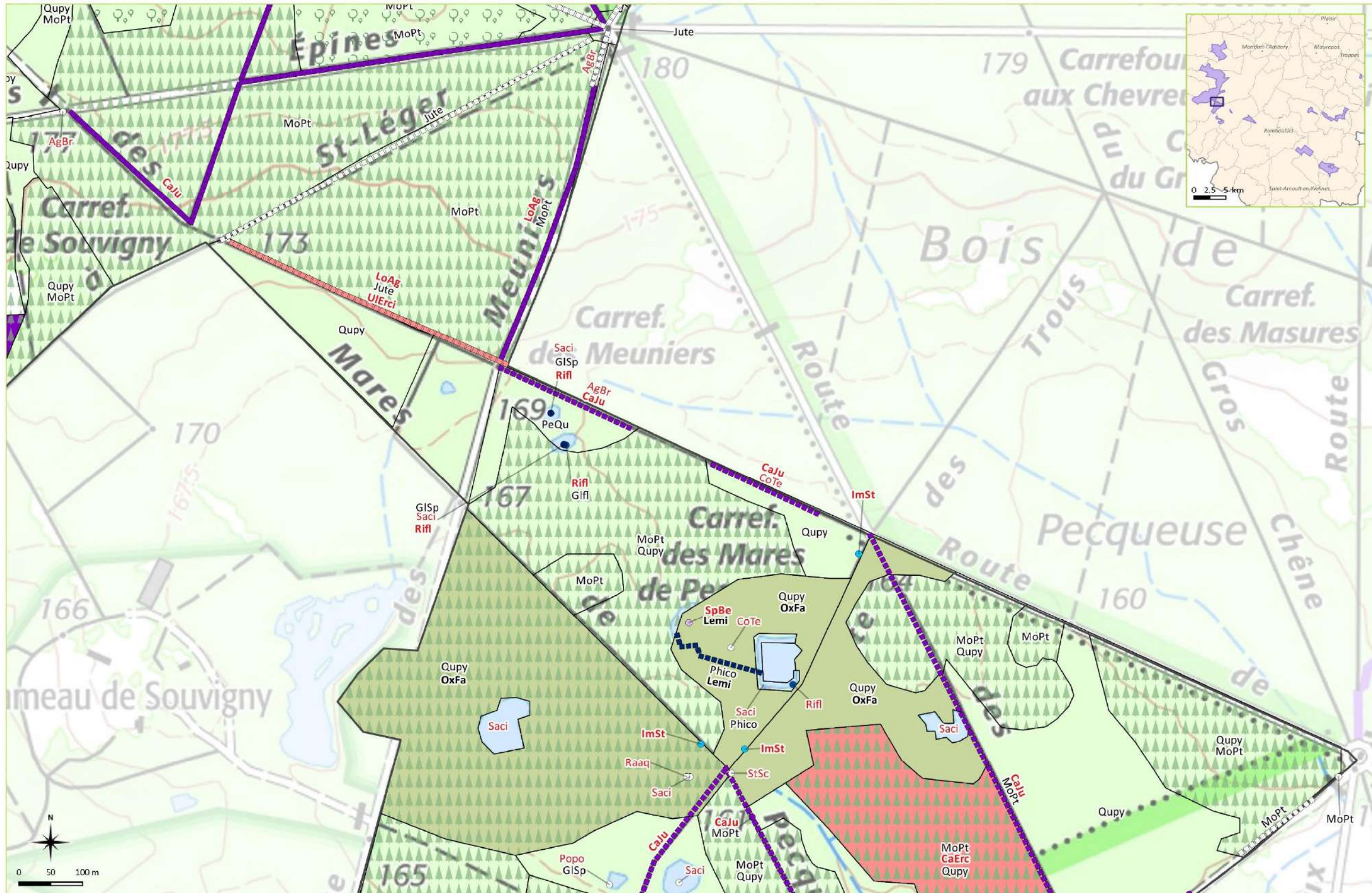
© MNHN-CBNBP - BD Habitats, Mai 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

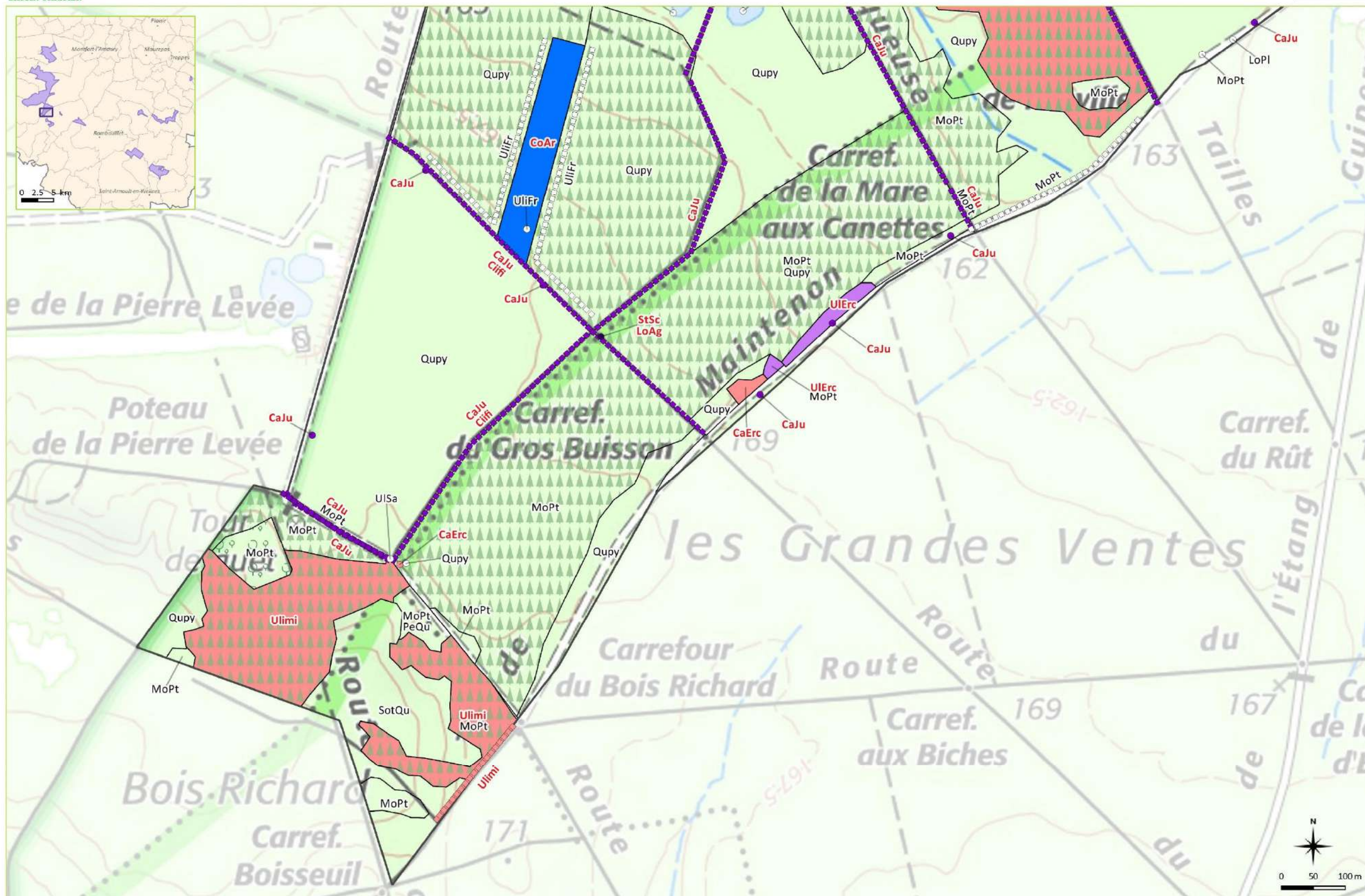


© MNHN-CBNBP - BD Habitats, Mai, 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

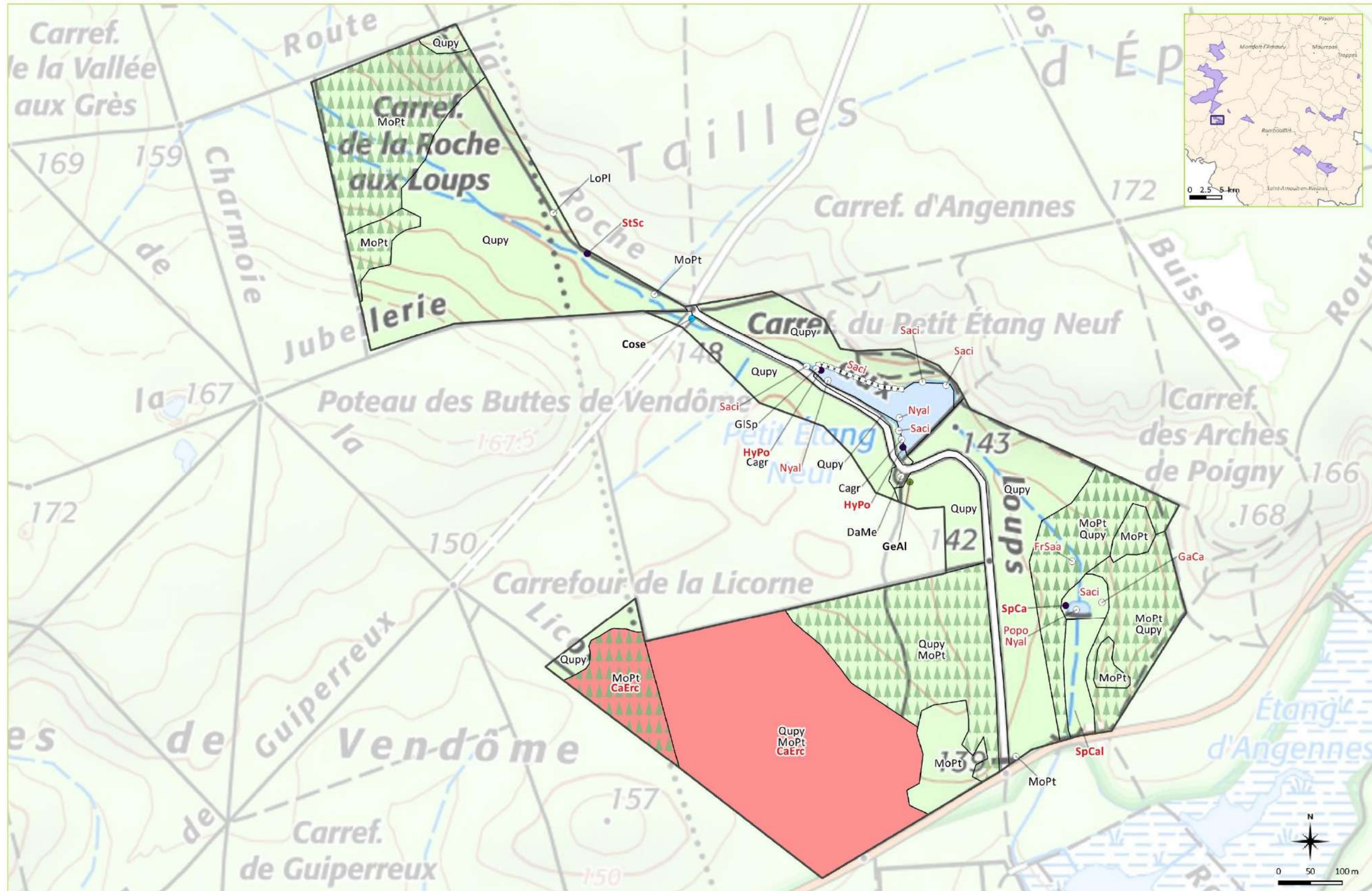
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

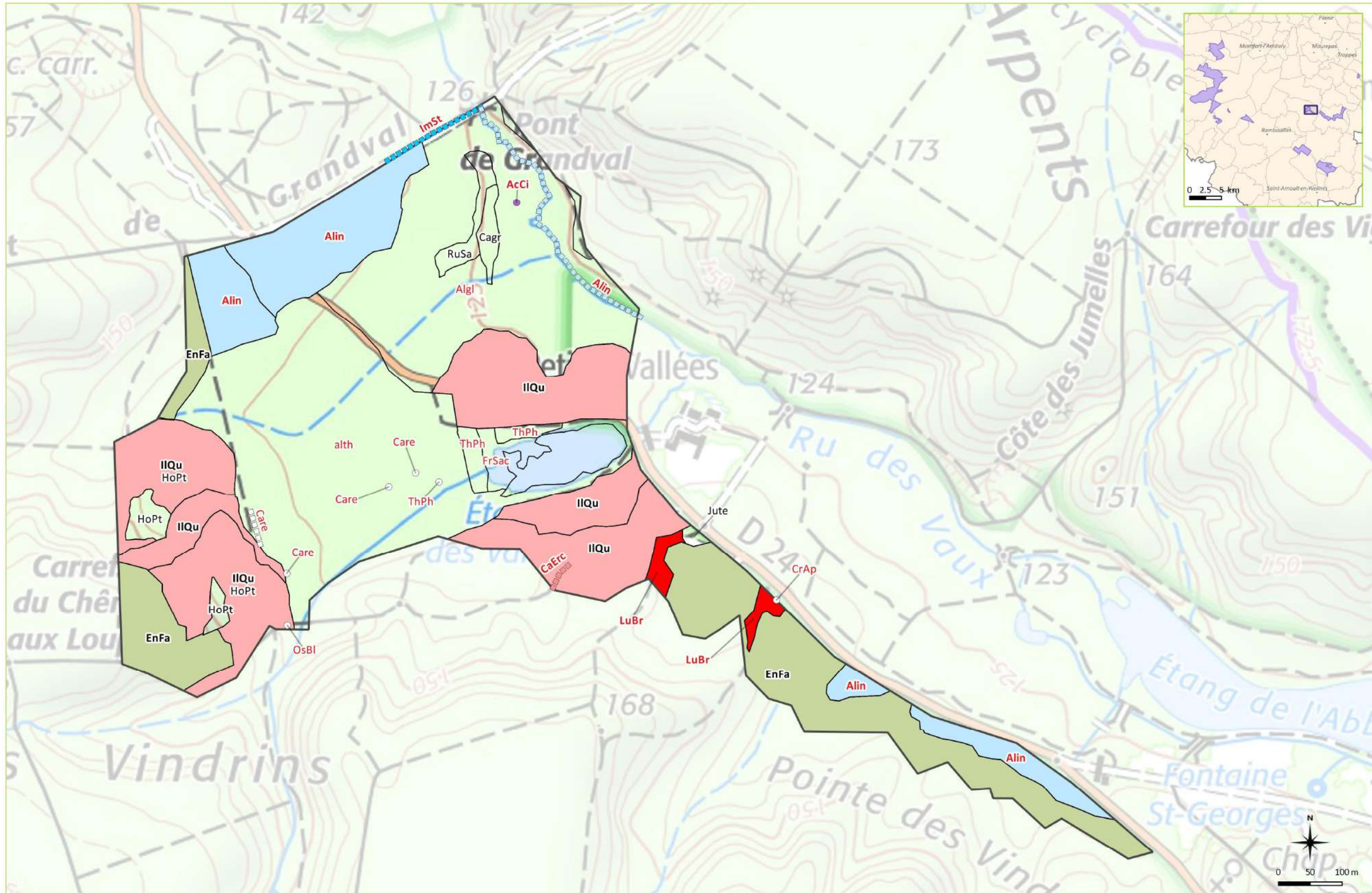


Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



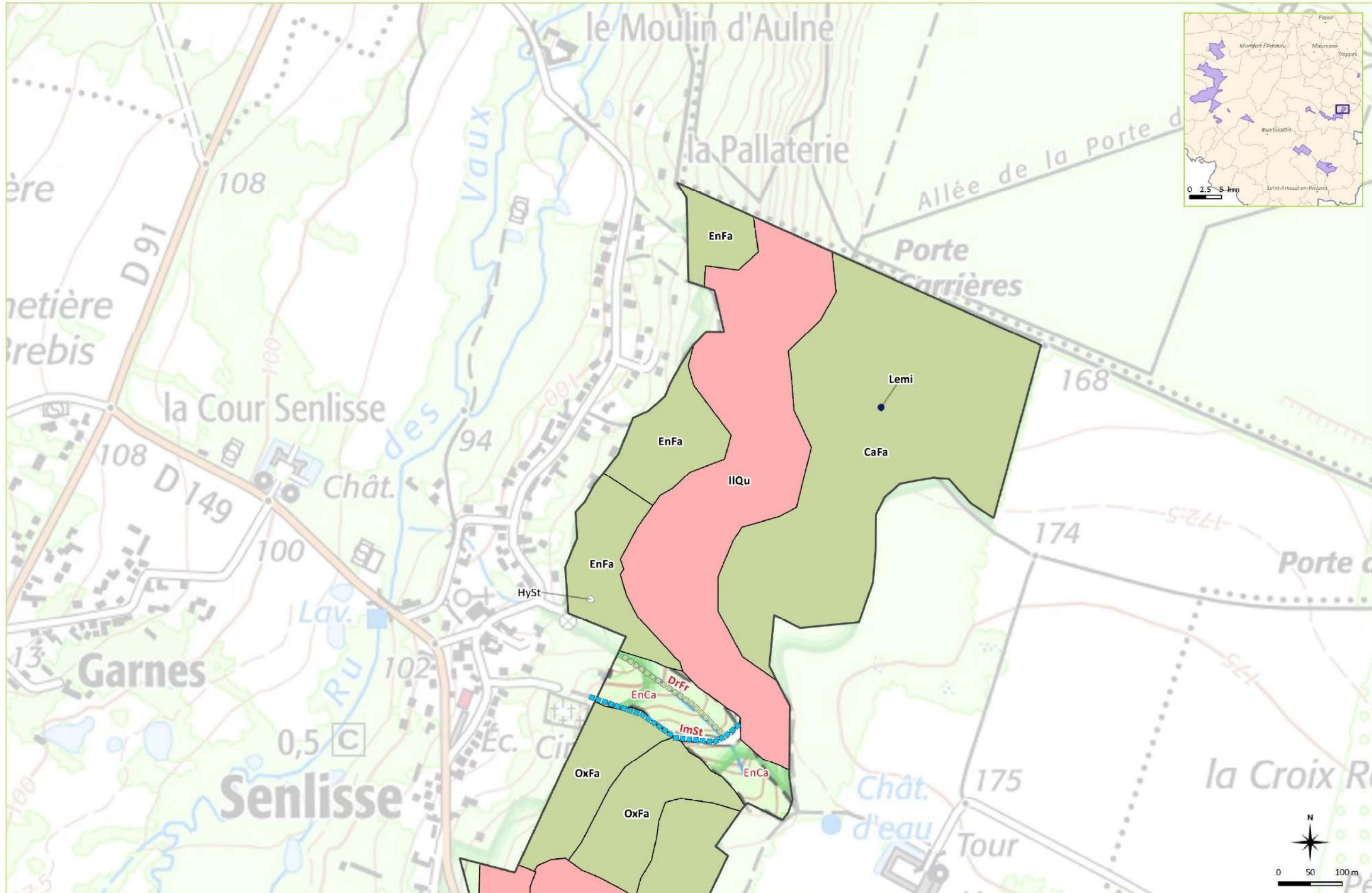
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai, 2021
©IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

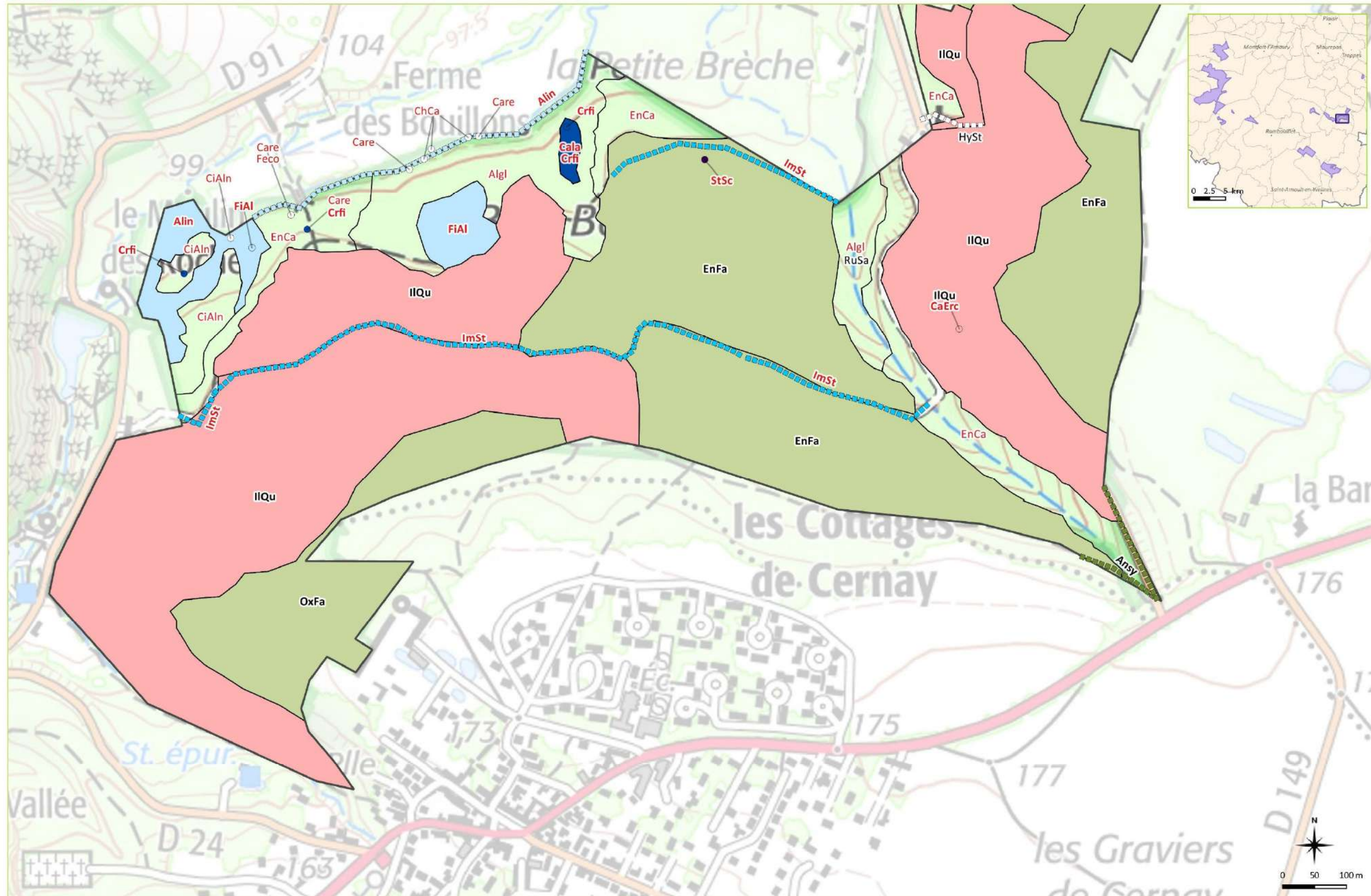


© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
©IGN 2016 - SCAN 25° - BDTopo®

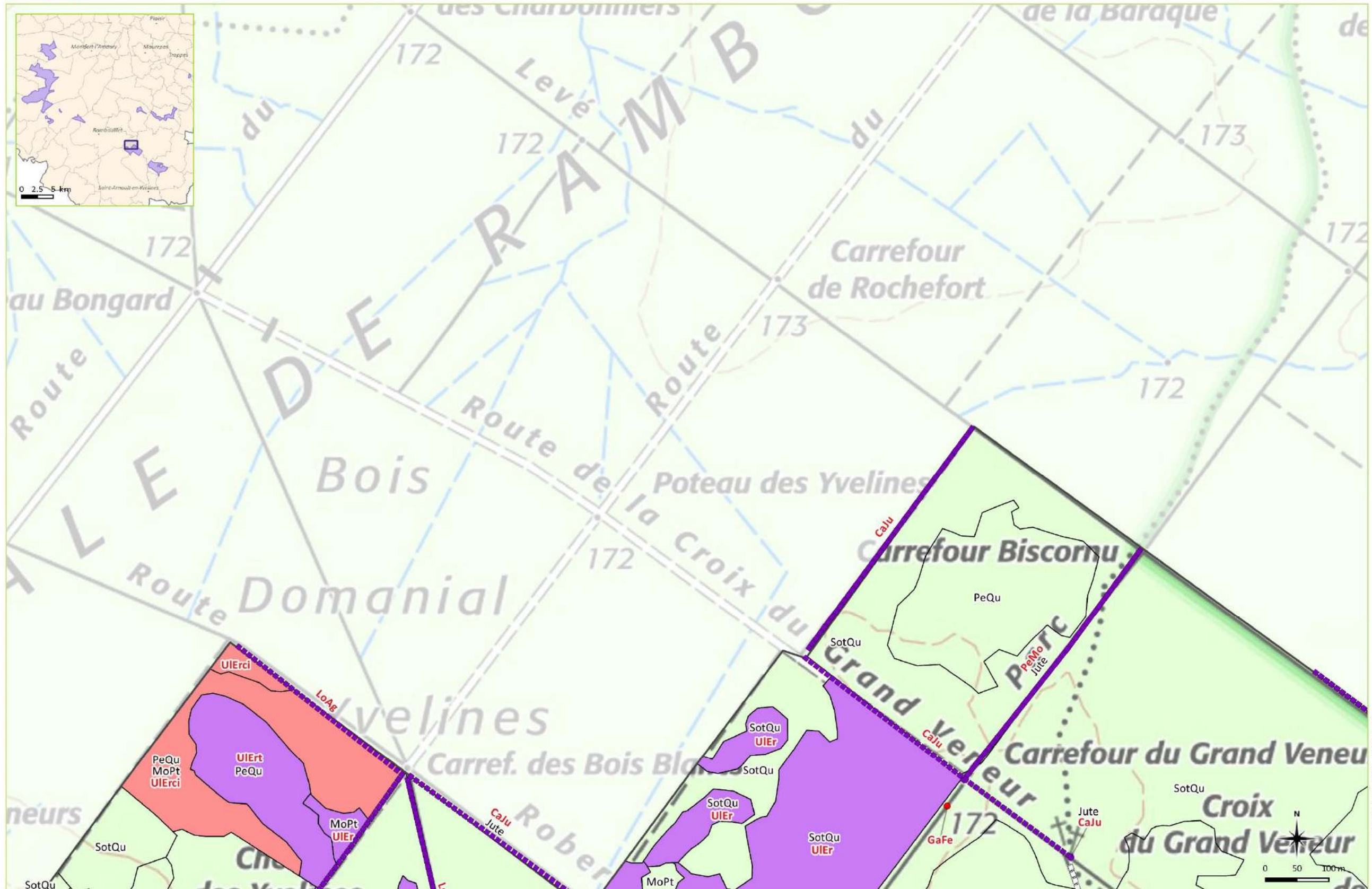
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

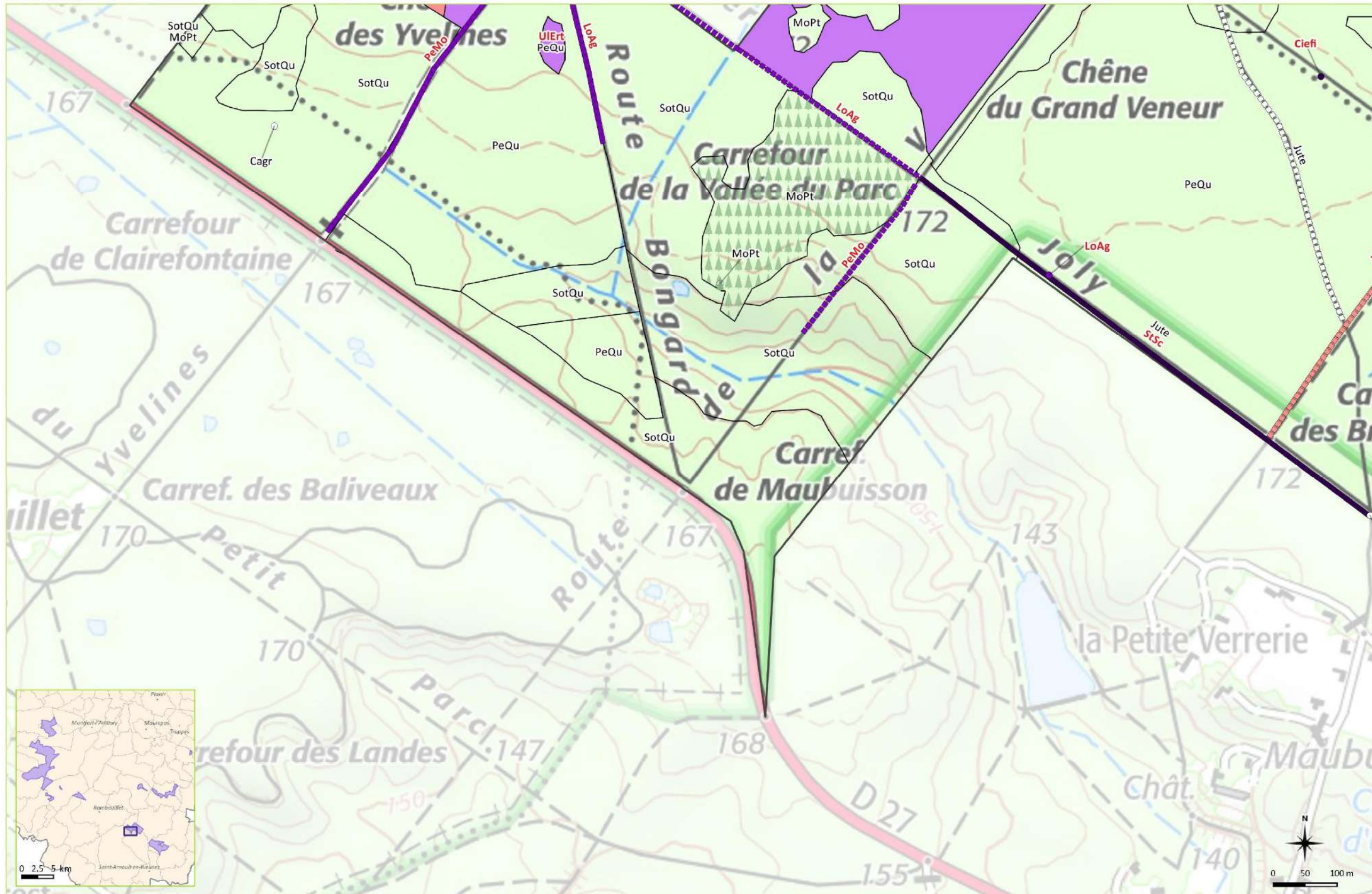


Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



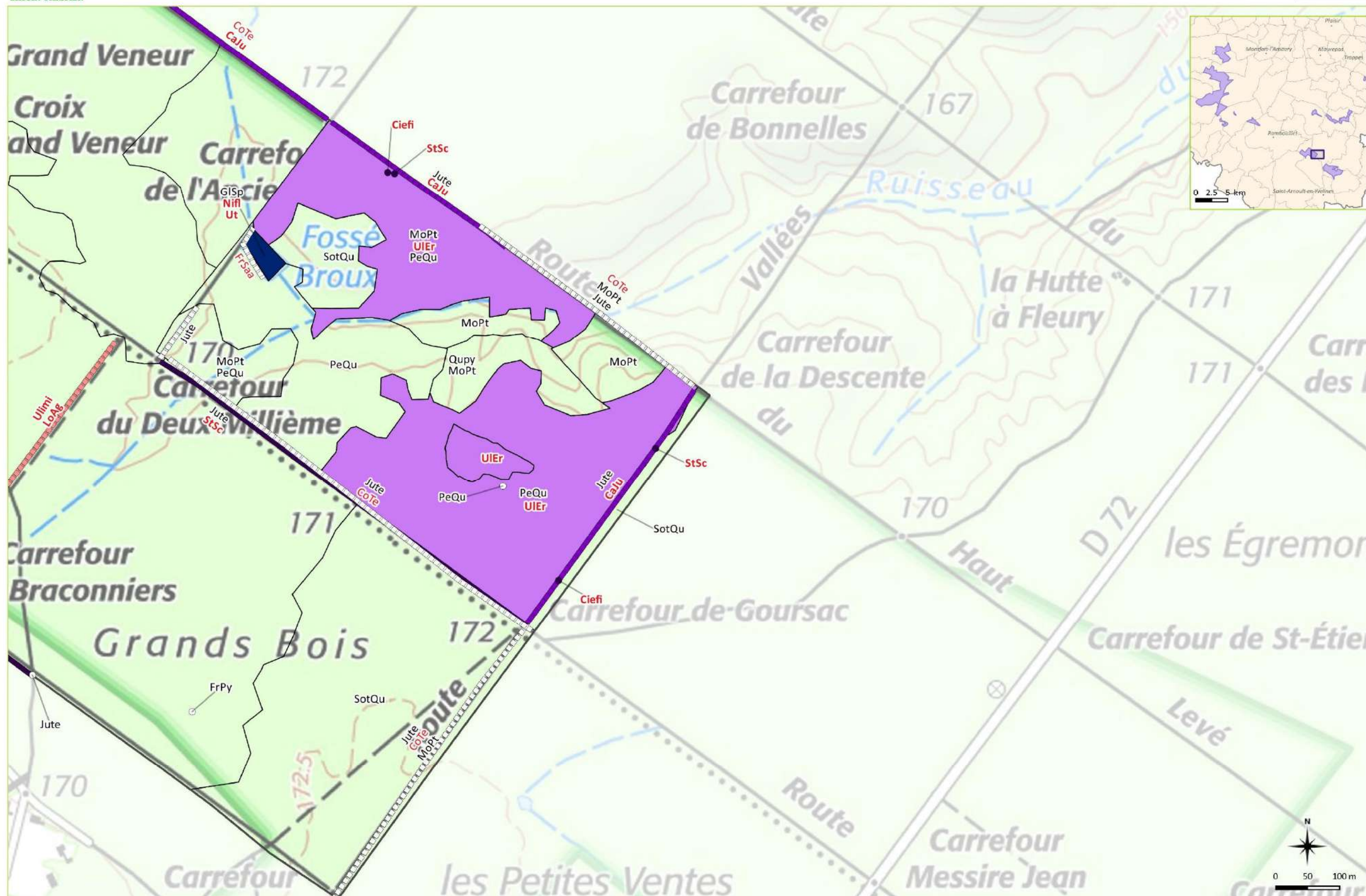
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
©IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

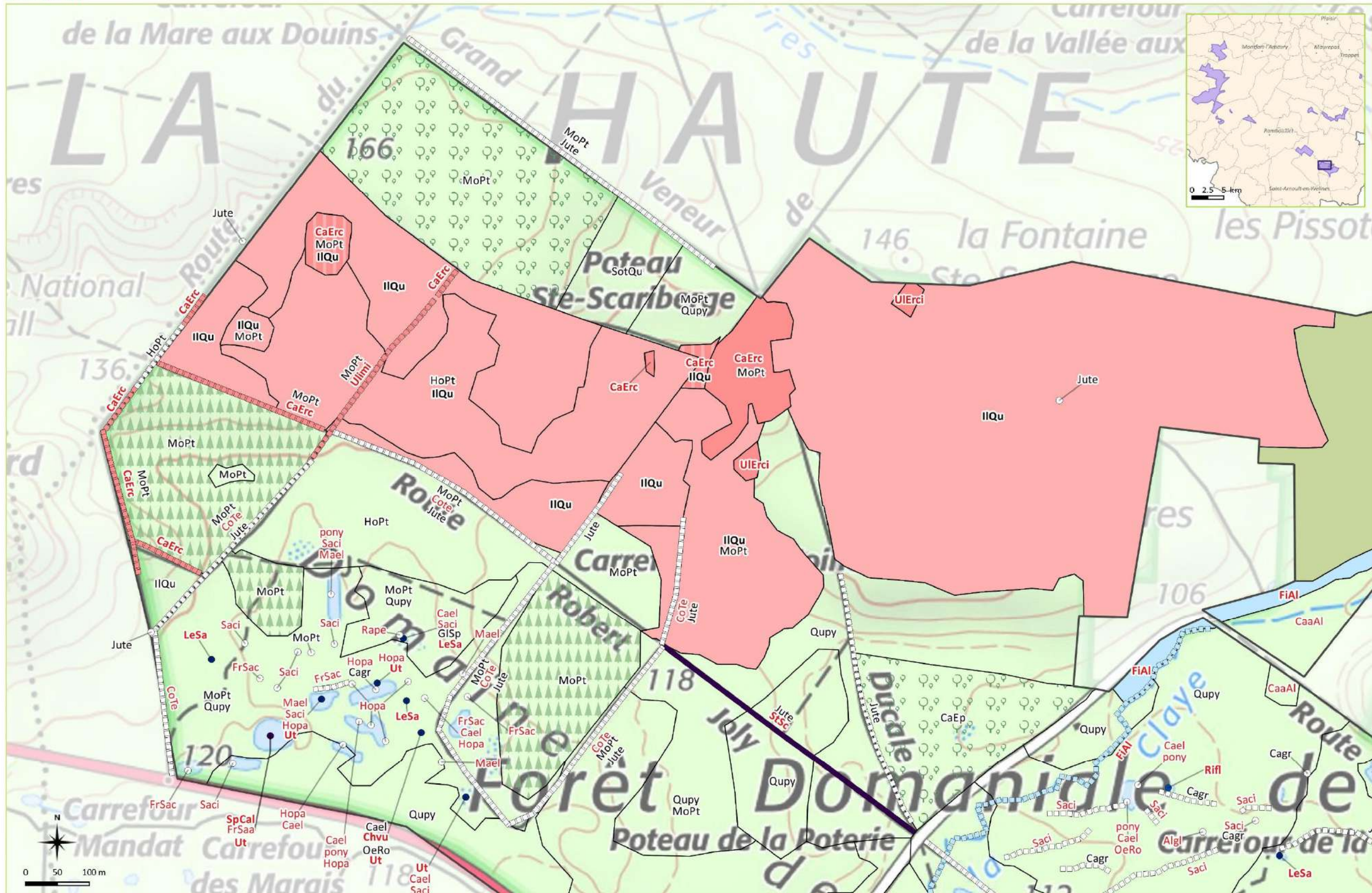


© MNHN-CBNBP - BD Habitats, Mai, 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

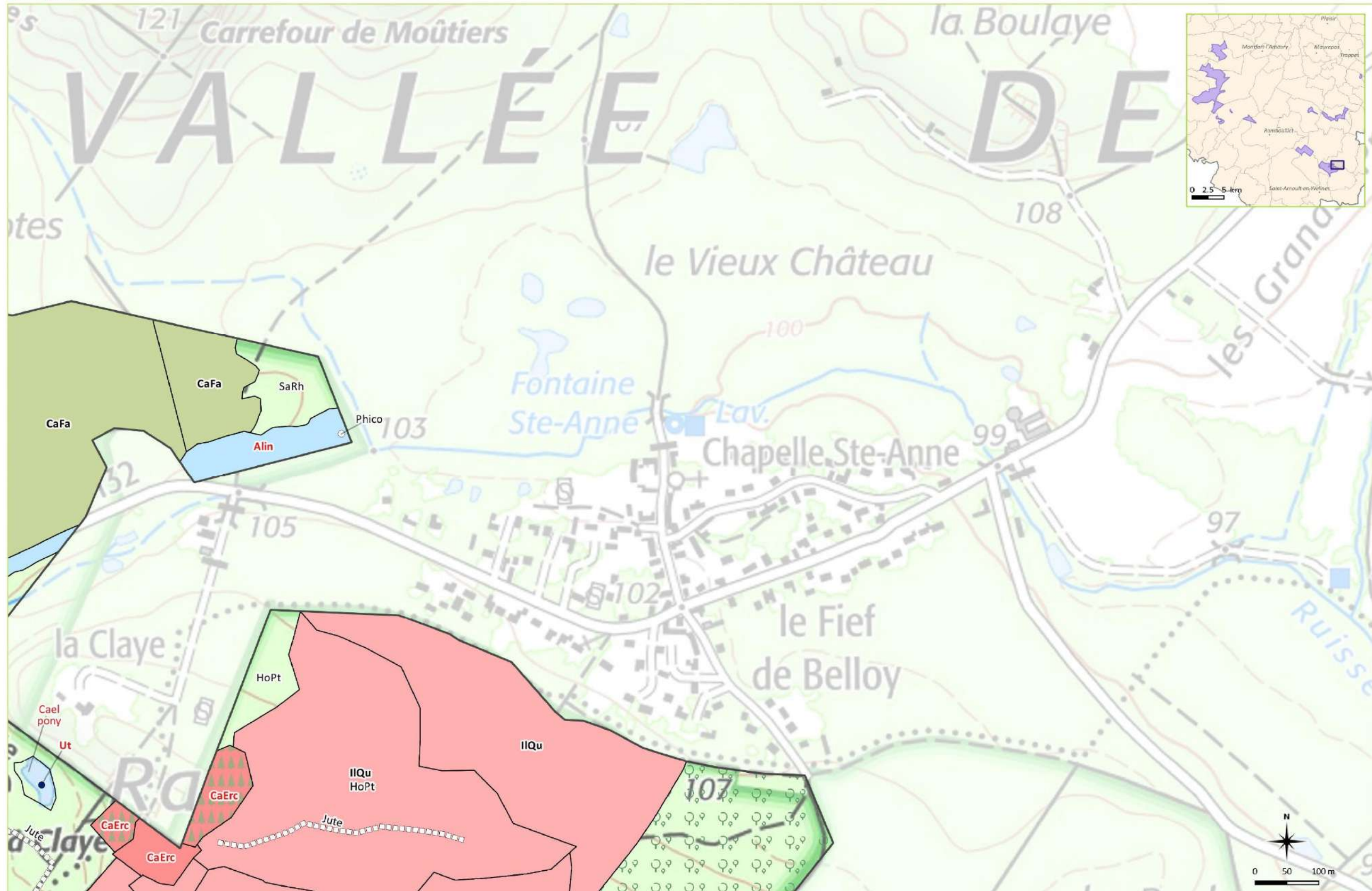
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

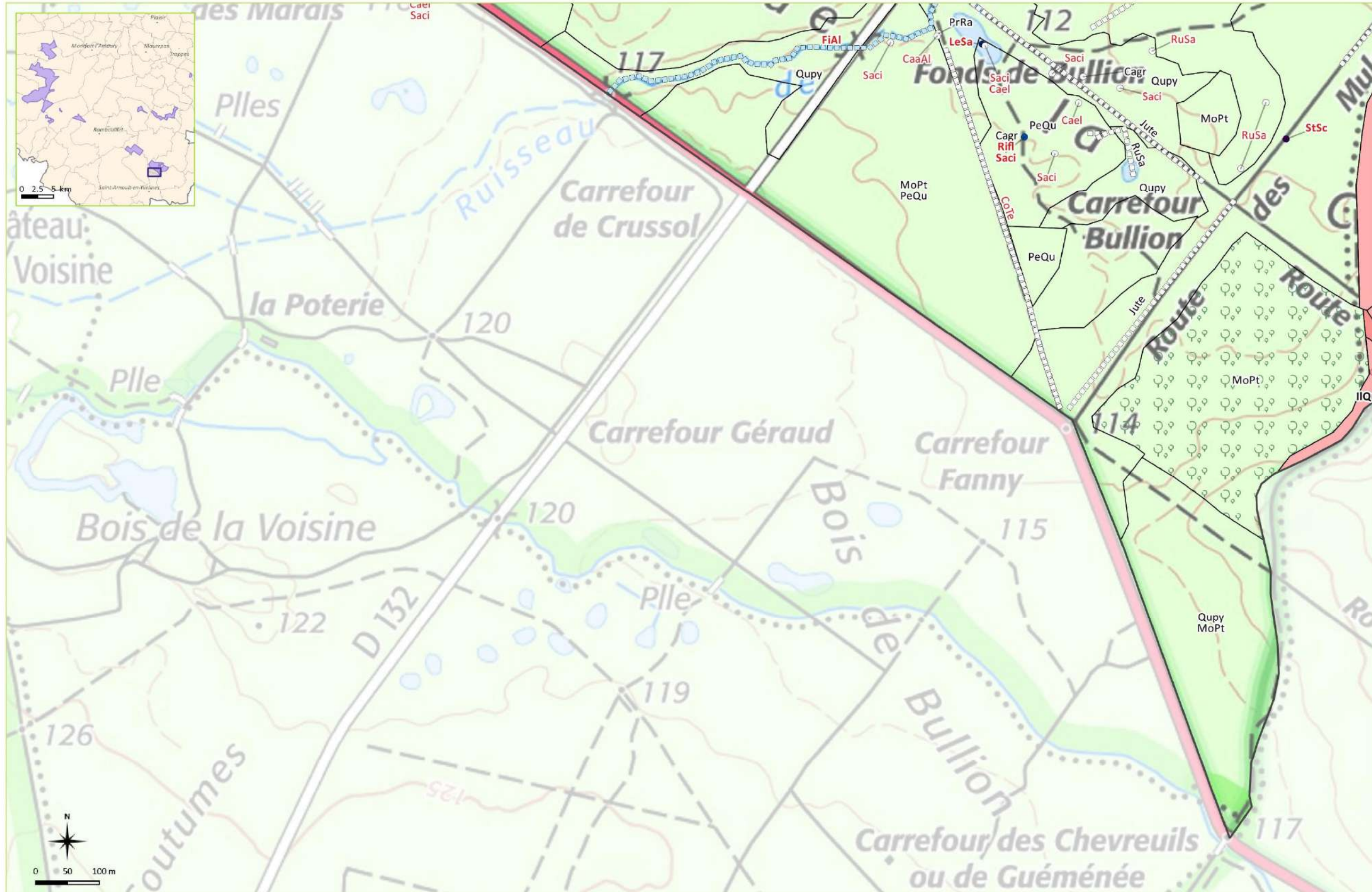


Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

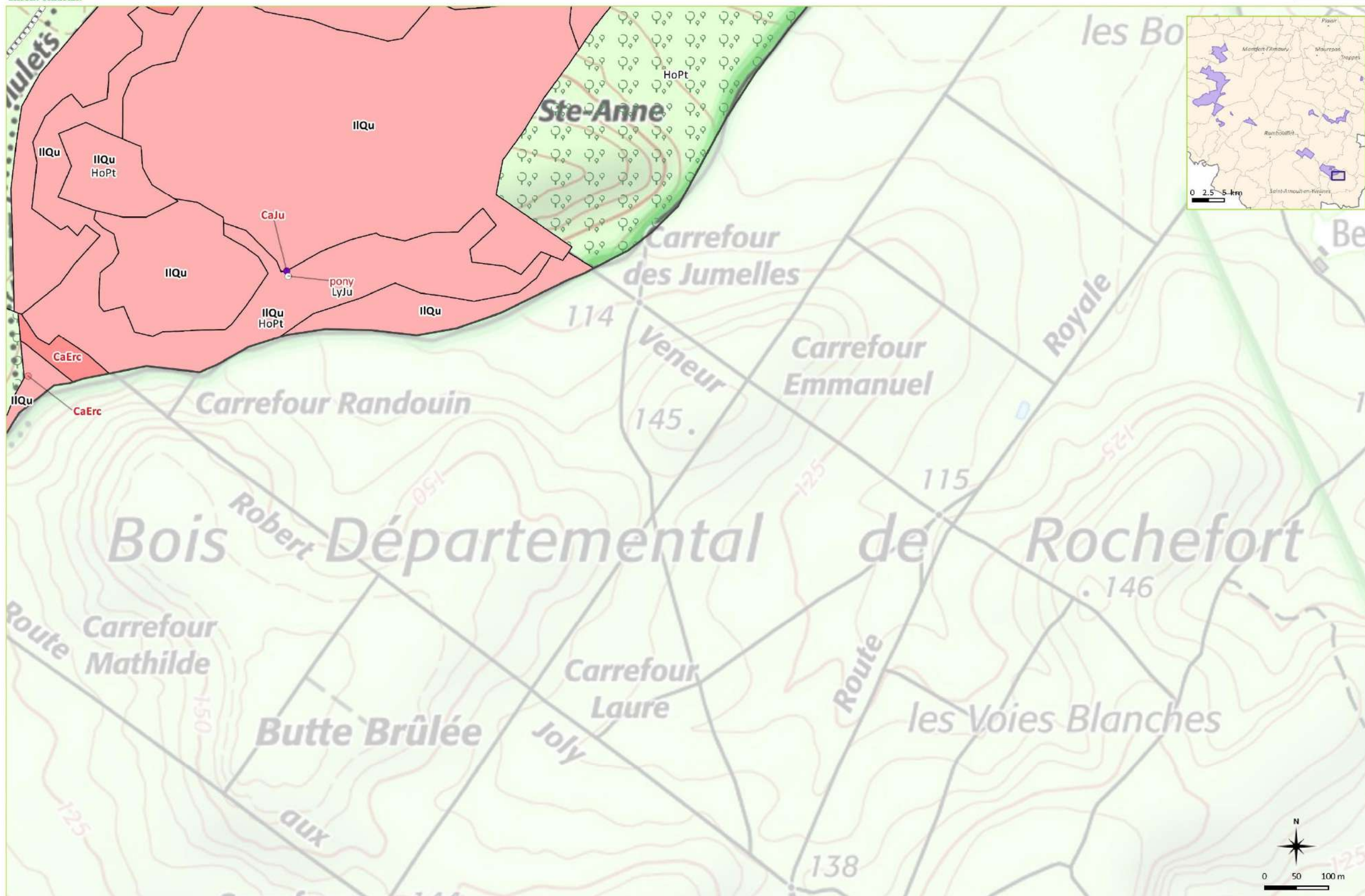


© MNHN-CBNBP - BD Habitats, Mai, 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

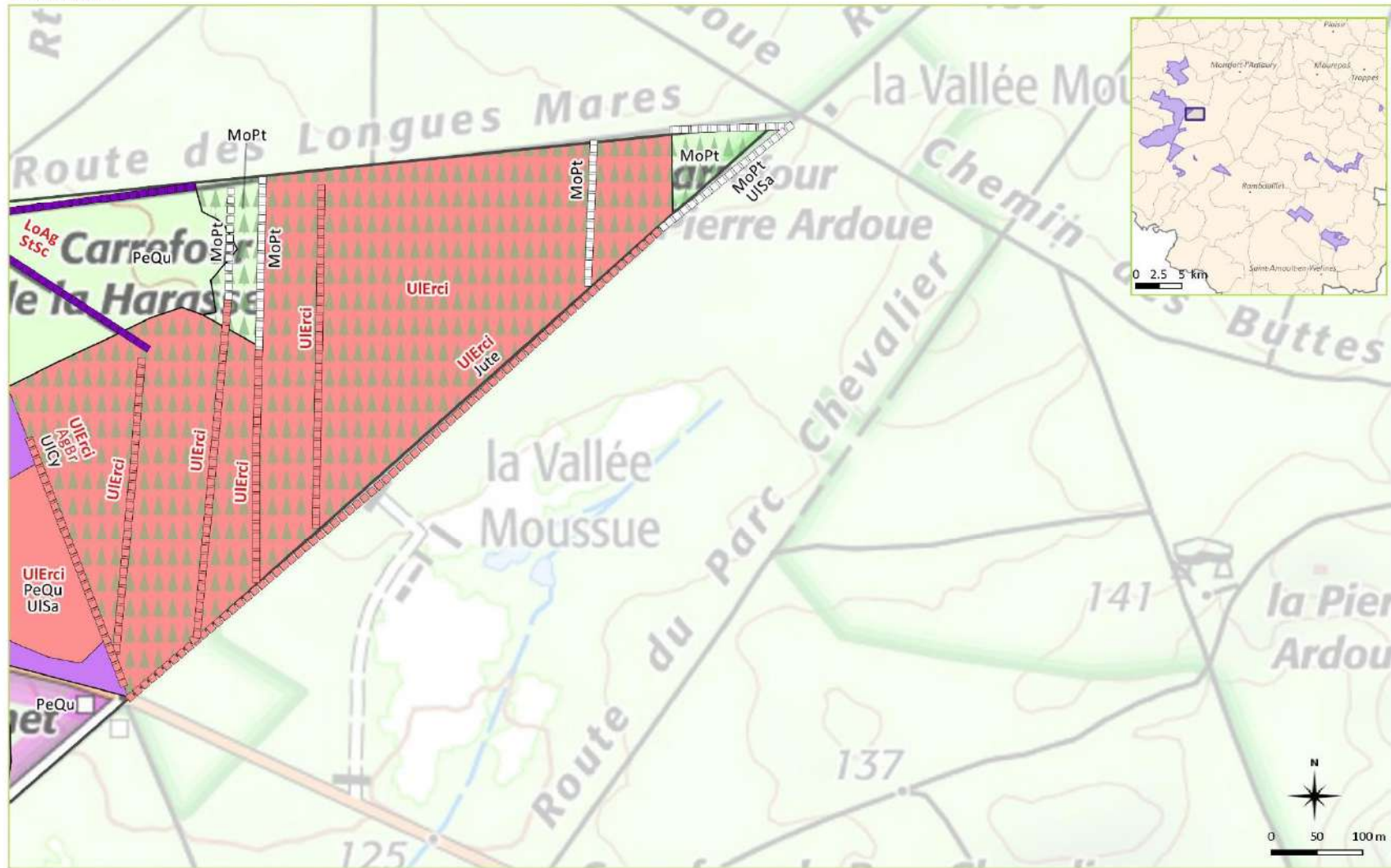


Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



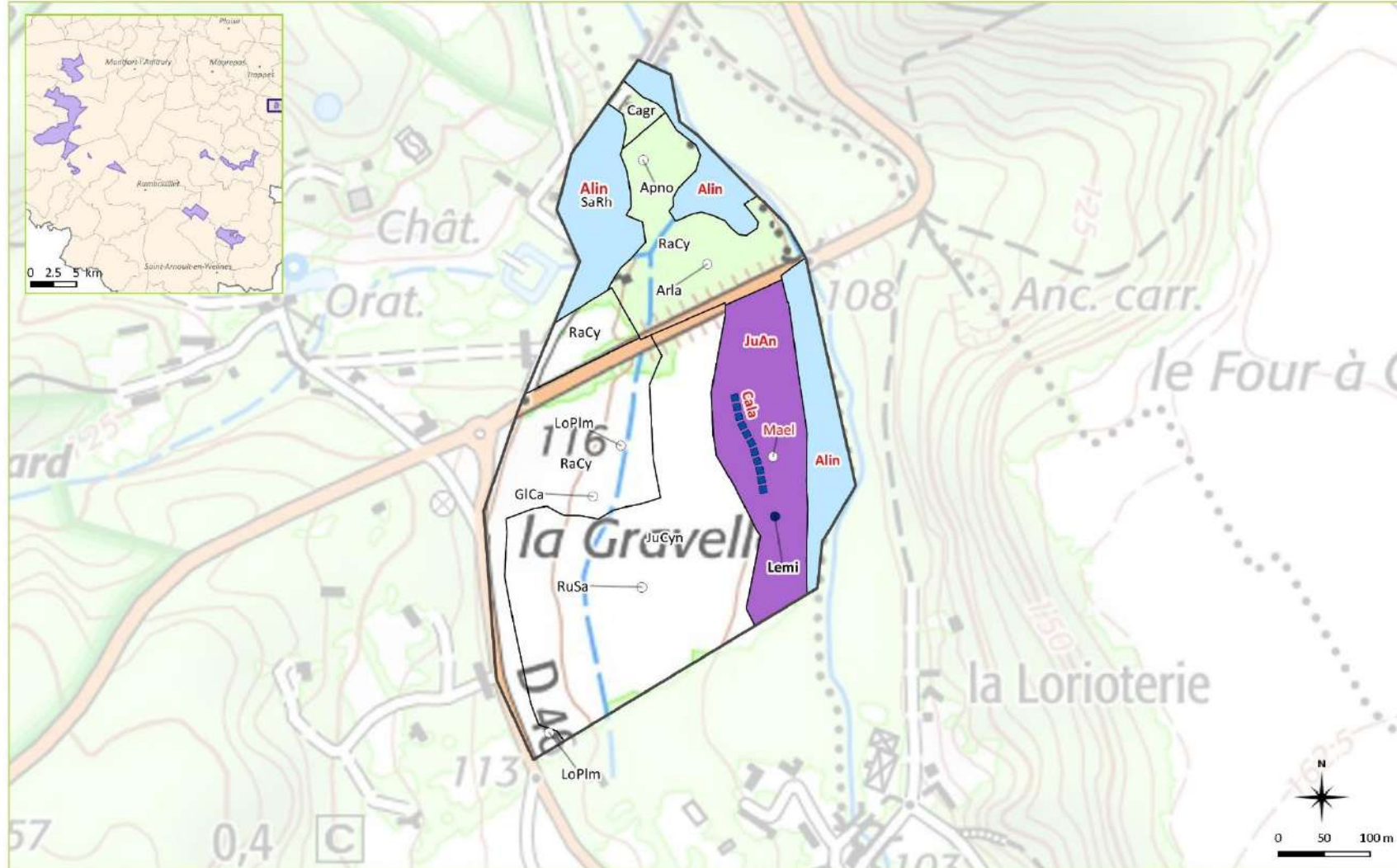
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

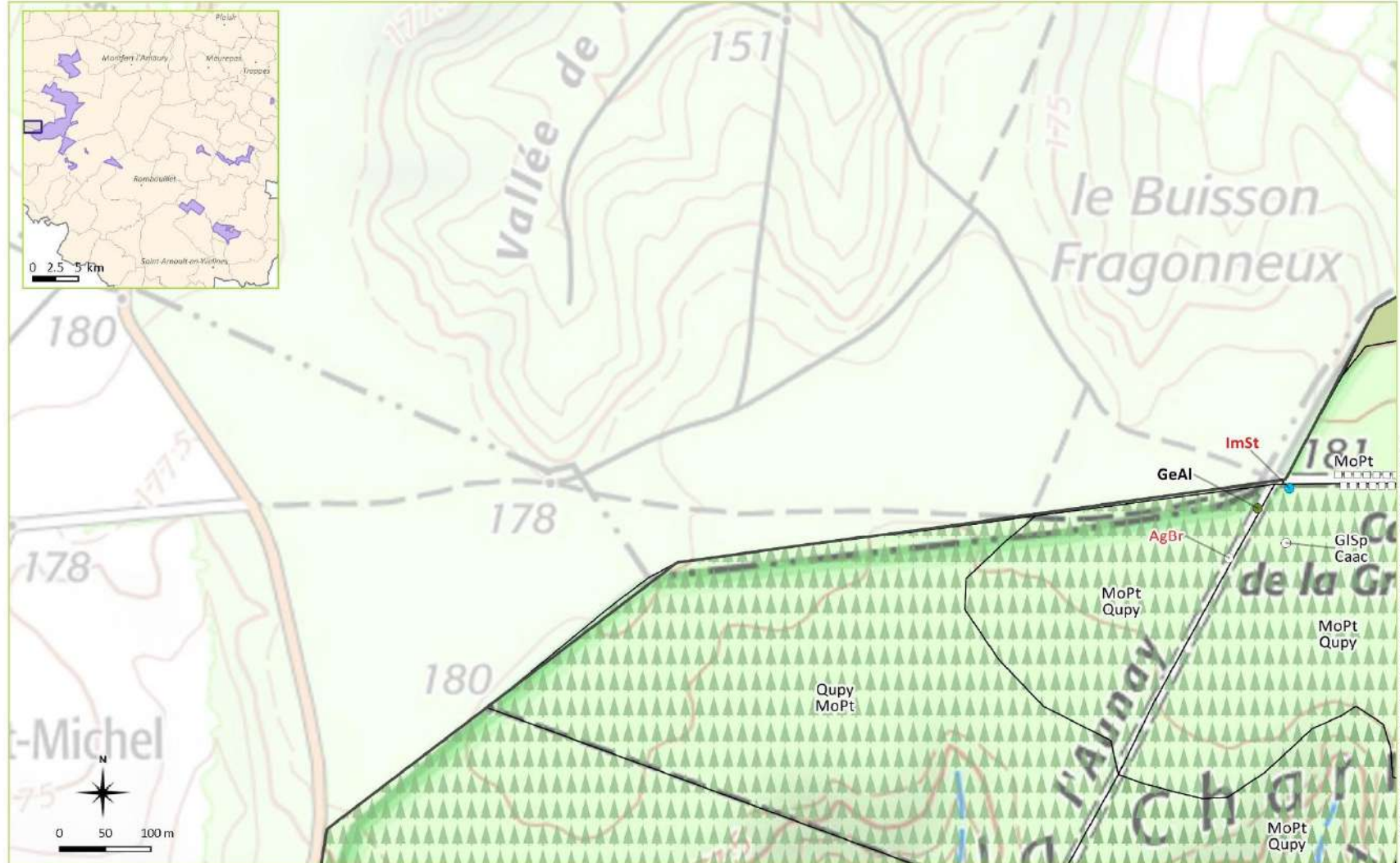


© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021 © IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

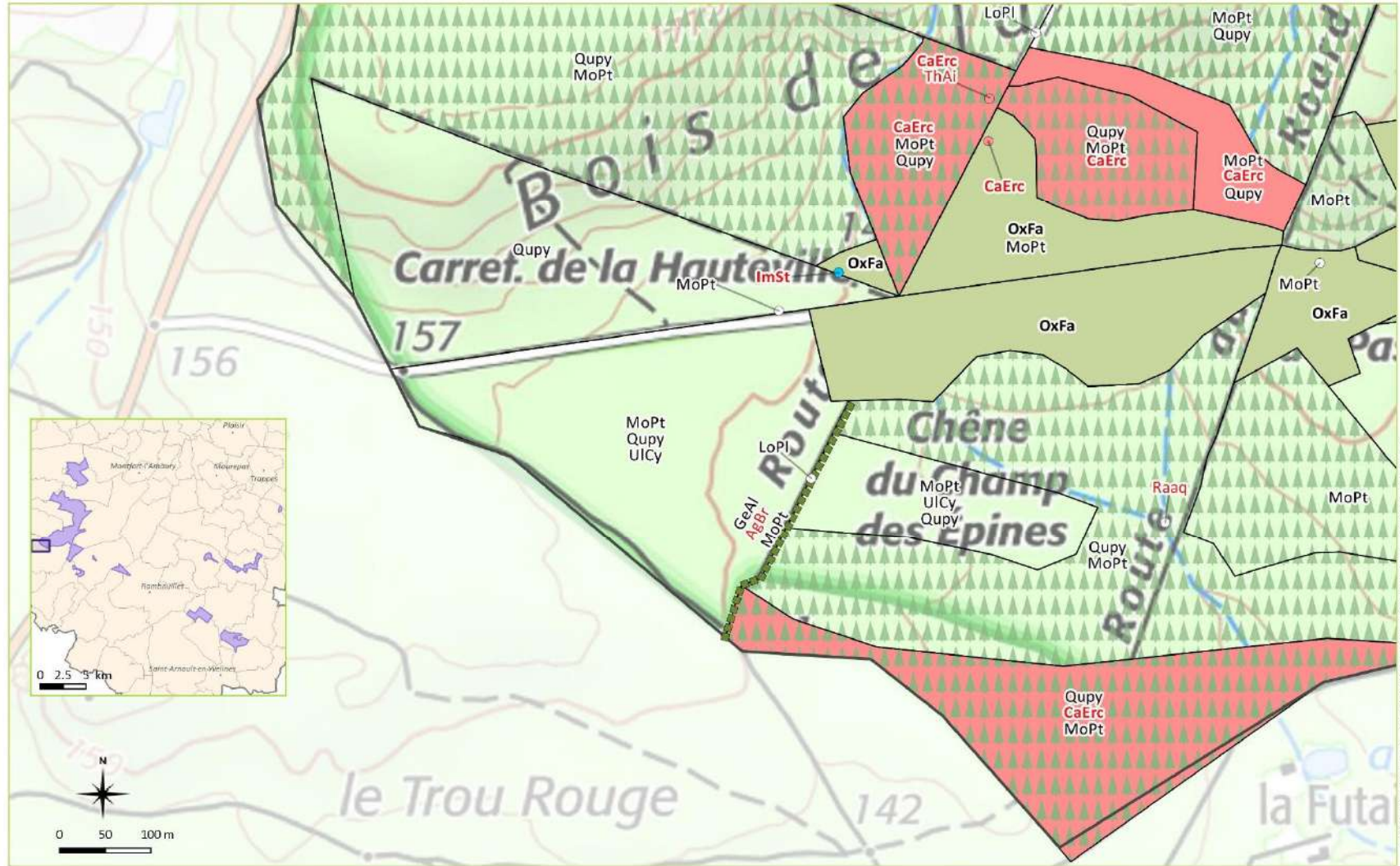
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

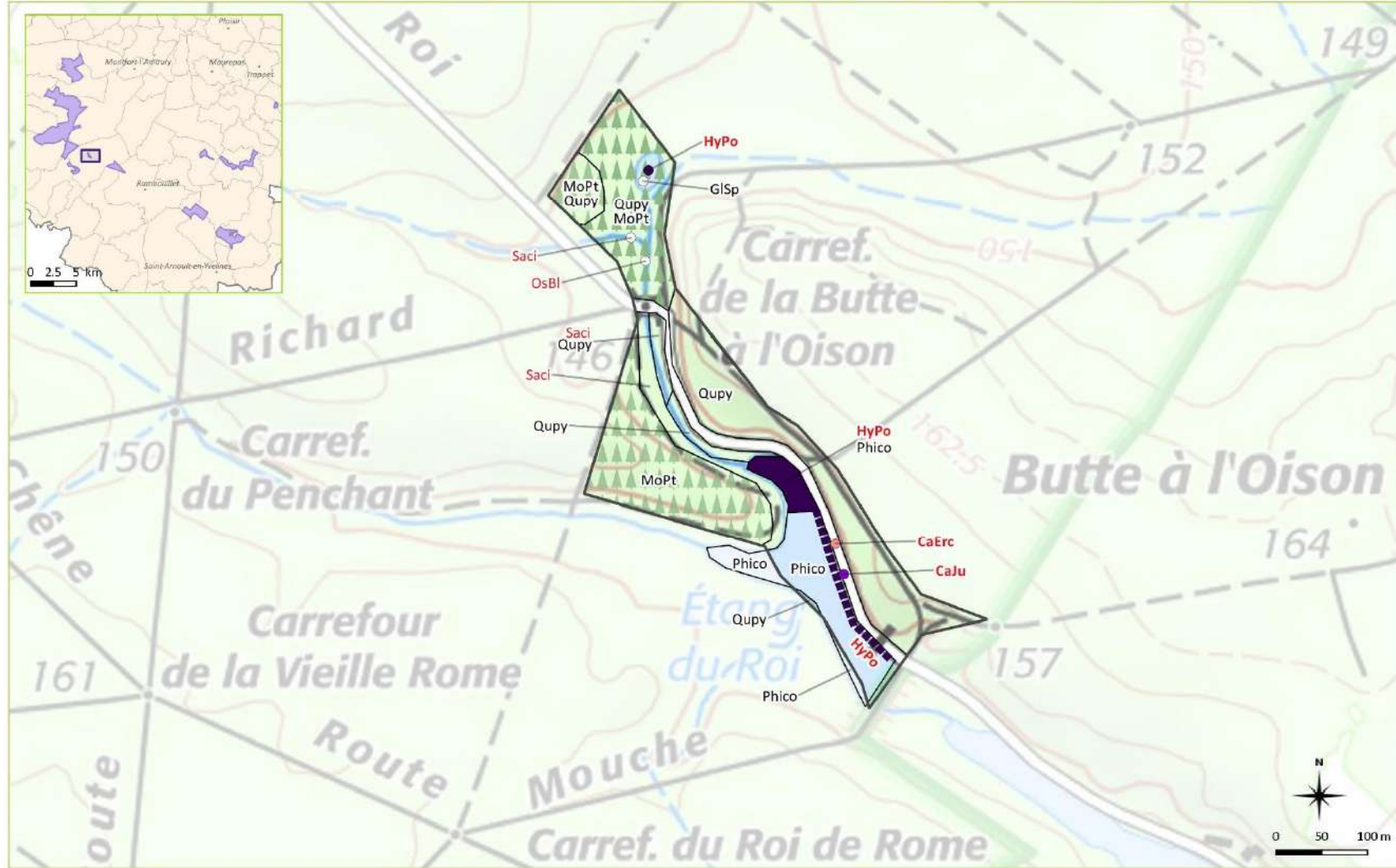


**Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »**



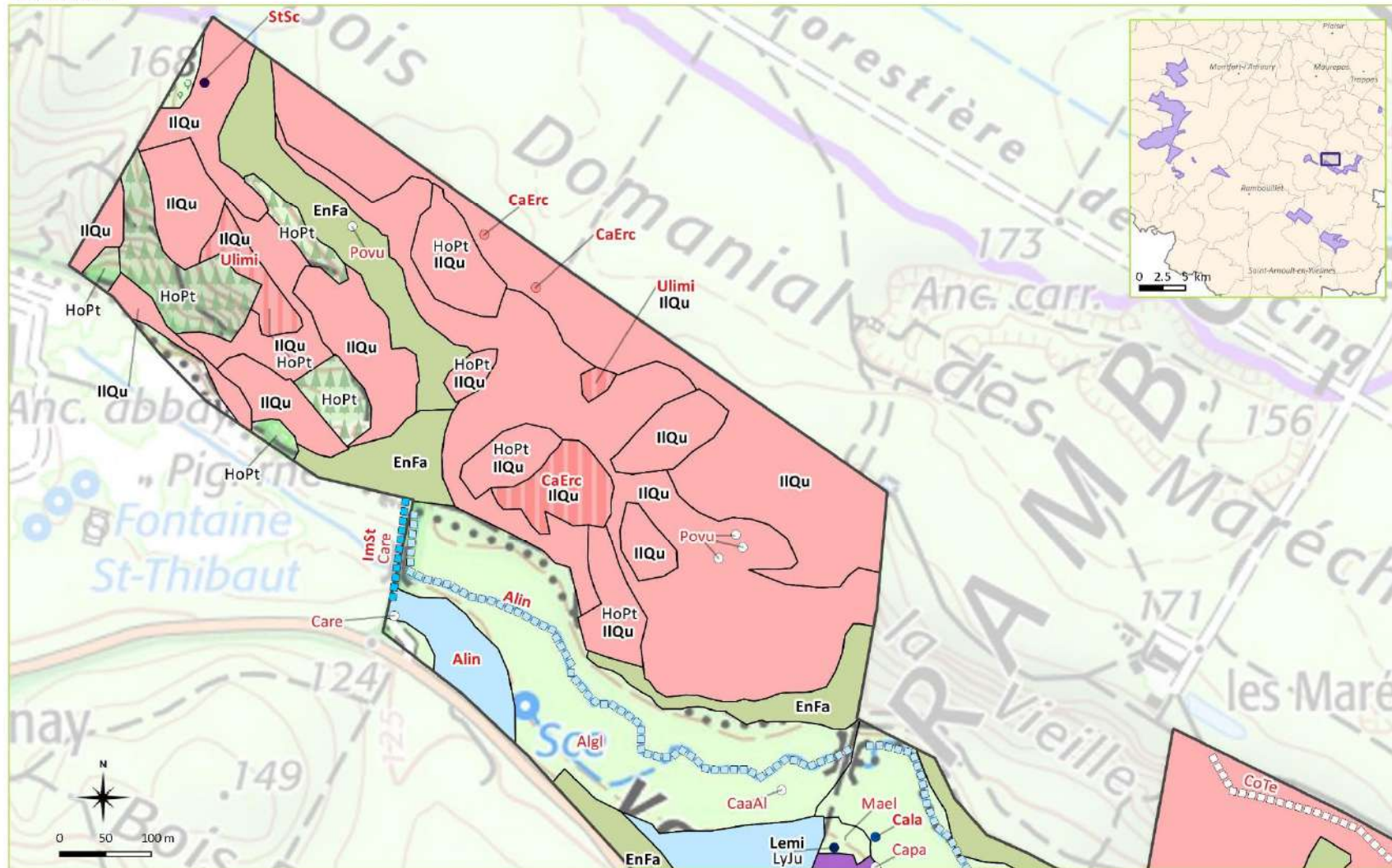
© MNHN-CBNBP - 8D Habitat, Mai 2021. © IGN 2016 - SCAN 25°, BDTopo®

**Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites
« Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »**



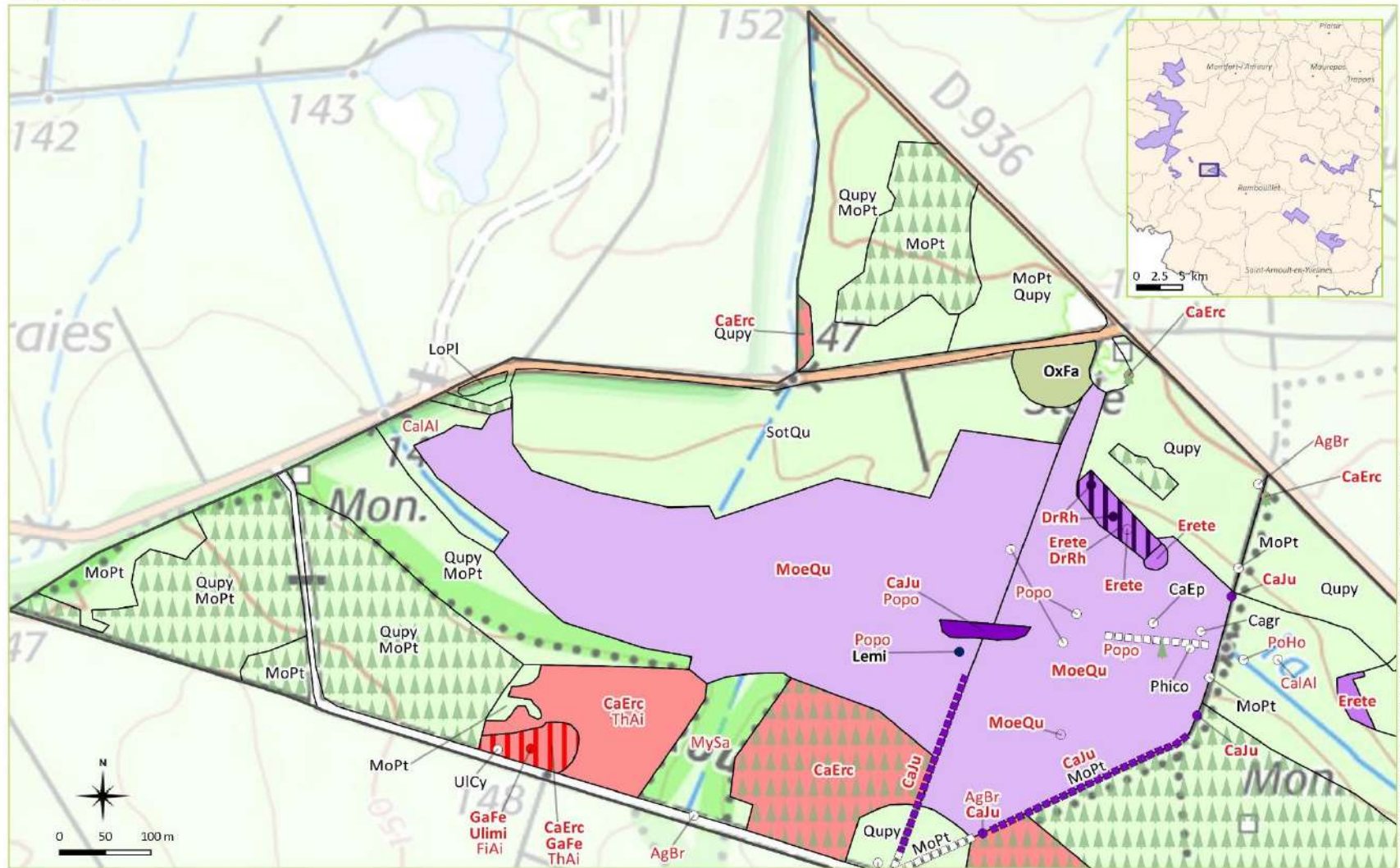
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021 © IGN 2016 - SCAN 25°, BD Topo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



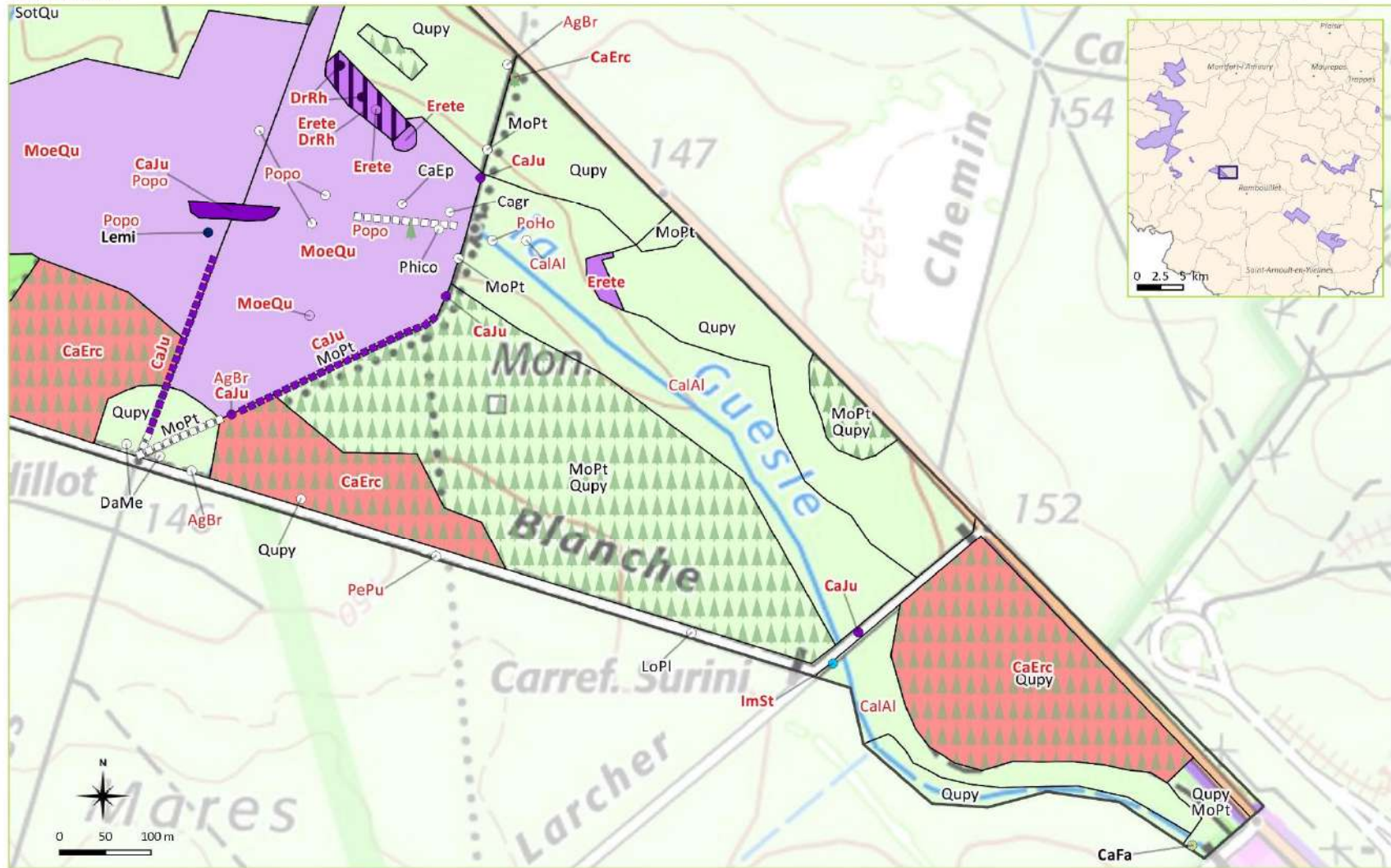
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021 © IGN 2016 - SCAN 25°, BD Topo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



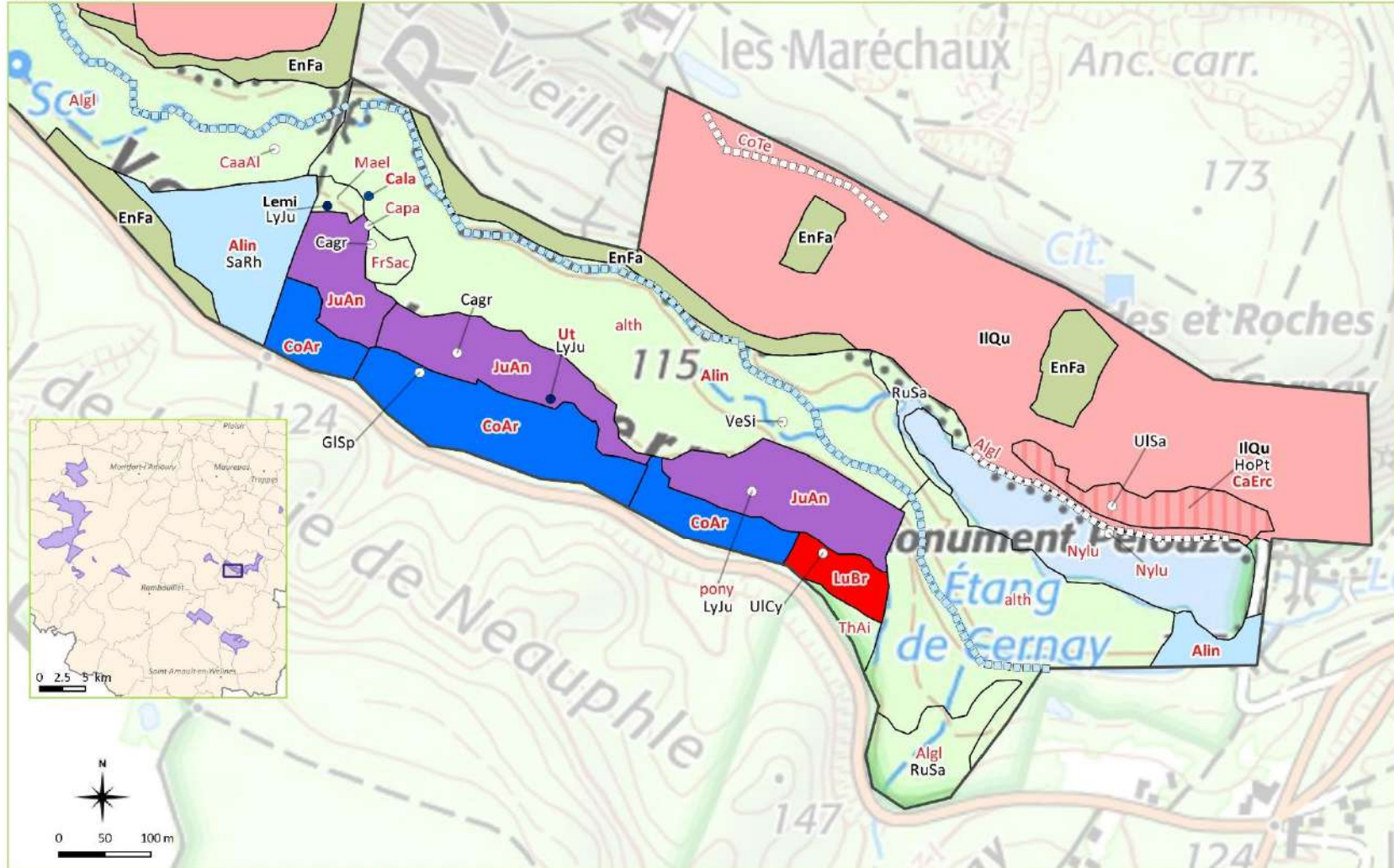
© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021, © IGN 2016 - SCAN 25°, BD Topo®

Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



© MNHN-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021 © IGN 2016 - SCAN 25°, BD Topo®

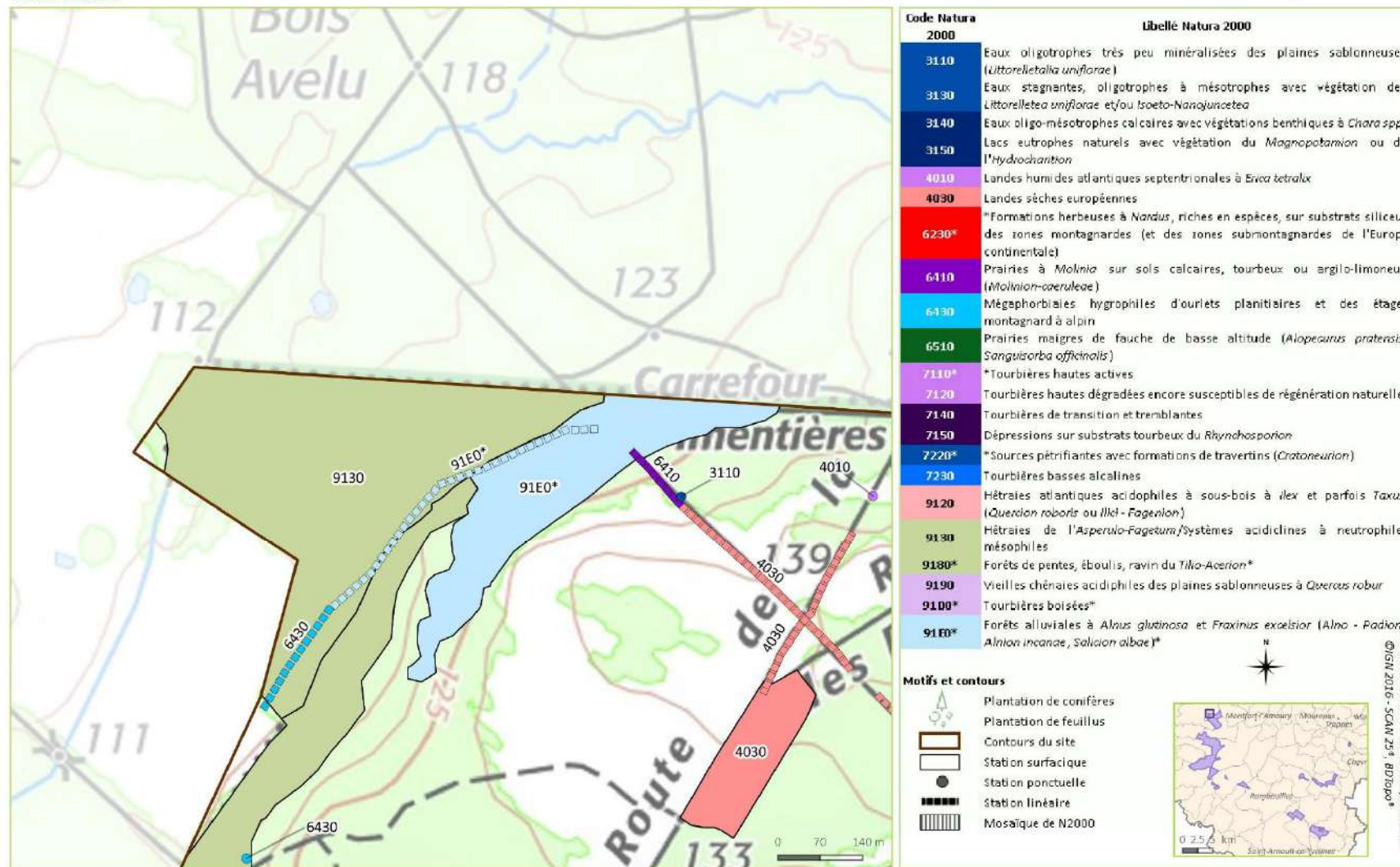
Cartographie des habitats Natura 2000 et des végétations des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



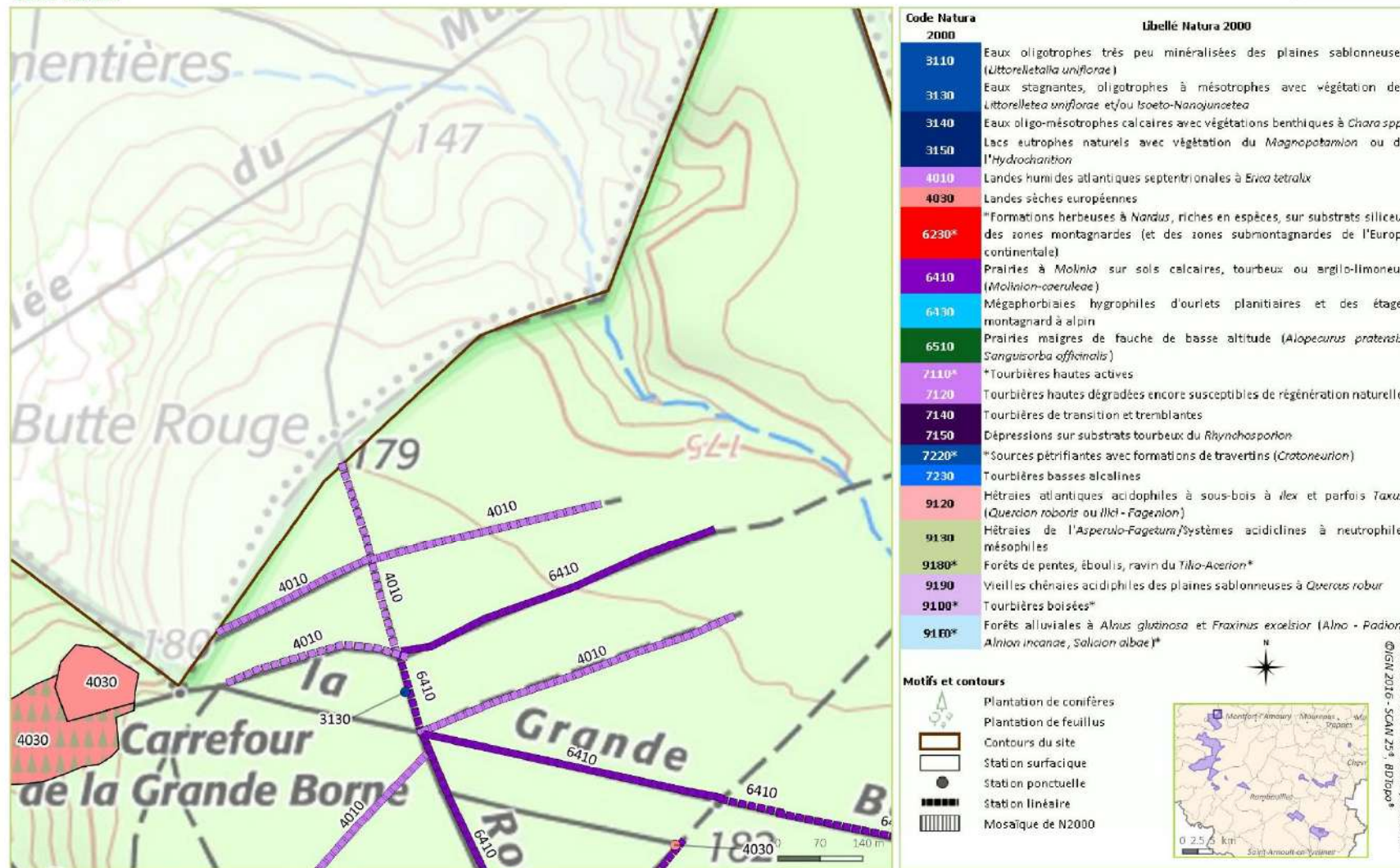
© MHNH-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021 © IGN 2016 - SCAN 25°, BD Topo®

Annexe 3 : cartes des Habitats N2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

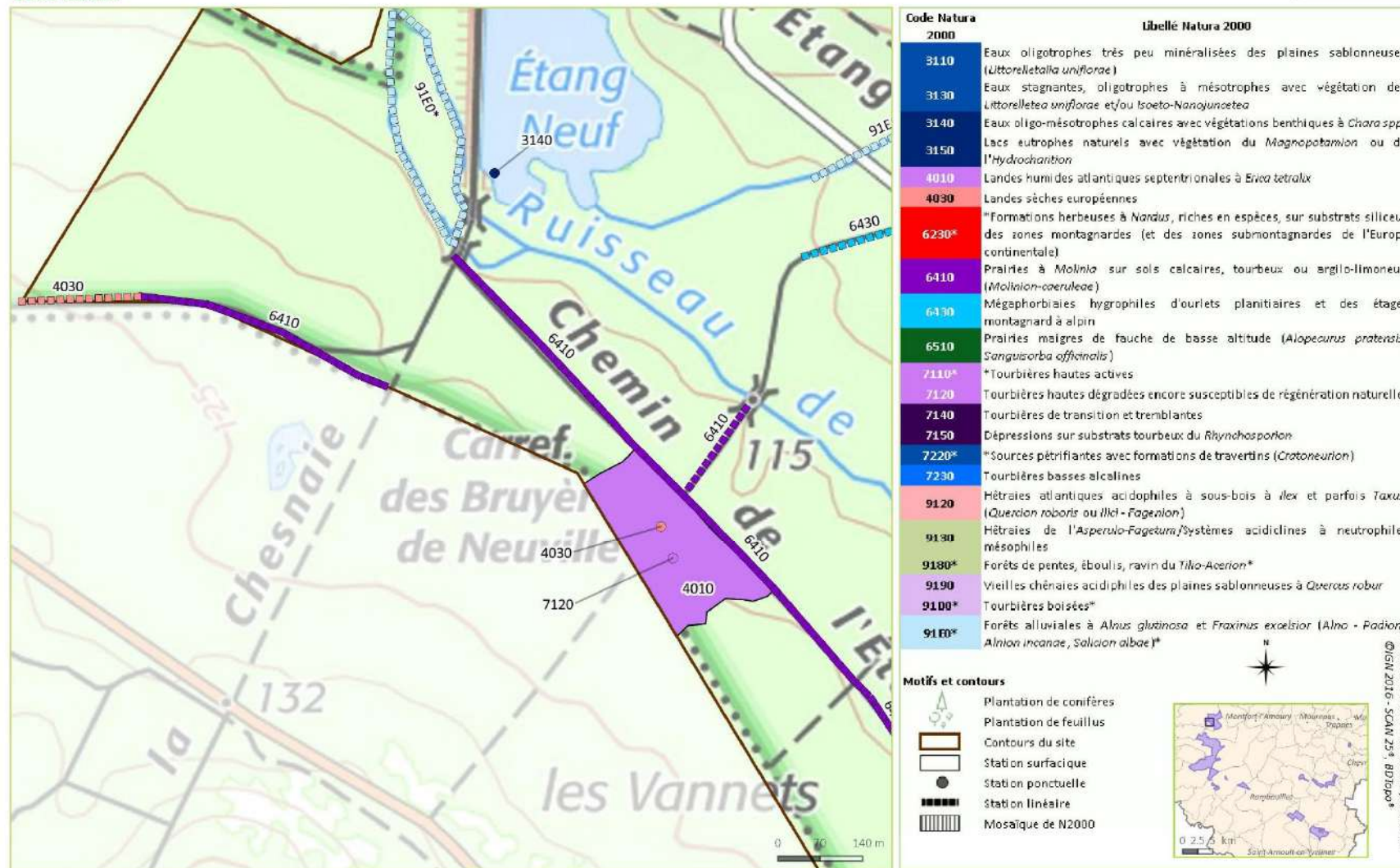
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



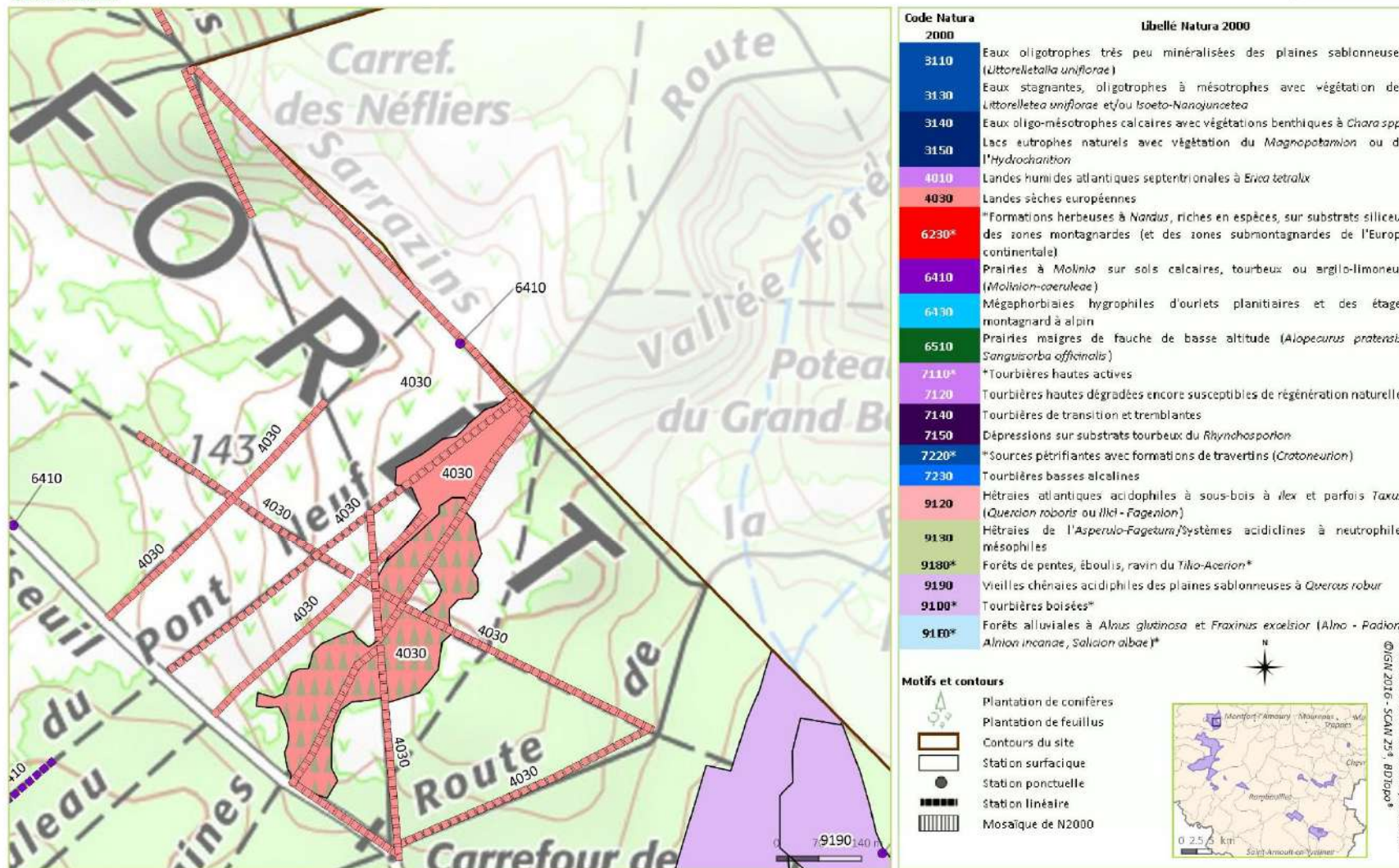
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



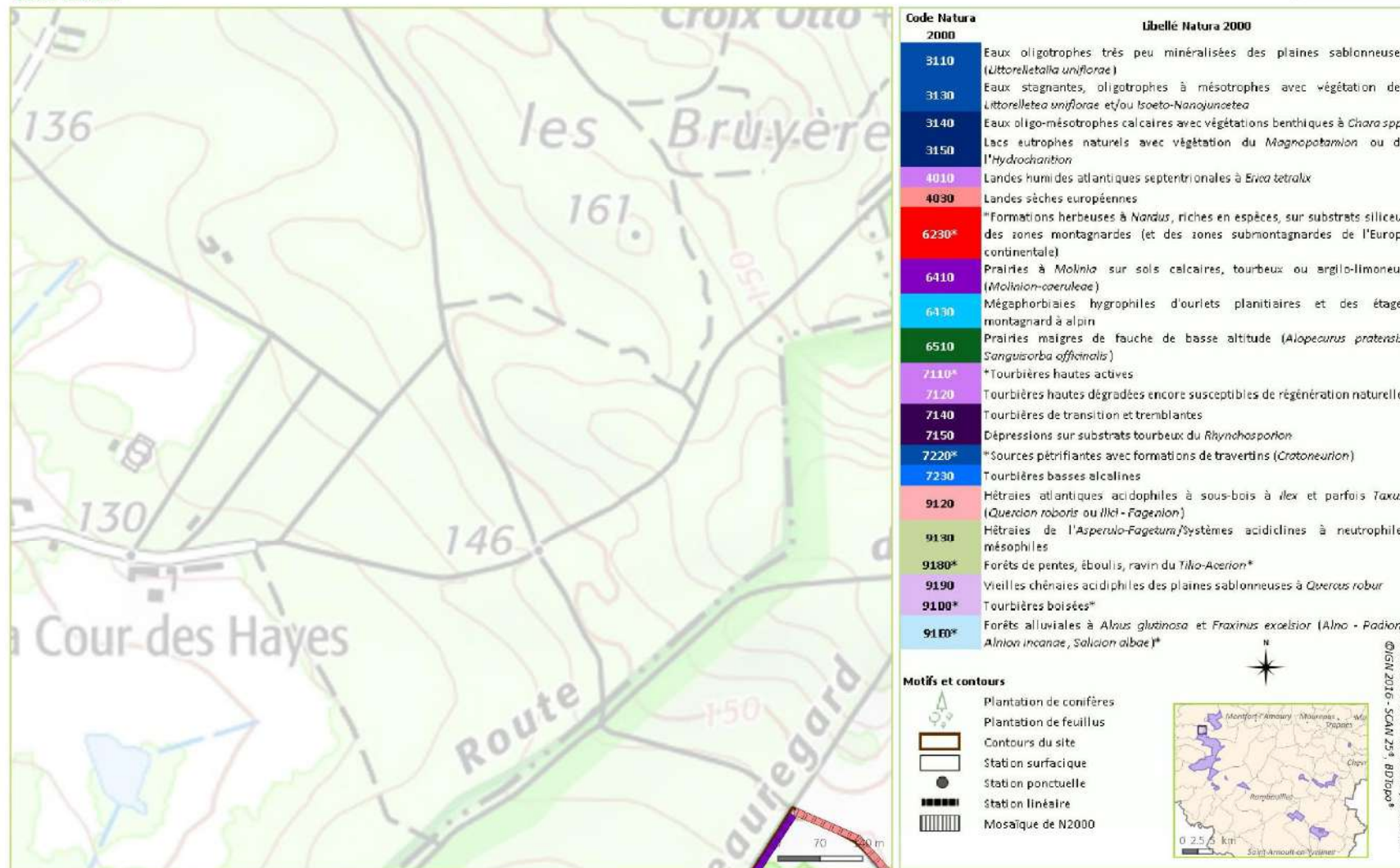
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



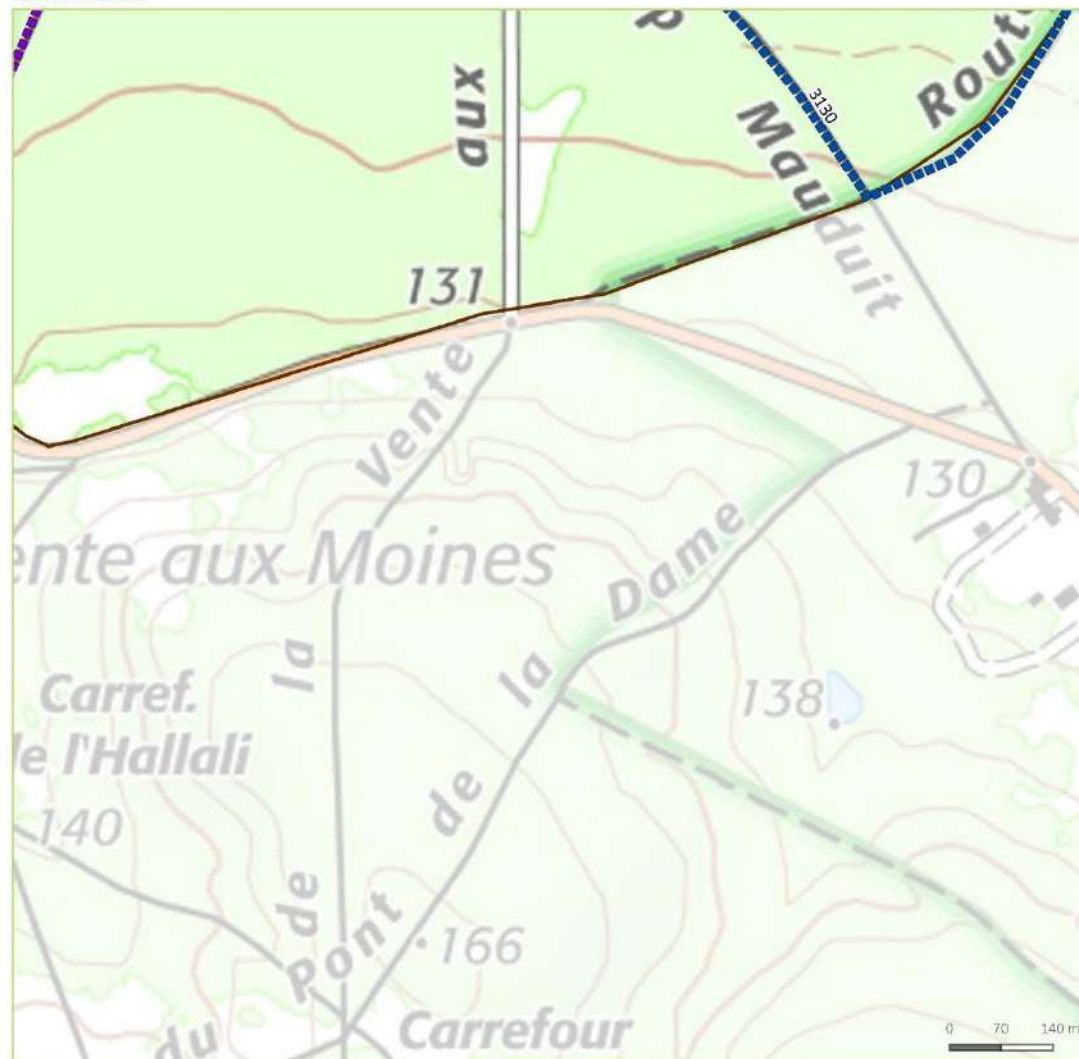
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

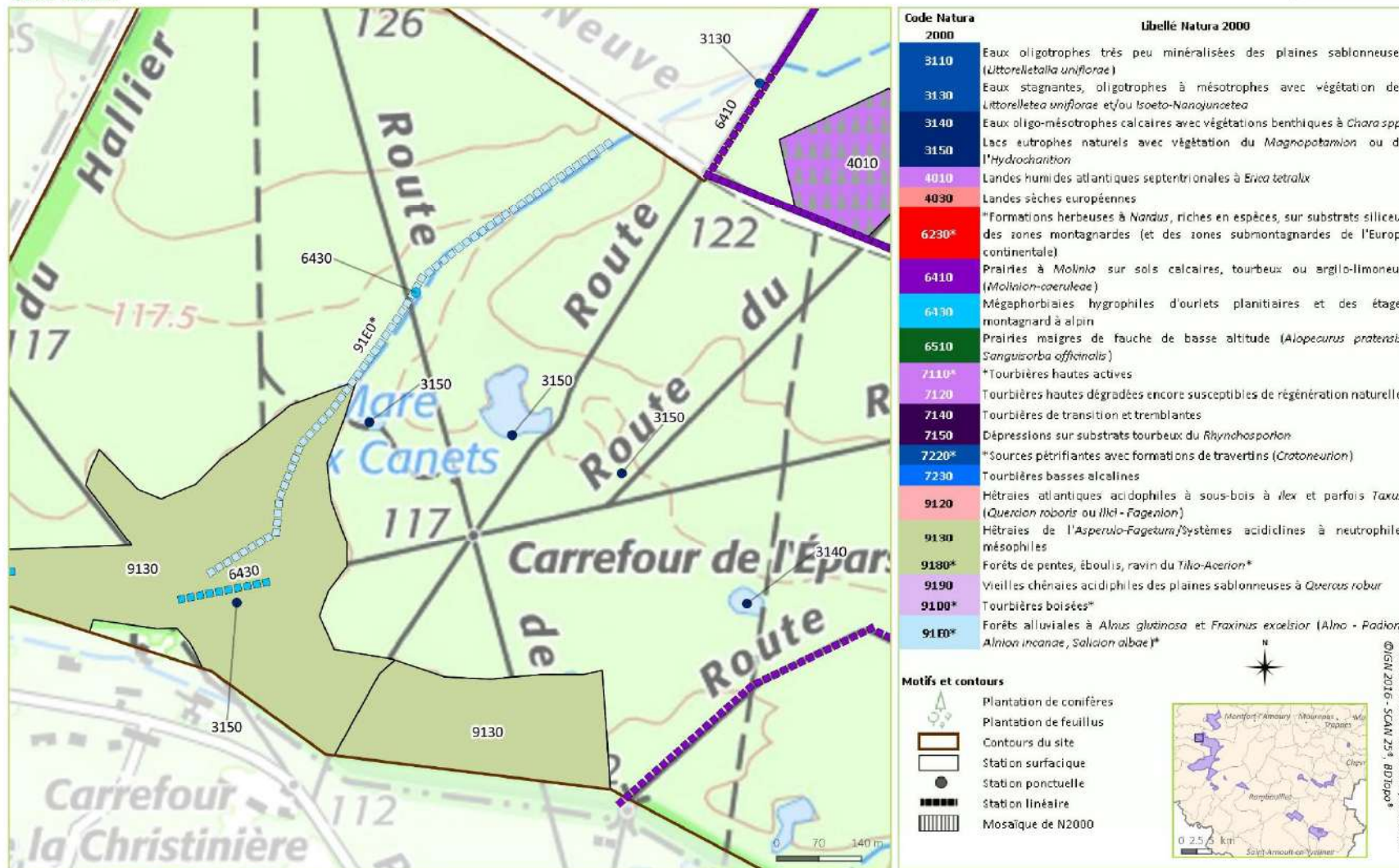


Code Natura 2000	Libellé Natura 2000
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorellidetalka uniflorae</i>)
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoeto-Nanojuncetea</i>
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétations benthiques à <i>Chara</i> spp.
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
4030	Landes sèches européennes
6230*	**Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion-coeruleae</i>)
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
7110*	*Tourbières hautes actives
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
7140	Tourbières de transition et tremblantes
7150	Dépansions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
7220*	**Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)
7230	Tourbières basses alcalines
9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Illex-Fagenion</i>)
9130	Hêtraies de l' <i>Asperula-Fagetum</i> /systèmes acidoclines à neutrophiles mésophiles
9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravin du <i>Tilio-Acerion</i> *
9190	Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>
9100*	Tourbières boisées*
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno - Padion, <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*

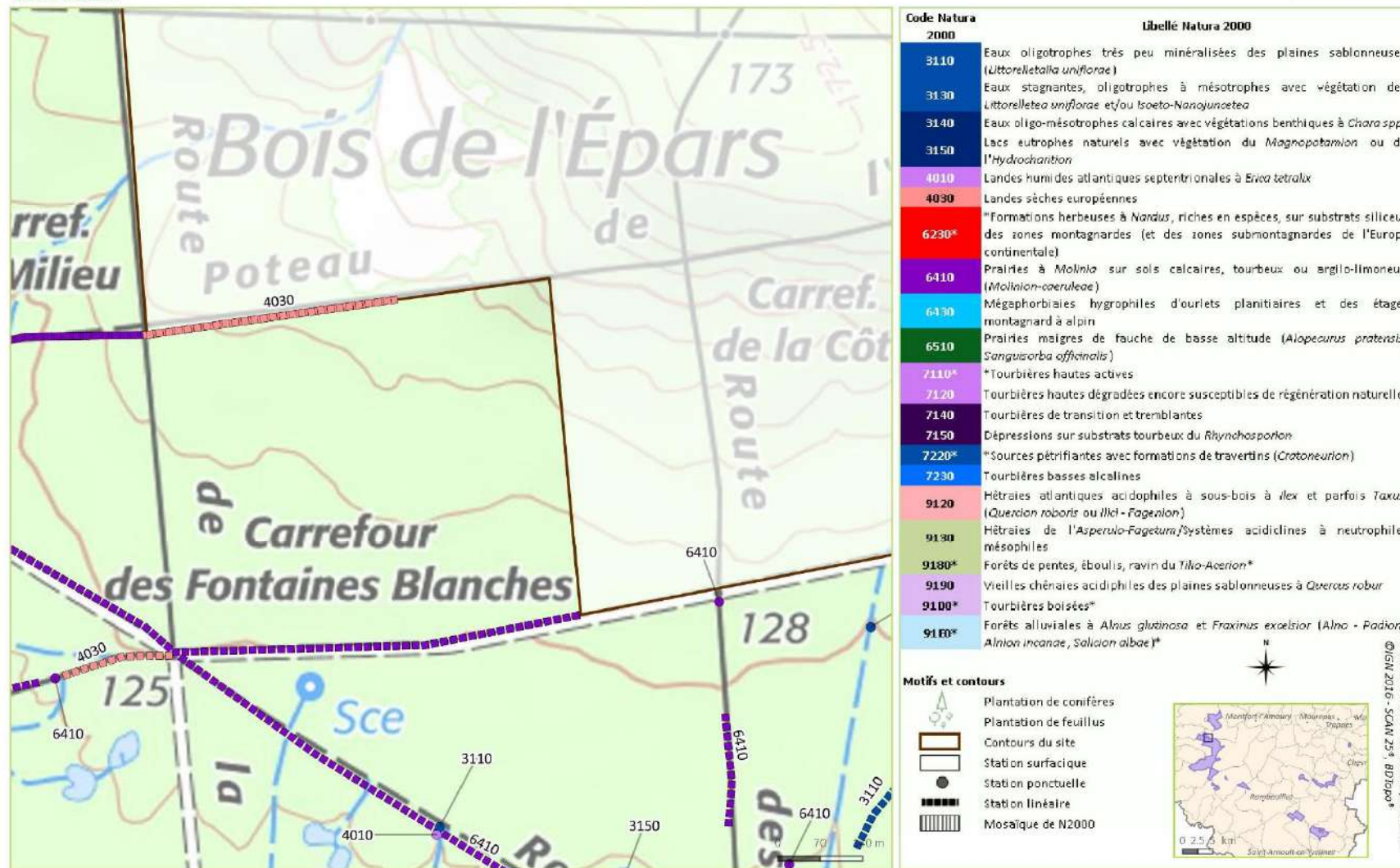
Motifs et contours	
	Plantation de conifères
	Plantation de feuillus
	Contours du site
	Station surfacique
	Station ponctuelle
	Station linéaire
	Mosaïque de N2000

© JMNH-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
@IGN 2016 - SCAN 25° BD Topo*

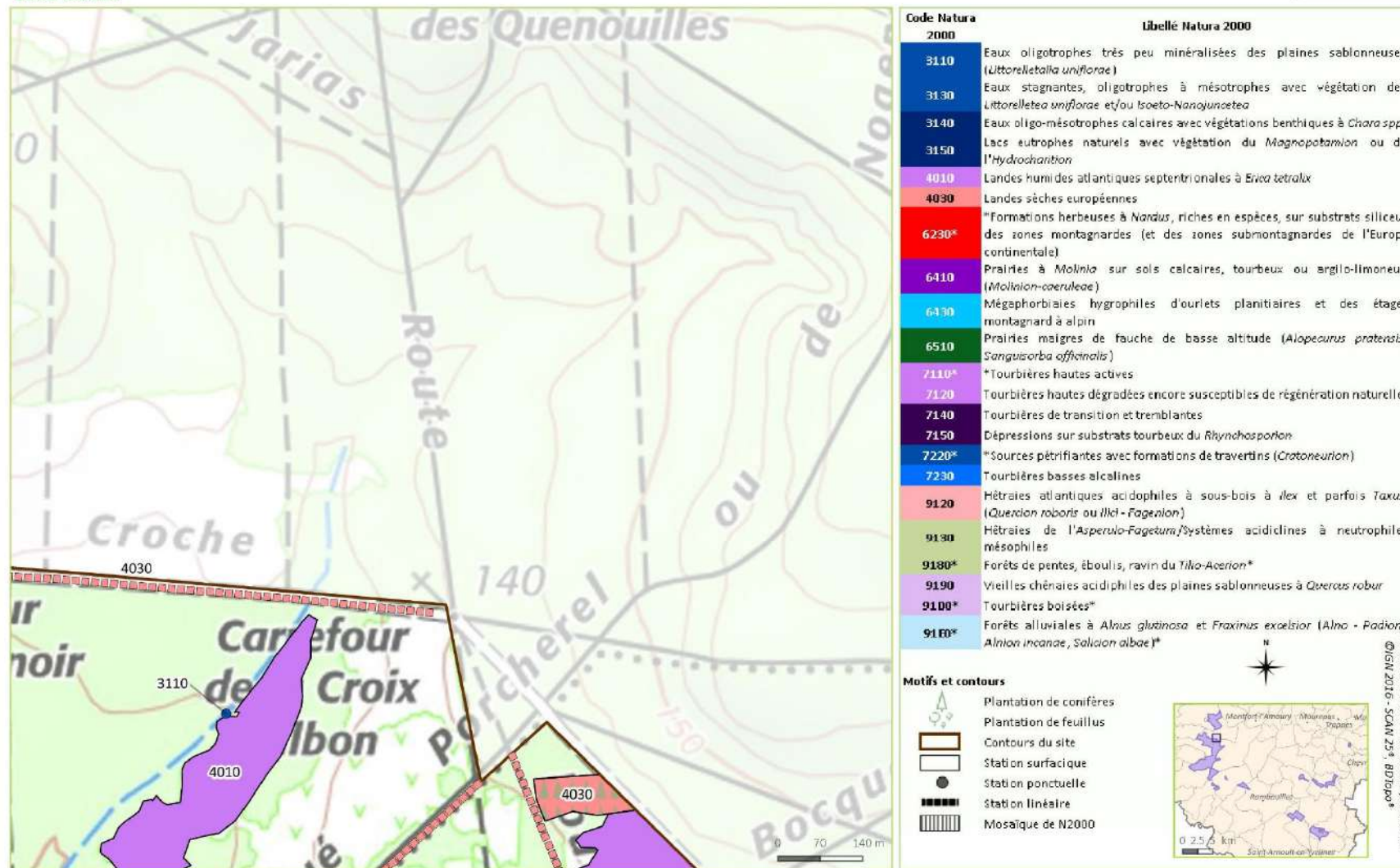
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



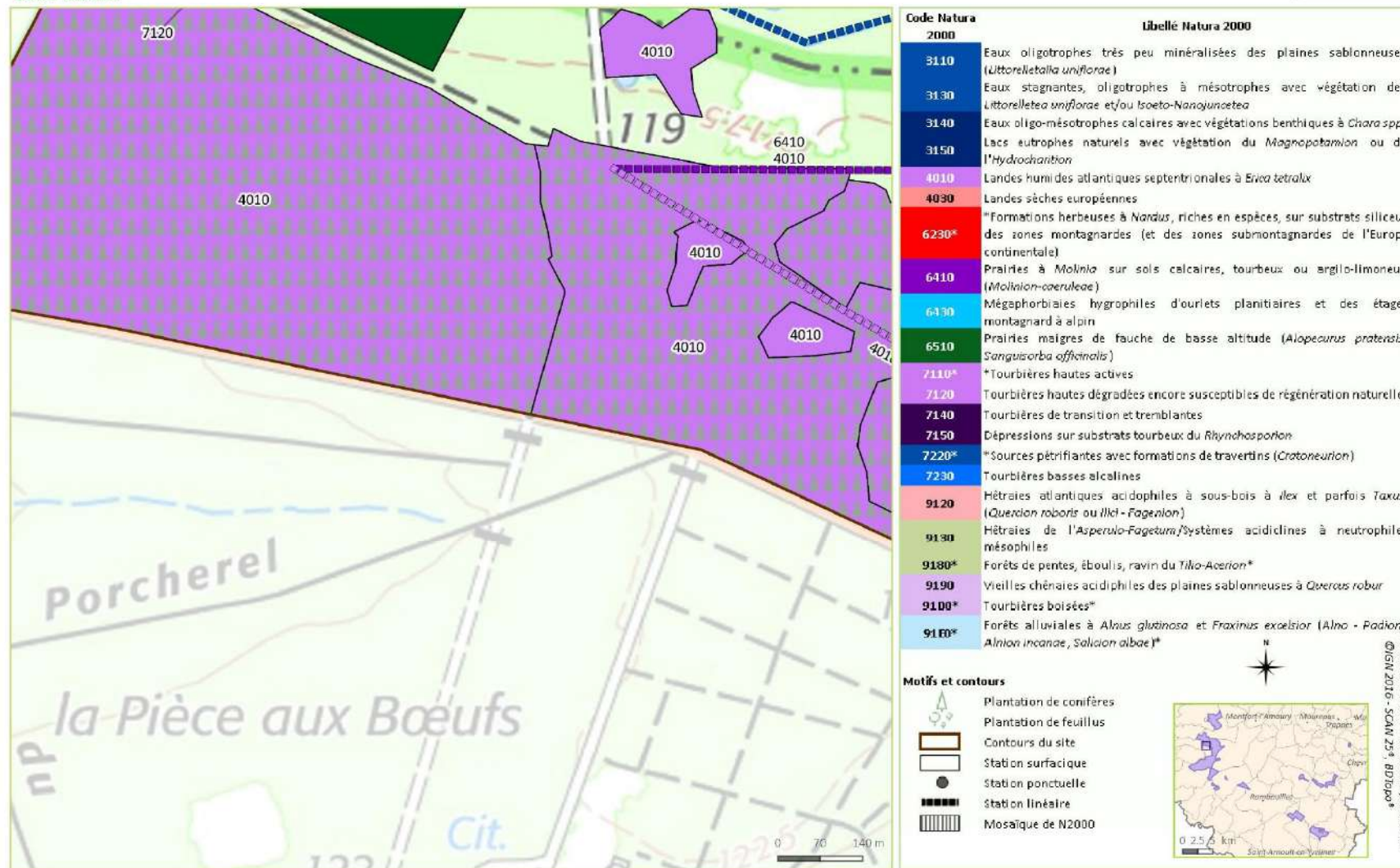
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



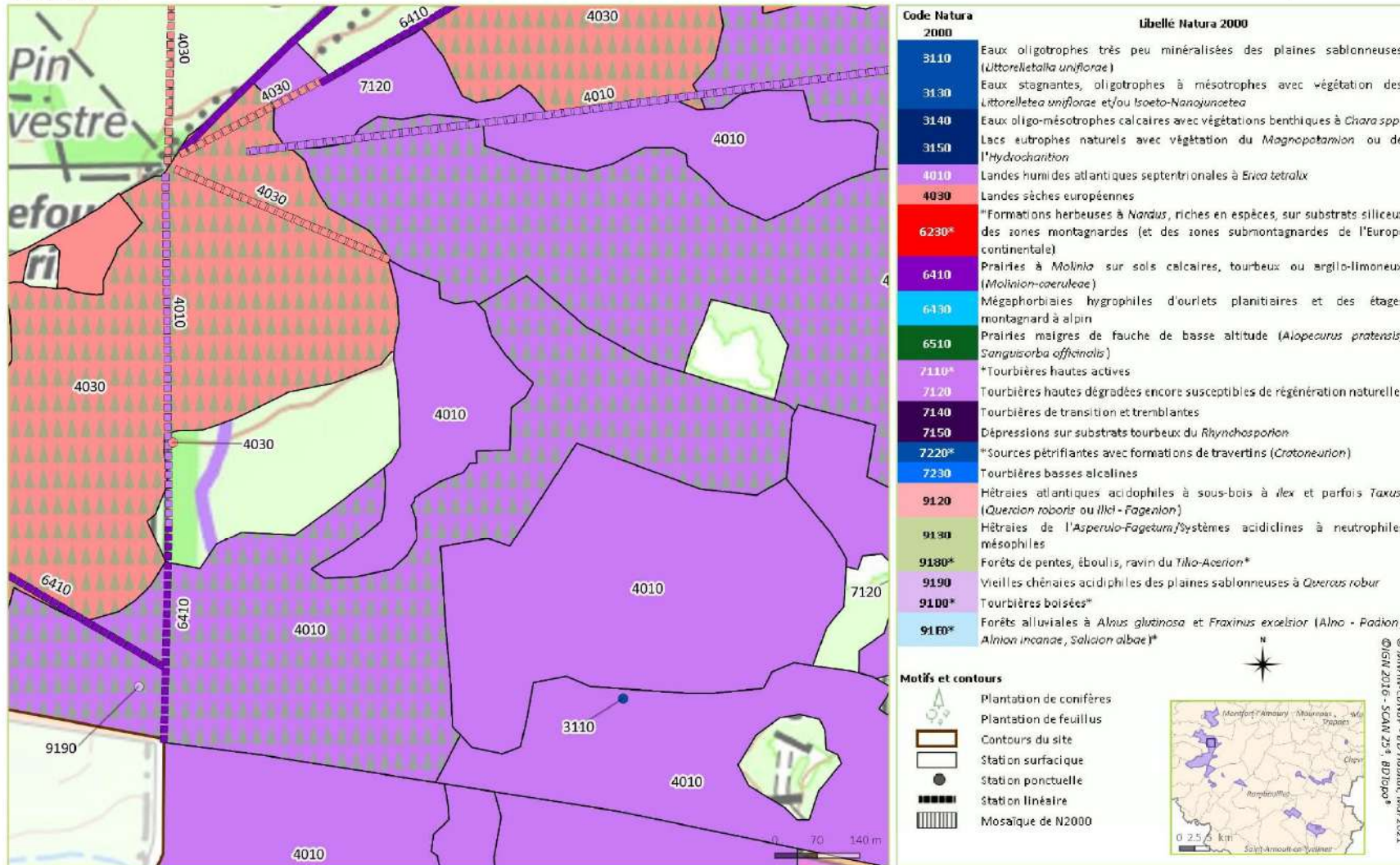
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



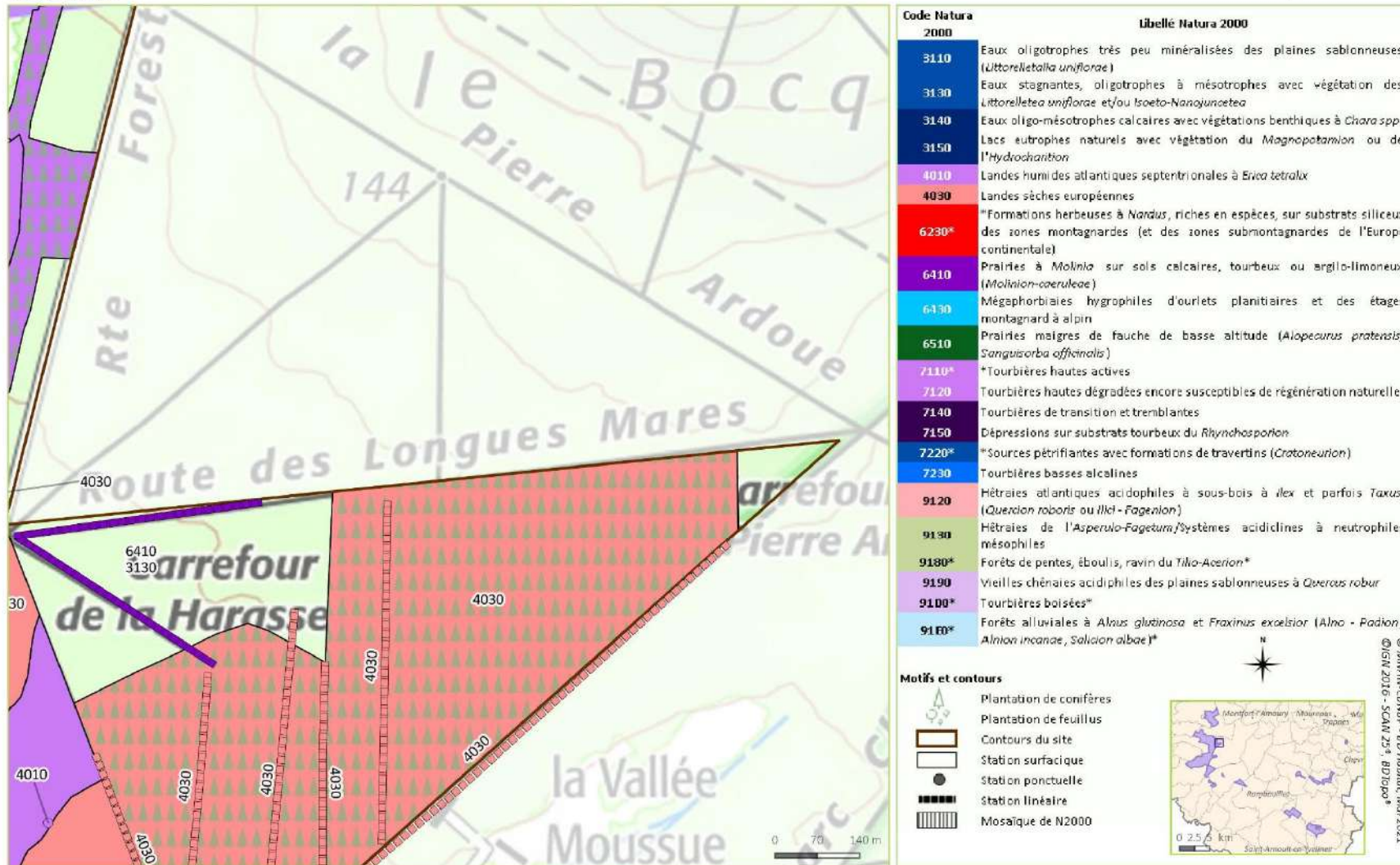
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



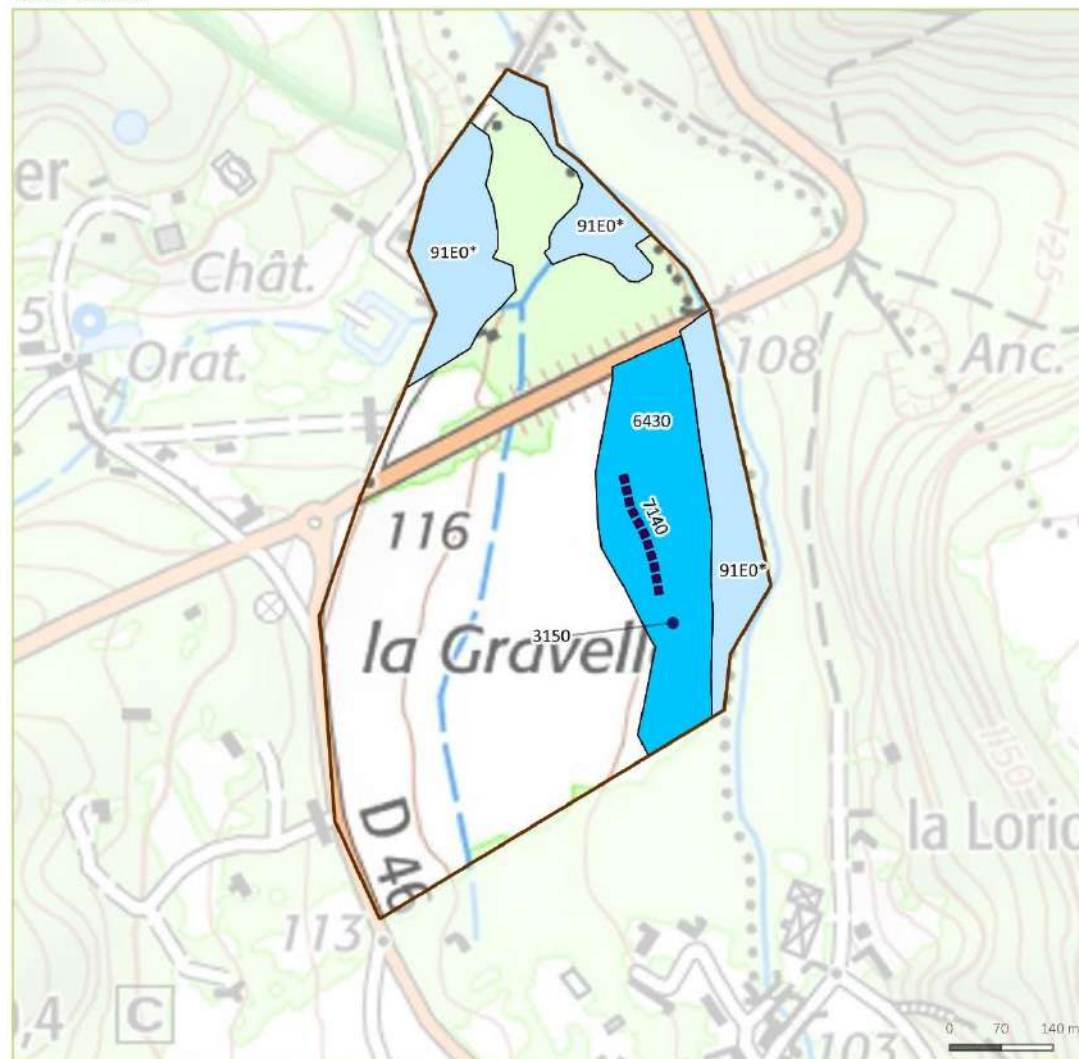
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Code Natura 2000	Libellé Natura 2000
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalka uniflorae</i>)
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoeto-Nanoyuncetea</i>
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétations benthiques à <i>Chara</i> spp.
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
4030	Landes sèches européennes
6290*	**Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinia-coeruleae</i>)
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
7110*	*Tourbières hautes actives
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
7140	Tourbières de transition et tremblantes
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
7220*	**Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)
7230	Tourbières basses alcalines
9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Illex-Fagenion</i>)
9130	Hêtraies de l' <i>Asperula-Fagetum</i> /systèmes acidoclines à neutrophiles mésophiles
9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravin du <i>Tilio-Acerion</i> *
9190	Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>
9100*	Tourbières boisées*
91E0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno - Padion, <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*

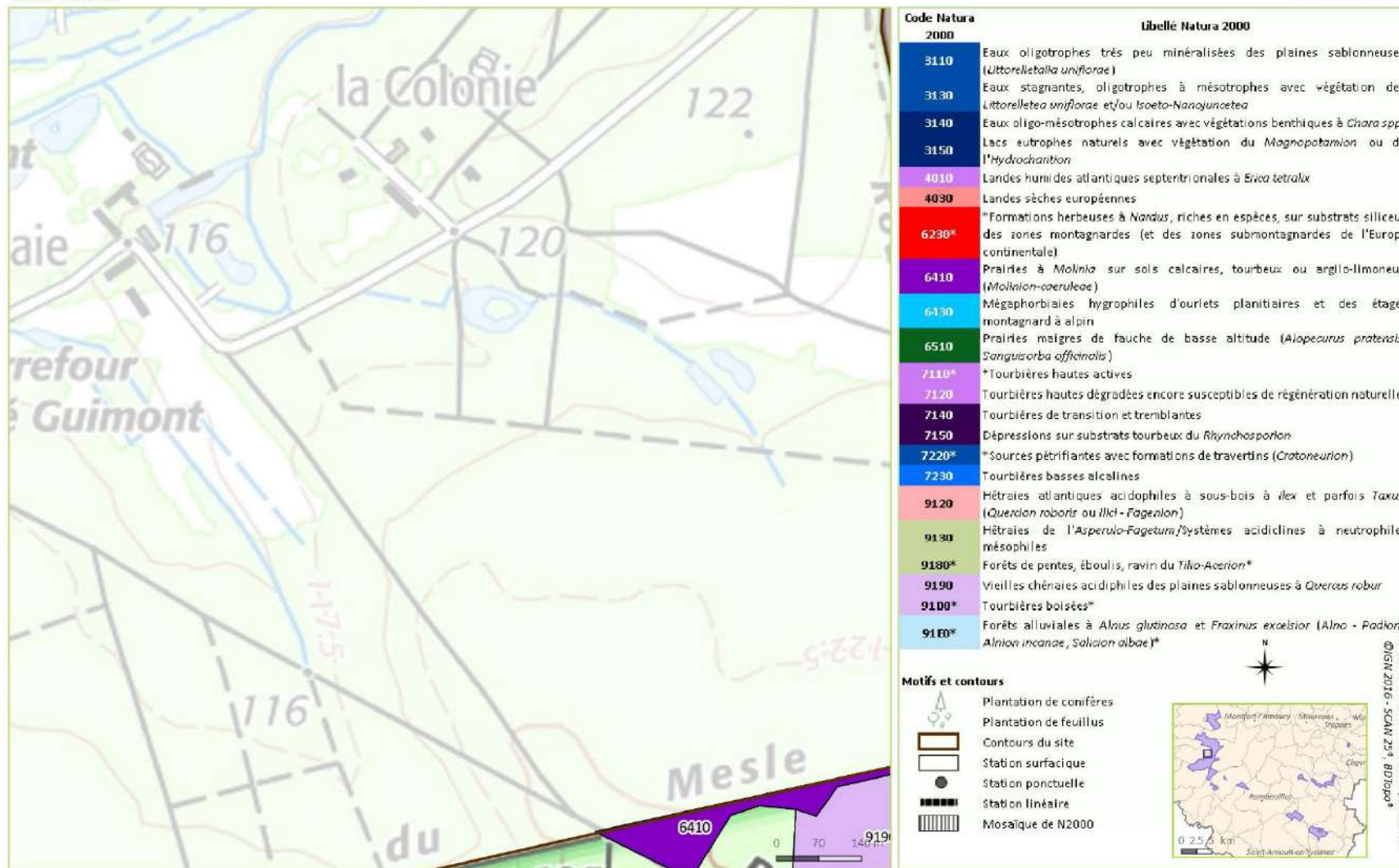
Motifs et contours	
	Plantation de conifères
	Plantation de feuillus
	Contours du site
	Station surfacique
	Station ponctuelle
	Station linéaire
	Mosaïque de N2000



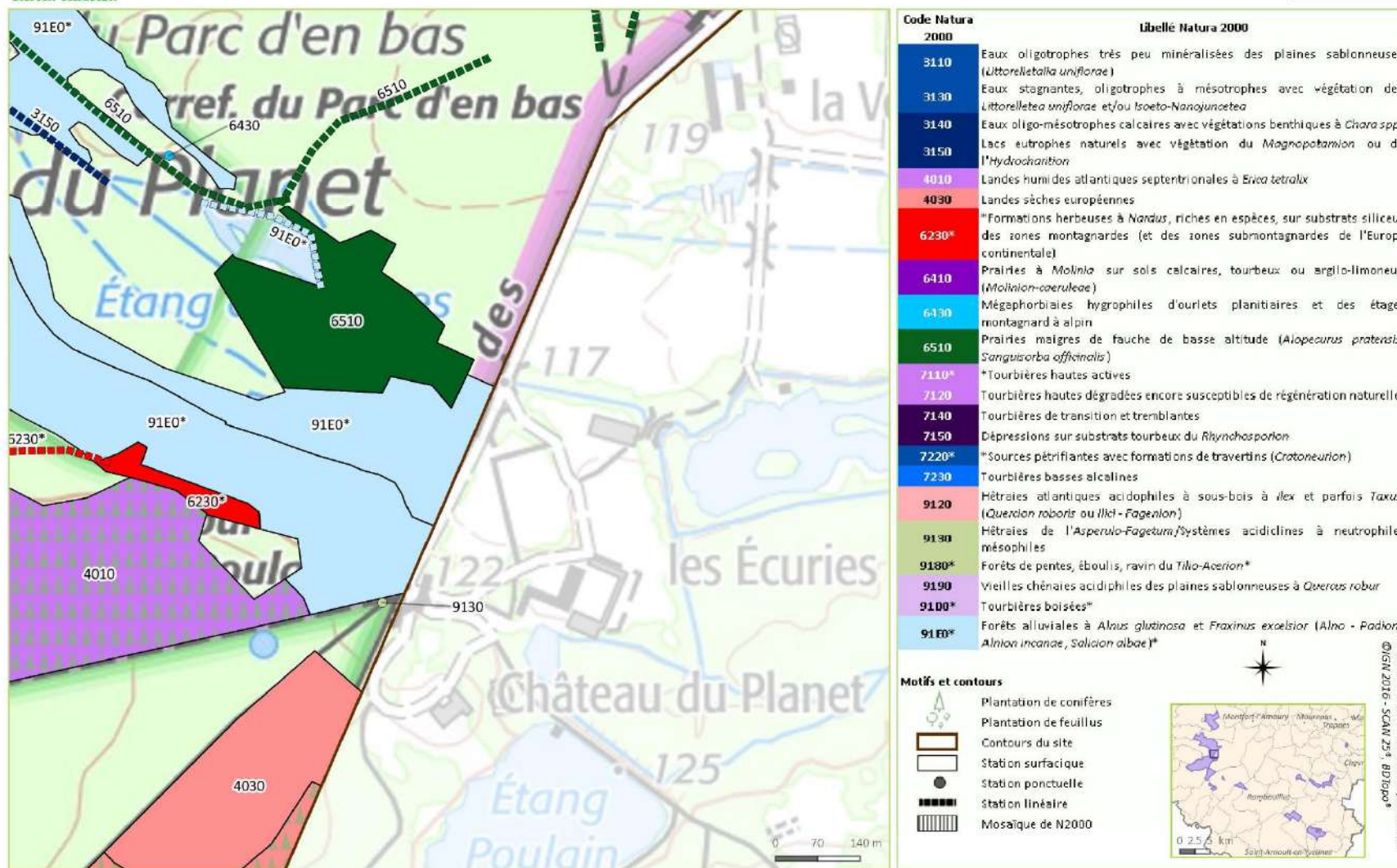
© IANIGL-CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BD Topo*



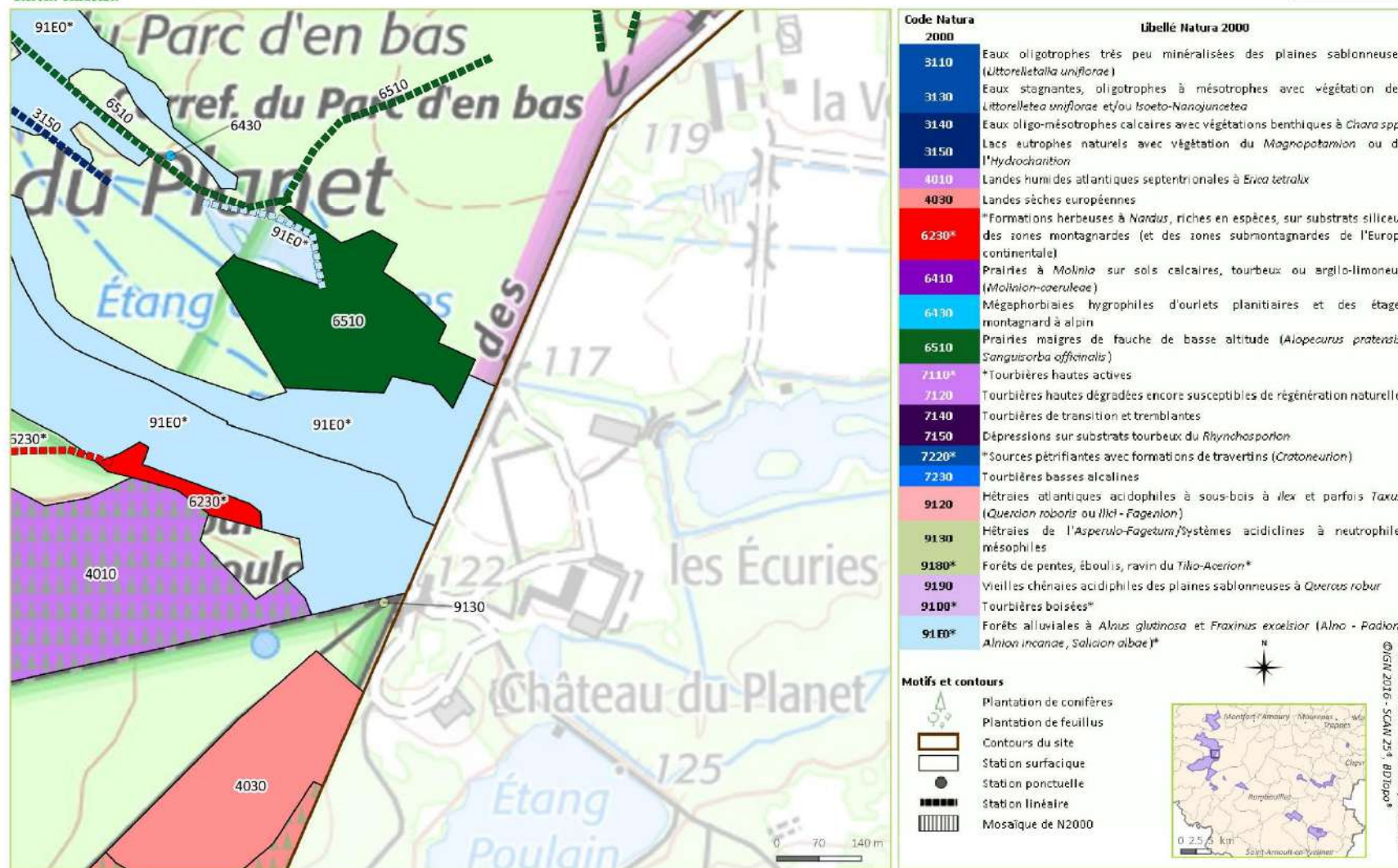
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



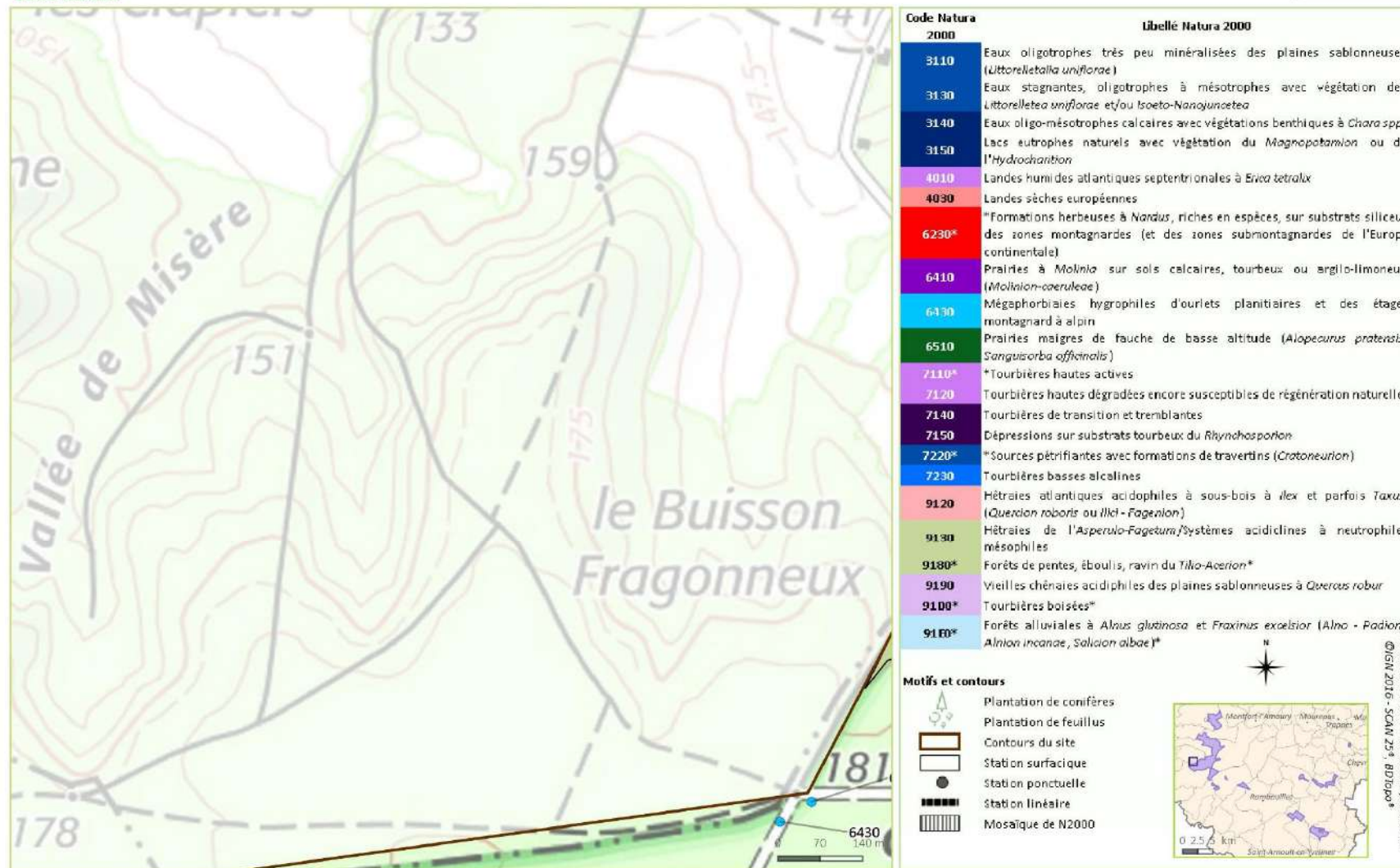
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



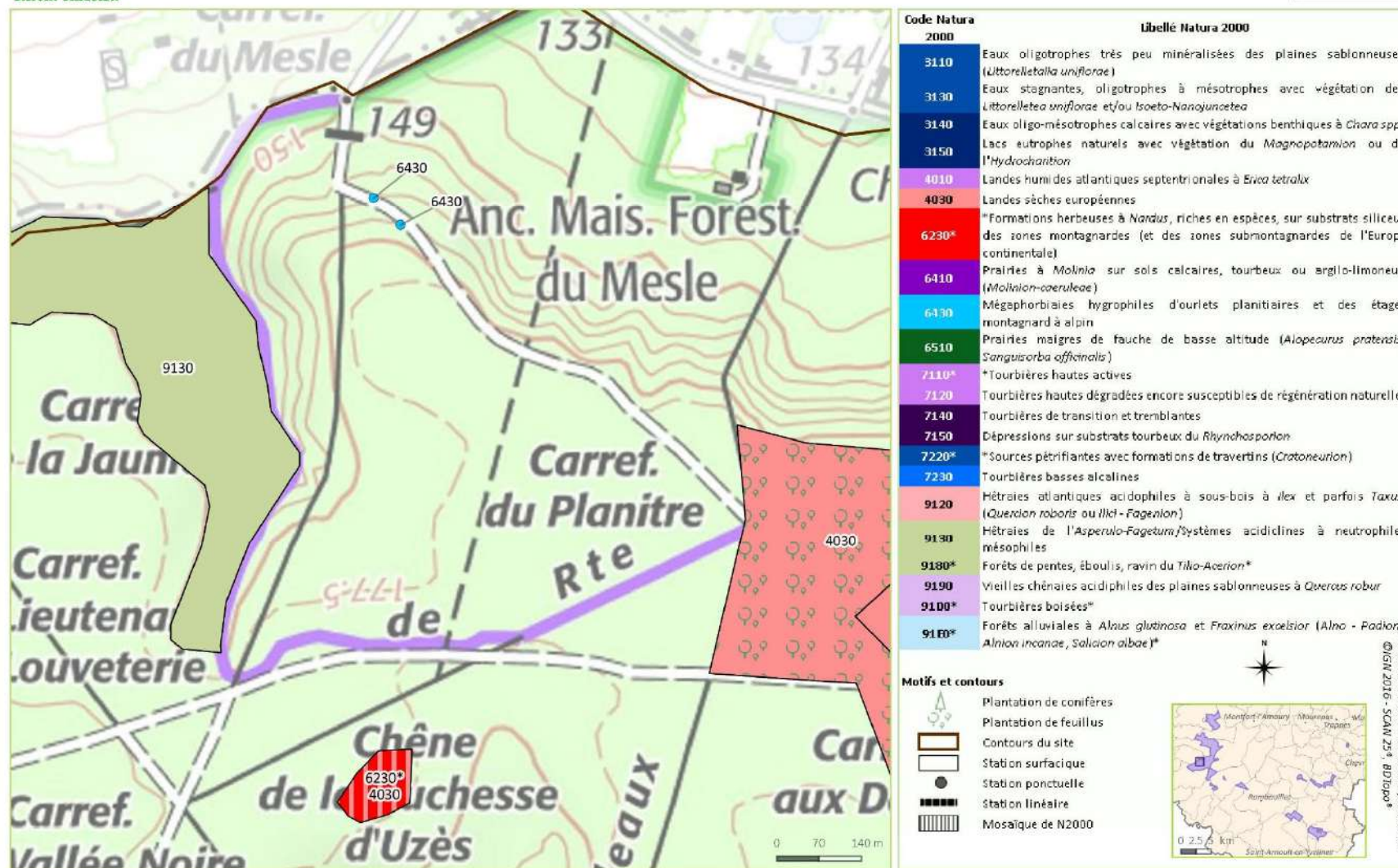
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



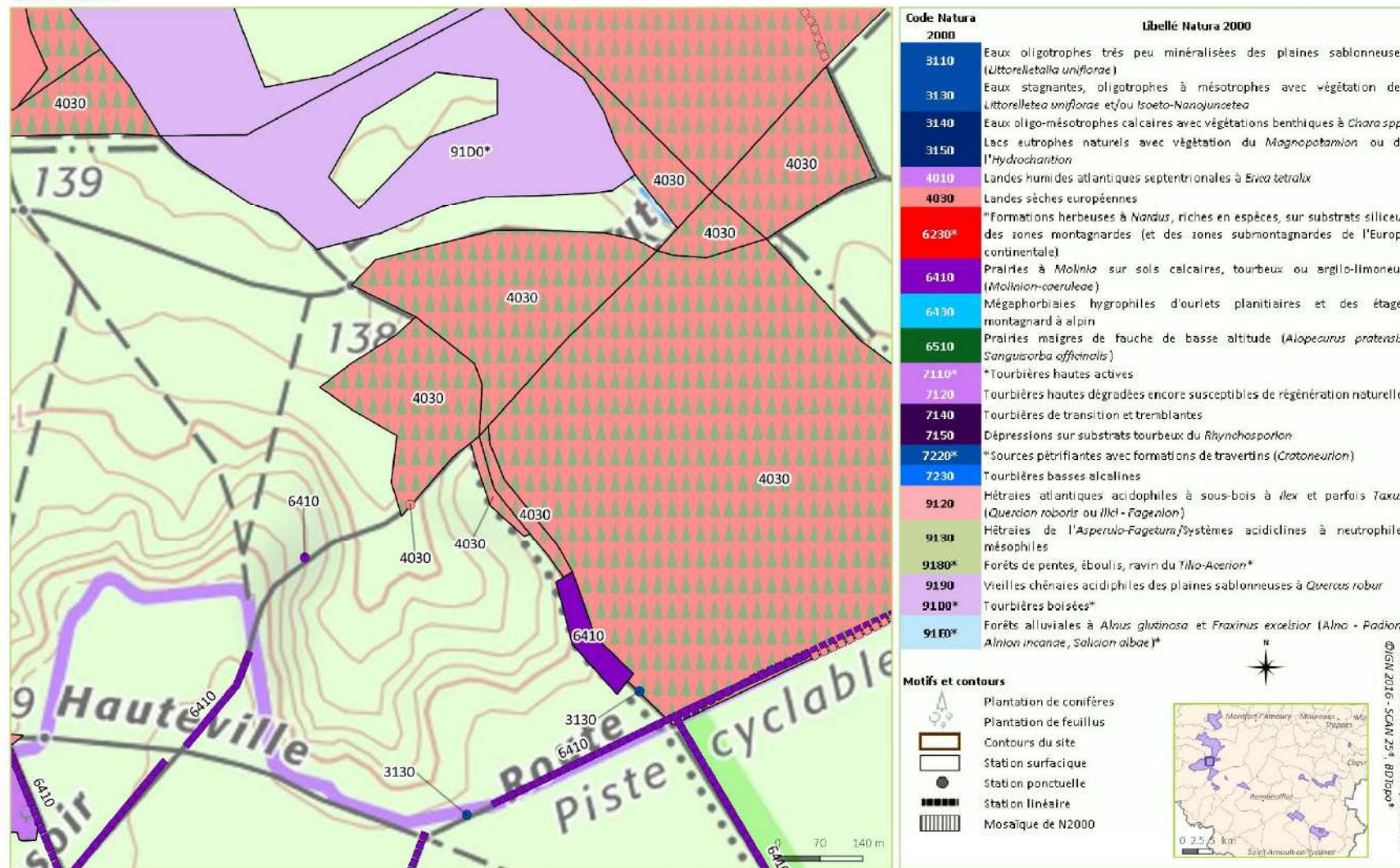
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



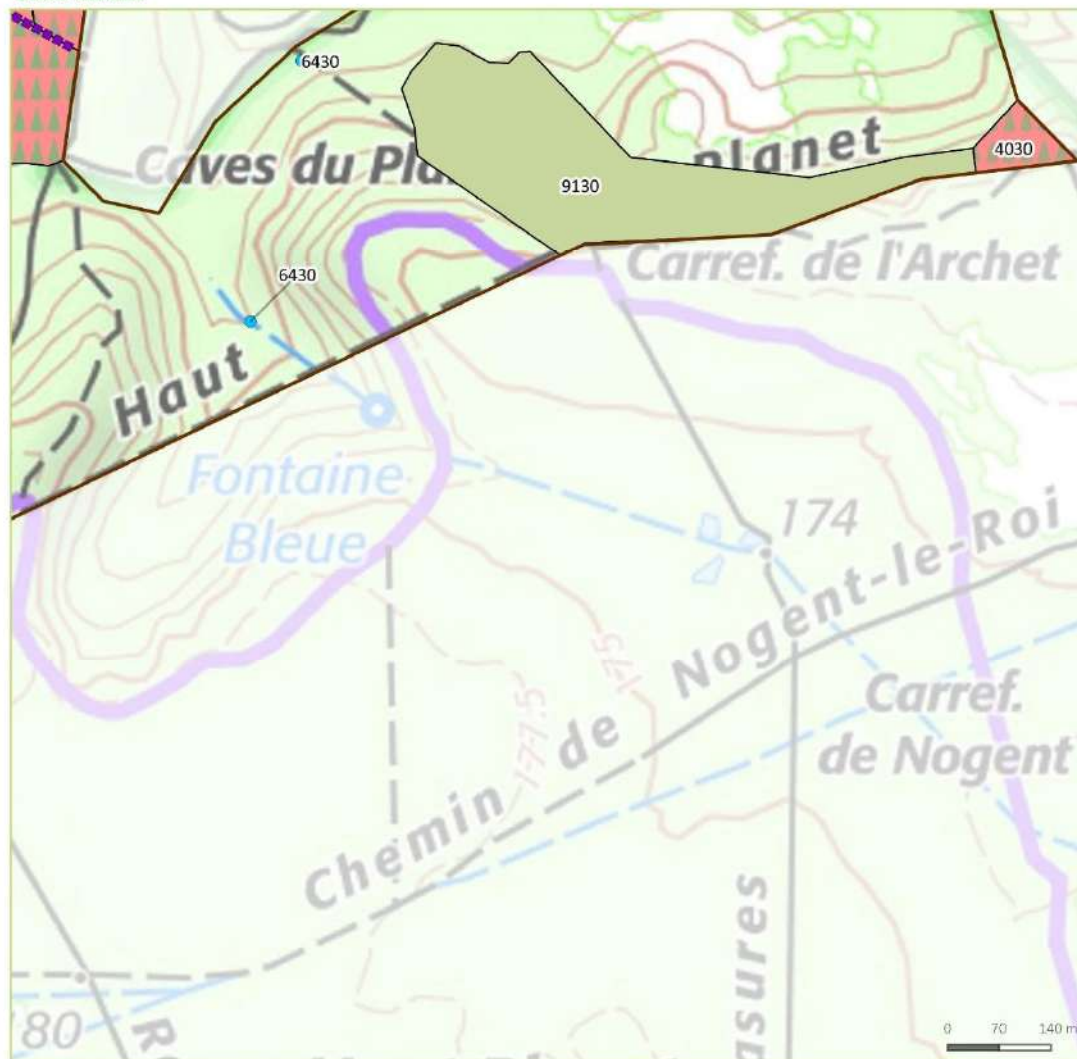
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



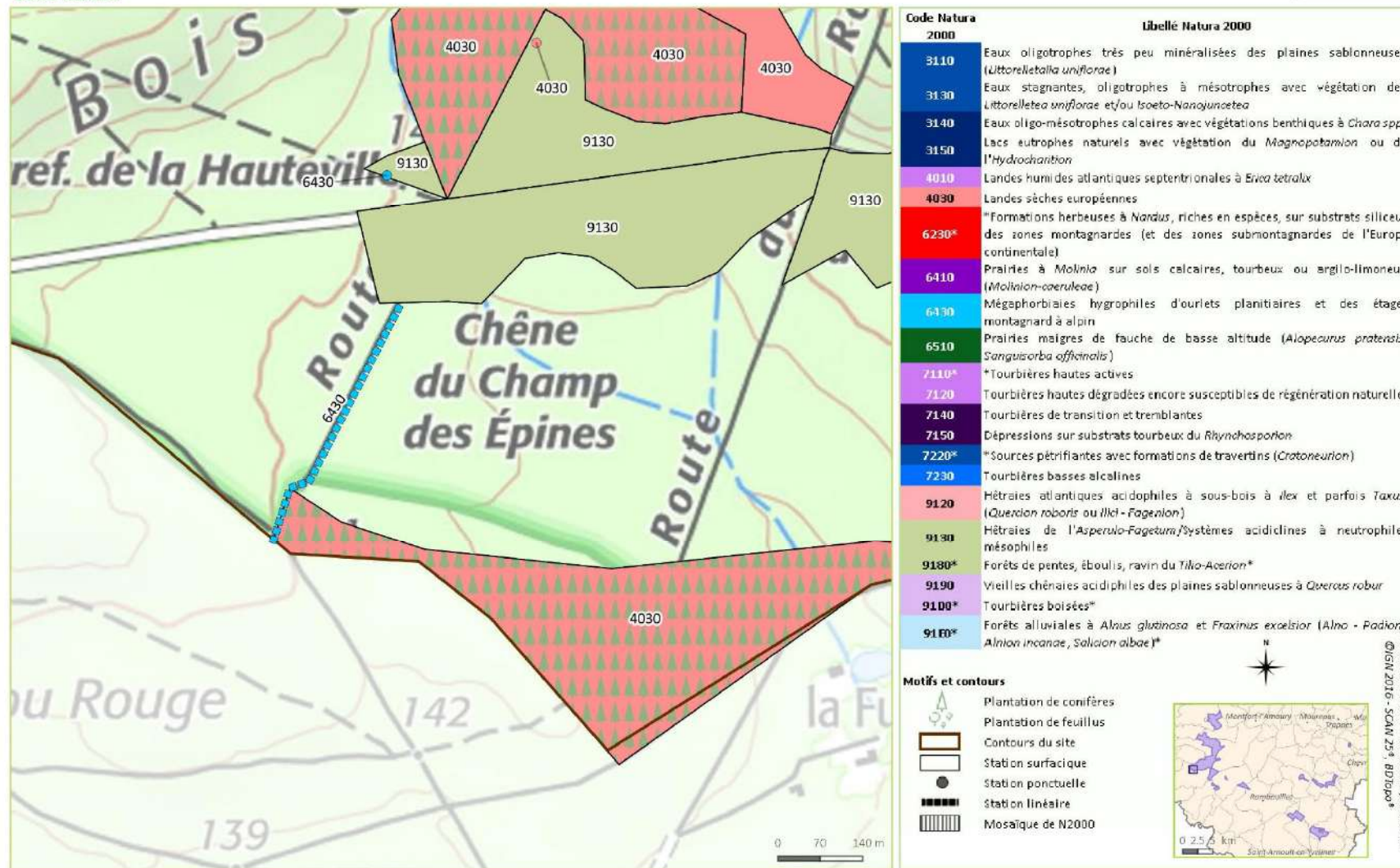
Code Natura 2000	Libellé Natura 2000
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalka uniflorae</i>)
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoeto-Nanoyuncetea</i>
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétations benthiques à <i>Chara</i> spp.
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
4030	Landes sèches européennes
6230*	**Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinion-coeruleae</i>)
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
7110*	*Tourbières hautes actives
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
7140	Tourbières de transition et tremblantes
7150	Dépressions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
7220*	**Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)
7230	Tourbières basses alcalines
9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Illex-Fagenion</i>)
9130	Hêtraies de l' <i>Asperula-Fagetum</i> /systèmes acidoclines à neutrophiles mésophiles
9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravin du <i>Tilio-Acerion</i> *
9190	Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>
9100*	Tourbières boisées*
91B0*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno - Padion, <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*

Motifs et contours	
	Plantation de conifères
	Plantation de feuillus
	Contours du site
	Station surfacique
	Station ponctuelle
	Station linéaire
	Mosaïque de N2000

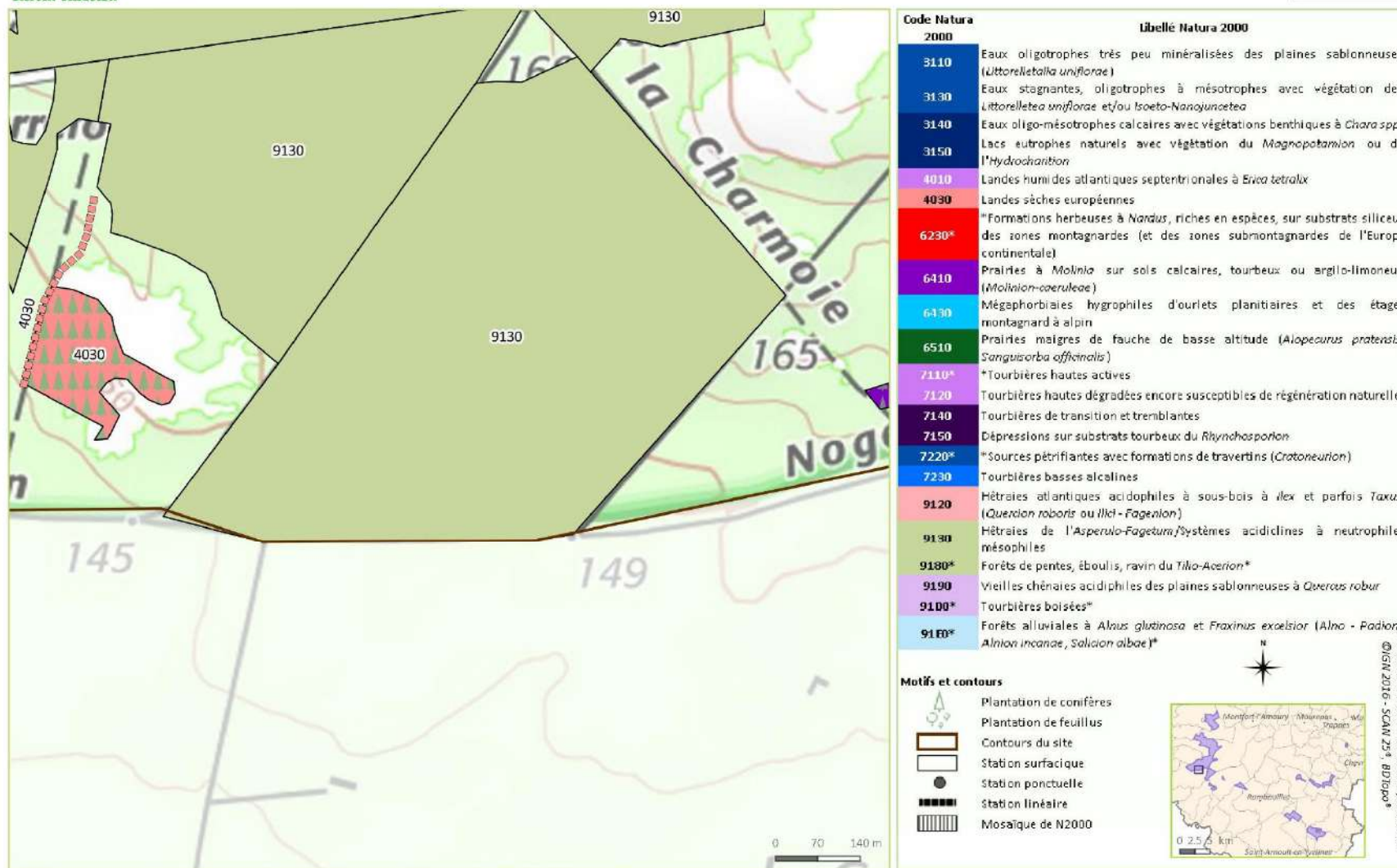
0 70 140 m

© IANRH - CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
© IGN 2016 - SCAN 25° BD Topo*

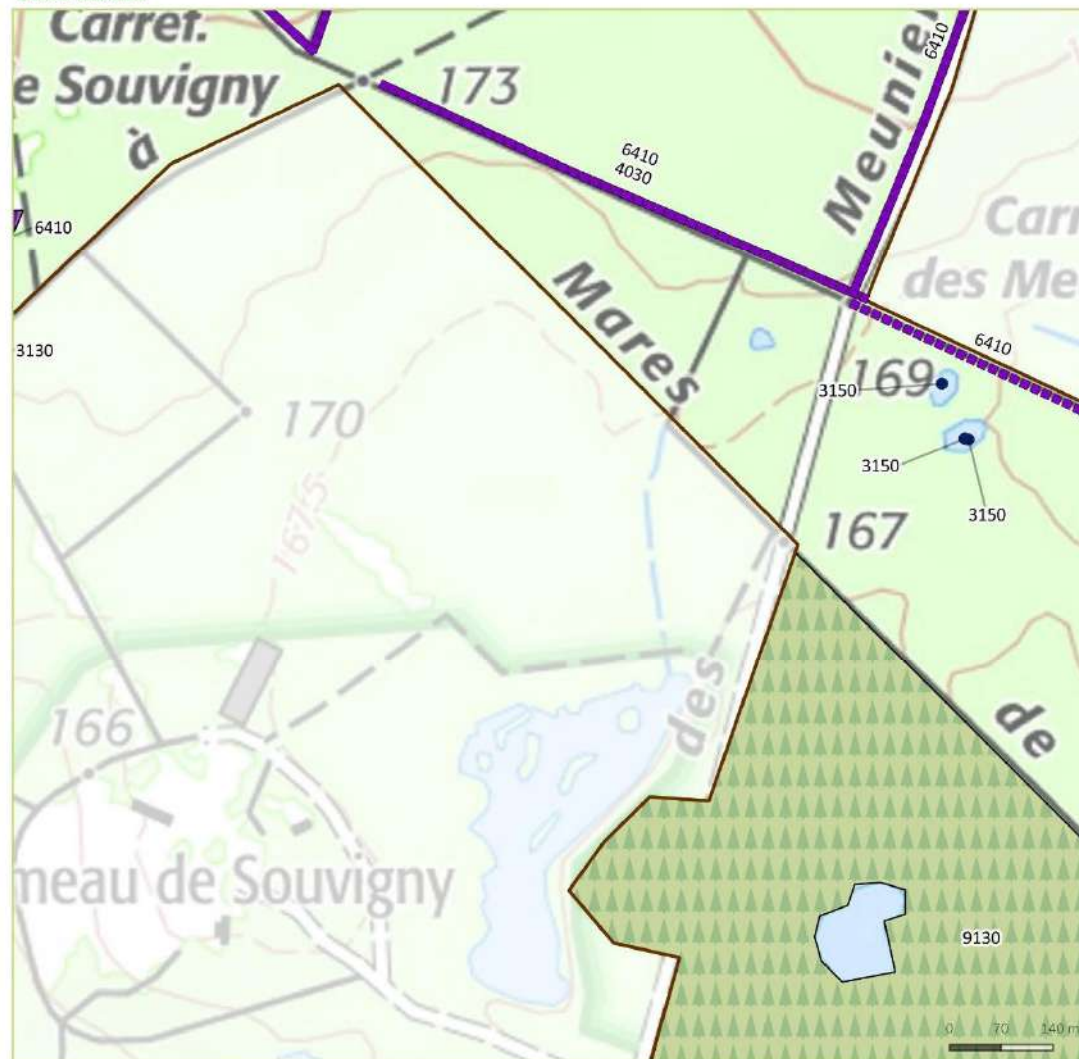
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »

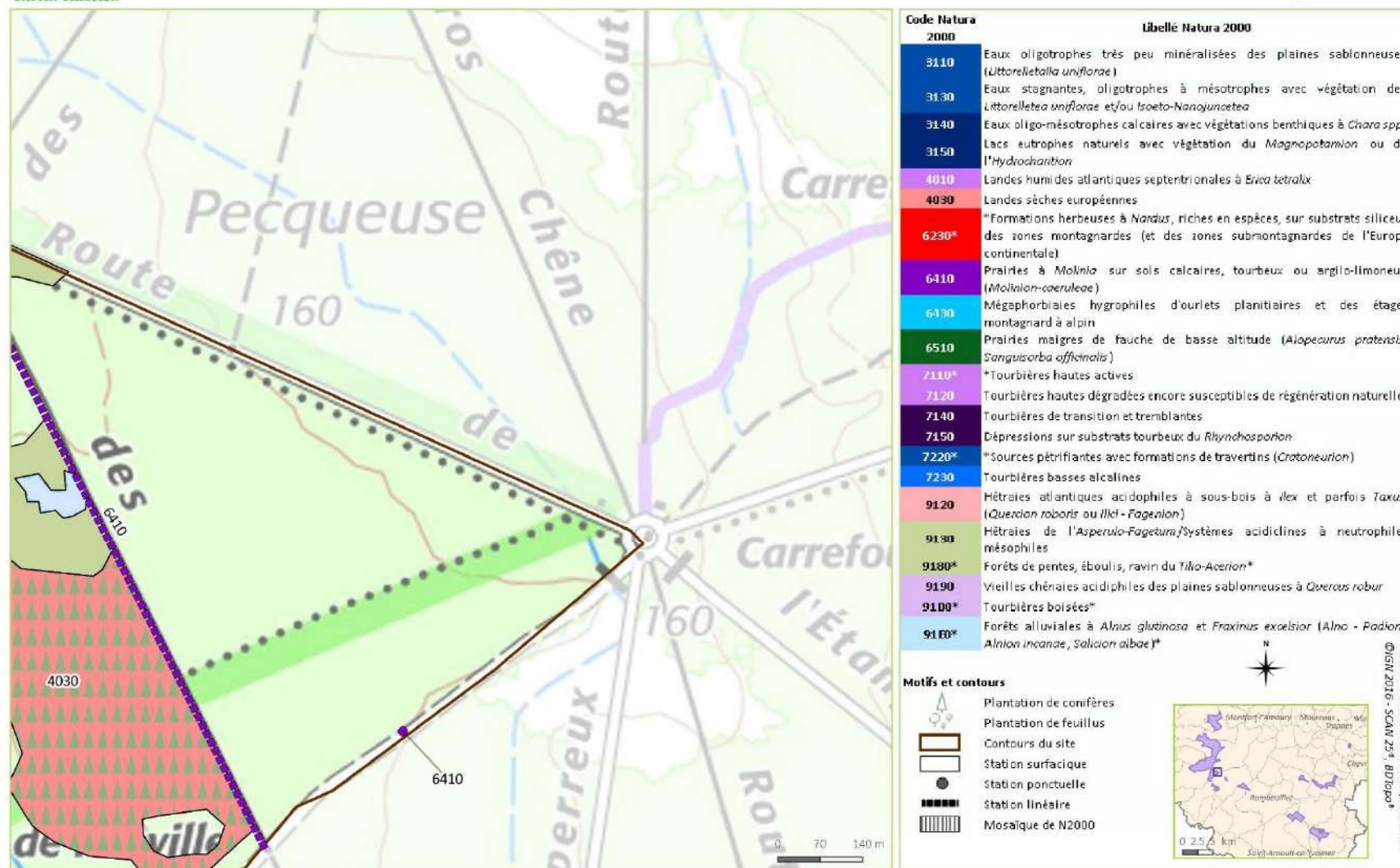


Code Natura 2000	Libellé Natura 2000
3110	Eaux oligotrophes très peu minéralisées des plaines sablonneuses (<i>Littorelletalka uniflorae</i>)
3130	Eaux stagnantes, oligotrophes à mésotrophes avec végétation des <i>Littorelletea uniflorae</i> et/ou <i>Isoeto-Nanoyuncetea</i>
3140	Eaux oligo-mésotrophes calcaires avec végétations benthiques à <i>Chara</i> spp.
3150	Lacs eutrophes naturels avec végétation du <i>Magnopotamion</i> ou de l' <i>Hydrocharition</i>
4010	Landes humides atlantiques septentrionales à <i>Erica tetralix</i>
4030	Landes sèches européennes
6230*	**Formations herbues à <i>Nardus</i> , riches en espèces, sur substrats siliceux des zones montagnardes (et des zones submontagnardes de l'Europe continentale)
6410	Prairies à <i>Molinia</i> sur sols calcaires, tourbeux ou argilo-limoneux (<i>Molinio-Coeruleae</i>)
6430	Mégaphorbiaies hygrophiles d'ourlets planitiaires et des étages montagnard à alpin
6510	Prairies maigres de fauche de basse altitude (<i>Alopecurus pratensis</i> , <i>Sanguisorba officinalis</i>)
7110*	*Tourbières hautes actives
7120	Tourbières hautes dégradées encore susceptibles de régénération naturelle
7140	Tourbières de transition et tremblantes
7150	Dépansions sur substrats tourbeux du <i>Rhynchosporion</i>
7220*	**Sources pétrifiantes avec formations de travertins (<i>Cratoneurion</i>)
7230	Tourbières basses alcalines
9120	Hêtraies atlantiques acidophiles à sous-bois à <i>Ilex</i> et parfois <i>Taxus</i> (<i>Quercion roboris</i> ou <i>Illex-Fagenion</i>)
9130	Hêtraies de l' <i>Asperula-Fagetum</i> /systèmes acidoclines à neutrophiles mésophiles
9180*	Forêts de pentes, éboulis, ravin du <i>Tilio-Acerion</i> *
9190	Vieilles chênaies acidiphiles des plaines sablonneuses à <i>Quercus robur</i>
9100*	Tourbières boisées*
9100*	Forêts alluviales à <i>Alnus glutinosa</i> et <i>Fraxinus excelsior</i> (Alno - Padion, <i>Alnion incanae</i> , <i>Salicion albae</i>)*

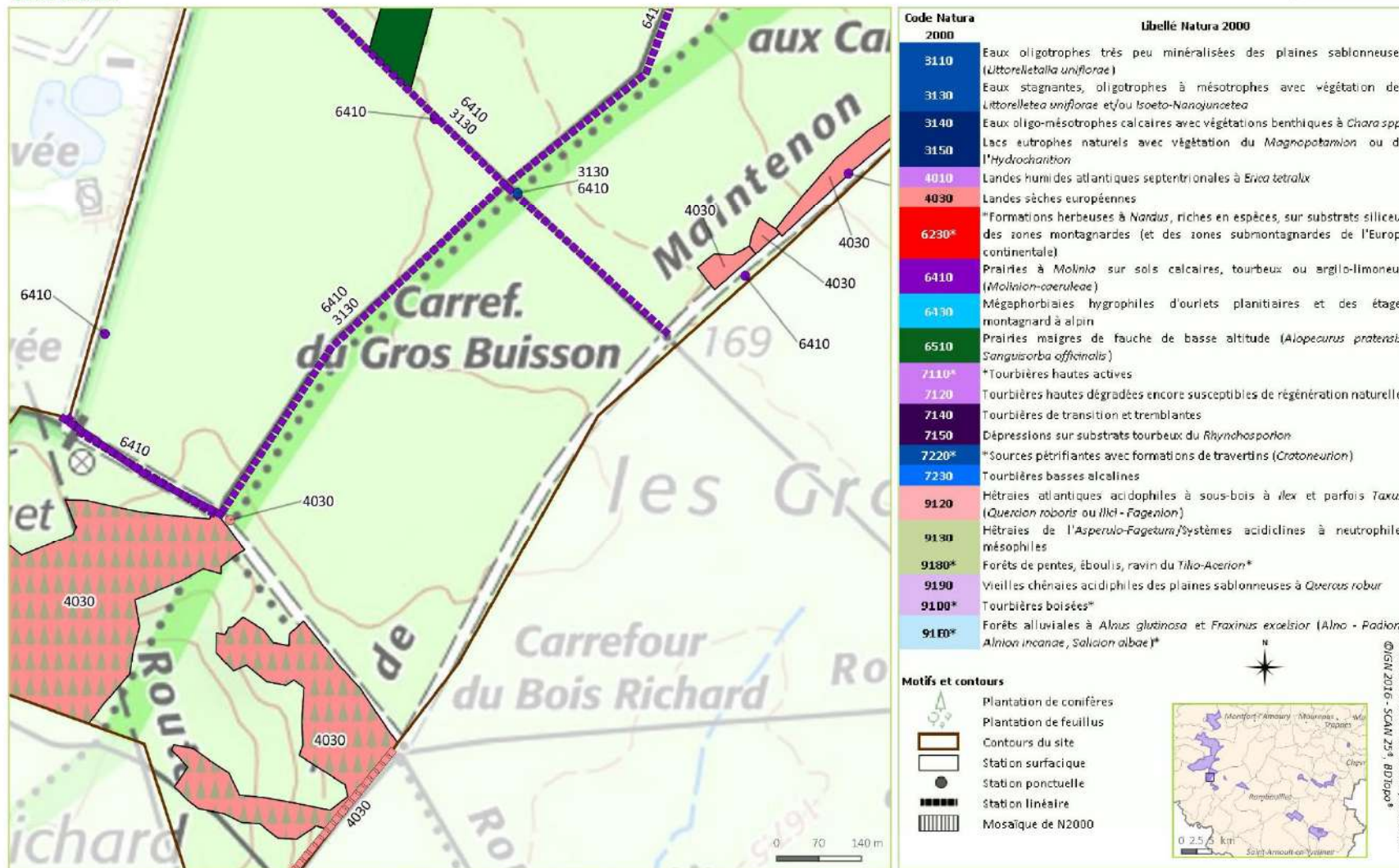
Motifs et contours	
	Plantation de conifères
	Plantation de feuillus
	Contours du site
	Station surfacique
	Station ponctuelle
	Station linéaire
	Mosaïque de N2000

© JANM - CBNBP - BD Habitat, Mai 2021
© IGN 2016 - SCAN 25°, BD Topo*

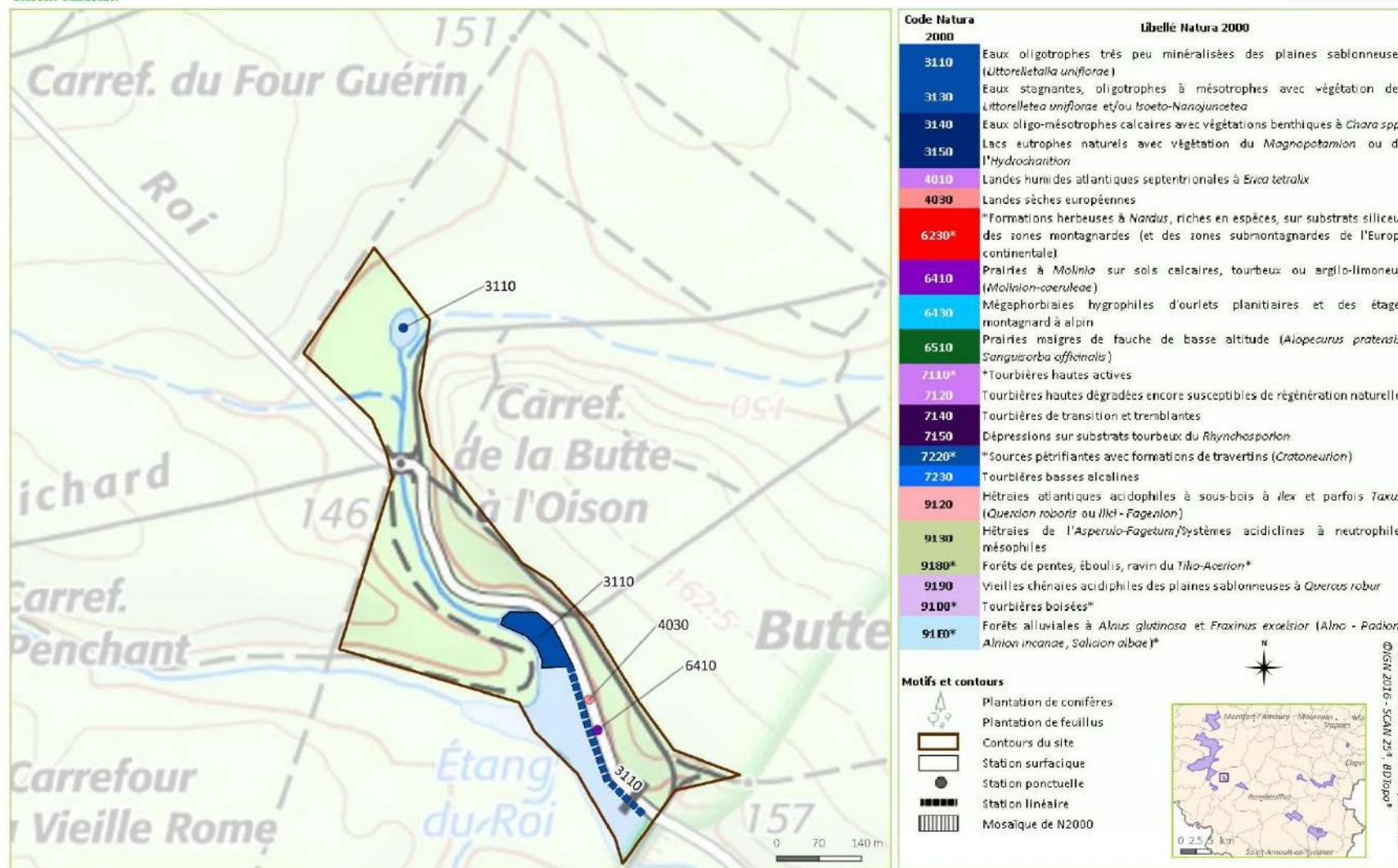
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



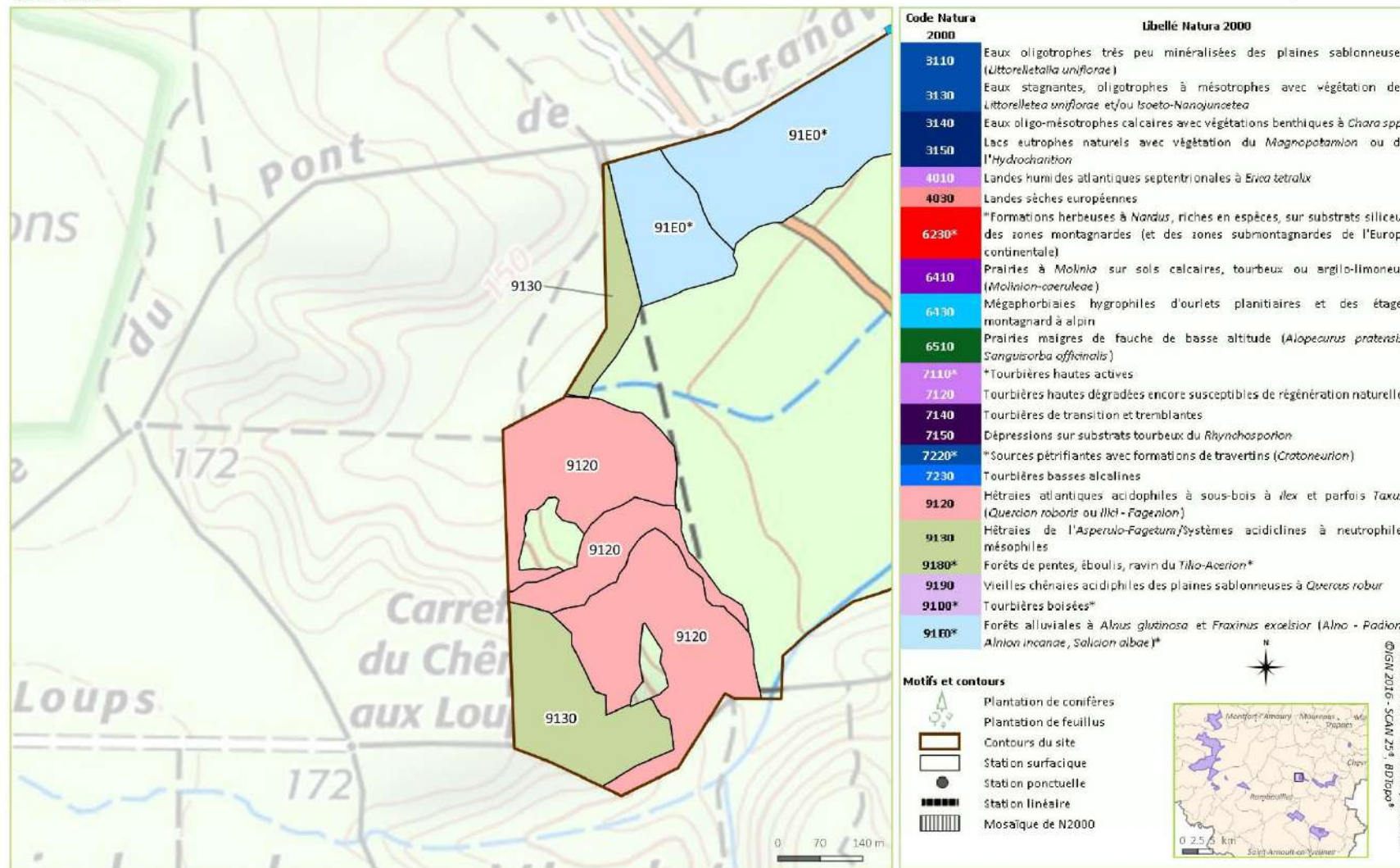
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



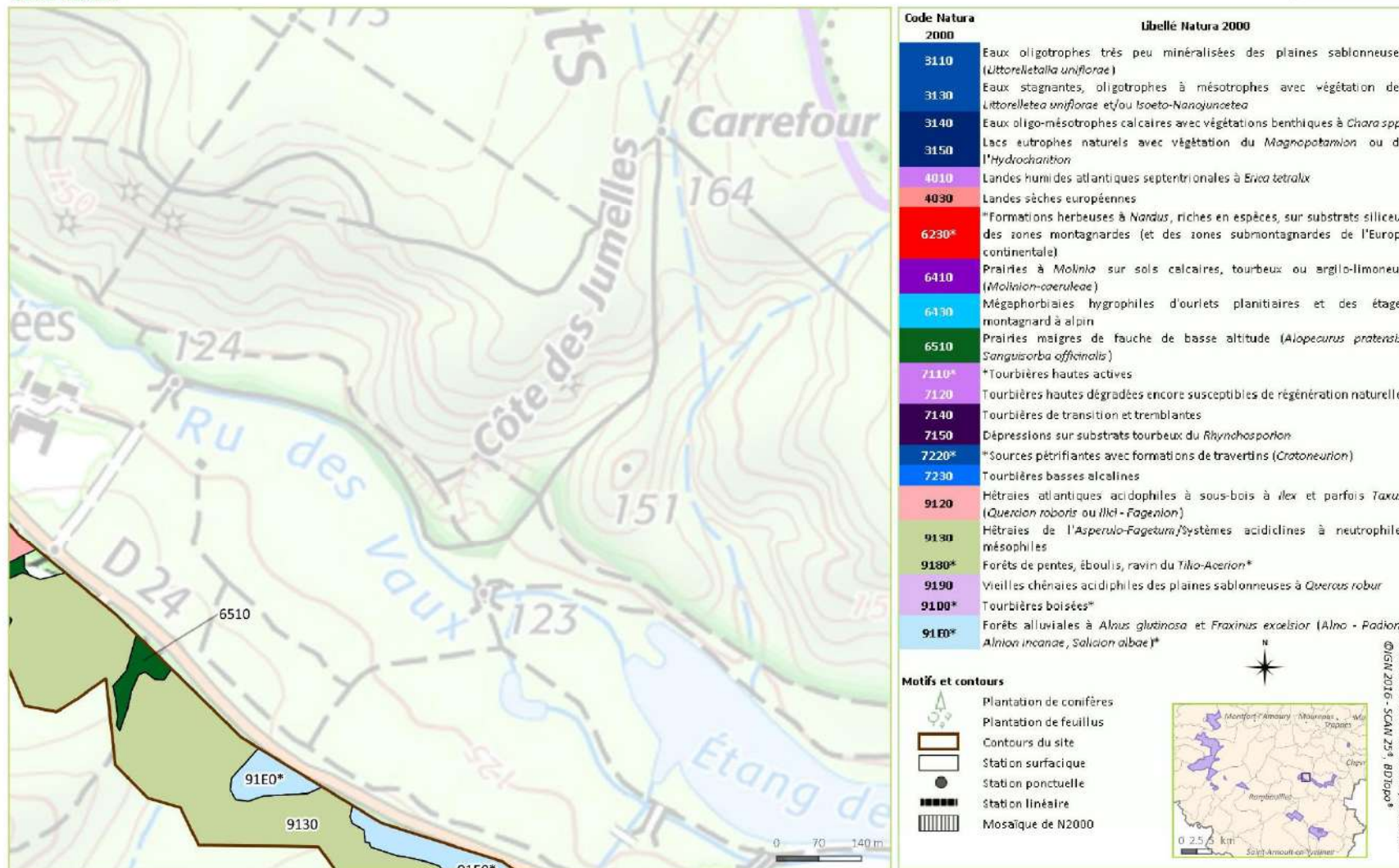
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



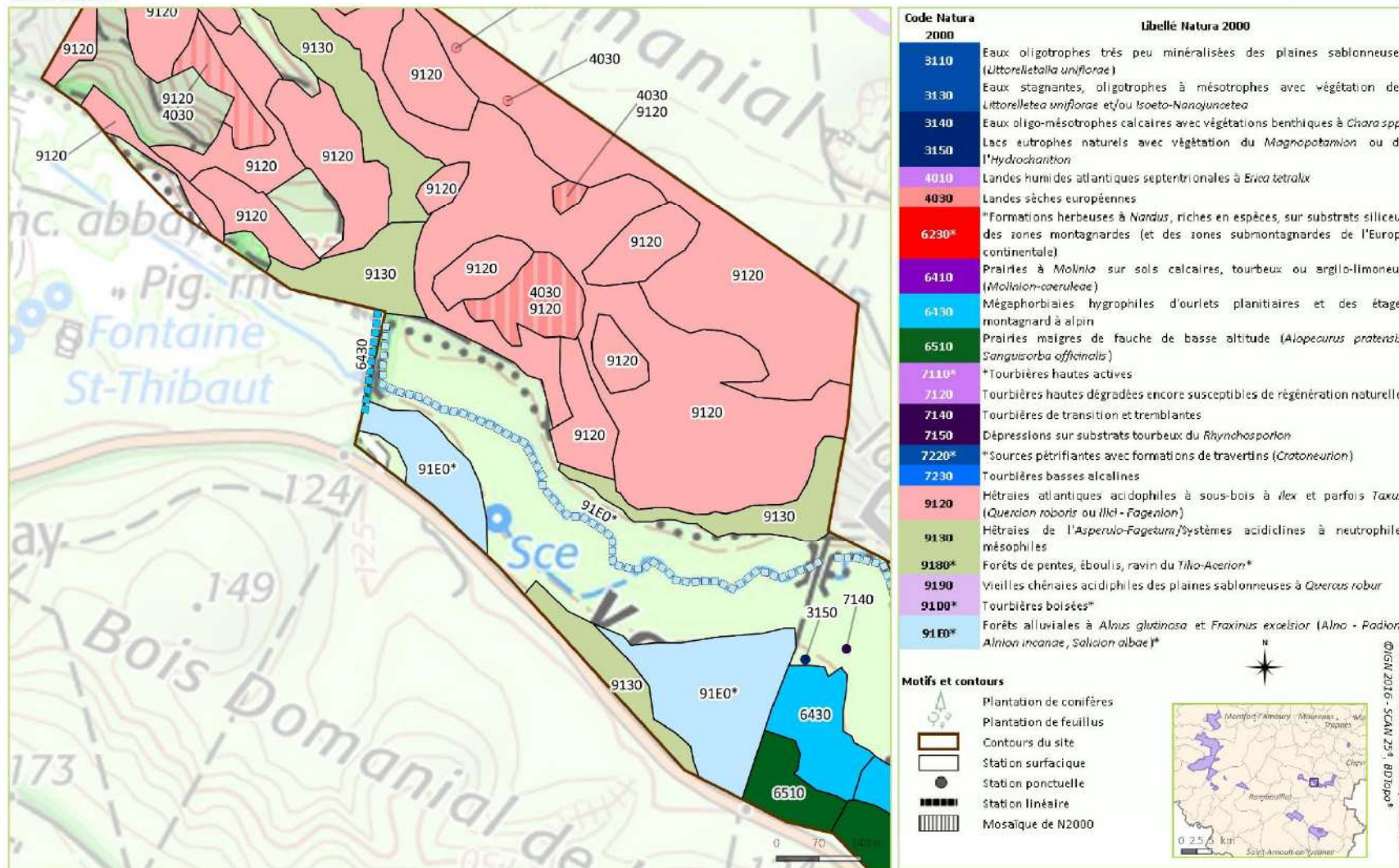
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



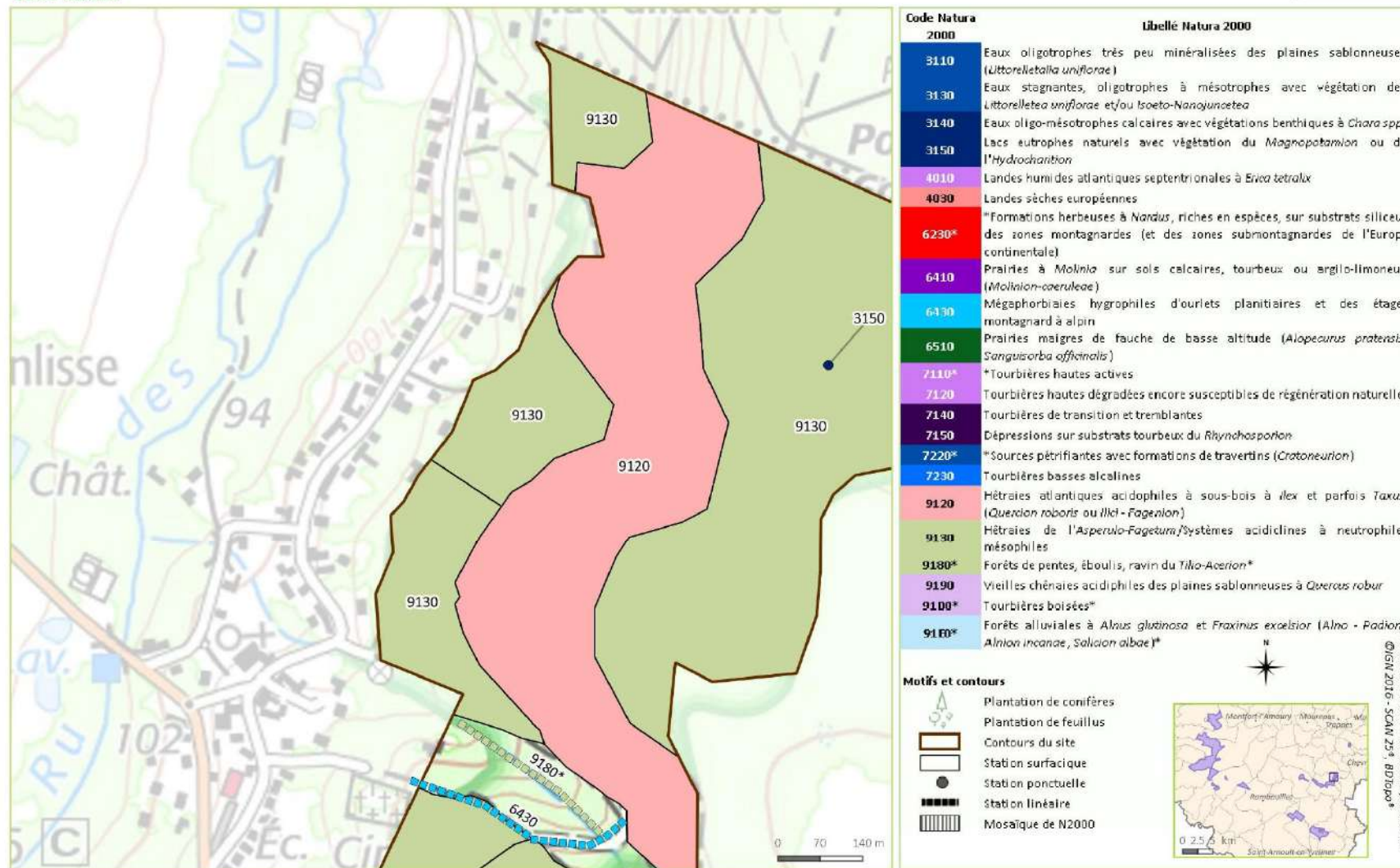
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



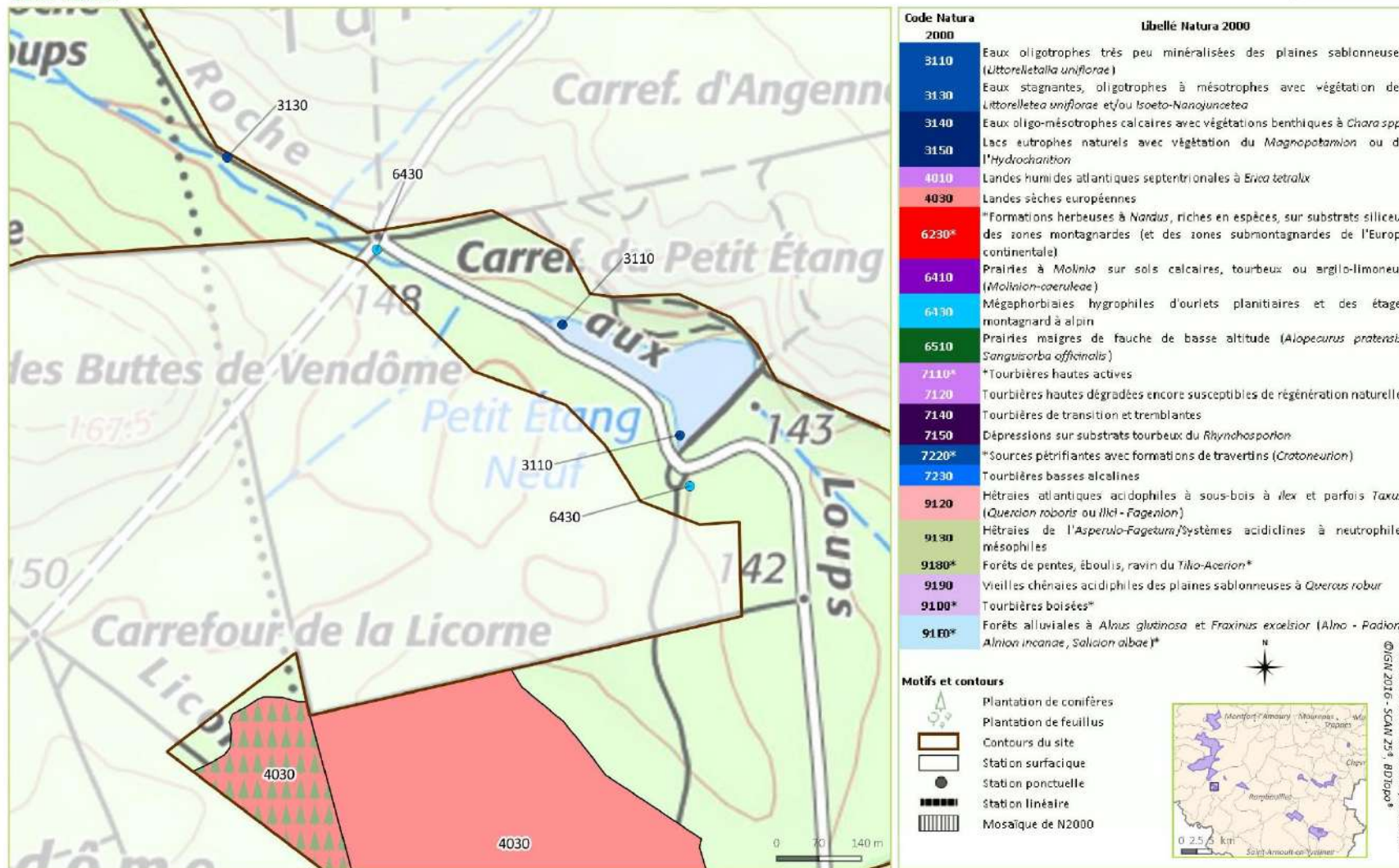
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



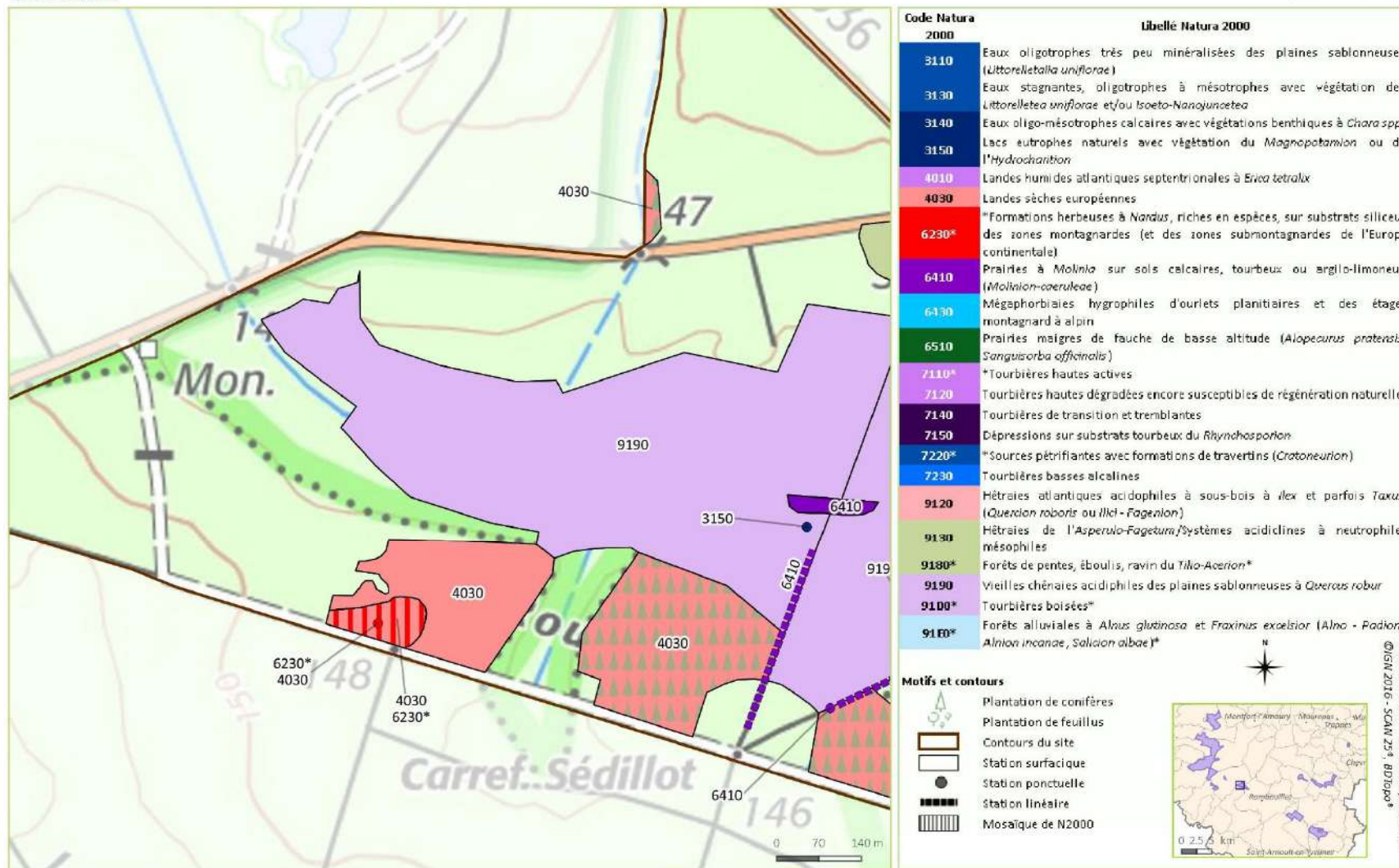
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



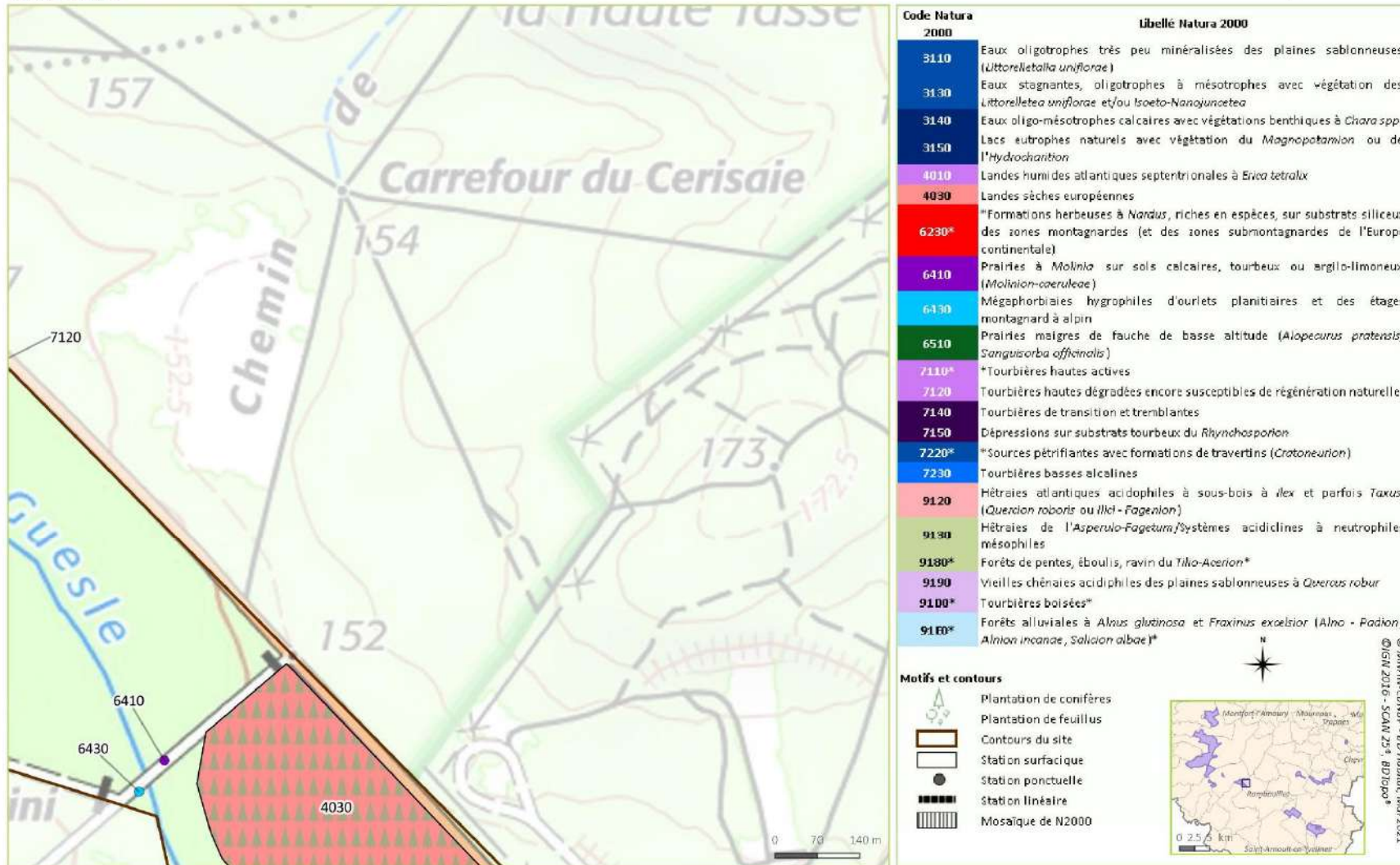
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



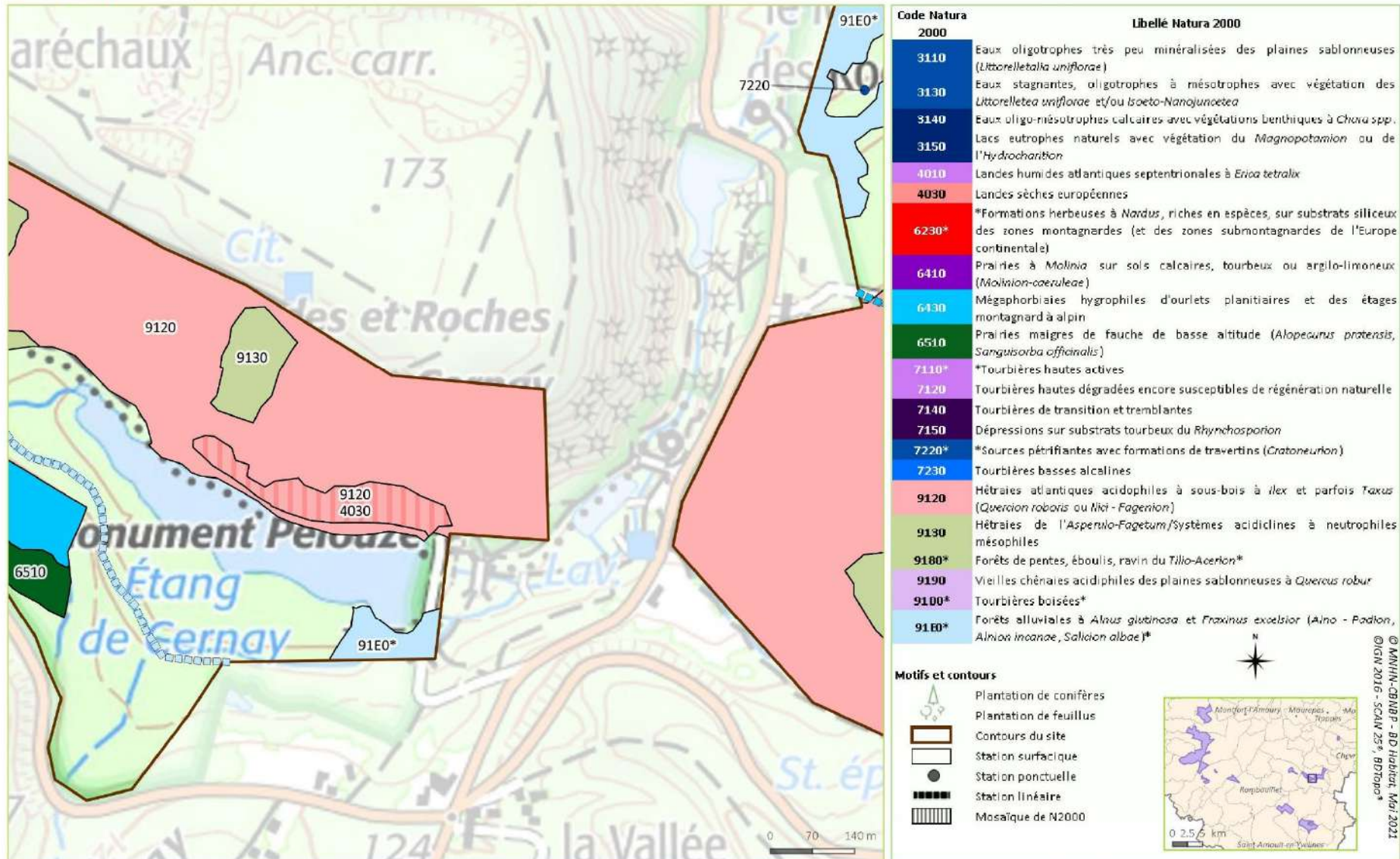
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



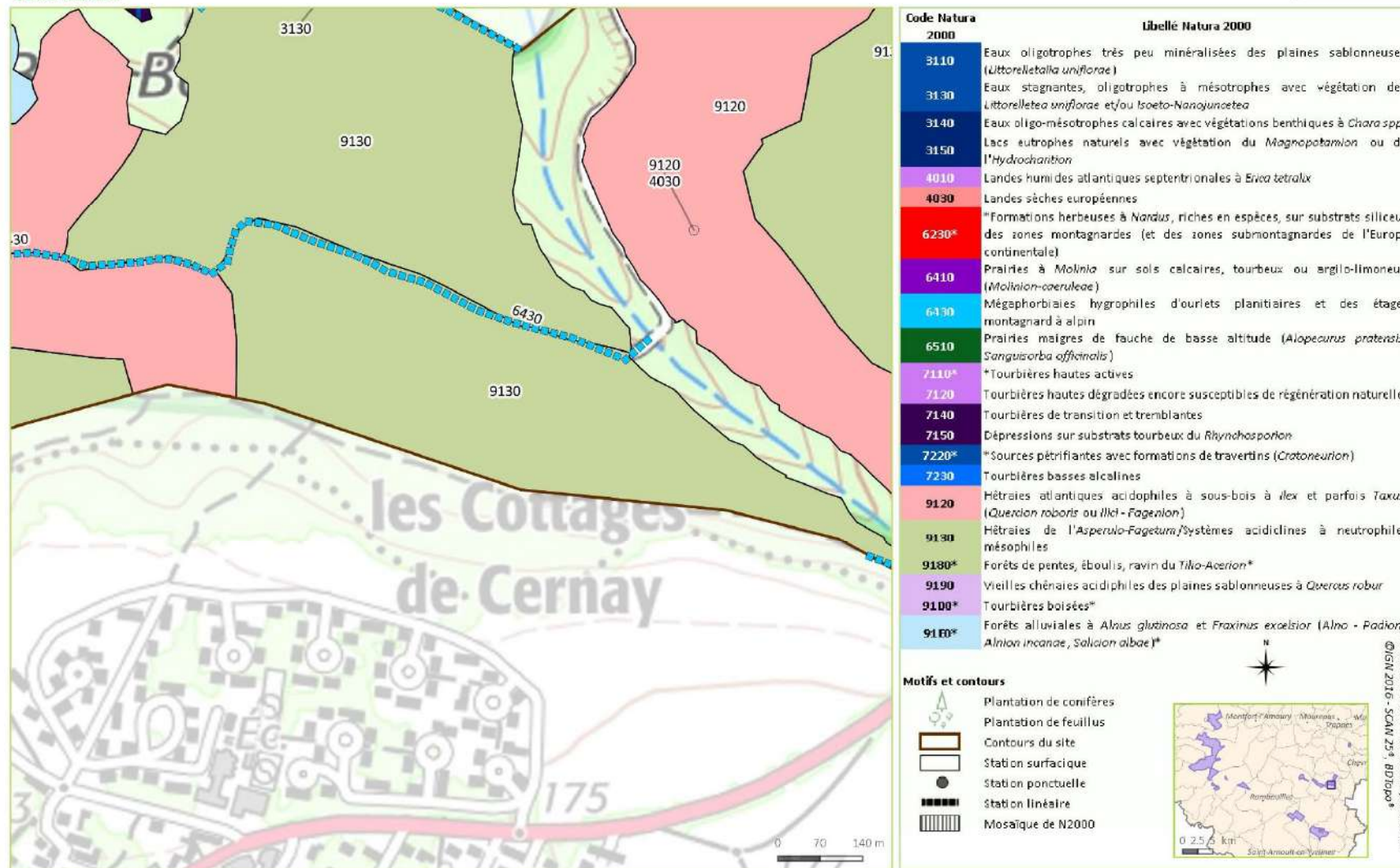
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



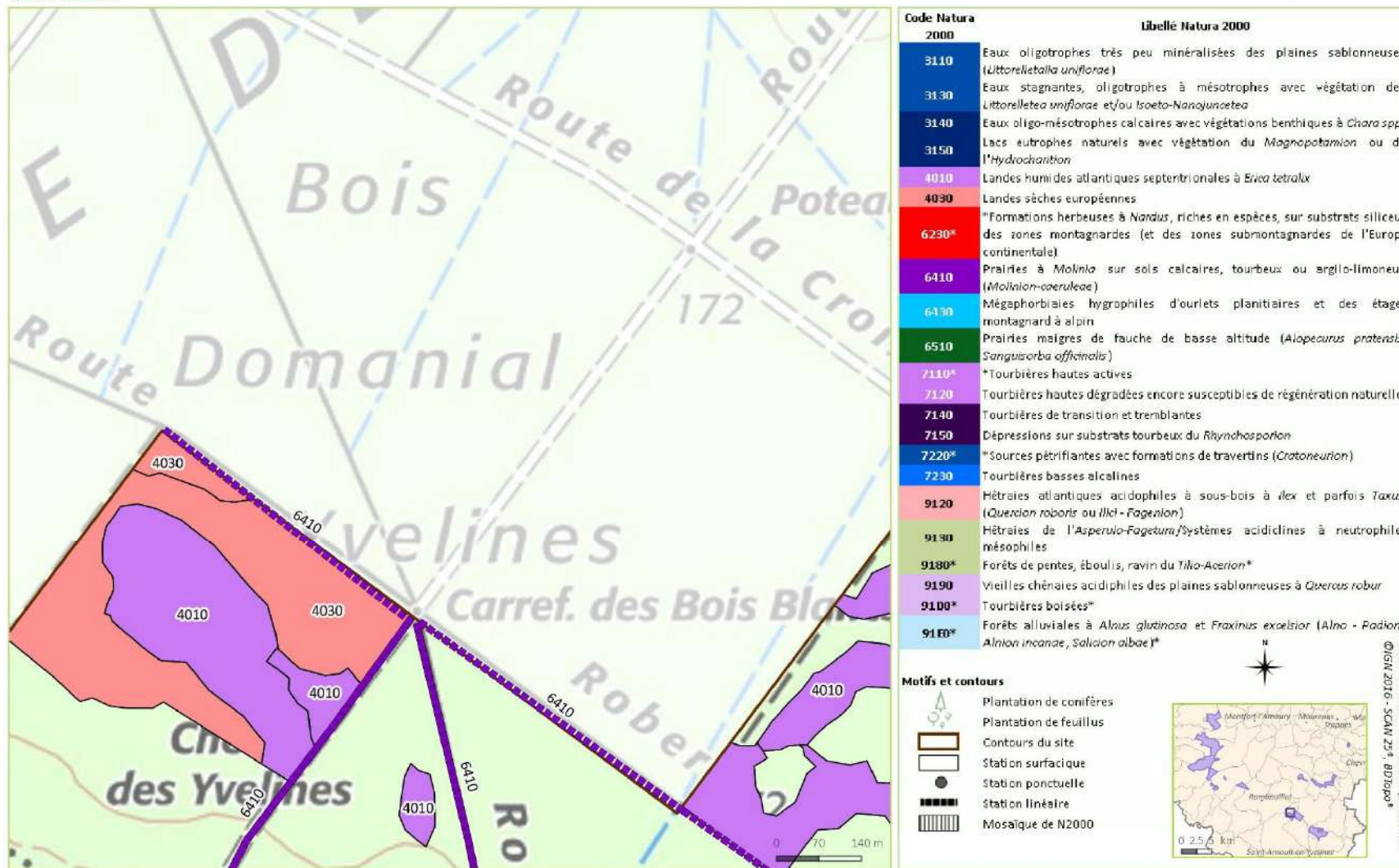
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



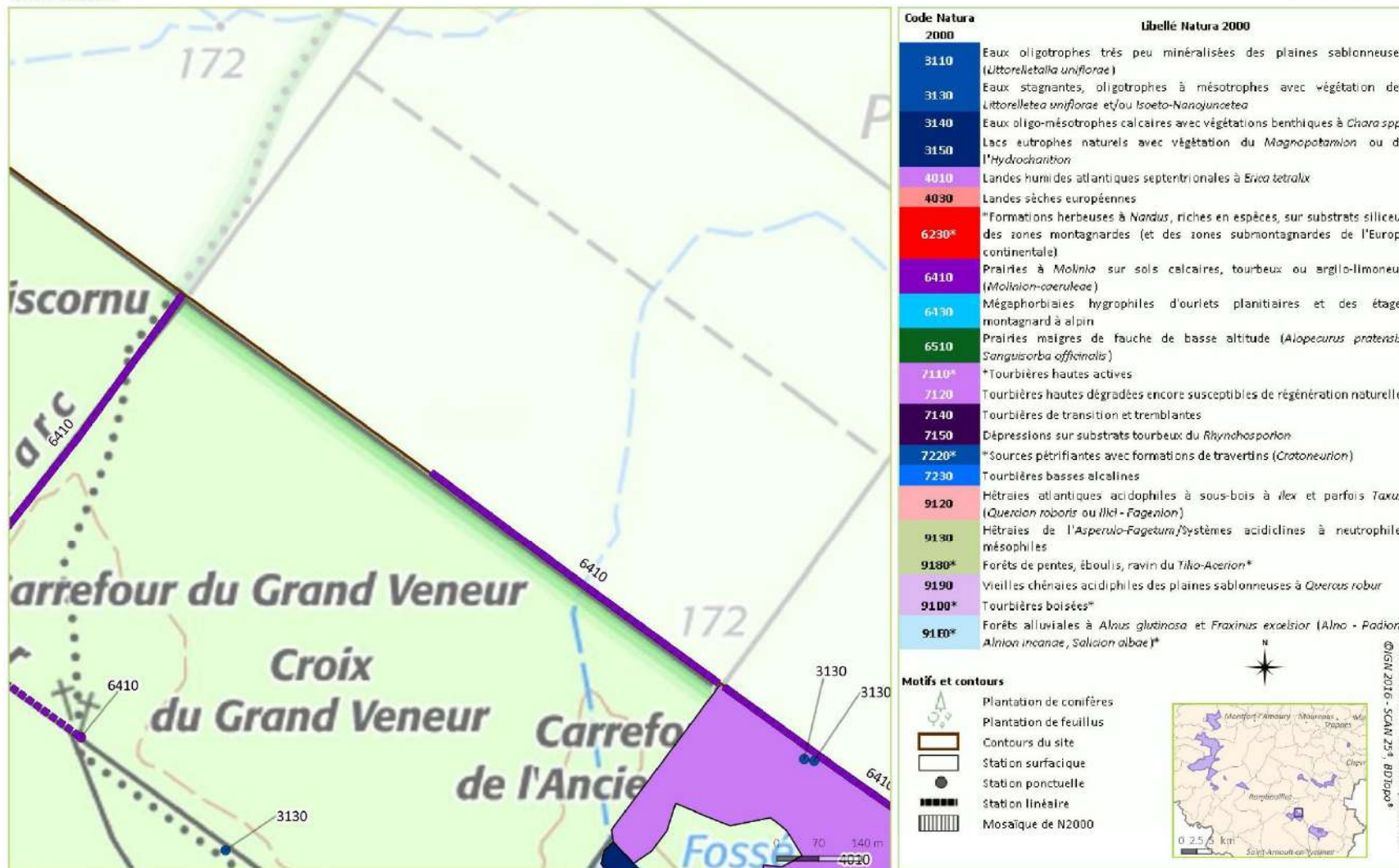
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



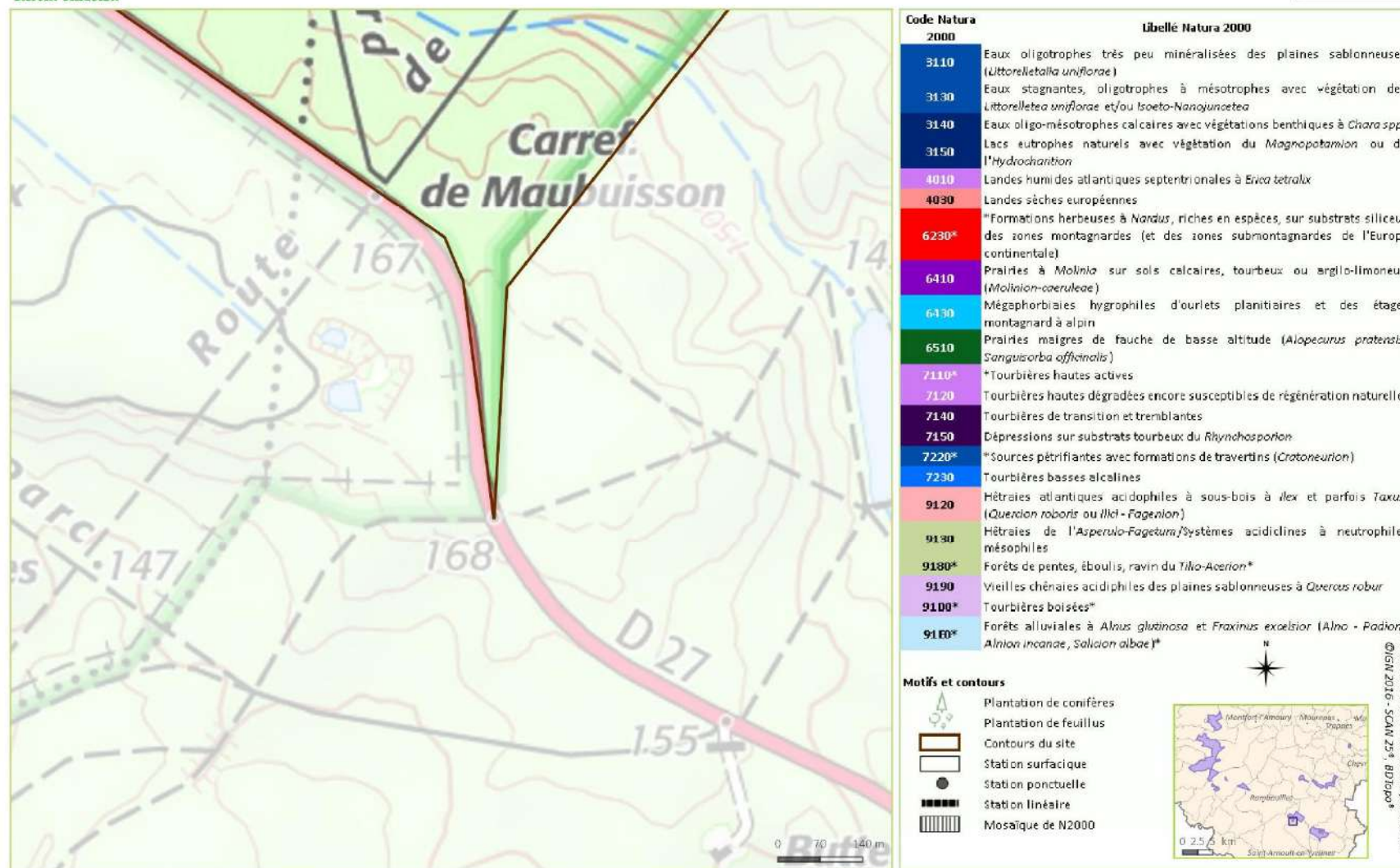
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



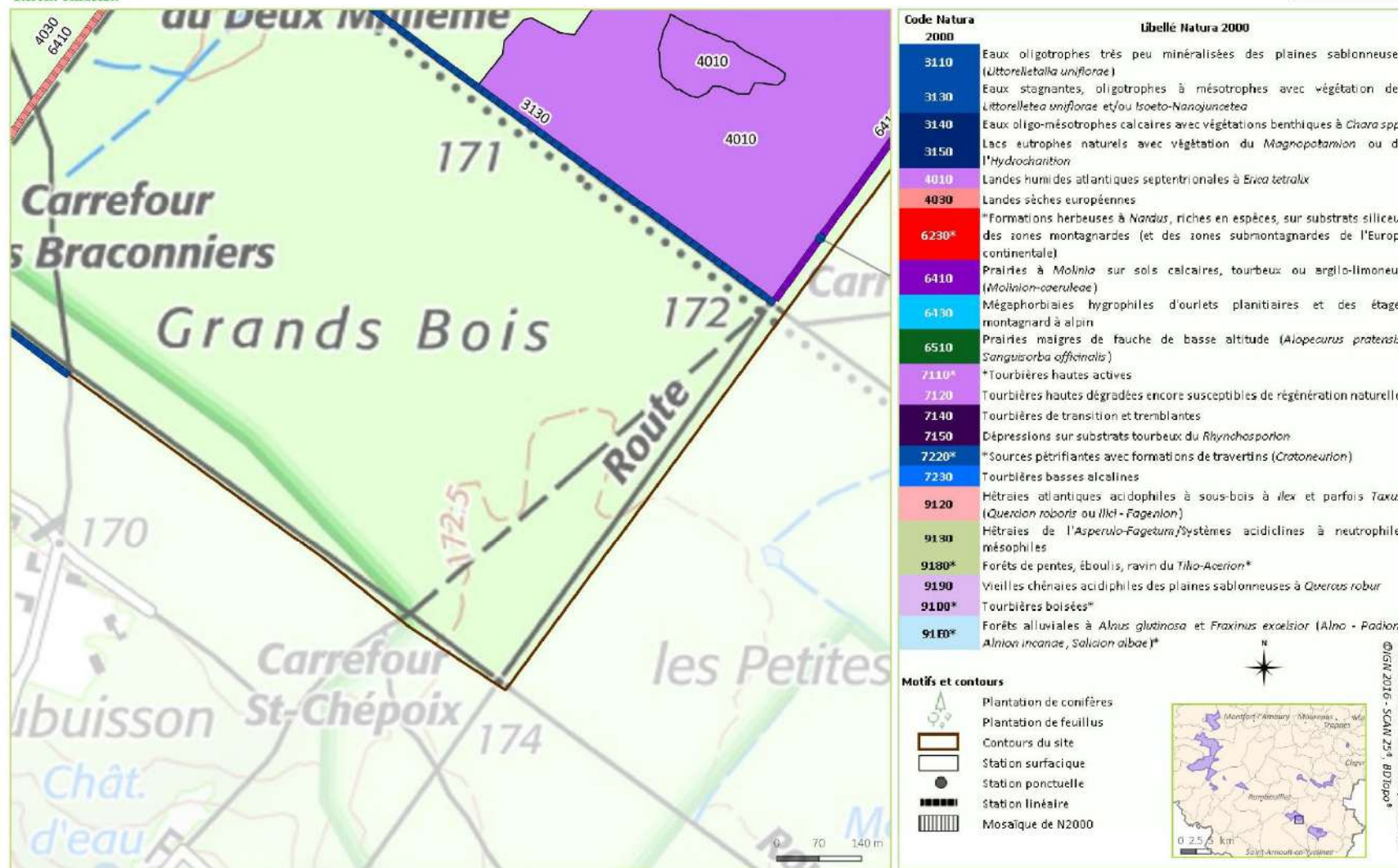
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



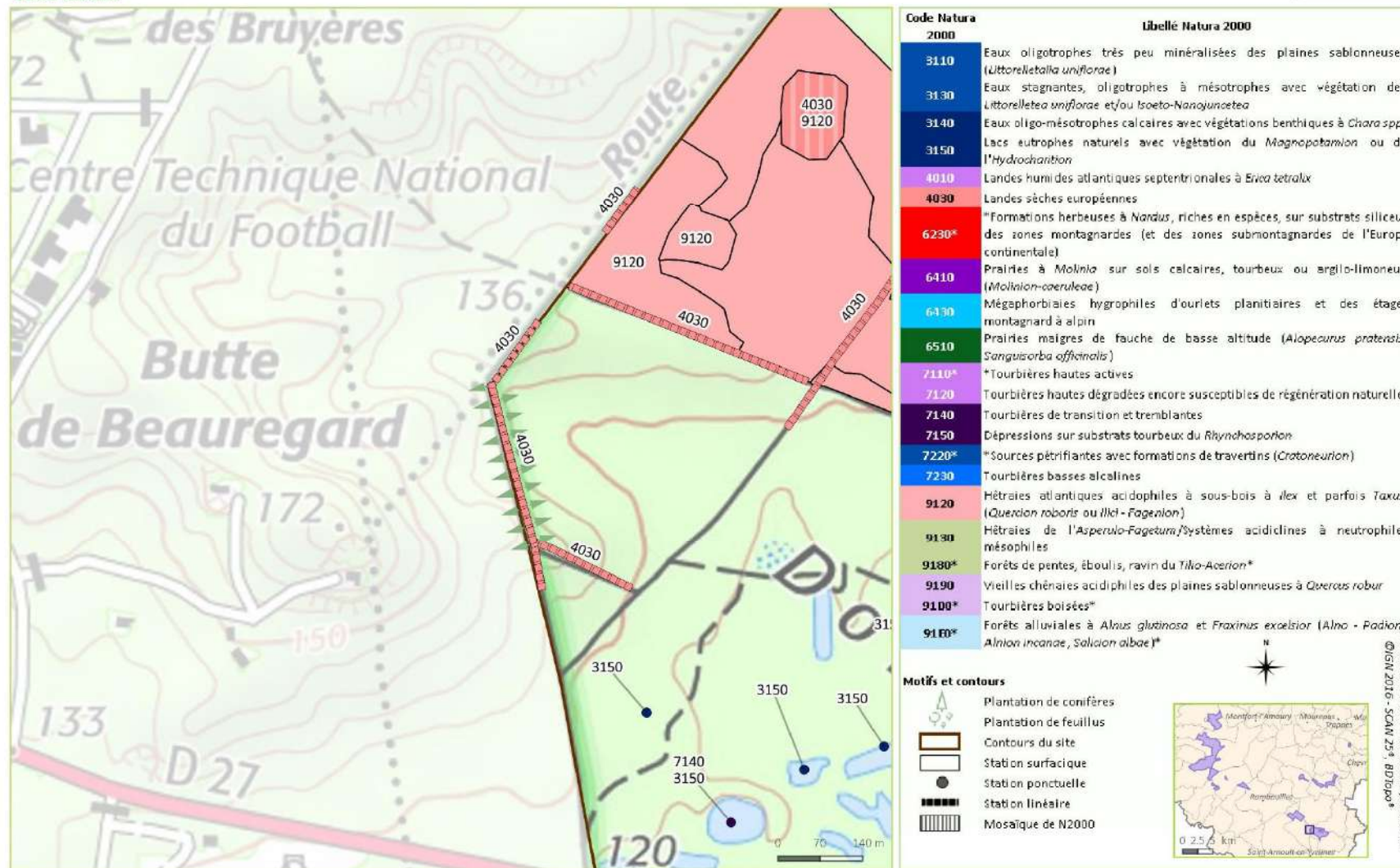
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



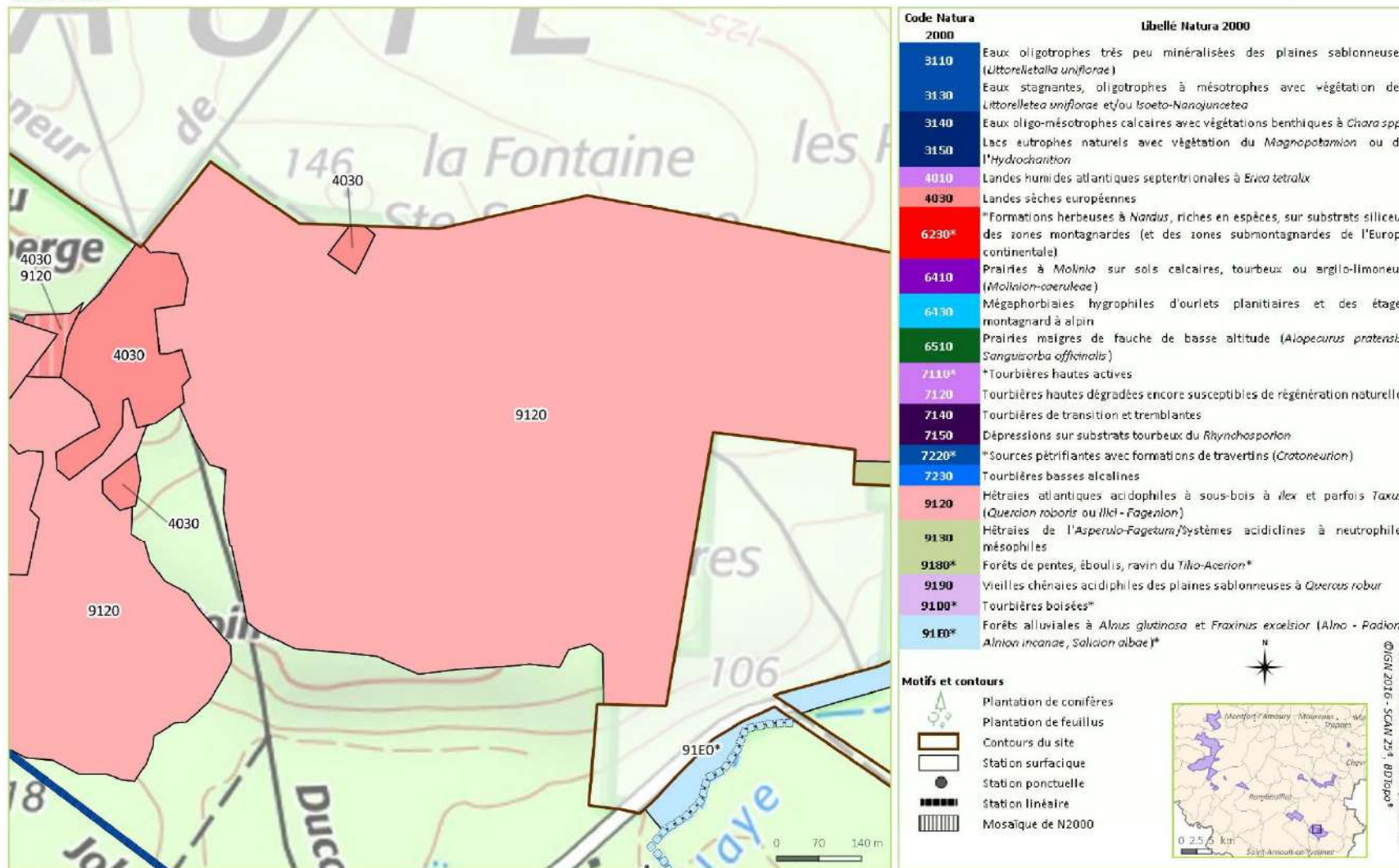
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



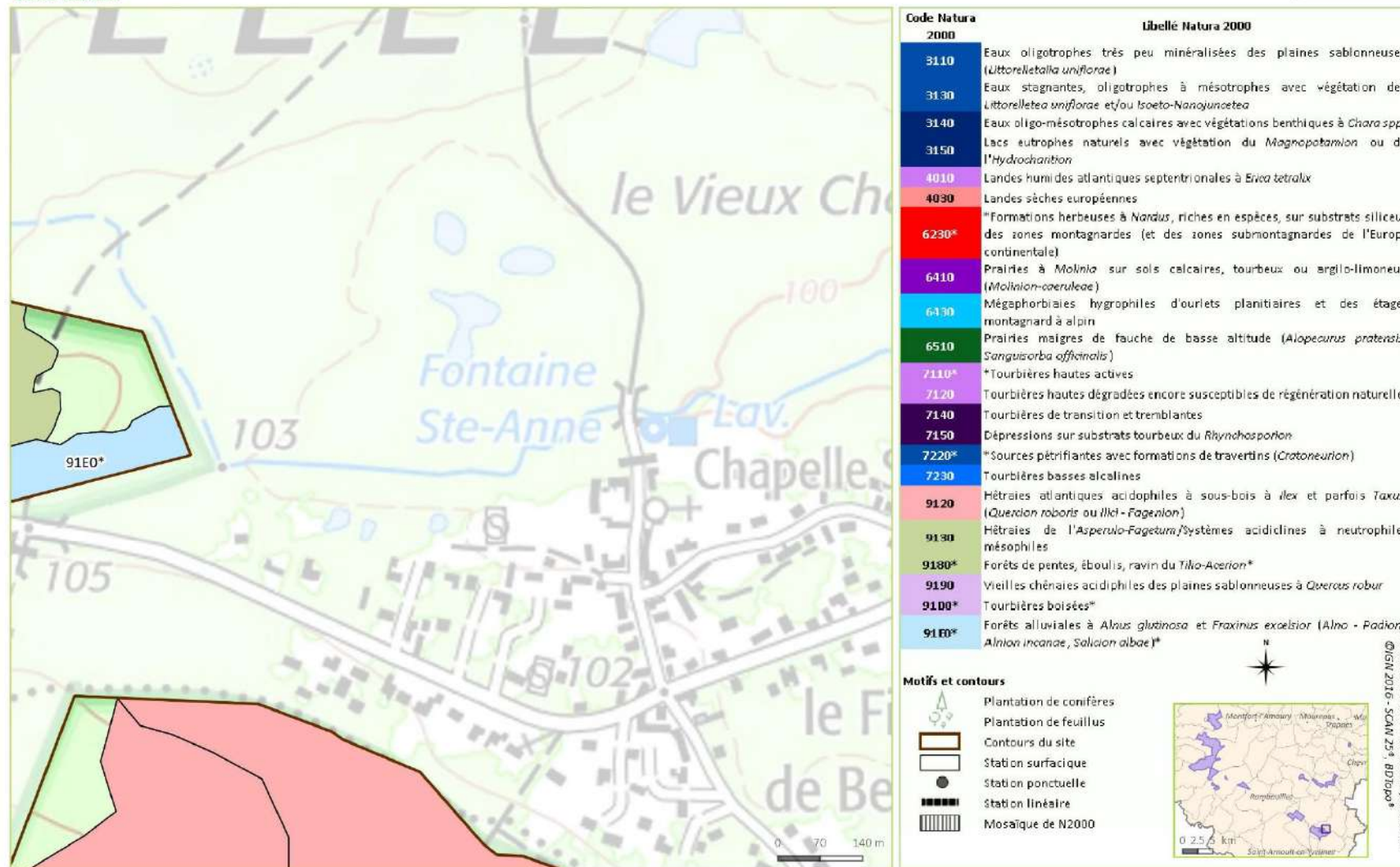
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



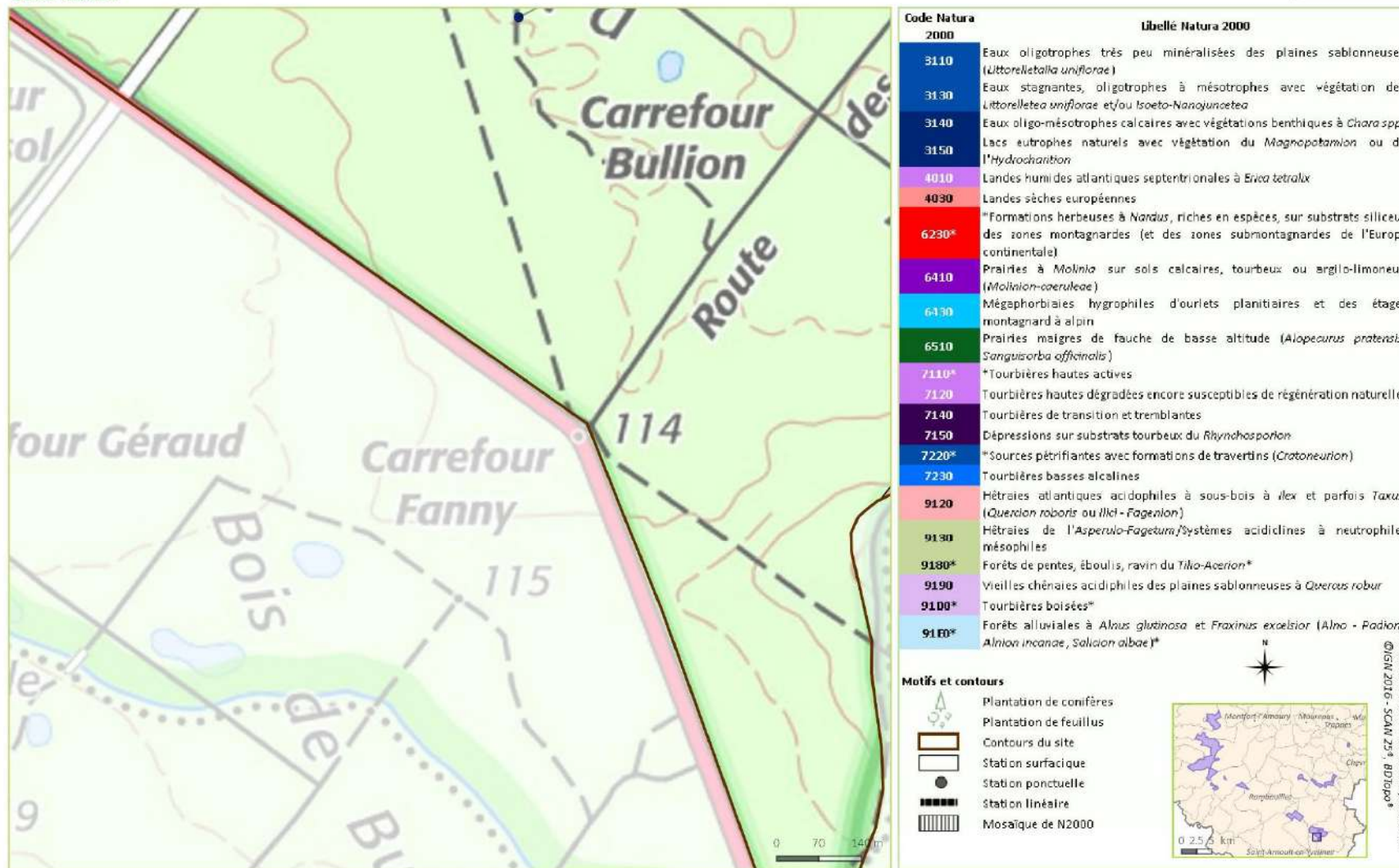
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



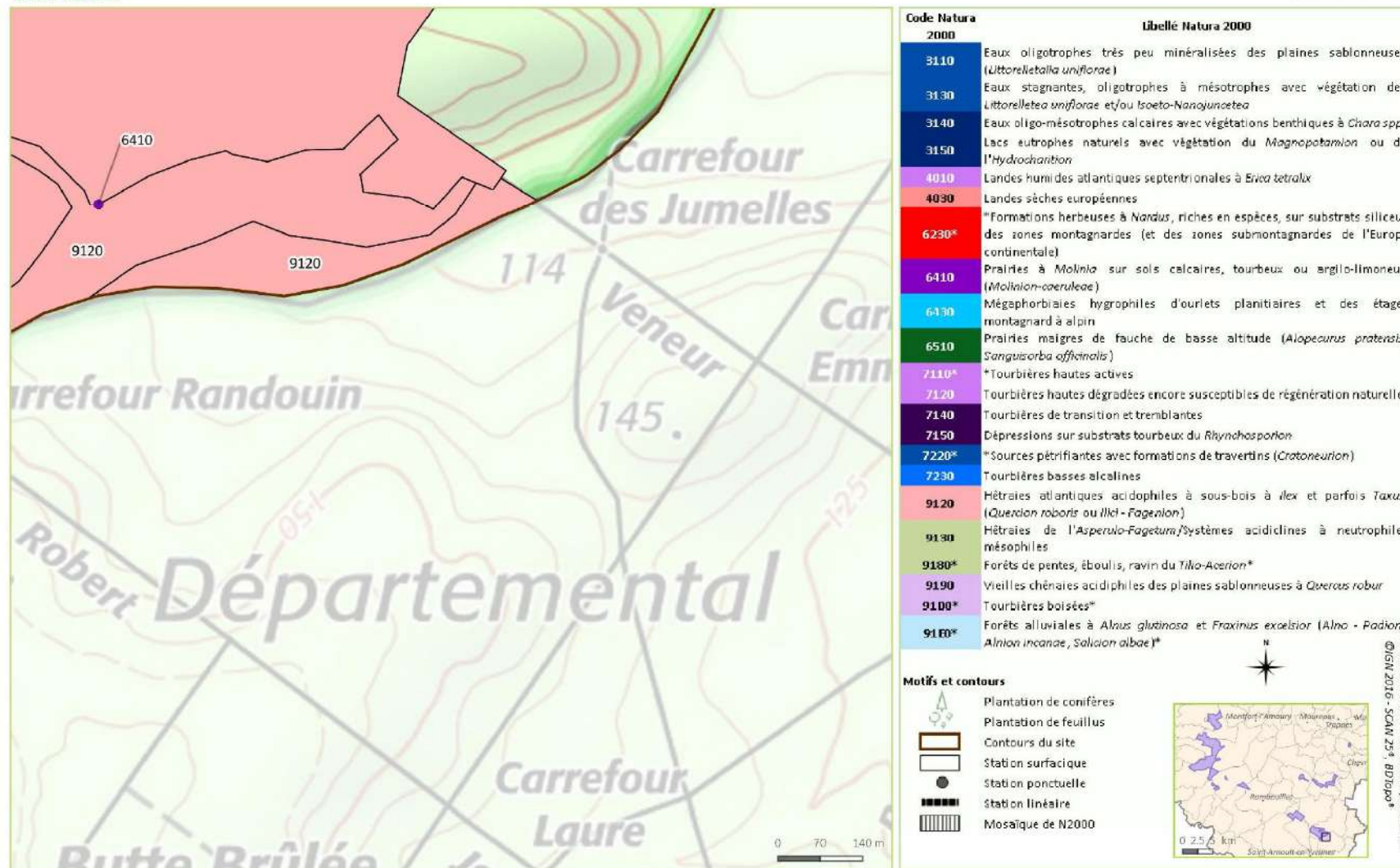
Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Cartographie des habitats Natura 2000 des sites « Forêt de Rambouillet » et « Tourbières et prairies tourbeuses de la forêt d'Yveline »



Annexe 4 : taxons inventoriés sur le site (vasculaires, charophytes et bryophytes)

Pour chaque taxon, sont précisés le statut d'indigénat régional (Statut IdF), la rareté régionale (Rareté IdF 2016), la cotation de la liste rouge régionale (UICN IdF), la protection régionale (PR), le rattachement à la liste des espèces déterminantes pour la constitution de ZNIEFF en Île-de-France (Det. ZNIEFF 2016) et l'inscription à la liste régionale des espèces exotiques envahissantes (PEE IdF). Le lecteur pourra se reporter au catalogue régional pour les vasculaires et celui pour les bryophytes (CBNBP, 2020b ; Filoche *et al.*, 2016b), à la synthèse des connaissances des characées d'Île-de-France (Fernez et Ferreira, 2019) et à la liste des plantes exotiques envahissantes d'Île-de-France (Wegnez, 2018) pour plus de détails.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR IdF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Acer campestre</i> L., 1753	Érable champêtre	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Acer platanoides</i> L., 1753	Érable plane	Nat.(E.)	CC
<i>Acer pseudoplatanus</i> L., 1753	Érable sycomore	Nat.(E.)	CCC
<i>Achillea millefolium</i> L., 1753	Achillée millefeuille	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Achillea ptarmica</i> L., 1753	Achillée sternutatoire	Ind.	R	LC	.	X	.
<i>Adoxa moschatellina</i> L., 1753	Moschatelline, Adoxe musquée	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Aesculus hippocastanum</i> L., 1753	Marronnier d'Inde	Subsp.
<i>Agrimonia eupatoria</i> L., 1753	Aigremoine	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Agrimonia procera</i> Wallr., 1840	Aigremoine élevée	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Agrostis canina</i> L., 1753	Agrostide des chiens	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Agrostis capillaris</i> L., 1753	Agrostide capillaire	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Agrostis stolonifera</i> L., 1753	Agrostide stolonifère	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Aira caryophyllea</i> L., 1753	Canche caryophillée	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Aira praecox</i> L., 1753	Canche printanière	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Ajuga reptans</i> L., 1753	Bugle rampante	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Alisma plantago-aquatica</i> L., 1753	Grand plantain d'eau	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Alliaria petiolata</i> (M.Bieb.) Cavara & Grande, 1913	Alliaire, Herbe aux aulx	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Alnus glutinosa</i> (L.) Gaertn., 1790	Aulne glutineux, Verne	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Alopecurus geniculatus</i> L., 1753	Vulpin genouillé	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Alopecurus pratensis</i> L., 1753	Vulpin des prés	Ind.	C	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Anemone nemorosa</i> L., 1753	Anémone des bois	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Angelica sylvestris</i> L., 1753	Angélique sauvage	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Anthoxanthum odoratum</i> L., 1753	Flouve odorante	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Aphanes australis</i> Rydb., 1908	Alchémille oubliée	Ind.	R	LC	.	X	.
<i>Apopellia endiviifolia</i> (Dicks.) Nebel & D.Quandt, 2016	-	Ind.	C
<i>Arenaria serpyllifolia</i> L., 1753	Sabline à feuilles de serpolet	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Argentina anserina</i> (L.) Rydb., 1899	Potentille des oies	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Arrhenatherum elatius</i> (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl, 1819	Fromental élevé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Arum maculatum</i> L., 1753	Gouet tacheté	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Asplenium scolopendrium</i> L., 1753	Scolopendre	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Athyrium filix-femina</i> (L.) Roth, 1799	Fougère femelle	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Avenella flexuosa</i> (L.) Drejer, 1838	Foin tortueux	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Berula erecta</i> (Huds.) Coville, 1893	Berle dressée	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Betonica officinalis</i> L., 1753	Épiaire officinale	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Betula pendula</i> Roth, 1788	Bouleau verruqueux	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Betula pubescens</i> Ehrh., 1791	Bouleau pubescent	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Blechnum spicant</i> (L.) Roth, 1794	-	Ind.	R	NT	.	X	.
<i>Brachypodium rupestre</i> (Host) Roem. & Schult., 1817	Brachypode des rochers	Ind.	CC	DD	.	.	.
<i>Brachypodium sylvaticum</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Brachypode des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Bromus hordeaceus</i> L., 1753	Brome mou	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Calamagrostis epigejos</i> (L.) Roth, 1788	Calamagrostide épigéios	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Callitriche brutia</i> Petagna, 1787	Callitriche pédonculé	Ind.	RR	EN	.	X	.
<i>Callitriche hamulata</i> (Groupe)	-	Ind.
<i>Callitriche</i> L., 1753	-	Ind.
<i>Callitriche platycarpa</i> Kütz., 1842	Callitriche à fruits plats	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Callitriche stagnalis</i> Scop., 1772	Callitriche des marais	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Calluna vulgaris</i> (L.) Hull, 1808	Callune	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Caltha palustris</i> L., 1753	Populage des marais	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Campanula rapunculus</i> L., 1753	Campanule raiponce	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cardamine amara</i> L., 1753	Cardamine amère	Ind.	R	LC	.	X	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Cardamine flexuosa</i> With., 1796	Cardamine flexueuse	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Cardamine pratensis</i> L., 1753	Cardamine des prés	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex acuta</i> L., 1753	Laïche aiguë	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Carex acutiformis</i> Ehrh., 1789	Laïche des marais	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex canescens</i> L., 1753	Laïche tronquée	Ind.	RRR	EN	X	X	.
<i>Carex caryophyllea</i> Latourr., 1785	Laïche printanière	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Carex demissa</i> Vahl ex Hartm., 1808	Laïche vert jaunâtre	Ind.	R
<i>Carex disticha</i> Huds., 1762	Laïche distique	Ind.	R	NT	.	X	.
<i>Carex echinata</i> Murray, 1770	Laïche étoilée	Ind.	RR	VU	.	X	.
<i>Carex elata</i> All., 1785	Laïche raide	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Carex flacca</i> Schreb., 1771	Laïche glauque	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Carex hirta</i> L., 1753	Laïche hérissée	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Carex</i> L., 1753	-	Ind.
<i>Carex laevigata</i> Sm., 1800	Laïche lisse	Ind.	RRR	EN	X	X	.
<i>Carex lasiocarpa</i> Ehrh., 1784	Laïche à fruit barbu	Ind.	RRR	CR	X	X	.
<i>Carex lepidocarpa</i> Tausch, 1834	Laïche écailleuse	Ind.	RR	.	.	X	.
<i>Carex leporina</i> L., 1753	Laïche des lièvres	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Carex nigra</i> (L.) Reichard, 1778	Laïche vulgaire, Laïche noire	Ind.	RRR	EN	.	X	.
<i>Carex pallescens</i> L., 1753	Laïche pâle	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Carex panicea</i> L., 1753	Laïche millet	Ind.	R	LC	.	X	.
<i>Carex paniculata</i> L., 1755	Laïche paniculée	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Carex pendula</i> Huds., 1762	Laïche à épis pendants,	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex pilulifera</i> L., 1753	Laïche à pilules	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex pseudocyperus</i> L., 1753	Laïche faux-souchet	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Carex remota</i> L., 1755	Laïche espacée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex riparia</i> Curtis, 1783	Laïche des rives	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Carex rostrata</i> Stokes, 1787	Laïche à bec	Ind.	RRR	EN	.	X	.
<i>Carex spicata</i> Huds., 1762	Laïche en épis	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Carex sylvatica</i> Huds., 1762	Laïche des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Carex vesicaria</i> L., 1753	Laïche vésiculeuse	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Carex viridula</i> Michx., 1803	Laïche tardive	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Carpinus betulus</i> L., 1753	Charme	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Castanea sativa</i> Mill., 1768	Chataignier	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Centaurea jacea</i> (Groupe)	-	Ind.
<i>Centaurium erythraea</i> Rafn, 1800	Petite centaurée commune	Ind.	CC	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Centaurium pulchellum</i> (Sw.) Druce, 1898	Petite centaurée délicate	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg., 1816	Céraiste commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cerastium glomeratum</i> Thuill., 1799	Céraiste aggloméré	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cerastium semidecandrum</i> L., 1753	Céraiste à 5 étamines	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Ceratophyllum demersum</i> L., 1753	Cornifle nageant	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Chara globularis</i> J.L.Thuiller, 1799	Charagne fragile	Ind.	R
<i>Chara hispida</i> L., 1753	Grande charagne	Ind.	RR
<i>Chara</i> L., 1753	-	Ind.
<i>Chara virgata</i> Kütz., 1834	Charagne délicate	Ind.	RRR
<i>Chara vulgaris</i> L., 1753	Charagne commune	Ind.	R
<i>Chara vulgaris</i> var. <i>longibracteata</i> (Kütz.) J.Groves & Bullock-Webster, 1924	-	Ind.	RR
<i>Chara vulgaris</i> var. <i>papillata</i> K.Wallroth, 1815	-	Ind.	RRR
<i>Chrysosplenium alternifolium</i> L., 1753	Dorine à feuilles alternes	Ind.	RRR	EN	X	X	.
<i>Cicendia filiformis</i> (L.) Delarbre, 1800	Cicendie filiforme	Ind.	RRR	CR	.	X	.
<i>Circaea lutetiana</i> L., 1753	Circée de Paris	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cirsium arvense</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cirsium oleraceum</i> (L.) Scop., 1769	Cirse des maraichers	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop., 1772	Cirse des marais	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten., 1838	Cirse commun	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Clematis vitalba</i> L., 1753	Clématite des haies	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Clinopodium vulgare</i> L., 1753	Sariette commune	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Comarum palustre</i> L., 1753	Potentille des marais	Ind.	RRR	CR	X	X	.
<i>Conocephalum conicum</i> (L.) Dumort.	-	Ind.
<i>Convallaria majalis</i> L., 1753	Muguet	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Convolvulus arvensis</i> L., 1753	Liseron des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Convolvulus sepium</i> L., 1753	Liseron des haies	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cornus sanguinea</i> L., 1753	Cornouiller sanguin	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Corylus avellana</i> L., 1753	Noisetier	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Crassula tillaea</i> Lest.-Garl., 1903	Crassule mousse	Ind.	RR	NT	.	X	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq., 1775	Aubépine à un style	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Cratoneuron filicinum</i> (Hedw.) Spruce, 1867	-	Ind.
<i>Crepis capillaris</i> (L.) Wallr., 1840	Crépide capillaire	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Crepis setosa</i> Haller f., 1797	Crépide hérissée	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cruciata laevipes</i> Opiz, 1852	Gaillet croisettes	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Cytisus scoparius</i> (L.) Link, 1822	Genêt à balai	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Dactylis glomerata</i> L., 1753	Dactyle aggloméré	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Dactylorhiza maculata</i> (L.) Soó, 1962	Orchis tacheté	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Dactylorhiza praetermissa</i> (Druce) Soó, 1962	Orchis négligé	Ind.	R	NT	X	X	.
<i>Danthonia decumbens</i> (L.) DC., 1805	Danthonie	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Daphne laureola</i> L., 1753	Daphné lauréole	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Daucus carota</i> L., 1753	Carotte sauvage	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Deschampsia cespitosa</i> (L.) P.Beauv., 1812	Canche cespiteuse	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Digitalis purpurea</i> L., 1753	Digitale pourpre	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Dioscorea communis</i> (L.) Caddick & Wilkin, 2002	Sceau de Notre Dame	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Dipsacus fullonum</i> L., 1753	Cabaret des oiseaux	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Drepanocladus aduncus</i> (Hedw.) Warnst., 1903	-	Ind.	AR
<i>Drosera intermedia</i> Hayne, 1798	Rossolis intermédiaire	Ind.	RRR	CR	.	X	.
<i>Drosera rotundifolia</i> L., 1753	Rossolis à feuilles rondes	Ind.	RRR	VU	.	X	.
<i>Dryopteris affinis</i> (Lowe) Fraser-Jenk., 1979	Dryoptéris écaillé	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Dryopteris carthusiana</i> (Vill.) H.P.Fuchs, 1959	Dryoptéris des chartreux	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Dryopteris dilatata</i> (Hoffm.) A.Gray, 1848	Dryoptéris dilaté	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Dryopteris filix-mas</i> (L.) Schott, 1834	Fougère mâle	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Eleocharis multicaulis</i> (Sm.) Desv., 1818	Scirpe à nombreuses tiges	Ind.	RRR	EN	.	X	.
<i>Eleocharis palustris</i> (L.) Roem. & Schult., 1817	Scirpe des marais	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Elytrigia repens</i> (L.) Desv. ex Nevski, 1934	Chiendent rampant	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Epilobium hirsutum</i> L., 1753	Épilobe hérissé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Epilobium montanum</i> L., 1753	Épilobe des montagnes	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Epilobium obscurum</i> Schreb., 1771	Épilobe foncé	Ind.	RRR	DD	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Epilobium palustre</i> L., 1753	Épilobe des marais	Ind.	RR	CR	.	X	.
<i>Epilobium parviflorum</i> Schreb., 1771	Épilobe à petites fleurs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Epilobium tetragonum</i> L., 1753	Épilobe à tige carrée	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Epipactis helleborine</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis à larges feuilles	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Epipactis palustris</i> (L.) Crantz, 1769	Épipactis des marais	Ind.	RR	VU	.	X	.
<i>Equisetum arvense</i> L., 1753	Prêle des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Equisetum palustre</i> L., 1753	Prêle des marais	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Equisetum telmateia</i> Ehrh., 1783	Grande prêle	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Erica ciliaris</i> Loefl. ex L., 1753	Bruyère ciliée	Ind.	RRR	VU	X	X	.
<i>Erica cinerea</i> L., 1753	Bruyère cendrée	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Erica tetralix</i> L., 1753	Bruyère à quatre angles	Ind.	RR	LC	.	X	.
<i>Eriophorum angustifolium</i> Honck., 1782	Linaigrette à feuilles étroites	Ind.	RR	VU	X	X	.
<i>Erodium cicutarium</i> (L.) L'Hér., 1789	Érodium à feuilles de cigue	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Ervilia hirsuta</i> (L.) Opiz, 1852	-	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Ervum tetraspermum</i> L., 1753	Lentillon	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Euonymus europaeus</i> L., 1753	Bonnet-d'évêque	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Eupatorium cannabinum</i> L., 1753	Eupatoire à feuilles de chanvre	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Euphorbia amygdaloides</i> L., 1753	Euphorbe des bois	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Exaculum pusillum</i> (Lam.) Caruel, 1886	Cicendie naine	Ind.	RRR	EN	.	X	.
<i>Fagus sylvatica</i> L., 1753	Hêtre	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Festuca filiformis</i> Pourr., 1788	Fétuque capillaire	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Festuca heterophylla</i> Lam., 1779	Fétuque hétérophylle	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Festuca</i> L., 1753	-	Ind.
<i>Festuca rubra</i> (Groupe)	-	Ind.
<i>Festuca rubra</i> L., 1753	Fétuque rouge	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Ficaria verna</i> Huds., 1762	Ficaire à bulbilles	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Filipendula ulmaria</i> (L.) Maxim., 1879	Reine des prés	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Fontinalis antipyretica</i> Hedw., 1801	-	Ind.	C
<i>Fragaria vesca</i> L., 1753	Fraisier des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Frangula alnus</i> Mill., 1768	Bourgène	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Fraxinus excelsior</i> L., 1753	Frêne élevé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Galium album</i> Mill., 1768	Gaillet dressé	Ind.	CCC	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Galium aparine</i> L., 1753	Gaillet gratteron	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Galium palustre</i> (Groupe)	-	Ind.
<i>Galium palustre</i> L., 1753	Gaillet des marais	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Galium uliginosum</i> L., 1753	Gaillet aquatique	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Galium verum</i> L., 1753	Gaillet jaune	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Gentiana pneumonanthe</i> L., 1753	Gentiane des marais	Ind.	RR	EN	.	X	.
<i>Geranium dissectum</i> L., 1755	Géranium découpé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Geranium molle</i> L., 1753	Géranium à feuilles molles	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Geranium robertianum</i> L., 1753	Herbe à Robert	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Geum urbanum</i> L., 1753	Benôte commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Glechoma hederacea</i> L., 1753	Lierre terrestre	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Glyceria declinata</i> Bréb., 1859	Glycérie dentée	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Glyceria fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Glycérie flottante	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Glyceria</i> R.Br., 1810	-	Ind.
<i>Gnaphalium uliginosum</i> L., 1753	Gnaphale des marais	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hedera helix</i> L., 1753	Lierre grimpant	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Helleborus foetidus</i> L., 1753	Hellébore fétide	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Helosciadium inundatum</i> (L.) W.D.J.Koch, 1824	Ache inondée	Ind.	RRR	CR	X	X	.
<i>Heracleum sphondylium</i> L., 1753	Berce commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Hieracium sabaudum</i> L., 1753	Épervière de Savoie	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Hieracium umbellatum</i> L., 1753	Épervière en ombelle	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Holcus lanatus</i> L., 1753	Houlque laineuse	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Holcus mollis</i> L., 1759	Houlque molle	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hottonia palustris</i> L., 1753	Hottonie des marais	Ind.	RR	VU	.	X	.
<i>Humulus lupulus</i> L., 1753	Houblon grimpant	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Hyacinthoides non-scripta</i> (L.) Chouard ex Rothm., 1944	Jacinthe des bois	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hydrocotyle vulgaris</i> L., 1753	Écuelle d'eau	Ind.	R	LC	.	X	.
<i>Hypericum elodes</i> L., 1759	Millepertuis des marais	Ind.	RRR	EN	X	X	.
<i>Hypericum hirsutum</i> L., 1753	Millepertuis velu	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hypericum humifusum</i> L., 1753	Millepertuis couché	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Hypericum perforatum</i> L., 1753	Millepertuis perforé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Hypericum pulchrum</i> L., 1753	Millepertuis élégant	Ind.	C	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Hypericum tetrapterum</i> Fr., 1823	Millepertuis à quatre ailes	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Hypochaeris radicata</i> L., 1753	Porcelle enracinée	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Ilex aquifolium</i> L., 1753	Houx	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Illecebrum verticillatum</i> L., 1753	Illécèbre verticillé	Ind.	RR	EN	X	X	.
<i>Impatiens parviflora</i> DC., 1824	Balsamine à petites fleurs	Nat.(E.)	R
<i>Iris pseudacorus</i> L., 1753	Iris des marais	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Isolepis fluitans</i> (L.) R.Br., 1810	Scirpe flottant	Ind.	RRR	VU	X	X	.
<i>Isolepis setacea</i> (L.) R.Br., 1810	Scirpe sétacé	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Jacobaea vulgaris</i> Gaertn., 1791	Herbe de saint Jacques	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Juncus acutiflorus</i> Ehrh. ex Hoffm., 1791	Jonc à tépales aigus	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Juncus articulatus</i> L., 1753	Jonc à fruits luisants	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Juncus bufonius</i> L., 1753	Jonc des crapauds	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Juncus bulbosus</i> L., 1753	Jonc couché	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Juncus conglomeratus</i> L., 1753	Jonc aggloméré	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Juncus effusus</i> L., 1753	Jonc épars	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Juncus squarrosus</i> L., 1753	Jonc rude	Ind.	RRR	EN	.	X	.
<i>Juncus subnodulosus</i> Schrank, 1789	Jonc à tépales obtus	Ind.	R	LC	.	X	.
<i>Juncus tenageia</i> Ehrh. ex L.f., 1782	Jonc des marais	Ind.	RR	VU	.	X	.
<i>Juncus tenuis</i> Willd., 1799	Jonc grêle	Nat.(E.)	CC
<i>Juniperus communis</i> L., 1753	Genévrier commun	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Lactuca muralis</i> (L.) Gaertn., 1791	Pendrille	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Lamium album</i> L., 1753	Lamier blanc	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lamium galeobdolon</i> (L.) L., 1759	Lamier jaune	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Laphangium luteoalbum</i> (L.) Tzvelev, 1994	Cotonnière blanc-jaunâtre	Ind.	RR	EN	.	X	.
<i>Lapsana communis</i> L., 1753	Lampsane commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lathyrus linifolius</i> (Reichard) Bässler, 1971	Gesse des montagnes	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Lathyrus pratensis</i> L., 1753	Gesse des prés	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lemna minor</i> L., 1753	Petite lentille d'eau	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lemna minuta</i> Kunth, 1816	Lentille d'eau minuscule	Nat.(E.)	AR	.	.	.	Avérées implantées
<i>Lemna trisulca</i> L., 1753	Lentille d'eau à trois sillons	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Leontodon hispidus</i> L., 1753	Liondent hispide	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Leontodon saxatilis</i> Lam., 1779	Liondent faux-pissenlit	Ind.	AR	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Leptodictyum riparium</i> (Hedw.) Warnst., 1906	-	Ind.	C
<i>Leucobryum glaucum</i> (Hedw.) Ångstr., 1845	-	Ind.	C
<i>Ligustrum vulgare</i> L., 1753	Troëne	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Linaria vulgaris</i> Mill., 1768	Linaire commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lobelia urens</i> L., 1753	Lobélie brûlante	Ind.	RR	LC	X	X	.
<i>Logfia minima</i> (Sm.) Dumort., 1827	Cotonnière naine	Ind.	R	LC	.	X	.
<i>Lolium perenne</i> L., 1753	Ivraie vivace	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lonicera periclymenum</i> L., 1753	Chèvrefeuille des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lotus corniculatus</i> L., 1753	Lotier corniculé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lotus pedunculatus</i> Cav., 1793	Lotier des marais	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Luzula campestris</i> (L.) DC., 1805	Luzule champêtre	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Luzula congesta</i> (Thuill.) Lej., 1811	Luzule à inflorescences denses	Ind.	RR	DD	.	.	.
<i>Luzula multiflora</i> (Ehrh.) Lej., 1811	Luzule à nombreuses fleurs	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Luzula multiflora</i> (Groupe)	-	Ind.
<i>Lychnis flos-cuculi</i> L., 1753	Oeil-de-perdrix	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Lycopodiella inundata</i> (L.) Holub, 1964	Lycopode des tourbières	Ind.	RRR	EN	.	X	.
<i>Lycopus europaeus</i> L., 1753	Lycopée d'Europe	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Lysimachia minima</i> (L.) U.Manns & Anderb., 2009	Centenille naine	Ind.	RR	VU	.	X	.
<i>Lysimachia nummularia</i> L., 1753	Lysimaque nummulaire	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lysimachia tenella</i> L., 1753	Mouron délicat	Ind.	RR	EN	.	X	.
<i>Lysimachia vulgaris</i> L., 1753	Lysimaque commune	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Lythrum portula</i> (L.) D.A.Webb, 1967	Pourpier d'eau	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Lythrum salicaria</i> L., 1753	Salicaire commune, Salicaire pourpre	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Malva moschata</i> L., 1753	Mauve musquée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Melampyrum pratense</i> L., 1753	Mélampyre des prés	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Melica uniflora</i> Retz., 1779	Mélique uniflore	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Mentha aquatica</i> L., 1753	Menthe aquatique	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Mentha arvensis</i> L., 1753	Menthe des champs	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Mentha suaveolens</i> Ehrh., 1792	Menthe à feuilles rondes	Ind.	CC	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Menyanthes trifoliata</i> L., 1753	Trèfle d'eau	Ind.	RR	VU	.	X	.
<i>Mercurialis perennis</i> L., 1753	Mercuriale vivace	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Milium effusum</i> L., 1753	Millet diffus	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Moehringia trinervia</i> (L.) Clairv., 1811	Sabline à trois nervures	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Molinia caerulea</i> (L.) Moench, 1794	Molinie bleue	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Myosotis arvensis</i> (L.) Hill, 1764	Myosotis des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Myosotis laxa</i> Lehm., 1818	Myosotis cespiteux	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Myosotis scorpioides</i> L., 1753	Myosotis des marais	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Myosoton aquaticum</i> (L.) Moench, 1794	Stellaire aquatique	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Myrica gale</i> L., 1753	Piment royal	Ind.	RRR	NT	X	X	.
<i>Nardus stricta</i> L., 1753	Nard raide	Ind.	RRR	EN	.	X	.
<i>Neottia ovata</i> (L.) Bluff & Fingerh., 1837	Grande Listère	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Nitella flexilis</i> (L.) C.Agardh, 1824	Nitelle flexible	Ind.	RRR
<i>Nitella syncarpa</i> (J.L.Thuillier) Kütz., 1845	Nitelle à fruits groupés	Ind.	RRR
<i>Nitella translucens</i> (Persoon) C.Agardh, 1824	Nitelle translucide	Ind.	RRR
<i>Nymphaea alba</i> L., 1753	Nénuphar blanc	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Oenanthe aquatica</i> (L.) Poir., 1798	Oenanthe aquatique	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Oenanthe lachenalii</i> C.C.Gmel., 1805	Oenanthe de Lachenal	Ind.	RR	VU	.	X	.
<i>Ophioglossum azoricum</i> C.Presl, 1845	Ophioglosse des Açores	Ind.	RRR	CR	.	X	.
<i>Oreopteris limbosperma</i> (Bellardi ex All.) Holub, 1969	Polystic des montagnes	Ind.	RRR	CR	X	X	.
<i>Ornithopus perpusillus</i> L., 1753	Pied-d'oiseau délicat	Ind.	R	LC	.	X	.
<i>Osmunda regalis</i> L., 1753	Osmonde royale	Ind.	RR	VU	X	X	.
<i>Oxalis acetosella</i> L., 1753	Oxalis petite oseille	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Oxalis dillenii</i> Jacq., 1794	Oxalis dressé	Nat.(S.)	RR
<i>Palustriella commutata</i> (Hedw.) Ochyra, 1989	-	Ind.	RR
<i>Paris quadrifolia</i> L., 1753	Parisette à quatre feuilles	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Pedicularis sylvatica</i> L., 1753	Pédiculaire des forêts	Ind.	RRR	EN	X	X	.
<i>Pellia</i> Raddi, 1818 [nom. cons.]	-	Ind.
<i>Persicaria amphibia</i> (L.) Gray, 1821	Persicaire flottante	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Persicaria hydropiper</i> (L.) Spach, 1841	Renouée Poivre d'eau	Ind.	C	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Persicaria lapathifolia</i> (L.) Delarbre, 1800	Renouée à feuilles de patience	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Persicaria maculosa</i> Gray, 1821	Renouée Persicaire	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Peucedanum gallicum</i> Latourr., 1785	Peucedan de France	Ind.	R	LC	.	X	.
<i>Phalaris arundinacea</i> L., 1753	Baldingère faux-roseau	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Phleum nodosum</i> L., 1759	Fléole de Bertoloni	Ind.	CC
<i>Phleum pratense</i> L., 1753	Fléole des prés	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Trin. ex Steud., 1840	Roseau	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Pilosella officinarum</i> F.W.Schultz & Sch.Bip., 1862	Piloselle	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Pinus sylvestris</i> L., 1753	Pin sylvestre	Nat(E)	C
<i>Plantago lanceolata</i> L., 1753	Plantain lancéolé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Plantago major</i> L., 1753	Plantain majeur	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Poa annua</i> L., 1753	Pâturin annuel	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Poa nemoralis</i> L., 1753	Pâturin des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Poa pratensis</i> L., 1753	Pâturin des prés	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Poa trivialis</i> L., 1753	Pâturin commun	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Polygala serpyllifolia</i> Hose, 1797	Polygala à feuilles de serpollet	Ind.	RR	VU	.	X	.
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All., 1785	Sceau de Salomon multiflore	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Polygonum aviculare</i> L., 1753	Renouée des oiseaux	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Polypodium interjectum</i> Shivas, 1961	Polypode intermédiaire	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Polypodium vulgare</i> (Groupe)	-	Ind.
<i>Polystichum aculeatum</i> (L.) Roth, 1799	Polystic à aiguillons	Ind.	AR	LC	X	X	.
<i>Polystichum setiferum</i> (Forssk.) T.Moore ex Woyn., 1913	Polystic à frondes soyeuses	Ind.	AR	LC	.	X	.
<i>Polytrichum formosum</i> Hedw., 1801	-	Ind.	C
<i>Populus tremula</i> L., 1753	Peuplier Tremble	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Populus x canescens</i> (Aiton) Sm., 1804	Peuplier grisard	Nat(E)	C?
<i>Potamogeton acutifolius</i> Link, 1818	Potamot à feuilles aiguës	Ind.	RRR	DD	.	.	.
<i>Potamogeton berchtoldii</i> Fieber, 1838	Potamot de Berchtold	Ind.	R	NT	.	.	.
<i>Potamogeton crispus</i> L., 1753	Potamot crépu	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Potamogeton lucens</i> L., 1753	Potamot luisant	Ind.	R	LC	.	X	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Potamogeton natans</i> L., 1753	Potamot nageant	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Potamogeton polygonifolius</i> Pourr., 1788	Potamot à feuilles de renouée	Ind.	RR	NT	X	X	.
<i>Potamogeton trichoides</i> Cham. & Schtdl., 1827	Potamot filiforme	Ind.	RR	EN	.	.	.
<i>Potentilla erecta</i> (L.) Raeusch., 1797	Potentille tormentille	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Potentilla indica</i> (Andrews) Th.Wolf, 1904	Fraisier d'Inde	Nat(E.)	AC
<i>Potentilla reptans</i> L., 1753	Potentille rampante	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Potentilla sterilis</i> (L.) Garcke, 1856	Potentille faux fraisier	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Primula elatior</i> (L.) Hill, 1765	Primevère élevée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Prunella vulgaris</i> L., 1753	Brunelle commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Prunus avium</i> (L.) L., 1755	Merisier vrai	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Prunus laurocerasus</i> L., 1753	Laurier-cerise	Nat(E.)	AC	.	.	.	Potentielles implantées
<i>Prunus spinosa</i> L., 1753	Prunellier	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Pteridium aquilinum</i> (L.) Kuhn, 1879	Fougère aigle	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Pulicaria dysenterica</i> (L.) Bernh., 1800	Pulicaire dysentérique	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Quercus petraea</i> Liebl., 1784	Chêne sessile	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Quercus robur</i> L., 1753	Chêne pédonculé	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Radiola linoides</i> Roth, 1788	Radiole faux-lin	Ind.	RR	VU	.	X	.
<i>Ranunculus acris</i> L., 1753	Bouton d'or	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Ranunculus auricomus</i> L., 1753	Renoncule à tête d'or,	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Ranunculus flammula</i> L., 1753	Renoncule flammette	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Ranunculus peltatus</i> Schrank, 1789	Renoncule peltée	Ind.	RR	LC	.	.	.
<i>Ranunculus repens</i> L., 1753	Renoncule rampante	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Ranunculus sceleratus</i> L., 1753	Renoncule scélérate	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Ranunculus subgen. Batrachium</i> (Groupe)	-	Ind.
<i>Ranunculus trichophyllus</i> Chaix, 1785	Renoncule à feuilles capillaires	Ind.	R	NT	.	.	.
<i>Rhododendron ponticum</i> L., 1762	Rhododendron pontique	Nat(S.)	RRR	NA	.	.	Avérées émergentes.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Rhynchospora alba</i> (L.) Vahl, 1805	Rhynchospore blanc	Ind.	RRR	EN	X	X	.
<i>Rhynchospora fusca</i> (L.) W.T.Aiton, 1810	Rhynchospore brun	Ind.	RRR	CR	X	X	.
<i>Ribes nigrum</i> L., 1753	Cassis	Nat.(S)	R
<i>Ribes rubrum</i> L., 1753	Groseillier rouge	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Ribes uva-crispa</i> L., 1753	Groseillier à maquereaux	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Riccardia</i> Gray, 1821 [nom. cons.]	-	Ind.
<i>Riccia fluitans</i> L., 1753	-	Ind.	AC
<i>Riccia</i> L., 1753	-	Ind.
<i>Ricciocarpos natans</i> (L.) Corda, 1829	-	Ind.	R
<i>Robinia i</i> L., 1753	Robinier faux-acacia	Nat.(E)	CCC	.	.	.	Avérées implantées
<i>Rorippa amphibia</i> (L.) Besser, 1821	Rorippe amphibie	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Rosa arvensis</i> Huds., 1762	Rosier des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rubus caesius</i> (Groupe)	-	Ind.
<i>Rubus caesius</i> L., 1753	Ronce bleue	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rubus fruticosus</i> agg. (Groupe)	-	Ind.
<i>Rubus fruticosus</i> L., 1753	Ronce commune	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rumex acetosa</i> L., 1753	Oseille des prés	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rumex acetosella</i> L., 1753	Petite oseille	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Rumex conglomeratus</i> Murray, 1770	Patience agglomérée	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Rumex crispus</i> L., 1753	Patience crépue	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rumex obtusifolius</i> L., 1753	Patience à feuilles obtuses	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Rumex sanguineus</i> L., 1753	Patience sanguine	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Ruscus aculeatus</i> L., 1753	Fragon	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Salix atrocinerea</i> Brot., 1804	Saule à feuilles d'Olivier	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Salix aurita</i> L., 1753	Saule à oreillettes	Ind.	R	DD	.	.	.
<i>Salix caprea</i> L., 1753	Saule marsault	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Salix cinerea</i> L., 1753	Saule cendré	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Salix repens</i> L., 1753	Saule à feuilles étroites	Ind.	RRR	EN	X	X	.
<i>Salix x multinervis</i> Doll, 1858	Saule à nervures nombreuses	Ind.	?
<i>Sambucus nigra</i> L., 1753	Sureau noir	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Sanicula europaea</i> L., 1753	Sanicle d'Europe	Ind.	C	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Scapania undulata</i> (L.) Dumort.	-	Ind.	RR
<i>Schedonorus arundinaceus</i> (Schreb.) Dumort., 1824	Fétuque Roseau	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Schedonorus giganteus</i> (L.) Holub, 1998	Fétuque géante	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Schedonorus pratensis</i> (Huds.) P.Beauv., 1812	Fétuque des prés	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Scirpus sylvaticus</i> L., 1753	Scirpe des bois	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Scorzoneroides autumnalis</i> (L.) Moench, 1794	Liondent d'automne	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Scrophularia auriculata</i> L., 1753	Scrofulaire aquatique	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Scrophularia nodosa</i> L., 1753	Scrophulaire noueuse	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Scutellaria galericulata</i> L., 1753	Scutellaire casquée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Scutellaria minor</i> Huds., 1762	Petite scutellaire	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Silene latifolia</i> Poir., 1789	Compagnon blanc	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Solanum dulcamara</i> L., 1753	Douce amère	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Solidago virgaurea</i> L., 1753	Solidage verge d'or	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill, 1769	Laiteron rude	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Sorbus aucuparia</i> L., 1753	Sorbier des oiseleurs	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Sorbus torminalis</i> (L.) Crantz, 1763	Alisier torminal	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Sparganium erectum</i> L., 1753	Rubanier dressé	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Sparganium natans</i> L., 1753	Rubanier nain	Ind.	RRR	EN	X	X	.
<i>Spergula rubra</i> (L.) D.Dietr., 1840	Sabline rouge	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Sphagnum auriculatum</i> Schimp., 1857	-	Ind.	AR
<i>Sphagnum capillifolium</i> (Ehrh.) Hedw., 1782	-	Ind.	AR
<i>Sphagnum cuspidatum</i> Ehrh. ex Hoffm., 1796	-	Ind.	AR
<i>Sphagnum fallax</i> (H.Klinggr.) H.Klinggr., 1880	-	Ind.	R
<i>Sphagnum fimbriatum</i> Wilson, 1847	-	Ind.	AR
<i>Sphagnum inundatum</i> Russow, 1894	-	Ind.	AR
<i>Sphagnum</i> L., 1753	-	Ind.
<i>Sphagnum palustre</i> L., 1753	-	Ind.	AR
<i>Sphagnum rubellum</i> Wilson, 1855	-	Ind.	R
<i>Sphagnum squarrosum</i> Crome, 1803	-	Ind.	AR
<i>Sphagnum subnitens</i> Russow & Warnst., 1888	-	Ind.	AR
<i>Stachys sylvatica</i> L., 1753	Épiaire des bois	Ind.	CCC	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Stellaria alsine</i> Grimm, 1767	Stellaire des sources	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Stellaria graminea</i> L., 1753	Stellaire graminée	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Stellaria holostea</i> L., 1753	Stellaire holostée	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Succisa pratensis</i> Moench, 1794	Succise des prés	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Symphytum officinale</i> L., 1753	Grande consoude	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Taraxacum</i> F.H.Wigg., 1780	-	Ind.
<i>Taraxacum hamatum</i> Raunk., 1906	Pissenlit	Ind.
<i>Taraxacum officinale</i> F.H.Wigg., 1780	Pissenlit	Ind.	CCC?
<i>Taraxacum ruderalia</i> (Groupe)	-	Ind.
<i>Teucrium scorodonia</i> L., 1753	Germandrée	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Thalictrum flavum</i> L., 1753	Pigamon jaune	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Thelypteris palustris</i> Schott, 1834	Thélyptéris des marais	Ind.	R	LC	X	X	.
<i>Tilia platyphyllos</i> Scop., 1771	Tilleul à grandes feuilles	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Tolypella glomerata</i> (Desv.) Leonh., 1863	Tolypelle agglomérée	Ind.	RRR
<i>Torilis arvensis</i> (Huds.) Link, 1821	Torilis des champs	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Tragopogon pratensis</i> L., 1753	Salsifis des prés	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Trichophorum cespitosum</i> (L.) Hartm., 1849	Scirpe en touffe	Ind.	RRR	CR	X	X	.
<i>Trifolium campestre</i> Schreb., 1804	Trèfle champêtre	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Trifolium dubium</i> Sibth., 1794	Trèfle douteux	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Trifolium fragiferum</i> L., 1753	Trèfle Porte-fraises	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Trifolium pratense</i> L., 1753	Trèfle des prés	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Trifolium repens</i> L., 1753	Trèfle rampant	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Trocdaris verticillatum</i> (L.) Raf., 1840	Carum verticillé	Ind.	RRR	EN	X	X	.
<i>Typha latifolia</i> L., 1753	Massette à larges feuilles	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Ulex europaeus</i> L., 1753	Ajonc d'Europe	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Ulex minor</i> Roth, 1797	Ajonc nain	Ind.	RR	LC	.	X	.
<i>Ulmus minor</i> Mill., 1768	Petit orme	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Urtica dioica</i> L., 1753	Ortie dioïque	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Utricularia australis</i> R.Br., 1810	Utriculaire citrine	Ind.	AR	LC	X	X	.
<i>Valeriana officinalis</i> L., 1753	Valériane officinale	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Verbena officinalis</i> L., 1753	Verveine officinale	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Veronica anagallis-aquatica</i> L., 1753	Mouron aquatique	Ind.	AC	LC	.	.	.

Nom scientifique	Nom français	Statut IdF	Rareté IDF 2020	LR iDF	PR	Det. ZNIEFF 2016	PEE IdF
<i>Veronica arvensis</i> L., 1753	Véronique des champs	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Veronica beccabunga</i> L., 1753	Cresson de cheval	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Veronica chamaedrys</i> L., 1753	Véronique petit chêne	Ind.	CCC	LC	.	.	.
<i>Veronica hederifolia</i> L., 1753	Véronique à feuilles de lierre	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Veronica montana</i> L., 1755	Véronique des montagnes	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Veronica officinalis</i> L., 1753	Véronique officinale	Ind.	C	LC	.	.	.
<i>Veronica scutellata</i> L., 1753	Véronique à écus.	Ind.	R	LC	.	.	.
<i>Viburnum opulus</i> L., 1753	Viorne obier	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Vicia cracca</i> L., 1753	Vesce cracca	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Vicia sativa</i> (Groupe)	-	Ind.	.	LC	.	.	.
<i>Vicia sepium</i> L., 1753	Vesce des haies	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Vincetoxicum hircundinaria</i> Medik., 1790	Dompte-venin	Ind.	AR	LC	.	.	.
<i>Viola arvensis</i> Murray, 1770	Pensée des champs	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Viola reichenbachiana</i> Jord. ex Boreau, 1857	Violette des bois	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Viola riviniana</i> Rchb., 1823	Violette de Rivinus	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Vulpia bromoides</i> (L.) Gray, 1821	Vulpie queue-d'écureuil	Ind.	AC	LC	.	.	.
<i>Vulpia myuros</i> (L.) C.C.Gmel., 1805	Vulpie queue-de-rat	Ind.	CC	LC	.	.	.
<i>Wahlenbergia hederacea</i> (L.) Rchb., 1827	Walhenbergie	Ind.	RRR	EN	X	X	.

Pour en savoir plus :
<http://www.cbnpb.mnhn.fr>

Le Conservatoire botanique national du Bassin parisien est un service scientifique du Muséum national d'Histoire naturelle, agréé par le ministère de l'environnement.

5 missions spécialisées sur la flore sauvage et les végétations :

- la connaissance ;
- la validation et la gestion durable des données ;
- l'identification et la conservation des éléments rares et menacés ;
- la fourniture d'un concours technique et scientifique auprès des pouvoirs publics ;
- l'information et la sensibilisation du public.

Un agrément national

- Confléré par le ministère en charge de l'environnement et renouvelé à 4 reprises depuis 1998.

Le CBPNB intervient sur un périmètre constitué des régions Centre-Val de Loire, Île-de-France et des départements de l'ex-Bourgogne (région Bourgogne-Franche-Comté) et de l'ex-Champagne-Ardenne (région Grand Est).



Le CBPNB est membre de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux et partenaire de l'Office français pour la biodiversité.

Contacts

Siège et Pôle administratif

Directeur : Frédéric Hendoux
 Directeur scientifique adjoint : Sébastien Filoche
 Responsable administrative et financière :
 Céline Lemoine
 61 rue Buffon - CP53
 75005 PARIS
 E-mail : cbnpb@mnhn.fr

Délégation Bourgogne

Responsable : Olivier Bardet
 Maison du Parc Naturel Régional du Morvan
 58230 SAINT-BRISSON
 Tél. : 03 86 78 79 60
 E-mail : cbnpb-bourg@mnhn.fr

Délégation Centre-Val de Loire

Responsable : Jordane Cordier
 DREAL Centre - BP6407
 5 avenue Buffon - 45064 ORLEANS Cedex 2
 Tél. : 02 36 17 41 31
 E-mail : cbnpb-cvl@mnhn.fr

Délégation Champagne-Ardenne

Responsable : François Dehondt
 30 Chaussée du Port - CS 50429
 51005 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX
 Tél. : 03 26 65 28 24
 E-mail : francoisdehondt@mnhn.fr

Délégation Île-de-France

Responsable : Jeanne Vallet
 61 rue Buffon - 75005 PARIS
 Tél. : 01 40 79 56 47
 E-mail : cbnpb-idf@mnhn.fr

Pôle Conservation

Responsable : Philippe Bardin
 Tél. : 01 40 79 56 25
 E-mail : philippe.bardin@mnhn.fr

Pôle Phytosociologie - Habitats

Responsable : Gaël Causse
 Tél. : 03 86 78 79 61
 E-mail : gael.causse@mnhn.fr

Pôles Système d'information

Responsable : Maëlle Rambaud
 Chef de projet Développement :
 Silvère Camponovo
 Tél. : 01 40 79 56 49
 E-mail : cbnpb-s@mnhn.fr